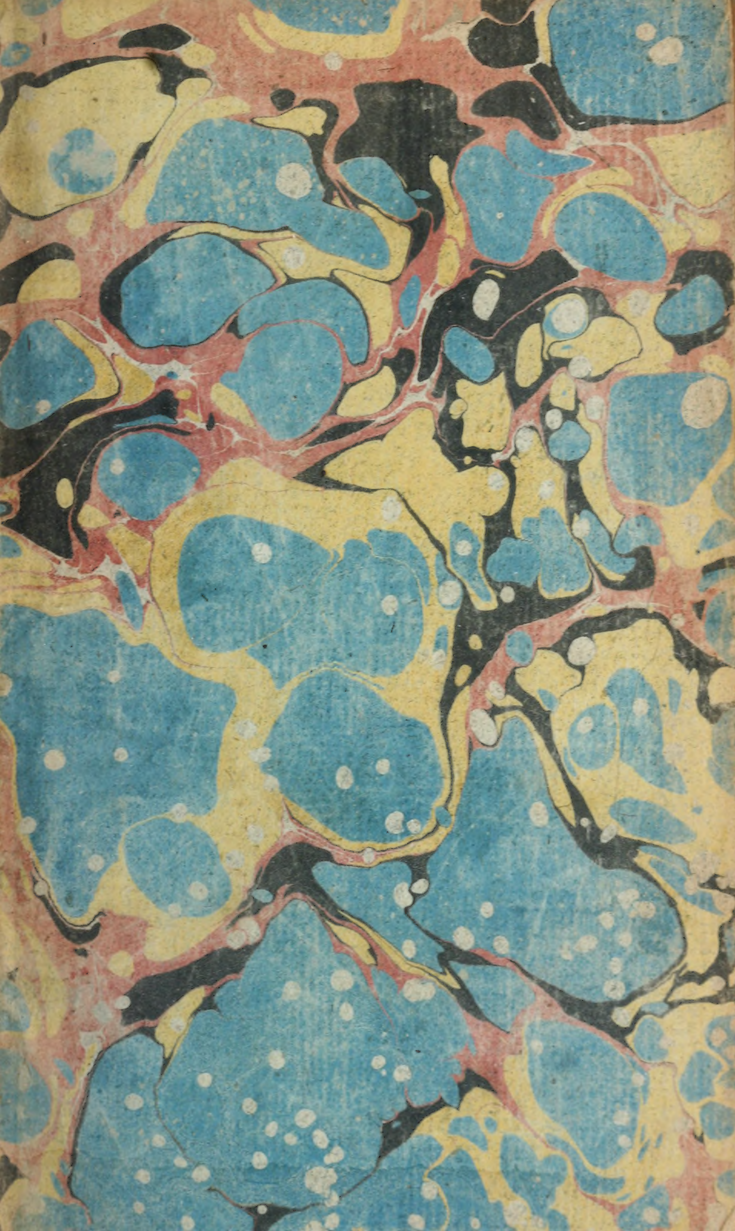




de Boubers sculp.

L'exécution de la Promesse

Par une Ambassade immortelle qui devoit porter la parole et la porte encore a toutes les Nations

Matt. 28:19 et 20. Marc 16:15.

LE SPECTACLE

DE

LA NATURE.

TOME HUITIEME.

Seconde Partie.

Charles Jander

LE SPECTACLE
DE
LA NATURE.

TOME HUITIEME,

Contenant ce qui regarde

L'HOMME EN SOCIÉTÉ AVEC DIEU.

SECONDE PARTIE.

NOUVELLE ÉDITION.



A PARIS,

Chez les Freres ESTIENNE, rue S. Jacques, à la Vertu.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

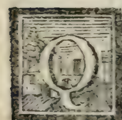


LE SPECTACLE DE LA NATURE.

SUITE DE LA DÉMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Examen de l'Alliance Chrétienne par la preuve commune de tous les Traités.



UAND nous ſoumettons l'annonce de l'Alliance évangélique à un examen, n'allons-nous pas contre la regle à laquelle nous avons vu que tous les eſprits, même

les plus éclairés, devoient être soumis? Nous ne sommes point contraires à nous-mêmes. Comme il y a un examen plein d'arrogance & d'illusion, il y en a un qui est juste & conforme à notre état. Aucun esprit n'a droit de rejetter, ou de discuter par des raisonnements, ce qui est l'œuvre d'une volonté différente de la sienne, & à plus forte raison ce qui est l'œuvre de la libre volonté de Dieu. Mais il n'y a point d'esprit qui, pour agir raisonnablement à l'égard de ce fait, n'ait droit & obligation de s'en assurer par les preuves testimoniales autorisées parmi les hommes. On n'examine point si un tel, qui vivoit du temps de Louis XIII, a dû, ou n'a pas dû avantager une branche de sa famille, sans faire mention des autres. Moins encore se prétend-on dégagé de sa disposition testamentaire par cette raison, qu'on ne la croit pas faite avec assez d'équité ou d'intelligence. Il n'y a ici qu'une démarche raisonnable : c'est d'examiner si cet homme qui étoit maître de son bien, en a disposé : & on s'en assure tant par la copie de l'instrument de donation, que par le Notaire, conservateur de l'Acte, en un mot par une suffisante publicité.

C'est encore la conduite qu'on tient

à l'égard des propositions que viennent faire les Envoyés d'une Puissance étrangere, & à l'égard des ordonnances d'une compagnie d'hommes délégués pour régler la police, la justice, ou les finances. On demande s'ils sont autorisés, & l'on s'en instruit par les témoignages non-suspects qui leur sont rendus. Cette conduite qui contente les moindres esprits, n'a jamais été rejettée des esprits les plus élevés : elle leur est même également nécessaire, parce qu'ils chercheroient en vain dans leur raison ce qui n'en est point provenu, & ce qui ne peut s'y trouver.

Mais s'il n'y a que cette voie pour savoir ce qui ne dépend point de nous, & pour vérifier sur-tout la réalité d'une Ambassade qui s'offre à traiter avec nous ; c'est donc aussi l'unique procédé qui convienne dans l'examen de l'envoi de Jesus-Christ, & de ses Disciples. Laissons à part le Traité & les paroles dont ils se disent porteurs ; voyons leurs pouvoirs : nous pourrions nous méprendre sans l'examen du Traité, & il ne peut qu'être digne de tous nos respects, si leurs pouvoirs sont divins. Or l'examen des pouvoirs est aisé : c'est un procédé ordinaire, & nous y sommes faits. Les regles s'en trouvent dans la société. La mission des Apôtres est-elle

La Démonstr. Évangel.

connue? les attendoit-on? ont-ils des lettres de créance? produisent-ils des témoignages satisfaisants?

Les témoignages nécessaires.

Il y a deux sortes de témoignages, celui que nous nous rendons à nous-mêmes, & celui qu'on nous rend. Le premier, qu'on peut appeller le témoignage personnel, est recevable à proportion des bonnes qualités de celui qui le rend. Mais en général le témoignage qu'on se rend à soi-même, s'il est seul, est une foible preuve; parce que les déguisements de l'amour-propre inspirent une juste défiance. Il n'en est plus de même, quant à ce premier témoignage il s'en joint un autre naturellement plus digne de foi. C'est le témoignage extérieur, le témoignage passif, qu'on reçoit de dehors, ou celui que les hommes rendent à d'autres hommes de les connoître pour gens sans reproche, ou de les avoir trouvé véridiques dans un rapport; ou d'avoir appris par des moyens non-suspects, qu'ils sont chargés d'une commission qui les doit faire écouter.

Ce témoignage extérieur est fort & valide à proportion du nombre & des bonnes qualités des personnes qui le rendent soit aux auteurs d'une action, soit aux porteurs d'une commission. J'ajoute que

ce témoignage devient convainquant à proportion des circonſtances qui appuient les dépoſitions des témoins d'un événement, ou qui donnent à une commiſſion la notoriété requiſe, & de commun uſage. Le concours de ces diverſes indications d'une même choſe éloignée de nous par la diſtance du lieu, ou du temps, devient pour nous tout auſſi ſûr que le rapport de nos yeux, ou la vue de l'objet. Et ſi nous y prenons garde, les rapports même de nos yeux & de tous nos ſens, ne ſont que des témoignages rendus à l'excellence & aux qualités des objets qui ſont hors de nous. Nous ne connoiſſons point le ſoleil en lui-même, ni par aucun examen que nous ayons fait de ſa nature. Comment nous y prendrions-nous pour faire un pareil examen? C'eſt la perſévérance & l'uniformité des rapports de nos yeux & de tout notre corps qui nous aſſure de la préſence & du pouvoir du ſoleil. C'eſt de même la perſévérance & l'uniformité des rapports qu'on nous fait d'un Parlement établi à Paris, qui nous détermine à y porter nos affaires ſans crainte de mépriſe. Cette notoriété, fondée ſur la multitude des circonſtances, & ſur la qualité des témoignages extérieurs, eſt la plus grande certitude

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

que l'homme puiſſe deſirer pour régler ſa conduite. Quelle ſera donc ſa ſécurité & ſa reconnoiſſance, ſi Dieu a rendu le miniſtere qui lui apporte l'alliance du ſalut auſſi durable & auſſi notoire que l'eſt le miniſtere confié par la République de Veniſe à ſon Sénat, ou par les Provinces-Unies à leurs Etats-Généraux ?

N'entreprenons pas cependant de le prouver, ſans avoir pris d'abord dans la ſociété une idée nette & ſûre de ces témoignages extérieurs, dont le défaut décele ceux qui s'arrogent un pouvoir qu'ils n'ont pas, & dont l'exhibition montre ceux qui en ſont vraiment revêtus. Ce moyen de certitude eſt facile, & il nous met dans le plus parfait repos.

Le défaut de témoignages, preuves du défaut de pouvoirs.

Trois Politiques, je le ſuppoſe, après avoir médité ſur la conjoncture des affaires de l'Europe, en cette année 1748, ſe ſont mis en tête de former chacun à part & de faire recevoir un ſyſtême d'arrangement général, qui réglera par des compenſations équitables le partage des Princes & le ſort des Peuples de notre Continent. Tous trois montrent du génie, & ont eu communication de quelques bons Mémoires qui expoſent les intérêts, ou même les intentions des Puiſſances. Celles-ci ſe ſont déja expliquées par leurs

Agents, & ont envoyé leurs Plénipotentiaires à un Congrès. Il y a plusieurs articles convenus, dont les Peuples ont pris connoissance. On consent en bien des lieux à recevoir le Traité qui met fin à une guerre ruineuse.

Mais Martin, l'un de nos trois Politiques, n'en est point content, & y veut changer différents articles. Jean y fait de nouvelles réformes; & Fauste va encore plus loin. Celui-ci conserve les termes du Traité, & y substitue des sens auxquels on ne pensoit pas, des sens tout différents de ceux qu'un usage universel y avoit attachés: en sorte que ce qui dans l'usage signifioit un Roi, n'est plus dans son explication qu'un premier Ministre; ce qui signifioit un héritier, un propriétaire, n'est plus qu'un usufruitier, ainsi du reste. Le Traité de la sorte se trouve tout différent de ce qu'on avoit cru.

Tous trois d'ailleurs se disent mécontents des Envoyés qui avoient commission de faire l'accommodement, ou de signifier les volontés de leurs Maîtres. Ils les accusent de prévention, & de défauts par lesquels ils prétendent la commission anéantie. Et comme ils croient mieux entendre les matieres, nos trois raisonneurs se

mettent ſans façon à la place de l'Ambaſſade. Ils ſeront les Plénipotentiaires.

Pour ſe procurer cependant une apparence de commiſſion, une ombre d'autorité, ils vont juſqu'à établir un principe fort ſingulier pour l'avenir, qui eſt que quand un Peuple ſera mécontent des Ambaſſadeurs d'une Cour étrangere, il peut les deſtituer, & choiſir dans ſon propre corps des ſujets qui les remplacent. Ainſi l'Angleterre mécontente de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, peut le renvoyer, donner cette qualité à Mylord Harrington, & l'inſtruire bien & duement des réſolutions de la Cour de Madrid.

Si cette conduite eſt extraordinaire, la raiſon dont ils l'autoriſent ne l'eſt pas moins. Toute ſociété, diſent-ils, eſt en droit de ſe choiſir elle-même les Miniſtres néceſſaires à ſa conſervation. Elle peut donc nommer les Envoyés d'une autre Puiſſance, les choiſir elle-même, & les prendre où elle veut, même chez elle.

Martin, Jean, & Fauſte couvrent la bizarrerie de ces nouveautés par un air d'érudition & d'aſſurance. Ils en impoſent, & trouvent quelques partiſans que la ſéduction des raiſonnements, ou l'amour de l'indépendance échauffe en leur

faveur. Mais le reſte de l'Europe les laiſſe dire & battre l'air ; parce que n'ayant reçu des Puiſſances aucuns pouvoirs pour agir, ni aucuns témoignages qui les autoriſent, il eſt inutile de les entendre : ils n'opéreront rien, n'étant porteurs de rien. Ces trois hommes n'influent pas davantage dans les affaires de l'Europe que trois Nouvelliſtes, qui attroupent autour d'eux des auditeurs dans la grande allée des Tuileries, & qui, la canne à la main, leur tracent leurs idées ſur le ſable.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Comme il eſt aiſé de connoître ceux qui n'ont ni pouvoirs, ni témoignages, il ne l'eſt pas moins de diſcerner ſans mépriſe ceux qui en ſont pourvus.

Moyens infaillibles pour connoitre les Envoyés.

Ici on ne court riſque de s'égarer, ni dans les rapports compliqués d'une géométrie profonde ; ni dans la diverſité des vues ſous leſquelles la métaphyſique peut conſidérer une même choſe ; ni dans les détours de l'amour-propre & de l'eſprit particulier. La certitude des témoignages eſt communément attachée à des moyens de la plus grande ſimplicité, à une ſimple proclamation, à une priſe de poſſeſſion, à la cérémonie d'une réception. Ceux qui compoſent les Congrès paſſagers, ou les Compagnies permanentes, ont d'abord préſenté les marques du pouvoir qui les

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

en a rendu membres. Par la suite, sans demander l'exhibition de leur premier titre, le Public les reconnoît pour ce qu'ils sont avec la plus entiere sécurité, & leur rend lui-même un témoignage supérieur à tout soupçon. Le moindre doute à cet égard seroit capable de rendre un homme ridicule. On ne fait point de vains raisonnements contre le ministere public, & contre les établissements connus : mais on s'égare en des doutes & en des discussions sans fin contre le Ministere évangélique, dont la notoriété est la même que celle des établissements humains. Cette injustice étant très-grande, & cependant très-commune, on la fera mieux sentir, en la montrant sous les traits d'une autre qui lui ressemble.

Que penseroit-on d'un habitant de Dieppe qui refuseroit de porter son Procès au Parlement de Normandie en vertu de ce raisonnement? Pour lier mon affaire à un Tribunal, & m'en rendre dépendant, il faut d'abord que je sois persuadé de l'existence & du droit de ce Tribunal. Or ceux qui passent pour rendre la justice à Rouen, & qui prennent la qualité de Présidents ou de Conseillers au Parlement de Normandie, n'ont aucun titre légitime pour le faire. Car nos Rois

n'ont jamais fait un établissement qui auroit été entiérement contraire à leurs propres intérêts. Et qu'y avoit-il de plus contraire aux intérêts des Rois de France, que d'aliéner la Noblesse d'une Province riche & maritime, en la dépouillant du droit honorable & de la possession immémoriale où elle étoit de rendre la justice, pour en revêtir des hommes de Loix? A-t-on oublié le dépit de ces Seigneurs de Basse-Normandie, qui favoriserent la descente des Anglois en France, & qui vengerent leur mécontentement personnel par l'ébranlement de tout l'État? Ce qu'on nomme Parlement de Normandie, dérogeant au droit commun & à la saine politique, est donc un établissement fabuleux, ou une entreprise insoutenable. Avec cela je voudrois bien savoir si les Loix qu'on y suit sont justes, & si elles sont émanées du suprême Tribunal de la raison. Mon parti est pris : & je porterai mon procès devant les plus sensés de l'ancienne Noblesse de la Province; jamais ailleurs.

La Démonstr. Évangel.

Que vous sert-il, diroit-on à cet homme, de disputer contre un fait attesté des petits & des grands? pensez-vous y donner atteinte par la liberté de vos doutes? Les premiers Juges délégués par le Roi

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

qui ont fiégé en 1501 dans ce Parlement, montrerent leurs Lettres fignées en 1499 par Louis XII, avec toutes les marques d'un pouvoir légitime & émané du Trône. C'eft la Nobleffe même, qui pour s'acquitter mieux du fervice militaire, peu compatible avec l'étude des Loix, & avec la longueur des difcuffions, demanda cet établiffement. Elle le regarda comme un moyen de décharge pour elle, & de falut pour les Particuliers, dont les intérêts fe décidoient auparavant trop à la légere dans les courtes féances de l'Echiquier.

Depuis ce temps, même fans exiger la vue des Lettres-Patentes de la nouvelle Compagnie, ni la lifte fuivie des Magiftrats qui s'y font fuccédés, tout le Public rend témoignage à ceux d'aujourd'hui qu'ils font les fucceffeurs des précédents. Joignez à ces atteftations la fuite des Réglements publics & des Arrêts rendus d'année en année par ce Corps, les bâtiments dont il a toujours été en poffeffion pour exercer les mêmes fonctions, les habits & toutes les marques de fa dignité, les charges confervées dans certaines familles, les offices fubalternes, les droits honorifiques, & les ufages relatifs aux fonctions de la Compagnie : tout en démontre le pouvoir & la perpétuité.

Ce qui diſtingue ici l'eſprit ſupérieur d'avec les eſprits du commun, n'eſt pas de pouvoir diſputer contre ce qui eſt public & notoire; mais de ſentir mieux que les autres toute la force de la preuve teſtimoniale.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Or cette preuve ſi courte & ſi déciſive dans la ſociété pour diſcerner ceux qui ſont revêtus de pouvoirs légitimes, eſt le moyen auſſi expéditif que peu ſuſpect auquel Dieu nous renvoie dans l'affaire de l'Alliance qu'il daigne faire avec nous par ſon Meſſie. Il a confié ſes pouvoirs au deſcendant d'Abraham, à qui les bénédictions étoient promiſes, & a communiqué ces bénédictions à tous les Peuples par un miniſtere à jamais reconnoiſſable, & toujours environné des marques de la divinité de ſa miſſion. En ſorte que comme c'eſt Dieu qui a fait & montré de loin la Préparation de l'Evangile, c'eſt lui-même qui en a fait la Démonſtration; & cette Démonſtration eſt auſſi ſimple que celle qui nous aſſure des établiſſements qui ſe font dans la ſociété.

Geneſ. 22 : 18.

Si l'Evangile n'étoit qu'une hiſtoire, on pourroit le conſidérer ſous différents points de vue, & en produire différentes preuves également ſolides, ſans entrer dans la queſtion du miniſtere porteur des

biens promis. Il y auroit, ſemble-t-il, quelque prudence à s'abſtenir d'en parler; parce que dans cette multitude de ſociétés qui ont rejetté le miniſtere, ou en ont introduit un nouveau, ou ont rompu les liens des Egliſes en rompant ceux du corps ſacerdotal; cette queſtion peut offenſer les eſprits, à la réunion deſquels nous devons toujours tendre.

Aſſurément nous n'avons rien de plus à cœur que d'applanir, ſelon notre pouvoir, les obſtacles qui nous ſéparent, ni rien de plus en horreur que d'avoir bleſſé ceux que nous voudrions ramener à la concorde. Mais ce ſeroit les ſervir fort mal, de nous étendre ſur ce qui eſt inſuffiſant, & de ſupprimer ce qui eſt indiſpenſablement néceſſaire.

La fin du Traité de l'homme où la ſuite des matieres nous a conduit, ne doit pas être différente de la fin même de l'homme qui eſt ſon union avec Dieu. L'Evangile eſt pour lui l'heureuſe annonce de cette alliance éternelle à laquelle Dieu l'invite. Il étoit en la pleine liberté du Tout-puiſſant de faire cette invitation par des Anges, ou par des hommes; comme il l'étoit de ne laiſſer aucun exercice à notre liberté, en nous ſauvant ſans aucune invitation. Son choix nous fixe, & nous n'a-

vons pas à délibérer ſur le moyen de communication. Si pour y avoir part il s'agiſſoit uniquement d'être convaincu de la réalité de l'Hiſtoire évangélique, il y en a cent preuves, & l'on pourroit choiſir. Mais de l'alliance évangélique il n'y en a qu'une, & c'eſt notre bonheur que cette preuve ſoit unique, ſenſible, & auſſi ſatisfaiſante pour les eſprits les plus fins, qu'intelligible pour les plus bornés. C'eſt même ce qui coupe pied aux vaines railleries, à l'érudition déplacée, aux diſcuſſions qui multiplient les difficultés, plutôt que de les éclaicir. C'eſt un fait public, & ſubſiſtant ſous nos yeux, qu'il y a une compagnie d'hommes qui ſe diſent chargés par excluſion d'annoncer à toute Nation la nouvelle du ſalut.

Or tous ceux qui viennent à nous avec commiſſion, montrent leurs pouvoirs. Tout ſe réduit là. On connoît donc le miniſtere évangélique comme tout autre miniſtere. La certitude en roule ſur ce qui eſt de néceſſité & d'uſage dans tous les Traités; ſur les moyens très-ſimples & très-palpables par leſquels les hommes ſe procurent une juſte ſécurité dans tout ce qui ſe traite entr'eux par des agents.

Premiere regle de ſécurité.

Le droit de jouir du repos que donne la certitude s'acquiert de deux façons,

La Démonstr. évangel. & ſelon deux maximes du ſens commun qui tranquilliſent tous les eſprits. La premiere regle de ſécurité, regle univerſellement reçue, eſt que, *quand les Envoyés d'une Puiſſance abſente ont fait connoître leurs pouvoirs, on peut alors être ſûr des intentions de cette Puiſſance, & ce n'eſt que par ſes Envoyés qu'on peut contracter avec elle.* Par une ſuite néceſſaire de la même maxime, il eſt clair que ceux qui ſans une commiſſion expreſſe auroient pris connoiſſance ou copie du Traité qu'on propoſe, ne ſont pas autoriſés pour cela à ſe dire Envoyés, ni ne peuvent mettre en correſpondance les parties qui voudroient contracter. En un mot, le Traité, ſoit verbal, ſoit écrit, n'eſt point ce qui ſert à faire connoître les Envoyés; mais les Envoyés connus ſervent à garantir le Traité, & à communiquer la réalité de l'Alliance.

Seconde regle de ſécurité. Tous les hommes font uſage d'une autre maxime également ſimple, que, *quand une compagnie de Juges ou d'autres perſonnes qualifiées, ne peut ſe tranſporter dans un lieu, ſi elle y envoie un de ſes Membres, avec une commiſſion préſentée dans la forme qui l'autoriſe ; on traite, on agit auſſi ſûrement avec le Commiſſionaire qu'avec tout le corps qui l'a envoyé.*

Je n'ai besoin que de la premiere maxime pour démontrer la vérité de l'Evangile aux personnes cultivées par l'usage du monde, & des affaires de la société. La Démonstr. évangel.

Cette maxime qui contente les meilleurs esprits, est intelligible & satisfaisante pour les plus bornés. Elle les éclaire tous, & rend leur condition égale.

Je n'ai besoin que d'y joindre la seconde regle pour faire voir aux plus simples, à ceux, par exemple, qui ne connoissent que leur Curé, qu'ils ne doivent pas croire leur condition pire ou moins certaine à l'égard du salut, que celle des personnes les mieux instruites.

L'unique affaire des petits & des grands, est de savoir, *s'il y a un Apostolat adressé à toutes les Nations & à tous les siecles.* Mais il ne faut demander ni s'il y en a un, ni s'il n'y en a qu'un, ni où il est. Deux ambassades s'entre-détruiroient, & on ne va pas au-devant d'une ambassade. Il est seulement vrai que ceux qui en ont entendu parler, ne peuvent raisonnablement négliger de la connoître, ni de la recevoir. Mais on n'est pas en peine de la chercher : c'est elle qui vient à nous. L'Apostolat de Jesus-Christ s'est mis en marche il y a dix-sept cents

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

ans. Depuis ce temps-là les Envoyés n'ont cessé de dire à toutes les Nations : Nous voici. Ils continuent à nous annoncer la parole de vie, & à nous montrer les preuves de la mission dont ils sont revêtus. De cette sorte les ignorants sont instruits, & les savants sont fixés. Voilà donc la preuve qu'il est indispensable de faire valoir dans un Traité tel que celui-ci; puisque seule elle suffit à tous, & que sans elle tous les moyens généraux de prouver le Christianisme ne nous rendent pas Chrétiens.



LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

CHAPITRE II.

Les Témoignages rendus au Ministere Evangélique.

SI j'avois à faire l'histoire de la Paix de Munster, ou d'Aix-la-Chapelle, je ne produirois pas en nature les pouvoirs des Plénipotentiaires, ni les actes signés. Je n'en donnerois que des copies, qui par elles-mêmes ne pourroient faire foi, mais qui deviendroient certaines par les témoignages postérieurs des différentes Cours qui ont reconnu ces Actes, & des Peuples qui y ont conformé leur conduite. Nous pouvons de même prendre dans les livres des premiers Ministres de l'Evangile le récit des merveilles par lesquelles le Tout-Puissant a manifesté & scellé son œuvre. Nous n'avons pas besoin de prouver en ce lieu ni l'inspiration de ces Livres, ni la réalité des miracles qui ont servi de lettres de créance aux Ouvriers évangéliques. Ce que nous en assurons n'est que conditionnel. L'esprit de Dieu s'est communiqué au Genre-humain, si les faits sont attestés. Jusqu'à la production de ces témoignages, tout demeure en suspens.

La Démonstr. Evangel.

Mais il ne reſte plus de doute ni ſur l'œuvre de Dieu, ni ſur les Livres qui la rapportent, quand on montre la ſociété pleine des atteſtations rendues avec examen, avec diſcernement, & en connoiſſance de cauſe, à l'œuvre, aux Livres évangéliques, & au miniſtere à jamais porteur de l'alliance.

Nous pouvons, ſelon le langage des premiers Chrétiens, partager cette matiere en trois témoignages, qui ſont celui de l'eſprit, celui de l'eau, & celui du ſang.

Les témoignages de l'eſprit, ſont les caracteres de Divinité par leſquels l'eſprit de Dieu a illuſtré ſes Envoyés. Nous ne les avons pas vus : mais ils ſont remplacés pour nous par les autres témoignages qui les conſtatent.

Le témoignage de l'eau eſt celui qui étoit rendu à l'Evangile par le Baptême, & par la vie nouvelle des premiers Chrétiens. Quoique le premier Baptême des Chrétiens eût acquis par ſa nouvelle inſtitution un mérite fort différent de celui d'une ſimple cérémonie, il rentroit dans l'idée commune de purification. Toute l'Antiquité eſt pleine de traits qui nous montrent que ceux qui vouloient changer de vie, ou expier de grands crimes, ſe mettoient ſous la conduite de quelque Perſonnage reſpectable par ſa place ou

par sa doctrine, & commençoient par une purification, qui étoit comme la profession publique de leur renonciation à leur vie précédente. Cette purification, nous l'avons vu ailleurs, étoit connue chez les Païens comme chez les Juifs: & l'usage en étoit si universel, qu'on en trouve des exemples fréquents jusques dans les fables, comme dans celle d'Hercule, qui fut purifié par Eumolpe; [a] dans celle d'Apollon, qui fut purifié par Carmanor; [b] de Théfée, qui le fut par les Pytalides; [c] & de Bellerophon, qui pour un meurtre, quoiqu'involontaire, se fit purifier par Prætus, Roi & grand Prêtre d'Argos. [d]

[a] *Diod. Sicul. lib.* 4.

[b] *Pausan. lib.* 10.

[c] *Plutarch. in Theseo.*

[d] *Apollodor. lib.* 2.

Au témoignage de l'eau ou du changement de vie par le Baptême, les premiers Chrétiens ont ajouté celui du sang ou du martyre, le plus fort de tous : & ces trois témoignages n'en font proprement qu'un. C'est l'Esprit de vérité qui rend témoignage à l'Evangile, parce que la nouvelle vie des Chrétiens & leur martyre ont suffisamment constaté le témoignage des œuvres de l'Esprit-Saint, comme les Actes du Parlement & la persuasion où est le Public de l'existence de ce Parlement, sont pour nous la même chose que la vue des Lettres de son établisse-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

ment. Ce ſont trois témoignages qui n'en ſont qu'un.

I.

Le Témoignage de l'Eſprit.

Il y avoit des promeſſes : on en attendoit l'exécution. Dieu fit paroître enfin le Miniſtre de la grande alliance, & rendit le témoignage le moins équivoque à la Miſſion évangélique, par les traits d'un pouvoir fort au-deſſus de l'homme, par différents dons, qui de leur nature ſont ſupérieurs aux forces de toutes les intelligences créées, & qui par leur concours ſont encore ſupérieurs à toutes les illuſions imaginables.

Avec la Réſurrection du Sauveur, qui eſt la grande preuve du Chriſtianiſme & le fondement de l'eſpérance Chrétienne, l'Eſprit de Dieu a mis en œuvre des dons qu'il a diverſifiés ſelon ſes vues. Les uns étoient ſpécialement deſtinés à l'édification de l'Egliſe déja formée, comme la ſageſſe ou la profonde connoiſſance des myſteres dont on n'avoit pas encore entendu parler. Telle eſt la doctrine toute nouvelle que S. Paul prêche aux Juifs d'Antioche, de Rome, & de Galatie, ſur la deſtination de la Loi & du Sacerdoce d'Aaron, ſur l'éloignement que cette Loi mettoit entre

Jesus-Christ, né d'une mere Juive, & le Peuple Gentil ; sur la réunion des deux Peuples en Jesus-Christ, mort pour eux tous, affranchi de la Loi par sa mort, devenu un nouvel homme par sa résurrection, & les associant sans distinction à tous ses droits. Cette doctrine étoit bien différente de celle que Paul avoit apprise aux pieds du Docteur Gamaliel. Du même genre étoient les révélations spéciales & relatives au bien de quelques particuliers, ou d'une Eglise entiere ; le discernement des esprits, & sur-tout des ouvriers qui s'offroient à la prédication de l'Evangile, les uns de bonne volonté & par conviction, les autres par intérêt & avec déguisement. Il y avoit d'autres dons qui tendoient spécialement à convaincre ceux qui ne connoissoient pas l'Evangile, ou qui refusoient d'y croire. Nous nous bornerons à rappeller en peu de mots les plus distingués, ceux qui ont proprement formé l'Eglise, en autorisant très-publiquement les Envoyés. Ce sont le don des guérisons, celui des langues, & le don de prophétie.

Le don des guérisons.

Celui des guérisons, qui de sa nature étoit le plus propre à attirer les yeux par le vif intérêt qu'on y pouvoit prendre, a été aussi le plus universel. Il accompagnoit par-tout le Sauveur & ses Disciples.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Le ſimple attouchement de la robe de Jeſus-Chriſt, l'ombre de Pierre, les mouchoirs que la main de Paul avoit touchés, guériſſoient ſubitement les malades. (*a*) Ces guériſons miraculeuſes ſe trouverent ſi multipliées & ſi notoires, que les incrédules, tant Juifs que Gentils, jugerent plus commode de les attribuer à la magie, que de nier ce qui étoit public & univerſel.

Mais cette attribution étoit vuide de ſens, & n'avoit rien d'intelligible que l'aveu des faits. Elle devient ainſi une des preuves du Chriſtianiſme.

Inutilement croiroit-on en éluder la force, en confondant la doctrine des Chrétiens & celle des Païens ſur les eſprits, & en tâchant de répandre ſur le tout la même incertitude & le même ridicule. C'eſt imiter les Pyrrhoniens, qui jettent dans la même cathégorie les ſonges de ceux qui dorment, & la ſuite des idées de ceux qui veillent. Mais on laiſſe dire les Pyrrhoniens, & l'on fait la différence qui ſe trouve entre veiller & dormir. On ne s'y méprend pas : ils ne s'y méprennent pas eux-mêmes.

Ce que les Chrétiens admettent ſur le miniſtere des Anges, & ſur la malignité des eſprits déchus de la juſtice, eſt fondé, comme

(a) *Matth.* 14 : 36. *Act.* 5 : 15. *Act.* 19 : 12.

comme le reste de la révélation, sur l'uniformité des faits qui conspirent à un même but. L'Evangile étant donc prouvé par des faits de cette espece, il devient la regle de ce qu'il est permis d'avancer sur les pouvoirs que Dieu accorde, soit aux bons, soit aux mauvais Esprits : & les bornes très-étroites que Dieu a mises à sa révélation sur ce point, sont aussi celles dans lesquelles les Chrétiens se renferment. Ils ne tirent point leurs preuves de ce qui est obscur ; mais en hommes droits & sensés, ils voient dans ces merveilles uniformes, dont les trois continents sont témoins, non des Puissances indépendantes qui brouillent librement tout l'Univers ; mais le dessein unique du Maître de la nature, qui fait entendre par-tout la même voix, & annonce le salut à sa créature. Au contraire, la doctrine des Païens sur la nature des Esprits, & sur leurs opérations, n'avoit ni certitude dans son origine, ni mesure dans son étendue, ni conformité dans ses principes.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

La magie, la théurgie, les sortileges, toutes les sortes de divinations par les oiseaux, par les serpents, par les feuillages, & autres prétendus moyens avec tous les enchantements, ont eu la même origine que l'idolâtrie, & n'avoient pas

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

plus de réalité. Dès que la cupidité & l'ignorance eurent pris les figures de l'ancienne inſtruction pour des Etres puiſſants, & les formules de chant qui les accompagnoient, pour des moyens d'obtenir tout ce qu'on vouloit ; l'eſprit de l'homme n'ayant plus de regle, ſa dévotion devint auſſi terreſtre que ſes deſirs, & ſe porta, pour les ſatisfaire, à toutes les pratiques abſurdes qui découloient de la premiere mépriſe. Toutes les parties de l'Univers étant devenues autant de petites Divinités bien ou mal-faiſantes, & de Génies, dont le moindre talent étoit de prophétiſer, on ne laiſſa pas ces Puiſſances oiſives; & en leur adreſſant les offrandes, les victimes, & l'encens, on y joignit les anciennes formules de chant & de prieres qui n'étoient plus entendues : ce qui donna lieu aux viſions des enchantements, & aux prétentions de la magie.

La ſeconde ſource des progrès de ces folies, ſont les récits des merveilles opérées par les Prêtres les plus entendus, diſoit-on, dans la connoiſſance des Dieux & des cérémonies religieuſes. La cupidité aidoit à imaginer ces contes. Elle n'aidoit pas moins à les faire recevoir.

Le dernier moyen qui les accrédita, ſont les ſuffrages & les explications dont les

Philosophes les honorerent à leur propre confusion. Ces hommes qui avoient beaucoup médité, & communément beaucoup voyagé, avoient trouvé par-tout des restes de vénération pour la chasteté, pour la sobriété, pour la priere, pour l'abstinence & le recueillement, comme étant autant de moyens de perfectionner l'homme, & de le préparer aux actes de religion. Telles étoient les traces ineffaçables des regles & des leçons de l'ancien culte, que le genre-humain rendoit à Dieu dès le commencement. Mais les hommes, & les Philosophes encore moins que le commun des hommes, n'ont jamais voulu s'en tenir à un savoir borné & réglé sur leur besoin. Il faut qu'ils s'affranchissent; il faut qu'ils percent : & après que les Peuples eurent par toute la terre changé les idées de la premiere révélation, en y en substituant de monstrueuses, puisque c'étoient celles de leur imagination guidée par leurs convoitises; ils voulurent encore mettre le tout en ordre. Les Philosophes, comme les plus suffisants, se chargerent de la commission. Pouvoit-il y avoir quelque chose d'inaccessible pour ceux qui entendoient l'égalité des trois angles d'un triangle à deux droits?

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

La raiſon qui les éclairoit ſur les rapports & ſur les meſures de ce qui étoit autour d'eux ſur la terre, leur parut les autoriſer à embraſſer tout dans leurs connoiſſances. Auſſi parlerent-ils de ce qui étoit en haut, & de ce qui étoit en bas: ils diſtribuerent par claſſes les Dieux & les Déeſſes, les demi-Dieux & les Génies; ils étudierent le goût de chacun d'eux, & enſeignerent très-ſérieuſement par quels ſacrifices & par quelles cérémonies on pourroit leur plaire, ce qu'on pouvoit leur demander, & quel degré d'abſtinence pouvoit conduire les ames privilégiées à s'unir à eux extatiquement.

Tels étoient, diſoient-ils, les heureux fruits de leur expérience, & de leurs voyages. Auroient-ils tant médité & tant couru pour n'arriver à rien? Telle fut la profondeur du ſavoir d'Apollonius, d'Eunapius, de Porphyre, & de Julien. C'étoient des eſprits avides de nouveautés, & qui couroient ſans regle après le merveilleux. De pareils hommes n'étoient pas propres à captiver leur entendement ſous le joug de la Foi, qui ne nous montre que le néceſſaire. On ſent combien la Religion Chrétienne devoit leur déplaire, & il n'eſt pas plus étonnant de voir tant de beaux eſprits qui ſe ſont infatués des

extravagances de la théurgie, (*a*) que d'en voir d'autres qui, en grand nombre, & depuis trois mille ans, perdent leur repos & leur bien, dans la penſée qu'on peut trouver le moyen de vivre pluſieurs ſiecles, & de faire de l'or avec ce qui n'eſt pas or.

La Démonstr. Évangel.

Le crédit & l'éloquence des Philoſophes retarderent autant l'œuvre du ſalut, que le firent les perſécutions. Chacun ſe tranquilliſoit dans ſon incrédulité, en diſant : Il faut que le Chriſt ait été un grand Philoſophe, & qu'il ait eu à ſa diſpoſition des Génies fort puiſſants pour obtenir tant de guériſons, & peut-être ſa réſurrection. Mais nous avons nos Dieux & nos Génies, dont nous ſommes contents : il y a trop peu de profit à honorer les Génies du Chriſt & des Chrétiens.

Ce raiſonnement, qui étoit très-commun parmi les Gentils infatués des promeſſes de la magie, nuiſit beaucoup à l'Evangile : mais ce qu'il y avoit de nébuleux dans ce raiſonnement, ſe diſſipa peu à peu. Ce qui en ſubſiſta fut l'aveu de la réalité des faits, & le temps dévoila tout aux yeux même les moins attentifs. On s'apperçut que les fatras d'Apollonius, publiés ſur la foi de l'aventurier Damis

(*a*) Les opérations des Dieux & des Génies.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

plus de cent ans après l'événement, n'avoient aucunes ſuites; qu'il en étoit de même des Dieux & des Génies, tant vantés par les Philoſophes poſtérieurs; que toutes ces dévotions bizarres étoient ſans témoignages; & que cette philoſophie anti-Chrétienne ſe réduiſoit à beaucoup de ſuffiſance & de bruit.

On comprit de plus en plus ce que les cœurs ſimples avoient compris dès la premiere annonce de l'Evangile, qu'il n'y avoit aucune comparaiſon à faire entre les miracles de la miſſion évangélique, & les opérations, ſoit de la magie, ſoit de la théurgie, qui ne différoient que de nom.

Ici on ne trouvoit qu'un tas de fables bizarres, qui n'avoient ni aucun but raiſonnable, ni aucun lieu; un tas de merveilles adoptées par la crainte, accréditées par la ſuperſtition, miſes à profit par l'avarice, débitées par la charlatanerie. Ce qu'on rapportoit de la force des enchantements, & de l'opération des Génies, ſe paſſoit dans les ténebres. Rien n'étoit ni ne pouvoit être examiné, moins encore approfondi.

Faire deſcendre la Lune du ciel en terre; faire crever les ſerpents par la prononciation d'une formule requiſe; dégraiſſer

les campagnes voiſines au profit de la ſienne ; envoyer la peſte, ou détourner la grêle ; en un mot, maîtriſer la nature & la changer d'un tour de main ; c'étoient les pouvoirs ordinaires, les menus plaiſirs des enchanteurs : c'eſt-à-dire, qu'ils n'avoient pouvoir de rien.

Différence des œuvres de la magie & des miracles de l'Evangile.

Tout le réel de la magie ſe réduiſoit communément à des maléfices & à des empoiſonnements. Pour punir des ames pleines d'orgueil & de paſſions, Dieu paroît avoir quelquefois permis qu'elles fuſſent frappées ou de la vue d'un ſpectre, ou d'une apparence d'accompliſſement de quelque prédiction. Mais ce que les démons ont pu mettre du leur dans tout ce qui ſe nomme ſcience occulte, n'a jamais formé rien de ſuivi. Tout y eſt borné, plein d'équivoques, d'impuiſſance, & de menſonge. Tout y eſt plein de ruſes, d'indécence, de petiteſſe, de cruauté : & ce qu'on ne ſauroit trop remarquer, c'eſt que ces œuvres n'établiſſent rien de conſtant, la puiſſance magique invoquée en Aſie ne ſe mettant aucunement en peine de celle qui opere en Europe. Il ne faut pas une mer pour dérober à un Génie la connoiſſance de ce qu'un autre aſſure. Une muraille ſuffit pour mettre deux démons en déſordre,

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

ou deux fourbes en contradiction. (a)

Les œuvres du Christ & celles de ses Disciples dispersés par-tout, avoient une même fin, & montroient un Auteur qui ne se démentoit point, toujours également puissant & bienfaisant. Ce qui se disoit, ce qui s'opéroit de miraculeux en Asie & en Europe, tendoit également à la sanctification des cœurs, & à la gloire de Dieu par les mêmes vérités. Les maladies des corps n'étoient guéries que pour convaincre les esprits des intentions de celui qui étoit annoncé comme le destructeur du péché & de la mort.

Tout se passoit à découvert : si les Chrétiens cherchoient quelquefois les ténebres, c'étoit ou pour prier en silence, ou pour se soustraire à la persécution. Mais les miracles de l'Evangile s'opéroient sous le soleil & dans les Places publiques. Chacun en étoit juge : & comme les Chrétiens, sans concert, & en une infinité de lieux tout à la fois, rapportoient ce qu'ils avoient appris par leurs yeux, & touché de leurs mains; leur témoignage ne pouvoit raisonnablement se récuser.

Ainsi ces guérisons étant si distinguées

(a) Voyez-en les preuves sans nombre dans le second Livre de Cicéron, *de Divinitat.*

des prestiges de la magie par leur décence, par leur publicité, & par leur réalité palpable, elles ont toujours eu le double avantage d'incliner les cœurs à la vertu, & de prouver puissamment la même vérité. Faut-il s'étonner après cela, si les petits ont vu clair, tandis qu'une fausse science aveugloit les grands & les savants?

La Démonstr. Évangel.

Il n'est pas inutile d'observer que ce pouvoir de maîtriser la nature a quelquefois été accompagné dans les premiers Apôtres, de celui de frapper par des punitions subites ceux en qui ils voyoient un profond déguisement. Mais l'usage de ce pouvoir terrible a été fort rare. Nous ne le voyons que dans les mains de S. Pierre, qui frappa de mort Ananie & Saphyre; puis de S. Paul, qui frappa Barjesus d'aveuglement, & l'incestueux de Corinthe d'une maladie qui lui fut salutaire.

Act. 5. *Act.* 13. *I. Cor.* 5: 4. 5. & *II. Cor.* 2.

Le don des Langues.

Au don des guérisons Dieu joignit celui des langues, pour réparer ce qui manquoit aux Envoyés du côté des talents. Ils étoient la plupart Pêcheurs & Artisans. A peine étoient-ils capables de parler leur propre langue. Ils paroissoient conséquemment hors d'état de faire entendre la nouvelle du salut, & la doctrine du Sauveur aux Nations étrangeres. Ces Pré-

dicateurs furent cependant entendus partout. Ils introduisirent la Foi, & formerent promptement des Eglises nombreuses dans des Villes où les Philosophes les plus éloquents avoient à peine réuni quelques disciples désœuvrés, ou amis de la dispute, & dans des Provinces où l'ambition Romaine n'avoit pu pénétrer.

Le don des langues dans les Ministres de l'Evangile, quoique nécessaire pour ouvrir la porte à la prédication, semble d'une autre part contredire la premiere intention qui les avoit choisi simples, grossiers, & sans lettres. L'intention de ce choix étoit que la conquête des ames ne parût point l'ouvrage de l'éloquence & du savoir; mais qu'elle parût ce qu'elle étoit en effet, l'œuvre manifeste du Tout-Puissant. Aussi voyons-nous que le don des langues n'a été donné qu'avec réserve. Ceux que l'Esprit mettoit en état de parler une Langue étrangere pouvoient être entendus : mais ce don ne faisoit d'eux ni des Ecrivains polis, ni de grands Orateurs. Il leur laissoit le tour de leur Langue Hébraïque ou Syriaque, & la simplicité de leur éducation. La merveille se réduisoit à annoncer intelligiblement la mission du Sauveur, & la leur, à des Peuples dont ils n'avoient pas appris la Langue.

Ils entendoient les Etrangers, & ils en étoient entendus. Mais la force étoit dans leurs œuvres, plutôt que les graces & la beauté dans leurs diſcours. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

L'extrême modicité de leurs talents, jointe à un extérieur qui n'annonçoit ni rafinement, ni culture, faiſoient tout attribuer à Dieu, rien à l'homme.

Souvent celui qui pouvoit, ſous l'impreſſion de l'Eſprit, parler à des Etrangers un langage qu'ils entendiſſent, ne comprenoit pas lui-même les paroles que Dieu mettoit dans ſa bouche, ou ne les pouvoit pas faire entendre à ceux des aſſiſtants qui parloient un autre langage. Souvent il avoit beſoin d'un autre interprete, pour inſtruire & édifier ſa propre Egliſe de ce qu'il avoit dit d'intelligible à des Etrangers préſents. Souvent le don d'interprétation étoit ſubitement donné à un autre Diſciple, non-ſeulement afin que tout pût être entendu; mais pour mieux marquer l'action de l'Eſprit, qui exerçoit ſon pouvoir par des inſtruments pleins de foibleſſe & d'incapacité. Le Prédicateur n'attiroit point l'admiration : l'on n'étoit occupé ni de ſa perſonne, ni de ſon eſprit; mais du grand objet de ſa miſſion, & de la force des preuves qu'il en produiſoit.

La Démonstr. Évangel. Les Epitres de S. Paul, & fur-tout les Actes des Apôtres, font un récit perpétuel des effets de ce don des langues, par lequel des hommes fans fcience introduifirent par-tout la Foi, & réunirent en très-peu de temps des Nations inconnues les unes aux autres, dans la perfuafion des mêmes vérités, & dans un même efprit.

Saint Paul qui écrivit fes deux Lettres aux Corinthiens, tant pour répondre aux divers éclairciffements qu'ils lui avoient demandés, que pour réformer des défordres qui s'introduifoient parmi eux, leur donne des regles pour ufer avec difcernement & avec édification des dons miraculeux. Il recommande en particulier, & établit pour regle, que celui qui a le don des langues étrangeres, fans celui de l'interprétation, garde le filence dans leur Affemblée; à moins que le don de l'interprétation n'ait été donné à quelqu'un des affiftants, afin qu'on ne cherche pas à montrer fans fruit fes avantages perfonnels; mais uniquement à édifier l'Eglife de Dieu, par la communication de quelque lumiere, en facilitant à tous l'intelligence de ce qui a été dit.

I. Cor. 14.

Au furplus, quelque profitables que puffent être à l'Eglife naiffante ces dons

miraculeux des langues inconnues & des guérisons subites, l'Apôtre fait bien voir l'esprit qui le mene, en inculquant fortement qu'il est des dons plus précieux pour le bien des Eglises, tels que le discernement des vrais & des faux Prédicateurs; la connoissance des choses cachées dans le fond des cœurs, & l'intelligence des Ecritures. Il leur releve ensuite des dons encore plus desirables pour l'Eglise & pour eux; la Foi, l'Espérance, l'amour de Dieu & du prochain. C'est ce qui lui donne lieu de développer l'excellence & les caracteres de la Charité, l'unique don durable, & qui subsistera à jamais après la cessation de tous les autres.

Ces Lettres de S. Paul aux Corinthiens portent donc les preuves de leur vérité, par la naïveté même des circonstances sur lesquelles ces Fideles avoient demandé les instructions de leur Maître.

Est-il naturel ou possible de faire recevoir deux Lettres à une grande Société, pour lui reprocher différents désordres qui ne seroient pas réels, ou pour lui donner des regles sur le bon usage du don des Langues, & de l'interprétation, si elle n'en avoit aucune connoissance? Cette preuve est simple : elle démontre tout ensemble l'existence & l'économie des

dons miraculeux, qui laiſſoient les Miniſtres dans un état d'imperfection, pour ne montrer dans leurs progrès que la puiſſance de la main inviſible qui les dirigeoit tous.

On ne peut pas d'ailleurs douter tant ſoit peu de la réalité de ces Lettres, qui furent citées peu d'années après par ſaint Clément le Romain, écrivant aux Corinthiens mêmes. Sur la fin de la premiere, S. Paul informe les Fideles de cette Egliſe de ce qui ſe paſſe en Macédoine, en Judée, à Epheſe, à Ancyre, & dans toutes les Egliſes d'Aſie. Toutes ces circonſtances ſe trouvent juſtes. C'eſt dans les mêmes lieux que ſe ſont formées tout d'abord les Egliſes les plus célebres : elles ont tout d'abord montré les Lettres qu'elles avoient pareillement reçues de ſaint Paul : elles ſe les communiquoient réciproquement, & n'ont jamais diſcontinué d'en faire la lecture dans leurs Aſſemblées. Ces Lettres ne peuvent être fauſſes qu'en un cas; qui ſeroit que ces Egliſes ſe fuſſent expoſées à la perſécution, pour avoir le plaiſir de publier que ſaint Paul avoit été leur Maître, quoiqu'elles ne l'euſſent ni vu, ni entendu. Mais ne prévenons point les témoignages poſtérieurs, qui ont garanti & perpétué les témoignages

de l'Eſprit. Si ces dons ont été réels; le miniſtere eſt divin. Cette conſéquence eſt claire, & elle nous ſuffit pour le préſent. Ce qui n'eſt ici que conditionnel, ſera démontré par la ſuite.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Le don de la prophétie.

Le don de la prophétie a achevé d'illuſtrer la miſſion du Sauveur & des Apôtres, ſoit en révélant par eux la juſte application qu'il falloit faire des anciennes prophéties aux événements; ſoit en mettant dans leur bouche & dans leurs écrits des prophéties nouvelles, dont l'accompliſſement ſe perpétue ſous nos yeux. Ce dernier don eſt vraiment le ſceau attaché à la Lettre de créance. Il a rendu les Envoyés parfaitement reconnoiſſables dès l'ouverture de leur miſſion, & il ſe montre encore en entier dans les derniers ſiecles. Le temps même y ajoute une force nouvelle, en mettant ſucceſſivement ſous les yeux du genre-humain des révolutions & des traits manifeſtement prédits & écrits, dès avant l'empire de Titus. Là eſt la marque de l'Eſprit de Dieu.

Luc. 24. 44.

„ Il eſt néceſſaire, dit Jeſus-Chriſt,
„ que tout ce qui a été écrit de moi dans
„ le Livre de Moïſe, dans les Prophetes,
„ & dans les Pſeaumes, s'accompliſſe.

Pluſieurs des prophéties de l'ancienne Ecriture, à quelques-unes deſquelles

Jesus-Christ a fait une attention distincte, sont moins des discours que des actions représentatives, ou des crayons de l'avenir. Tel est le sacrifice auquel Isaac a survécu; telle est la vie de Joseph vendu par ses freres, livré aux Etrangers, & élevé en gloire, Distributeur des graces & de la vie, Sauveur des Etrangers, & enfin de son Peuple. Tel est le signe de vie élevé par Moïse au désert : tels sont les traits du nouveau Prophete qui doit succéder à Moïse, être Législateur comme lui, prendre la qualité de Sauveur, & mettre le Peuple de Dieu en possession des biens promis. Telles sont tant d'autres images des mysteres de Jesus-Christ, tracées par avance dans la foiblesse & dans la victoire des Soldats Gédéonites; dans les souffrances de David calomnié, rejetté, puis couronné; dans la gloire de Salomon, le Roi de paix & le Fondateur d'un Tabernacle permanent; dans la prédication de Jonas, qui évite de parler aux Gentils, & qui ne leur porte la parole qu'après une sorte de résurrection.

Plusieurs de ces prophéties sont verbales & expresses. Nous ne rappellerons plus celles qui ont été faites à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, à Juda, à David, & bien d'autres dont il est visible

que l'accompliſſement n'a été connu qu'après la publication du Livre qui les contient. La Démonstr. Évangel.

Nous nous abſtiendrons de toucher ici aux célebres prophéties d'Iſaïe, ſur l'homme de douleur; d'Aggée, ſur la gloire que devoit recevoir le ſecond Temple en recevant le Deſiré des Nations, qui leur apporteroit la paix; de Daniel, ſur le temps où le Fils de l'homme recevroit l'empire ſur tous les Peuples.

Au-lieu d'inſiſter davantage ſur ces traits, & ſur d'autres qui ont été ſi heureuſement, & très-récemment éclaircis par le travail de tant d'habiles interpretes, nous nous arrêterons à quelques-uns des Pſeaumes que Jeſus-Chriſt s'eſt appliqués. La maniere même dont il ſe les applique eſt une preuve de vérité.

Il nous invite généralement à " le chercher dans les Pſeaumes, parce qu'il y eſt „ parlé de lui. „ Jeſus-Chriſt aide notre travail en citant un mot de l'un, un mot de l'autre : mais il ne fait rien valoir, comme feroit un Savant qui ſemble ſe défier de ſon Lecteur ou de ſa preuve, en développant laborieuſement la conformité des menues circonſtances prédites avec les événements réels. Le Sauveur cite ce qui le regarde dans les Pſeaumes avec la ſécu- *Luc.* 24: 44.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

rité & la dignité d'un Seigneur qui connoît ſes titres, & qui ſe cor[illegible]nte d'indiquer le dépôt public où ils ont été mis long-temps avant ſa naiſſance. L'accès en eſt libre aux Gentils comme aux Juifs : & il ſait que la ſimple lecture en eſt ſuffiſante pour mettre ſes droits au plus grand jour.

Jeſus-Chriſt excite la curioſité des Juifs & la nôtre, en leur demandant quelle eſt la génération du Chriſt, & de qui il doit deſcendre. Les Juifs répondent : Il eſt fils de David : " Pourquoi donc, dit Jeſus-„ Chriſt, David l'appelle-t-il ſon Seigneur?

Matt. 22 : 41.

Pſ. 109. *Heb.* 1 : 10.

Nous ouvrons le Pſeaume 109, auquel il nous renvoie, & qui commence par ces paroles : " Le Seigneur a dit à mon „ Seigneur, &c. Voici ce que nous y trouvons.

Analyſe du Pſeaume 109.

1°. Dieu partage ſa puiſſance avec celui que David apperçoit dans l'avenir, & qu'il appelle ſon Seigneur. Le Prophete le voit aſſis dans la gloire au même rang que le Tout-Puiſſant, & regnant malgré des ennemis ſans nombre qui lui ſont ſoumis tour-à-tour, & renverſés à ſes pieds par des défaites ſucceſſives.

2°. C'eſt à Jéruſalem que l'on verra commencer ſon empire, & il l'exercera au milieu même de ceux qui s'étoient ligués pour le perdre.

3°. Sa ſuprême puiſſance ſera manifeſtée aux yeux de tout l'univers par la multitude des Juſtes qui lui obéiront, non-ſeulement comme à un homme admirable, mais comme à un Dieu. En honorant en lui le Deſcendant de David, on lui reconnoîtra une autre nature, une autre naiſſance, qui a devancé & ſa mere, & l'aurore, & les ſiecles. (*a*)

4°. C'eſt ici l'œuvre durable. Dieu fait ſerment de ne la jamais rétracter ni changer. Celui qu'il a mis à ſa droite, avec la qualité de Roi, portera auſſi celle de Prêtre, non ſelon l'ordre d'Aaron, dans lequel on verſe le ſang des animaux, dans lequel les Prêtres meurent & ſe ſuccedent; mais ſelon un ordre différent, dans lequel une ſeule offrande remplace toutes les autres; dans lequel on ne connoît ni devanciers ni ſucceſſeurs : en ſorte que déſormais c'eſt par lui ſeul & pour toujours que les hommes auront accès auprès du Pere.

5°. Celui qui eſt Roi & Pontife éternel, eſt auſſi devenu Juge de tous les hommes. Il n'a paru ſur la terre que comme Sauveur : il n'a jugé perſonne, & a été condamné lui-même. Mais re-

(*a*) Hebr. *Præ utero & præ aurora tibi eſt genitura tua.* Ce tour Hebraïque revient à ceci : *eras priuſquam eſſet mater tua, & ante conditam lucem.*

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. vêtu de la puiſſance du Pere, il exercera un jugement terrible ſur les Rois & ſur les Nations. Tout ſera ſoumis ou briſé devant lui.

6°. Il aura ainſi paru dans deux états d'une extrême différence; l'un dans lequel ſes fonctions lui auront coûté des fatigues & une altération ſemblable à celle d'un voyageur qui boit dans ſon paſſage l'eau bourbeuſe du torrent; l'autre dans lequel il ſera grand & élevé en gloire.

La Synagogue a chanté ce Pſeaume & l'Egliſe le chante : mais au-lieu que les Juifs en reſpectoient le ſens & les promeſſes ſans les comprendre, il eſt dans la bouche des Chrétiens un vrai chant triomphal, que l'événement rend intelligible, & qui eſt l'expreſſion de leur bonheur.

Parmi les différentes paroles ſorties de la bouche de Jeſus-Chriſt, arrêtons-nous à celles qu'il proféra ſur la Croix : *Mon Pere*, s'écria-t-il, prêt à rendre les derniers ſoupirs, *je remets mon eſprit entre vos mains*. Le Pſeaume trentieme, d'où ces mots ſont tirés, eſt d'un bout à l'autre la priere la plus conforme à ſon état actuel. On y trouve une vive peinture de ſes ſouffrances, & celle de l'attente où il eſt d'une délivrance prompte. Il propoſe même la vie nouvelle qui lui eſt accordée,

Luc. 23 : 46.

comme le puissant motif de la confiance de tous les justes qui souffrent. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Ce sentiment peut faire trouver ces paroles citées par Jesus-Christ sur la Croix, peu compatibles avec celles qu'il avoit proférées peu auparavant : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Matt. 27: 47.

Celse & les autres ennemis du nom Chrétien, loin de disconvenir que ces paroles soient sorties de la bouche du Christ attaché au bois, les ont relevées comme la honte de notre Religion. " Voilà, disent-ils, des paroles de désespoir. " Il n'y a ni grandeur, ni patience dans " celui que les Chrétiens honorent : & " bien loin d'avoir l'esprit de Dieu, il ne " montre pas même la tranquillité d'un " homme constant.

Nous ne répondrons pas à Celse, que celui qui a été fait victime pour nous tous, portoit en ce moment tout le poids de la Justice divine. Celse n'entendroit pas d'abord ce langage : mais nous lui ferons remarquer que ces paroles étoient fort connues des Juifs qui les entendirent, & qu'elles servirent à toucher les uns, & à convaincre les autres de l'opiniâtreté la plus criminelle. Depuis mille ans leurs Peres chantoient ces paroles

Analyse du Pseaume 21. qui a beaucoup plus d'énergie dans le Texte Hébraïque que dans la Vulgate.

dans leurs assemblées. Les Israélites en les récitant avec tout le Cantique dont elles sont le commencement, s'occupoient des deux états d'un homme extraordinaire qui devoit être traité comme un imposteur, & réduit au plus horrible accablement, puis être élevé en gloire pour annoncer avec les siens le vrai Dieu à toutes les Nations, & pour établir la Justice dans un Peuple que Dieu devoit faire naître.

Quel est l'homme, quel est l'événement où l'on puisse trouver la réunion des deux traits qui partagent tout le Pseaume : je veux dire l'état d'un homme poursuivi jusqu'à avoir les pieds & les mains percés comme un malfaiteur, & le passage du même homme à une vie nouvelle, où il sera mis à la tête des adorateurs qui reviendront à Dieu de toutes les Nations?

Ces deux caracteres ne concourent qu'en Jesus-Christ. Ses Disciples ne tarderent pas à voir & à faire sentir aux autres l'accord singulier de tout ce Cantique avec les circonstances qui accompagnerent & suivirent la mort de leur Maître. Mais ses ennemis, que la citation conduisoit à l'intelligence du reste, loin d'en faire l'application à ce qui étoit sous leurs yeux, enchérirent par mille insultes

exprimées dans le Pſeaume, ſur les traitements des ſoldats Romains qui avoient exécuté les ordres du miniſtere public, & fait entr'eux le partage de ſes habits. Les ſoldats du Gouverneur & les Juifs accompliſſoient ainſi, ſans le ſavoir, toutes les particularités qui ſont détaillées dans la premiere partie de la Prophétie auſſi nettement que dans l'hiſtoire évangélique.

La propagation de la doctrine de cet homme pourſuivi à mort, & l'adoration du vrai Dieu, que les Envoyés du Chriſt ont fait connoître à tous les Peuples, ſont les événements auſſi clairement marqués dans la ſeconde Partie. Il eſt diſtinctement parlé dans celle-ci du repas qui ſe donne dans l'aſſemblée de Religion, auquel les petits & les grands viendront prendre part, où les pauvres trouveront l'excellente nourriture, & où les Puiſſants du ſiecle s'abaiſſeront profondément devant l'Auteur de tous leurs biens.

Celui qui au commencement de cette priere éprouve l'excès de triſteſſe convenable à la nature humaine, dans l'obligation de mourir ſous l'effort de ſes ennemis victorieux, & à l'état de victime qui le charge de la malédiction due à nos péchés, glorifie enſuite ſon Pere de la

nombreuſe poſtérité qu'il lui accorde; enfin de la communication qui ſe va faire des vrais biens par ſes Prédicateurs diſperſés d'un bout de la terre à l'autre.

Quel autre eſprit que celui de Dieu a pu par avance arranger dans ce détail, 1°. les circonſtances préciſes de la mort du Chriſt; 2°. le cri le plus conforme à ſon impuiſſance apparente qui fait le triomphe de ſes ennemis; 3°. ſa délivrance & ſon retour à la vie; 4°. les articles les plus diſtingués de ſa doctrine; 5°. le culte du vrai Dieu, qui alloit être étendu par ſes Envoyés dans toutes les parties de la terre; 6°. la naiſſance d'un Peuple auquel Dieu va donner l'être, avec un nom auparavant inconnu? Tout cela eſt arrivé.

Quel autre eſprit que celui de Dieu a pu dans le temps conduire la langue d'un homme raſſaſié d'opprobres & d'angoiſſes, à la juſte citation des premiers mots d'un Pſeaume dont tout le reſte eſt l'abrégé fidele de ſon Hiſtoire, & le tableau de tout l'avenir? Il falloit pour cela que Jeſus-Chriſt eût la vraie intelligence des Ecritures. Diſons mieux : il en eſt lui-même la clef; c'eſt pour lui que tout eſt dit.

N'omettons pas qu'on voit en toute rencontre combien les Evangéliſtes ſont véridiques, par le ſoin qu'ils ont pris de

rapporter

rapporter des circonſtances qui ſont au premier aſpect ou indifférentes ou nuiſibles à l'intention de préconiſer l'œuvre du Chriſt. Il s'en faut bien qu'elles y ſoient ni nuiſibles ni indifférentes dans la réalité. Quand elles n'apprendroient rien d'important aux Lecteurs, elles caractériſent les Hiſtoriens, elles atteſtent leur candeur & leur aſſurance. Leur candeur paroît en ce qu'ils ne s'étudient pas à plaire par le choix des faits : ils les rapportent comme ils ſont. Leur aſſurance paroît en ce qu'au-lieu d'inventer ou de ſupprimer des circonſtances par intérêt, ils s'engagent dans des récits qui ne leur ſont pas avantageux, & dans des détails ſur leſquels une foule de témoins pouvoient les convaincre de faux. De ce nombre eſt la mépriſe de quelques aſſiſtants qui n'entendoient pas l'Hébreu des Pſeaumes, & qui ſe figurerent que Jeſus en proférant ces premiers mots du Pſeaume 21, Eli, Eli, mon Dieu, mon Dieu, appelloit Elie à ſon ſecours.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Mais ce trait ingénu, & d'un ſi petit profit pour l'Evangile, même déſavantageux, ſelon les idées humaines, prouve également & que l'Hiſtorien n'a pas imaginé cette expreſſion de découragement, & que Jeſus ſur la Croix ſit uſage de ces premiers mots du Pſeaume 21, qui don-

nerent lieu à la méprise des Etrangers. Or, employer ces mots dans son accablement, c'étoit nous expliquer tout le reste de la prophétie & toute l'économie de l'œuvre du salut.

Le même esprit qui avoit révélé à David les différents états du Messie, a montré aux Apôtres, quoique sans culture & sans science, à distinguer dans les Pseaumes tous ces traits prophétiques. Avant l'effusion de l'Esprit-Saint, ils comprenoient à peine les discours les plus clairs. Après cet événement, ce ne sont plus ces Matelots du Lac de Tibériade, qui ne connoissoient que leurs filets, leurs barques, & le Décalogue. Avant cette effusion Jesus leur avoit tout dit : mais ils n'en comprirent le sens qu'à la réception de l'Esprit, au jour de la Pentecôte. Le voile est ôté de dessus leurs yeux en ce moment. Ils consultent, ils citent avec intelligence le Recueil des Pseaumes & toutes les Ecritures. Ils y distinguent comme dans un dépôt public, & produisent ensuite les titres du Sauveur qu'ils annoncent. Leur prédication est fortifiée en toute rencontre par les traits qu'ils en tirent, & qui n'ont jamais eu un sens juste & parfait qu'étant appliqués aux divers états de leur Maître : de sorte qu'en

lui seul se trouve l'accomplissement de tout.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Ils voient dans le deuxieme Pseaume l'inutilité des efforts de ceux qui l'ont opprimé ; la manifestation de *la vie nouvelle qu'il tient du Pere* par sa résurrection ; & la toute-puissance de Dieu qui exécute ses promesses & ses volontés, par les complots des plus méchants hommes.

Act. 4 : 25. *Hebr.* 1 : 5. *Hodie genui te.* *Act.* 4 : 26.

Ils voient dans le quinzieme la priere de Jesus-Christ mis au tombeau, & la prédiction la plus distincte de sa résurrection. " Le sépulchre de David, disent-„ ils aux Juifs, est au milieu de vous. Son „ corps y est en poussiere. „ C'est à un autre que la sortie du tombeau, & la préservation de la pourriture est promise.

Act. 2 : 25. & 13 : 35.

Ils reconnoissent dans le trente-neuvieme l'insuffisance des sacrifices de la Loi, dont ils avoient eu dès l'enfance une idée si avantageuse. Et ceux d'entr'eux qui ont montré le plus de zele pour la Loi, jusqu'à persécuter le Christianisme avec fureur, sont à présent ceux qui publient le plus hautement, que la Loi cérémonielle n'étoit qu'une économie proportionnée à la grossiéreté de leurs Peres, & préparatoire à une Loi plus parfaite.

Hebr. 10 : 5.

Ils citent le quarantieme comme une peinture admirable de la charité de Jesus-

Act. 1.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. Christ, & de la noirceur, tant de celui qui l'a livré à ses persécuteurs, que de son Peuple qui l'a méconnu & condamné.

Le Messie, qu'ils voient communément, représenté comme un homme de douleur, est le même qu'ils voient plein de beauté, & revêtu de gloire dans le quarante-quatrieme Pseaume. Mais l'Empire dont il est mis en possession, n'est point ce regne terrestre que le Juif charnel attendoit. C'est l'Empire de la vérité, de la concorde, & de la justice. La durée en sera éternelle : & celui que Dieu a sacré pour faire regner la vérité dans les cœurs, est lui-même au-dessus de tout. Toutes les Intelligences célestes lui sont soumises, & l'adorent. Il est Dieu comme celui de qui il a tout reçu.

Hebr. 1 : 8. Les mêmes Disciples nous ont fait reconnoître dans le Pseaume 68 le zele du Messie pour l'établissement de la vraie justice ; le refus que son Peuple feroit de l'entendre ; les traitements affreux que les siens lui feroient souffrir comme à un étranger & à un imposteur ; l'amertume & le fiel qu'ils lui feroient avaler, & la longue dispersion qui seroit le châtiment de leur infidélité.

Jean. 2 : 17. *Matt.* 27 : 48. *Rom.* 11 : 9.

Ces applications des Pseaumes, & beaucoup d'autres faites par Jesus-Christ, ou

par ses Envoyés, tirent une nouvelle force des circonstances du temps où ils les firent, & des événements qui y ont répondu d'âge en âge. Il s'y trouvoit des traits sans nombre actuellement reconnoissables pour le temps des Apôtres. Mais cependant le Temple, l'ancien Sacerdoce, & la Nation subsistoient en un corps de République. Quoique le nom du Dieu d'Abraham, les bénédictions promises, la Religion du cœur commençassent à être prêchées partout; quoiqu'avec les sociétés Chrétiennes les exemples d'une charité toujours bienfaisante & d'une pureté parfaite se multipliassent de toute part, on pouvoit douter si cette œuvre se soutiendroit, & l'accomplissement des prédictions pouvoit devenir plus entier. La Démonstr. Évangel.

Ce puissant témoignage de l'esprit prophétique acquit donc un éclat nouveau quand les Juifs furent dispersés, comme le Pseaume 68 l'annonçoit; & que suivant le même Pseaume, Dieu eut substitué aux anciens sacrifices un culte plus parfait; qu'il eut remplacé l'ancien Peuple par des sociétés qui confessoient le nom de Dieu; (*a*) qu'il eut enfin établi une nouvelle Sion, où tout homme in-

(*a*) Pseaume 68 : 32. Juda signifie la confession, la louange, le culte rendu à Dieu.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

diſtinctement devenoit citoyen & poſſeſſeur paiſible, en joignant l'amour du nom de Dieu à la profeſſion extérieure.

Juſques-là les Iſraélites avoient récité le quatre-vingt-ſixieme Pſeaume ſans le pouvoir entendre. Ils connoiſſoient à la vérité la gloire qui avoit été accordée à la Ville ſainte par préférence aux autres établiſſements de Jacob. Mais ils ne comprenoient pas comment les Egyptiens, les Perſes, les Africains, & les Aſiatiques deviendroient chers à Dieu; comment ils ſeroient mis au nombre de ceux qui l'honorent. Moins encore comprenoient-ils comment les Philiſtins, les Tyriens, & tous les Etrangers, pourroient être enfants de la Ville de Dieu; ni comment le Seigneur, en parcourant la liſte de tous les Peuples, y reconnoîtroit tels & tels devenus habitants de ſa Cité.

La prédication Apoſtolique a dévoilé l'énigme, & la chûte de la Jéruſalem terreſtre l'a éclaircie pour les Juifs mêmes, s'ils vouloient l'entendre. Tous les Peuples peuvent recevoir la nouvelle vie; être incorporés au Peuple adorateur du vrai Dieu, & avoir part aux avantages ineſtimables de la Cité ſainte, que le Très-Haut a lui-même fondée.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Raiſon de l'uſage perpétuel que l'Egliſe fait des Pſeaumes.

On n'eſt pas étonné après cela, de voir l'Egliſe perpétuellement occupée de la récitation des Pſeaumes : elle connoît la perſonne qui parle dans la plupart de ces Cantiques; & au-lieu de nous égarer avec certains Interpretes qui nous y font voir uniquement ou David, ou Salomon, ou Ezéchias, ou Zorobabel, elle éloigne de notre eſprit des événements bornés, & peu dignes d'occuper tous les adorateurs dans la durée des ſiecles. Elle chante l'homme de ſouffrances, celui qui a pris ſur lui nos péchés, & qui s'eſt fait victime pour nous. Elle chante le Roi de paix & de juſtice, le Libérateur. Elle nous le montre, & veut que nous le voyions dans les diverſes circonſtances qui répondent exactement aux expreſſions des Pſeaumes, & qui en rempliſſent le ſens. Ils n'en ont plus en effet la plupart, & dégénerent en une emphaſe outrée, lorſqu'ils n'ont plus de rapport aux myſteres du Sauveur. L'application communément n'en eſt heureuſe qu'à lui.

Ces Cantiques ſont évidemment les prieres du Chriſt dans les différentes circonſtances de ſon œuvre, & ſes ſentiments, qui deviennent ceux des Fideles, ſont de la ſorte la nourriture & le ſoutien de leur piété.

Mais comme tous les Pſeaumes n'ont pas un rapport immédiat à ſa Perſonne ; quelques-uns étant ſeulement des leçons de morale, d'autres n'étant que l'expreſſion des gémiſſements d'une ame pénitente, & vivement touchée de ſes chûtes ; enfin, d'autres étant la peinture des divers états que la Providence réſervoit au Peuple Juif, les Pſeaumes ſe diverſifient ſelon tous les beſoins. Ils ſont le vrai langage de la piété, & le précis des preuves de la Religion.

Elle n'en a point de plus touchante que la promeſſe faite par le Sauveur, de conſerver les reſtes d'Iſraël diſperſés aux quatre vents, & de les rappeller un jour à lui. Mais il a donné un relief admirable à cette preuve, en nous montrant dans les Pſeaumes la prédiction des mêmes événements. La vérité ne ſe feroit trouvée ni dans les Pſeaumes, ni dans la bouche de Jeſus-Chriſt, ſi le Temple & la Nation ſe fuſſent conſervés en place. Même preuve de faux, ſi les foibles reſtes de cette Nation euſſent ſuccombé à la haine univerſelle qui les pourſuit par-tout. Mais nous allons voir que c'eſt le Verbe incarné qui a inſpiré David, & qui conſerve aujourd'hui Iſraël contre toute vraiſemblance.

Jesus-Christ après avoir versé des larmes sur l'endurcissement de son Peuple obstiné à le rejetter, déclare à plusieurs reprises aux habitants de Jérusalem, qu'ils vont perdre leur Ville & leur Temple, qu'il ne restera pas pierre sur pierre de celui-ci; qu'ils vont être contraints d'abandonner la terre qui leur a été accordée par un don spécial; & qu'il n'a plus de visite ni de bien à leur faire en commun, jusqu'au temps où ils *le reconnoîtront pour la pierre angulaire & fondamentale qui avoit été mise au rebut par les Architectes; & qu'ils diront en revenant à lui: Béni soit l'Envoyé du Seigneur.*

Luc. 13: 35. & 19: 44.
Matt. 21: 42.
Marc. 12: 10.
Luc. 20: 17.

Jesus-Christ suit encore ici sa coutume fort remarquable de citer l'Ecriture par un trait comme échappé, qui laisse les indifférents dans l'ignorance, mais qui irrite les desirs de ceux qui cherchent la vérité. Il leur indique où est la preuve, mais il la leur laisse développer: il en fait la récompense de leur recherche. On n'ignore pas que c'est dans le Pseaume 117 qu'il est parlé de la pierre de rebut qui sera l'appui des deux murs. Nous recourons à ce cantique; & après ces paroles, nous y trouvons de suite l'acclamation avec laquelle l'Envoyé du Seigneur sera reçu de toute la Nation. Mais en mettant cette

bénédiction publique dans la bouche des Juifs revenus à celui qu'ils ont rejetté, Jesus-Christ nous apprend la circonstance précise où tout ce discours aura lieu. Ceux qui parlent dans l'acclamation ne sont point différents de ceux qui reconnoissent la pierre rejettée. Ce sont les mêmes qui parlent dans le reste du Pseaume. Ils nous y apprennent les châtiments affreux que Dieu leur a fait éprouver parmi toutes les Nations, & l'heureux rappel qui amenera leur acclamation & l'effusion de leur joie.

Lorsque Jesus-Christ citoit ce Pseaume, & y joignoit une prédiction expresse de la longue séparation qu'il devoit mettre entre lui & le Peuple Juif, il faisoit rouler sa prophétie & celle de David sur quatre grands événements, dont aucun n'étoit accompli, savoir :

1. La réprobation de l'Envoyé de Dieu par les Docteurs de son Peuple;

2. La dispersion de ce Peuple, avec la chûte de son Temple;

3. Sa longue persévérance dans le même aveuglement;

4. Enfin, sa future conversion.

Il y a plus de seize cents ans que les trois premiers événements ont commencé & continuent de s'accomplir. Ils nous répondent du quatrieme, qui est la visite de mi-

séricorde que Jesus-Christ leur réserve. Plaçons-nous dans ce moment où les Israélites convertis chanteront le Pseaume de leur reconnoissance. Le sens d'un bout à l'autre en est alors simple & suivi.

LA DÉMONSTR. EVANGEL.

Les Israélites rappellés, commencent par y rendre graces de la miséricorde qui vient d'éclater sur eux. Après avoir été haïs, poursuivis, & écrasés par des ennemis sans nombre ; après avoir éprouvé les mauvais traitements de toutes ces Nations, irritées contre eux comme des abeilles en furie, ou comme des épines en feu, ils remercient le Seigneur qui les délivre enfin de l'oppression. Ils reconnoissent que leur longue misere est un châtiment juste, quoique sévere ; & ils le glorifient de ne les avoir pas livrés à une entiere destruction.

Analyse du Pseaume 117.

Mais quelle est leur faute? quel est le crime qu'ils ont à se reprocher, & auquel ils ont tous pris part? Depuis la captivité de Babylone ils n'ont montré aucun esprit de retour vers l'idolâtrie. Ils ont toujours fait profession d'honorer le Dieu d'Abraham, le Créateur & le Conservateur de tout, le vrai Dieu. Quel est donc celui qu'ils confessent, & qu'ils reconnoissent enfin pour leur Seigneur & leur Dieu?

La grande méprise, le grand crime

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. dont ils s'avouent coupables, eſt d'avoir méconnu celui qui étoit la porte par laquelle on parvient à la juſtice. Ils avouent que cette porte eſt unique, & qu'en s'éloignant de celui qui eſt la porte, ils étoient bien loin de la juſtice, qu'ils ne cherchoient qu'en eux. Ils s'adreſſent à celui qui les a prévenus, & qui eſt enfin lui-même leur ſalut ; à celui qui après avoir été rejetté par leurs Peres comme une pierre de rebut & inutile à l'édifice de l'Egliſe de Dieu, eſt devenu la principale pierre de l'angle, pour donner la fermeté à tout l'ouvrage.

Cette grande vérité à laquelle ils ont été ſi long-temps & ſi opiniâtrément oppoſés, devient pour eux ce qu'elle eſt en effet, *l'œuvre du Seigneur la plus admirable*, & le ſujet de leur ſurpriſe. Cette œuvre ne leur étoit point connue, & c'étoit leur malheur. Elle leur eſt enfin révélée ; & cette connoiſſance les remplit tour-à-tour de repentir & de raviſſement. Ils ſe livrent aux acclamations & à la joie la plus vive, en demandant leur ſalut à celui qu'ils ont rejetté. Ils ne peuvent contenir leurs tranſports. Ils annoncent le même ſalut à toutes les Nations, & publient que celui qu'ils ont méconnu, eſt l'Envoyé de Dieu : ils les invitent à connoître l'objet

de leurs bénédictions. Les ombres sont enfin dissipées pour eux, & le Seigneur a fait luire sur eux sa lumiere. Ils prennent part aux solemnités & au festin de l'Eglise. Ils ne se peuvent lasser de dire & de redire avec admiration, que celui qu'ils ont méconnu est leur Dieu & leur Sauveur.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Jesus-Christ nous montrant dans la prédiction de David ce qui n'a cessé de s'accomplir depuis son avertissement, met au grand jour cette vérité, que le passé & l'avenir lui obéissent. C'est à l'école du Docteur de toute vérité que l'Eglise a pu apprendre ainsi à s'occuper d'un avenir éloigné comme s'il étoit déja. Elle en jouit par avance, & elle ne doute non plus de la future conversion d'Israël, que de l'endurcissement où il persévere. Elle prévient le moment de l'heureux retour de cette Nation désolée, comme elle l'y invite en d'autres temps en la provoquant par la peinture de sa misere, & par la prédiction de son changement. *Jerusalem, Jerusalem convertere.*

Le Sauveur ne s'est pas contenté de produire les preuves de sa mission, en indiquant les traits prophétiques des anciennes Ecritures qui la promettoient au Peuple Juif. Jesus-Christ reconnoissable par l'accomplissement des anciennes prophé-

Prophéties de Jesus-Christ.

tics, l'est encore par l'accomplissement des siennes. Il y a joint sur la formation de son Eglise, & sur la perpétuité du ministere de ses Envoyés, d'autres prédictions, dont l'accomplissement fidele illustre à jamais leurs pouvoirs.

Ceux qui ont des doutes sur la réalité des prophéties de Jesus-Christ, conviennent qu'on ne gagne rien à dire que les Livres de l'Evangile ont été fabriqués après coup ; parce qu'ils sont indubitablement antérieurs à la ruine de Jérusalem, & qu'en quelque temps qu'ils aient été écrits, ils ne peuvent être que divins s'ils annoncent des événements qui soient arrivés postérieurement à la publication des Livres ; & qui aient été de nature à ne pouvoir être prédits sans une excessive témérité. Mais ils prétendent qu'un peu de connoissance des affaires du monde suffisoit à Jesus-Christ pour sentir sans être Prophete, que l'inquiétude des Juifs les conduiroit bientôt à la perte de leur Ville ; & que ses Envoyés, après quelque résistance, établiroient enfin son systême de religion, parce qu'il étoit d'un caractere à être bien reçu. Voyons si la chose étoit si facile à faire, & à prédire.

Après avoir lu l'Evangile, ou seulement les trois chapitres qu'on nomme,

le Sermon fur la montagne, où Jefus-Chrift a rapproché les plus beaux traits de fa doctrine; effayons d'en faire, pour ainfi dire, l'horofcope; fervons-nous de notre expérience & de la connoiffance que nous avons des difpofitions du cœur humain, pour prévoir comment cette Religion fera reçue dans le monde. Nous comparerons enfuite notre prédiction avec celle de Jefus-Chrift, & toutes les deux avec l'événement.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Prophétie de Jefus-Chrift fur les perfécutions.

La Religion Chrétienne peut être annoncée la force en main, ou être abandonnée à elle-même, & laiffée fans fupport. Qu'arrivera-t-il dans le premier cas?

Si un Prince qui a un grand nom & des armées à fon commandement, prenoit foin d'introduire cette Religion dans le monde, peut-être y prendroit-elle pied en quelques lieux à proportion des fuccès du Conquérant. Encore peut-on penfer que ce ne feroit pas fans de grands obftacles ni d'une façon durable, parce qu'elle condamne les idées reçues & les préjugés de l'enfance, la Religion publique & l'intérêt des Villes les plus floriffantes. Qu'on porte cette Religion, par exemple, à Ephefe. Cette Ville eft pleine d'Orfevres, qui font un affez grand trafic des

repréſentations qu'ils débitent en argent & en cuivre, du magnifique Temple de leur grande Déeſſe. Ruiner le culte de la Déeſſe, c'eſt ruiner leur fortune. On peut prévoir que la même Religion préſentée à Eleuſis, à Epidaure, ou dans Cythere, & à Paphos, allarmera les Prêtres de Cerès, d'Eſculape, & de Vénus. Même incompatibilité par-tout ailleurs. On peut juger des obſtacles qu'un Prince auroit trouvés en établiſſant de force le Chriſtianiſme, par les réſiſtances opiniâtres, & par les fureurs auxquelles ſe porterent les Normands, ou les Peuples voiſins de la Mer Baltique, aigris par la ſévérité des Loix que Charlemagne, Louis ſon fils, & d'autres, avoient établies pour les rendre Chrétiens. Même conduite au douzieme ſiecle de la part des Pruſſiens envers Boleſlas le Crêpu, Roi de Pologne, qui leur portoit l'Evangile les armes à la main.

Que ſi ſuivant la prédiction & l'intention de Jeſus-Chriſt, ſa Religion eſt laiſſée à elle-même; ſi elle eſt annoncée par des Miniſtres qui ne ſe mettent en peine ni de faire proviſion d'argent, ni de préparer leurs diſcours & leurs réponſes, ni de ſe ménager des protections, ni d'employer l'épée contre ceux qui leur réſiſtent (& c'eſt le cas où le Chriſtianiſme

s'est trouvé.) essayons de prédire quelle sera sa destinée. Il en sera de cette Religion comme des idées de Diogene, de Zénon, d'Aristote, ou de Platon. Elle sera fortune dans quelques écoles; ou peut-être tout au plus dans la tête d'un petit nombre de contemplatifs. Le Peuple qui est grossier & changeant, ou sera peu touché d'une Religion si sage, ou n'y persévérera pas, & le tout s'en ira en fumée.

Si cependant la nouvelle Religion, malgré la force des préjugés & des passions, peut acquérir quelques partisans; comme ils font profession d'aimer les hommes, & de prier pour leurs propres persécuteurs; comme ils imitent celui qui fait lever son soleil sur les bons & sur les méchants, sans jamais maltraiter ceux qui ne pensent pas comme eux; une telle douceur ne peut que les rendre aimables. On leur passera sans peine quelques idées singulieres sur la résurrection & sur les récompenses qu'ils attendent. Ces spéculations n'incommodent personne : & l'on sera même fort aise dans la société d'avoir des voisins si peu difficultueux, si justes, & si bienfaisants.

Ainsi notre prudence nous conduit à faire deux prédictions; l'une, que cette

religion étant sans support, loin de se répandre, s'en ira promptement à rien; l'autre, que si elle trouve quelques sectateurs, on les verra de bon œil, ou du moins on les laissera en paix, en considération de leur petit nombre, & de ce caractere bienfaisant qui est le grand lien de la société. Telles sont nos deux prophéties, entiérement conformes à la façon de penser & d'agir qu'on éprouve par-tout. Jesus-Christ en fait deux toutes contraires; l'une, que le Royaume des Cieux, ou la prédication de la bonne nouvelle, après des commencements foibles, prendra de grands accroissements, & durera autant que le monde; l'autre, que ses Disciples seront par-tout haïs, poursuivis, & traités cruellement. Comment pouvoit-il espérer d'être cru, en prédisant que son Evangile, qui est la condamnation des usages universels, prospéreroit par-tout, quoique sans support; & comment s'est-il flatté de trouver des Disciples & des Prédicateurs, en débutant par ne leur annoncer à tous que des persécutions & des supplices? Voilà certes l'entier renversement de nos idées. Par l'événement on peut voir de l'Esprit de Jesus-Christ ou du nôtre, quel est le prophétique.

Voici un autre trait du même Esprit, qui démontre que Jesus-Christ a vu l'avenir, parce que l'avenir lui étoit soumis, & que c'est lui-même qui en dispose les événements.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Au temps où l'Evangile a été prêché, puis écrit, l'idolâtrie étoit si universelle & si dominante, par les différents rapports qu'elle avoit avec toutes les convoitises de l'homme, que la philosophie la plus éclairée n'avoit osé la contredire. Socrate, Platon & Cicéron pensoient bien autrement que le Peuple : cependant, ils avertissoient leurs Disciples de s'en tenir aux réglements publics ; d'honorer Bacchus, Vénus, Cupidon, Flore, & des Dieux encore plus infames ; d'agir en un mot comme le Peuple. Ils sentoient l'inconvénient terrible qu'il y avoit à le contredire : & aucun d'eux ne risqua l'entreprise. Leur complaisance alla jusqu'à prendre en main la défense du Polythéisme en le déguisant comme le firent Aristote, Plutarque & Pline. Ils crurent l'avoir merveilleusement spiritualisé, en attachant l'idée du feu à une Divinité, de l'eau à une autre, de la végétation à une troisieme, de la génération & de toutes les productions de la nature, à quelques-uns des noms révérés par la coutume : comme si

Prophétie de Jesus-Christ sur la vocation des Gentils.

La démonstr. évangel.

la ſubſtitution d'une phyſique triviale aux idées populaires, pouvoit ou racheter les déſordres que ces idées toujours ſubſiſtantes autoriſoient également; ou diſculper les adorateurs d'avoir transféré à des êtres inanimés la gloire qui n'eſt due qu'à Dieu. Les Génies dont les Platoniciens peuploient toute la nature, ſans avoir la moindre connoiſſance de ce qu'ils aſſuroient, laiſſerent ſubſiſter toutes les folies précédentes, & y en ajouterent de nouvelles. Ils remplirent la ſociété de miſanthropes, toujours pleins de l'eſpérance de pouvoir converſer face à face avec les démons, toujours occupés de ſacrifices magiques, de ſpectres, & d'apparitions. Telle fut l'imbécillité de l'ancienne philoſophie.

L'idolâtrie, le matérialiſme, & la magie, ces trois ſyſtêmes également pernicieux, que les plus beaux eſprits, quoique protégés & admirés, n'oſerent ſeulement attaquer, & dont pluſieurs firent l'apologie tour-à-tour, Jeſus-Chriſt entreprit de les ruiner par la prédication de douze Matelots. Il en prophétiſa la réuſſite, & l'événement a ſuivi.

Dans ſa prédiction il égala l'étendue de ſon œuvre à celle de la terre & des ſiecles. Depuis le départ des Pêcheurs de Galilée,

devenus, ſelon ſa parole ſi ſurprenante, *autant de Pécheurs d'hommes*, l'Evangile a acquis des cœurs fideles dans toutes les Nations. Il a percé juſques dans le Nouveau Monde, & il porte les derniers coups à l'idolâtrie.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Matt. 4: 19.

Si le choix des Envoyés rend ſa prédiction peu vraiſemblable, les moyens qu'il leur recommande achevent de la rendre incompréhenſible. Il leur recharge d'être comme des agneaux au milieu des loups; de n'employer ni l'argent, ni la protection, ni les diſcours; je ne dis pas étudiés, mais ſeulement réfléchis; ni la moindre réſiſtance. Autant ces moyens ſont peu propres à ébranler une opinion univerſellement fondée ſur les cupidités du cœur humain, autant la triſte annonce que Jeſus-Chriſt fait à ſes Diſciples de contradictions & de perſécutions violentes, ſemble peu propre à lui attirer des partiſans. Il fait exactement tout ce qu'il faut pour ne trouver ni qui veuille entendre l'Evangile, ni qui le veuille annoncer.

Entreprendre par de pareils moyens de renverſer une Religion, qu'on ne ſéparoit nulle part de l'intérêt de l'Etat & du bonheur des particuliers, c'eſt être Dieu, ou extravagant: l'alternative eſt iné-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. vitable. C'eſt être extravagant d'annoncer la deſtruction de l'idolâtrie, ſi on n'eſt pas le maître de l'opérer, n'y ayant rien eu ni de ſi fort que l'idolâtrie, ni de ſi dénué de tout ſupport humain que Jeſus-Chriſt & ſes Envoyés : c'eſt être Dieu, ſi l'événement répond à la promeſſe.

Mais depuis cette prédication, que ſont devenus l'Oſiris & l'Iſis des Egyptiens, le Mithras des Perſes, la Mylitta des Arabes, la grande Déeſſe de Syrie & d'Epheſe, la Vénus de Paphos, la Cybele & l'Athys de Phrygie, les puiſſants Dieux protecteurs des Grecs & des Romains, le Theutatès des Gaulois, l'Herminſul des Saxons, & tant d'autres? Ces idoles n'étoient rien, je l'avoue; mais elles oppoſoient aux attaques du Chriſtianiſme les préjugés, le brillant des fêtes, l'entêtement, la ſéduction, l'éloquence, la philoſophie, la magie, la barbarie. Rien n'a tenu contre l'Evangile. Et qu'eſt-ce donc dans la réalité que l'Evangile? Une parole, un ſouffle : mais un ſouffle ſorti de la bouche de Jeſus-Chriſt.

Il y a ici quelque choſe de plus touchant. Le Sauveur a été mis à mort ſous l'Empereur Tibere, ſans avoir quitté la Judée, ni adreſſé la parole aux Gentils: & auſſi tôt après la mort du Chriſt, ſon

Evangile fut reçu parmi eux. Mais c'eſt précisément la prédiction que l'Evangéliſte S. Jean met dans la bouche de ſon Maître. Il lui fait dire ſans la plus petite ombre de vraiſemblance, que l'empire de l'Eſprit de ténebres qui ſe faiſoit adorer à la place du vrai Dieu, alloit tomber, & que la mort du Chriſt ſeroit ſuivie d'un ébranlement univerſel parmi les Nations, qui alloient renoncer à l'idolâtrie pour s'attacher à lui.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

„ C'eſt maintenant, dit Jeſus-Chriſt, „ que le monde va être jugé. C'eſt maintenant que le Prince de ce monde va „ être chaſſé dehors; & pour moi, quand „ j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai „ tout à moi. „ Ces paroles qu'on ſuppoſeroit inutilement avoir été inventées par l'Evangéliſte, ont été reconnues dès le premier ſiecle; & cela nous ſuffit, puiſque l'idolâtrie étoit encore dominante au troiſieme. Mais le coup mortel lui étoit porté. Ses pertes ſe peuvent compter comme les années : & la prédiction ſi deſtituée de vraiſemblance, avoit devancé ſa premiere chûte.

Jean, 12 : 31.

Laiſſons à part l'inſuffiſance de ſes Envoyés, & la folie de la croix, qui naturellement devoit leur ôter toute créance. Quel privilege peut avoir, je vous

prie, le moment de ſon ſupplice ou de ſa retraite, pour engager les hommes, qui juſqu'à préſent n'ont cru ni en ſa ſageſſe ni en ſes œuvres, à venir à lui tour-à-tour, & à écouter ſes Envoyés plutôt que lui? Ou il n'y a pas l'ombre de ſens, ou il y a une preſcience toute divine à attacher à un moment précis la libre converſion des cœurs, au milieu des circonſtances les plus propres à l'empêcher. Cette prophétie eſt ſans contredit le plus fort témoignage que l'Eſprit de Dieu ait rendu à l'œuvre évangélique. Elle àttachoit à la miſſion de ſon Fils un ſi puiſſant motif de crédibilité, que Jeſus-Chriſt l'a inculquée en cent façons, & ſous une multitude de paraboles également propres à la rendre préſente à tous les eſprits. Toute la Judée a entendu de ſa bouche, & tous les Peuples ont appris de ſes Envoyés, avant que les Evangéliſtes euſſent écrit, que le Fils de l'Homme, le Chriſt, alloit donner ſa vie; & qu'enſuite à la prédication des ſiens, il alloit venir de l'Orient & de l'Occident, du Septentrion & du Midi, une foule d'adorateurs qui auroient place au feſtin du Royaume des Cieux, & honoreroient le vrai Dieu en la compagnie d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob; au-lieu que les enfants ingrats

Matt. 8 : 11. & *Luc.* 13 : 29.

ingrats qui le rejettoient, feroient mis dehors. Cette prophétie eſt proprement le fond & l'économie de l'Evangile, qui n'a jamais exiſté ſi cette prophétie n'eſt pas réelle. Il porte ainſi avec lui une preuve immortelle de vérité.

Si la prédiction du renverſement de l'idolâtrie inſpire à tous les ſiecles ſuivants un juſte reſpect pour le Livre qui l'a ſans contredit annoncé bien avant l'accompliſſement; rien n'étoit plus capable de faire reſpecter dès le commencement la prédication des Apôtres, que la prophétie des circonſtances qui devoient ſuivre immédiatement la mort du Sauveur, & commencer le renverſement de l'idolâtrie.

Prédiction des évènements précis qui ont immédiatement ſuivi la mort du Sauveur.

Jeſus-Chriſt annonce en toute rencontre à ſes Diſciples, que ſon œuvre étoit: 1°. d'amener les hommes à la pénitence, dont Jean-Baptiſte avoit fait l'ouverture; 2°. d'établir le Royaume des Cieux, ou la vraie ſainteté dans les cœurs; 3°. de ruiner l'empire de l'idolâtrie, que l'eſprit de ténebres avoit étendu par-tout où il y avoit des hommes. En un mot, convaincre l'homme de ſa miſere, former des juſtes, & ruiner l'œuvre de l'ancien ſéducteur, voilà la miſſion de Jeſus-Chriſt. Mais dans le moment le plus propre à rendre ſes Diſciples attentifs, il leur fait

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. obſerver qu'aucune de ces trois opérations ne devoit s'accomplir de ſon vivant, que l'exécution en étoit réſervée *toute entiere* à l'Eſprit qu'il alloit faire deſcendre ſur eux pour les dédommager de ſa perte. Il va juſqu'à leur déclarer que ces *trois changements inſignes*, qui étoient l'objet de ſa venue, & dont aucun n'avoit encore paru, alloient éclater incontinent; qu'ils commenceroient à s'opérer *tous trois* dans très-peu de jours, & *auſſi-tôt* après ſa retraite.

Joan.16:6. „ Parce que je vous ai, leur dit-il, an-
„ noncé le moment de mon départ vers
„ mon Pere, la triſteſſe s'eſt emparée de
„ votre cœur : cependant, je vous dis la
„ vérité ; il vous eſt avantageux que je
„ m'en aille. Car ſi je ne m'en vais pas,
„ l'Eſprit conſolateur ne viendra pas à
„ vous: mais ſi je m'en vais, je vous l'en-
„ verrai. C'eſt lui qui après ſa venue ma-
„ nifeſtera parmi les hommes le péché, la
„ juſtice, & le jugement. C'eſt à l'Eſprit
„ conſolateur qu'il eſt réſervé de manifeſ-
„ ter le péché (& de convaincre les hom-
„ mes de leur corruption:) car vous voyez
„ qu'ils n'ont point cru en moi. (Le monde
„ eſt encore dans ſon impénitence,) c'eſt
„ l'Eſprit conſolateur qui (en ma place)
„ manifeſtera la juſtice, (& formera la

„ ſociété des Saints :) car pour moi je
„ m'en retourne vers mon Pere, & vous
„ ne me verrez plus. C'eſt lui enfin qui
„ manifeſtera le Jugement ; car la ſentence eſt portée contre le Prince de ce
„ monde.

Perſuader aux hommes que le péché eſt en eux ; former au milieu de cette corruption un Peuple de Juſtes ; ruiner enfin le culte des Dieux pour faire adorer le ſeul Etre adorable, voilà autant d'entrepriſes peu vraiſemblables pour un homme auſſi foible en apparence qu'eſt Jeſus-Chriſt. Mais aſſurer comme il fait que ces trois choſes pour leſquelles il eſt venu, & dont aucune n'eſt exécutée, commenceront à s'accomplir préciſément auſſi-tôt qu'il ne ſera plus ſur la terre, eſt une hardieſſe encore plus inconcevable. Or dès les premiers jours de ſa retraite l'effet parut, & il dure encore.

Celui qui ne proféroit que des paroles de ſageſſe, ne fut point reçu des ſiens. Il eut des auditeurs & des témoins en foule ; mais il eut peu de diſciples. La crainte les retint, & rendit ſon œuvre juſques-là inutile. Il diſparut ſans avoir ni introduit nulle part le repentir & le changement de conduite ; ni rendu la ſainteté plus commune parmi les Peuples ; ni livré

la moindre attaque à la tyrannie de l'erreur qui faisoit adorer tout, excepté Dieu. Si Jesus-Christ n'en a pas tenté l'entreprise dans une seule Ville idolâtre, par exemple, à Tyr & à Sidon, des hommes aussi dépourvus de talents que le sont les Apôtres, seront-ils plus heureux que lui? Il ne leur reste qu'à se cacher : & sa mort, comme l'absurdité de la prédiction, doit suffire pour les détromper. Mais loin de fuir comme ils avoient fait lorsque leur Maître vivoit encore, ils se montrent publiquement, & l'annoncent dans le Temple. L'Esprit qui leur a été promis en fait subitement des hommes nouveaux. Aux deux premieres prédications d'un Matelot grossier, qui se dit le Disciple du Christ, huit mille hommes embrassent la pénitence, & sont pénétrés de douleur d'avoir demandé sa condamnation au Gouverneur. Malgré le dépit & les menaces de l'ordre sacerdotal, les exemples d'une foi constante, & d'une sublime piété, se multiplient à Jérusalem & dans toute la Judée. L'Eglise & les mêmes vertus s'étendent à Damas, à Antioche, à Paphos & à Corinthe : c'est-à-dire, dans les Villes les plus débordées. L'Evangile donne la premiere secousse à l'idolâtrie, jusques dans Rome, jusques dans la Cour de Néron,

& dans la famille de Narciſſe, c'eſt-à-dire, dans le centre de tous les excès.*

Il n'eſt point de jour dans les ſix ſiecles ſuivants, où l'Autel de quelque Dieu, diſons plutôt de quelque monſtre, ne ſoit renverſé. Par-tout l'idolâtrie perd ſes partiſans. Elle ſe ſauve dans les campagnes, & dégénere en ruſticité. Enfin la barbarie en rougit elle-même : & dans les quatre continents le vrai Dieu a des adorateurs.

* Rom. 16: 11.

Jeſus-Chriſt n'a donc exécuté par lui-même aucune des trois parties de ſon œuvre : & en les accompliſſant toutes trois ſuivant ſa promeſſe, auſſi-tôt après ſa retraite, par des hommes incapables de tout, il n'a laiſſé voir que l'*Eſprit* tout-puiſſant qui étoit en lui, & qu'il avoit mis dans ſes Envoyés.

On ne peut oppoſer à cette preuve que des ténebres. Peut-être Jeſus-Chriſt n'a-t-il pas fait cette prophétie. On a bien de la peine à croire qu'il ait dit ces paroles. On eſt perſuadé qu'il ne les a jamais dites. On trouve dans ſa raiſon la regle infaillible de la conduite que Dieu a dû tenir.

En attendant que nous produiſions les témoignages que les Apôtres ont rendus aux prédictions de Jeſus-Chriſt, & les

témoignages ſans nombre qui ont été rendus tant à la prédication qu'aux écrits des ſaints Apôtres; arrêtons-nous un inſtant ſur le caractere de l'Evangéliſte de qui nous apprenons la derniere prophétie. Regardons l'Evangile qui la contient comme tout autre écrit, comme tout autre témoignage humain, qui devient croyable à proportion des marques de vérité qui le relevent. Il n'y a rien qui rende ſon récit ſuſpect; & toutes les préſomptions lui ſont favorables.

On ſait par les rapports du Martyr S. Polycarpe, de S. Irénée, & d'Euſebe, que l'Evangéliſte Jean faiſoit ſa réſidence à Epheſe, où il étoit connu & honoré de toutes les Egliſes d'Aſie. Ce n'eſt point ſon Evangile qui a introduit le Chriſtianiſme dans ces quartiers, mais c'eſt la connoiſſance de la Doctrine Apoſtolique, & l'eſtime ſinguliere des vertus de S. Jean, qui ont fait recevoir avec vénération ſon Evangile, écrit le dernier des quatre. C'étoit toujours la même hiſtoire (*a*) qu'on tenoit de la bouche des témoins oculaires qui en avoient été les Prédicateurs; mais mieux circonſtanciée en pluſieurs points.

(a) *Sicut tradiderunt qui ab initio ipſi viderunt & miniſtri fuerunt ſermonis.* LUC. I : 2.

Il n'y avoit point de témoignage qui fût humainement plus croyable que le sien. Dans la dispersion des Apôtres consternés par la crainte, il étoit resté seul aux pieds de son Maître jusqu'après sa mort : ce qui nous a procuré le récit plus détaillé de l'inscription mise sur la Croix ; du sort jetté sur la robe de Jesus ; & du vinaigre qu'on lui fit boire. C'est lui qui nous rapporte les dernieres volontés du Sauveur, & le soin qu'il prit de sa Mere, en lui assurant l'entretien nécessaire sur le bien & sur l'amitié de Jean, dont ce testament fait la gloire. Il nous rapporte aussi la circonstance de l'ouverture du côté de Jesus après sa mort ; & il y fait l'application de la prophétie, qui prédit que le Christ sera percé de coups par les siens, & qu'un jour ils reconnoîtront celui qu'ils ont percé.

La Démonstr. Évangel.

Zachar. 12: 10.

L'Evangéliste Jean est le seul Apôtre qui ait été exactement témoin de tout. Mais il n'étoit point seul. Il s'y trouvoit avec une multitude d'assistants, ou curieux de nouveauté, ou ennemis zélés de Jesus-Christ, & plus ardents à lui ôter l'honneur que la vie. Toutes ces circonstances dont ils avoient été instruits par leurs yeux, les mettoient en état de confondre

le récit de l'Evangéliſte s'il s'écartoit de la vérité.

Il y avoit pour lui des hommes plus à craindre encore que les ennemis de l'Evangile. Dans la recherche que nous faiſons ici des moyens humains qui pouvoient naturellement faire recevoir ſon récit, nous devons pareillement faire état de ce qui pouvoit le décréditer dans la ſuppoſition d'impoſture. Son hiſtoire devoit offenſer la délicateſſe ou la jalouſie des autres Diſciples, en s'attribuant, comme il fait par-tout, la qualité de *Diſciple bien-aimé;* en ſe glorifiant d'avoir reçu chez lui cette Mere vénérable dont JESUS lui avoit fait le leg ſpécial; enfin en couvrant tous les Apôtres de la honte d'avoir fui, accuſation peu néceſſaire au progrès de l'Evangile.

Mais vous voyez par-tout dans les récits de S. Jean, la confiance d'un homme qui ne craint ni les réfutations, ni les déſaveux, ni les plaintes. Vous y trouvez l'exactitude d'un témoin parfaitement inſtruit, qui rapporte ſans apprêt & ſans choix, ce qui fait pour ſa cauſe, ce qui y paroit indifférent, même ce qui y ſemble contraire, par cette unique raiſon qu'il y étoit; & qu'il dit les choſes naïve-

ment, comme elles ſe ſont paſſées ſous ſes yeux. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Selon les regles de la plus ſaine critique, l'exacte conformité du récit des expéditions de Céſar avec les circonſtances des lieux & des affaires d'alors, en démontre la vérité, quoique le témoin n'eût, au rapport de Cicéron & de Sallufte, ni droiture ni religion. A plus forte raiſon, cette exactitude à rapporter les plus petits détails, & à ſe ſoutenir ſans mépriſe dans ces noms de lieux, de perſonnes, & d'affaires publiques, eſt-elle une démonſtration de vérité, quand le témoin eſt d'une probité reconnue.

Si cette preuve pouvoit acquérir quelque nouveau degré de force, c'eſt parce que l'Evangéliſte ajoute à la vertu la plus éminente une ſimplicité d'enfant. On en peut juger par la candeur de ſes Lettres. Comment un homme auſſi ſimple auroit-il été l'inventeur d'un récit dont il ſeroit impoſſible au fourbe le plus conſommé d'aſſembler les circonſtances ſans broncher dans ſa marche à tout inſtant, & ſans être fréquemment convaincu de faux? Il n'y a donc aucun témoignage qui raſſemble plus de caracteres de vérité, que le récit de l'Evangéliſte Jean.

D'où il ſuit, que ſi l'on a réſolu de

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

ſoupçonner de la fourberie dans la ſinguliere prédiction des trois œuvres réſervées à l'Eſprit dont les Apôtres ſeroient remplis auſſi-tôt après le départ de leur Maître, l'Evangéliſte en eſt déchargé. Tout au plus il peut avoir été trompé par un homme plus fin que lui, & avoir rapporté ſes paroles avec trop de crédulité : mais puiſque le fait eſt réel, & que ces paroles ſont ſorties de la bouche de celui à qui on les attribue, comment veut-on qu'un fourbe liſe juſte dans l'avenir le plus prochain, & dans un avenir très-éloigné? Les trois points prédits, ou très-anciennement couchés dans l'Evangile de ſaint Jean, ont commencé à s'accomplir auſſitôt après la retraite de Jeſus. On vit auſſitôt des ſociétés de pénitents & de juſtes à Jéruſalem, à Samarie, & chez les Païens eux-mêmes.

Le Dieu d'Abraham, c'eſt-à-dire, le Créateur qui avoit promis à Abraham de bénir en ſa poſtérité toutes les Nations, leur eſt annoncé au nom de ſon Deſcendant; & la décadence de l'idolâtrie commencée à cette prédication va toujours en augmentant de ſiecle en ſiecle. C'eſt ſurtout la perſévérance de cet accompliſſement dans un avenir éloigné, qui fait connoître de quel eſprit l'Evangéliſte & ſon

Maître étoient animés. Il n'y a donc ici aucune fourberie, ni dans celui qui raconte, ni dans celui qui prophétise, & la Mission Chrétienne est divine.

Une derniere remarque met encore mieux cette prophétie au-dessus de tout soupçon. Saint Jean ne la publia d'abord que de bouche, comme le reste de la vie de son Maître. Il n'écrivit que tard, & lorsque le premier siecle étoit fort avancé. Les deux premieres parties de la prédiction, nous l'avons vu, s'accomplissent de toute part. Mais ces commencements de pénitence & de sainteté pouvoient n'être pas durables. Le troisieme point de la prédiction, qui étoit le plus important, & le plus visiblement réservé au pouvoir de Dieu seul, n'avoit pas à beaucoup près son accomplissement marqué. Du vivant de l'Evangéliste l'idolâtrie subsistoit, & avoit écrasé les Apôtres mêmes. Les efforts de la philosophie & de la puissance temporelle durant les siecles suivants, sembloient devoir anéantir le Christianisme. Il fut résolu plusieurs fois de convaincre de faux les prédictions du Messie : mais ces efforts rendent témoignage à la prophétie & la constatent. L'idolâtrie n'est plus, & la parole de Jesus-Christ a son effet.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Les obstacles suscités à l'accomplissement des prophéties, ont été prophétisés.

Ces obstacles qui ont rendu la prophétie plus célebre en la contredisant de dessein prémédité, ont été prophétisés eux-mêmes. Jesus-Christ a prédit à plusieurs reprises, & d'une façon très-marquée, que la doctrine du vrai Dieu & les bonnes mœurs alloient s'introduire dans la société; que l'Evangile seroit porté d'une Ville à l'autre, & s'y soutiendroit malgré des combats perpétuels.

Quand un homme qui n'a point reçu l'esprit prophétique se mêle d'annoncer l'avenir, il faut du moins qu'il ne se mette pas en contradiction avec la plus constante expérience. On pouvoit prévoir humainement que la doctrine de l'Evangile trouveroit des oppositions. Mais il ne falloit pas se flatter que les succès seroient constants comme les persécutions. La connoissance du cœur humain montre bien le contraire : & il est d'une insigne témérité, de prédire qu'une doctrine sera toujours traversée & toujours florissante. Il suffit même que des opinions cessent d'être protégées pour tomber dans un discrédit général. Les Dieux des Grecs & des Romains n'ont point d'abord souffert de persécutions. Jamais les Empereurs devenus Chrétiens ne firent mourir ni les Prêtres des Idoles ni les Idolâtres. Lors-

que la police ferma les Temples des Dieux dans les Villes, le culte s'en maintint dans les campagnes, *in Pagis:* d'où est venu le nom de Paganisme. Peu après cependant le seul défaut de protection y fit enfin renoncer totalement. On plaida sans fruit pour la conservation de l'Autel de la paix & du Temple de la victoire. Bacchus & Vénus, ces Divinités enjouées, pour qui tout l'univers devoit prendre parti, sont tombées comme les autres; & sans nos théâtres elles n'auroient plus nulle-part ni Autel ni asyle.

Toutes les fois qu'on a voulu attaquer les Religions dominantes, renverser l'ancienne police, ou changer les coutumes des Peuples, on a trouvé, il est vrai, plus ou moins de résistance. Mais tout cede avec le temps. On se lasse de lutter contre le torrent. L'amour du repos amene insensiblement des idées nouvelles : & il n'est point de changements que la durée des persécutions n'ait introduits. Il n'a été donné qu'à la foi des promesses & à la sainteté des mœurs chrétiennes d'éprouver des attaques perpétuelles, soit du dehors, soit du dedans, & de ne pas succomber. La prédiction en est donc d'autant plus touchante, qu'elle étoit sans vraisemblance ; & que pour l'accomplir dans sa plénitude,

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. les hommes qui ſont naturellement doux envers ceux qui ne leur ſont point de mal, ſont ſortis de leur caractere dans l'acharnement qu'ils ont montré à pourſuivre le Chriſtianiſme.

D'une autre part, il eſt naturel à l'homme de ſe détacher de ce qui ne lui attire que des diſgraces, quand elles ne ſont compenſées par aucun dédommagement réel. Mais quoique la conſervation de l'Egliſe, au milieu des ſecouſſes que les Puiſſances temporelles & l'eſprit humain lui ont toujours ſuſcitées, ſoit une preuve ſenſible de la Providence qui veille ſur elle, & la ſoutient contre toute vraiſemblance, cette preuve tire une illuſtration parfaite de la prédiction qui a été faite d'une choſe ſi peu croyable. Jeſus-Chriſt ne ſe montre pas actuellement lui-même; mais ſa parole n'en paroît que plus puiſſante : & par l'accompliſſement immortel de ſes promeſſes, univerſellement publiées avant l'événement, on ſent " qu'il étoit ,, hier, qu'il eſt aujourd'hui, & qu'il ſera ,, dans tous les ſiecles. (*Hebr.* 13: 8.)

La conſervation du Peuple Juif prédite par J. C. & également ſans vraiſemblance.

S'il ſe trouve après la Religion Chrétienne une ſociété perpétuellement maltraitée, & cependant indeſtructible, c'eſt la Religion & la Nation Juive. Mais la conſervation de celle-ci n'eſt pas moins

l'ouvrage de celui qui a immortalisé le Christianisme ; & qui à côté de son Eglise a consacré l'ancien dépôt des preuves qui la manifestent, en conservant l'authenticité de l'ancienne écriture avec le Peuple à qui il l'a confiée. Enfin ce qui démontre pleinement la divinité de cette longue & peu vraisemblable conservation dans l'adversité, c'est encore la prédiction célebre que Jesus-Christ en a faite.

Qu'on refuse tout établissement aux Juifs ; qu'on les contraigne à fuir dans d'autres climats, ou à se tenir cachés dans le nôtre ; qu'on les admette à se montrer parmi nous à des conditions à peine supportables ; qu'on les dépossede ensuite, comme il est arrivé presque par-tout, du peu de terrein qu'on leur avoit accordé, comme une faveur singuliere ; qu'on les haïsse ; qu'on les écrase : ils subsisteront. David, Zacharie, & Jesus-Christ, ont annoncé que les habitants de Jérusalem béniront un jour l'Envoyé du Seigneur, après l'avoir mis au rebut ; & qu'ils reconnoîtront celui qu'ils ont crucifié.

Quoique ce soit un grand sujet de surprise, de voir tout un Peuple consentir persévéramment pendant une très-longue suite de siecles à être malheureux, quand il peut cesser de l'être en renonçant à quel-

ques opinions; ce n'eſt pas uniquement la durée de ce Peuple coupé par pelotons, qui donne droit de recourir au miracle: & nous ne diſons point que toute opinion perſécutée ſoit pour cela même une doctrine céleſte. Par exemple, on a vu les Gaures, (*a*) qui ont eu pour maître Zoroaſtre, qu'on croit avoir vécu ſous Darius, fils d'Hyſtaſpes, (*b*) ſubſiſter long-temps dans la Perſe, puis ſe ſauver dans l'Inde, plutôt que de renoncer à leurs pratiques nationales. On les trouve encore au Mogol; & il ſemble conſéquemment qu'on puiſſe être dans l'humiliation & ſubſiſter long-temps.

Mais quoiqu'on doive remarquer que les perſécutions ſuſcitées aux Gaures ont été paſſageres, & qu'ils jouiſſent paiſiblement dans l'Inde d'une liberté qui ne s'y refuſe à aucune Religion, il y a une autre raiſon de diſparité, qui ne ſouffre point qu'on mette leur conſervation en parallele avec celle des Chrétiens ou des Juifs perſécutés. Nous ne ſéparons pas les deux marques des deſſeins de Dieu ſur un Peuple, qui ſont de ſe conſerver malgré les attaques les plus perſévéramment réité-

(*a*) Ceux qui ſe diſent adorateurs d'un ſeul Dieu ſous le ſymbole du feu. C'eſt le ſentiment que leur attribue M. Hyde, *de Relig. Perſar.*

(*b*) Humphrei Prideaux, *Hiſt. of the Jews.*

rées, & d'en produire la prédiction distincte.

Ce n'est ni la prospérité ni l'adversité qui fait preuve des intentions spéciales de Dieu : mais c'est la prospérité ou l'adversité prédite & fidélement accomplie qui porte le caractere de l'Esprit divin. Il n'y a que Dieu qui puisse savoir la destinée future des Chrétiens, des Juifs & des Gaures. Il n'y a que Dieu qui puisse dire ce qu'ils deviendront deux mille ans après la prédiction. Mais Dieu ne nous a rien annoncé sur les Gaures ; ni ne les a dispersés parmi le genre-humain pour y être témoins & conservateurs de quelqu'insigne vérité : au-lieu qu'il a prédit par Daniel & par Jesus-Christ la longue dispersion des Juifs ; & par les Apôtres, comme par la bouche de leur Maître, la perpétuité si peu vraisemblable de la doctrine évangélique, malgré des traverses toujours nouvelles jusqu'à la fin des générations humaines. Ils ajoutent à cette prophétie la réunion d'Israël à l'Eglise Chrétienne dans les derniers temps : & c'est un événement qui n'est pas encore sous nos yeux, parce qu'il est le dernier.

Tous ces événements qui ont été dès le commencement de l'Eglise Chrétienne la preuve lumineuse de la mission de Jesus-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Chriſt & de ſes Prédicateurs, ont acquis un nouvel éclat avec la ſucceſſion des temps ; puiſque l'étendue & la force de la preuve augmentent comme la fidélité & l'étendue de l'accompliſſement. En effet, aux perſécutions des trois premiers ſiecles ont ſuccédé des combats intérieurs encore plus redoutables, les diſputes, l'intrigue, l'avarice, le faſte. Avec les Princes & la multitude des Peuples, tous les vices ſont entrés dans l'Egliſe. Elle eut une infinité de membres qui la déshonorerent. Elle en eut qui travaillerent à la ruiner, & qui ceſſerent d'être ſes membres. La raiſon humaine, toujours ennemie ou peu contente de la regle de foi qui la tient en captivité, attaqua tour-à-tour la Divinité du Verbe, puis peu à peu tous les articles de la commune & invariable créance. La philoſophie ſurpriſe elle-même des maux qu'elle a cauſés, a encore l'injuſtice de les reprocher au Chriſtianiſme. L'Egliſe eut à ſouffrir de la barbarie des Peuples du Nord, qui ſembloient ſe relayer pour la tenir dans des allarmes perpétuelles. Elle n'eut pas moins à ſouffrir de l'ignorance du moyen âge, des ſcandales intérieurs & des entrepriſes illégitimes contre leſquelles Jeſus-Chriſt l'avoit précautionnée : en un mot, elle devoit toujours ſouffrir & toujours ſubſiſter.

Cette démonſtration eſt principalement pour nous. A cet égard, la condition des derniers temps de l'Egliſe acquiert un avantage ſur celle des premiers. Ou plutôt il ſe trouve une juſte compenſation de lumiere, qui met tous les ſiecles en état de ſe convaincre de la révélation évangélique. Les premiers ſiecles ont vu les œuvres de l'Eſprit tout-puiſſant : les ſuivants & les derniers ſentent de plus en plus que Jeſus-Chriſt & ſes Envoyés ſont le centre où viennent ſe rendre les prophéties précédentes, & d'où il part d'autres prédictions qui ſe juſtifient d'âge en âge. De cette ſorte, l'Eſprit de vérité n'a ceſſé & ne ceſſe de juſtifier par ſon témoignage immédiat, la réalité de la miſſion chrétienne.

La Démonstr. évangel.

Nous avions promis de montrer qu'elle eſt divine, ſi l'Eſprit-Saint l'a juſtifiée par les preuves que rapportent les Evangéliſtes. Mais nous avons déja fait plus. La condition n'eſt plus incertaine, & les faits ſe trouvent réels. Sans faire aucun effort pour prouver la divinité des Ecritures, il nous ſuffit que ce ſoient d'anciens Livres publiés par-tout avant l'accompliſſement d'une multitude d'événements très-peu vraiſemblables qui s'y trouvent prédits. Voilà le ſceau de l'Eſprit-Saint; & la miſ-

ſion dont ces Livres annoncent la perpétuité, ne va point ſans ſes preuves.

Mais tous les hommes n'étant pas également à portée ou d'avoir vu les œuvres miraculeuſes, ou de faire la comparaiſon des prophéties anciennes avec les événements; ces premieres Lettres de créance que les Envoyés produiſoient, & qui peuvent encore être examinées par des yeux attentifs, ont été fortifiées ou remplacées pour tous par d'autres témoignages très-nombreux, les plus dignes de foi que les hommes puiſſent rendre à ce qu'ils ont vu; & qui, de la ſorte, ne faiſant qu'un avec les témoignages précédents, „ rendoient ceux qui avoient cru ſans „ voir les œuvres, auſſi heureux que ceux „ qui les avoient vues.

Jean. 20: 29.

II.

Le témoignage du Baptême.

Je paſſe donc du témoignage de l'Eſprit à celui de l'*eau*, c'eſt-à-dire, au changement de ceux qui reçurent d'abord le baptême; parce que ces deux témoignages reviennent au même, le ſecond ſuppoſant le premier, & devant en tenir lieu.

Quoiqu'on n'ait pas vu les Lettres patentes de l'érection d'un Siege Préfidial, ou d'une Cour fouveraine, on en eft également fûr par les atteftations de ceux qui en ont pris connoiffance : on l'eft par la perfévérance de la République à maintenir ces Tribunaux ; & par l'acquiefcement des Provinces qui y portent leurs affaires. Un témoignage peut donc être remplacé par un autre, fans crainte d'illufion. C'eft ainfi que le témoignage rendu par le Pere à fon Fils au jour de fa transfiguration, & les témoignages rendus par l'Efprit-Saint à la miffion des Ouvriers évangéliques, ont été fuppléés par les témoins de fes œuvres en faveur de ceux qui crurent fans les avoir vues : & bien loin que ceux-ci foient blâmables d'avoir cru, leur acquiefcement à la Prédication & aux Ecritures évangéliques fur le fondement du témoignage des premiers Fideles, étoit d'une conduite infiniment raifonnable; puifqu'ils avoient pour y ajouter foi, des motifs incomparablement plus forts que ceux qui déterminent toutes les démarches de la fociété dans les affaires les plus importantes. Nous faifons avec la plus parfaite tranquillité un contrat de vente, dans la perfuafion qu'une Terre nous appartient; que l'acte d'acqui-

ſition en eſt dans nos mains; que la minute en eſt chez tel Notaire; que nous l'avons toujours affermée ſans trouble; quoiqu'il ſe pourroit faire, ſi quelqu'un avoit entrepris de nous jouer par des apparences adroitement préparées, qu'il y eût de l'illuſion dans le tout. Cette illuſion devient impoſſible dans les faits qu'on nous propoſe à croire, à proportion du concours des trois ou quatre caracteres ſuivants :

1°. Que les objets & les faits qu'on nous rapporte n'aient pas été vus dans l'obſcurité par maniere de preſtiges, mais au grand jour; ni une ſeule fois en paſſant, mais en pluſieurs lieux, & d'une façon durable qui permette à l'œil de s'aſſurer de ce qu'il voit.

2°. Que les faits rapportés ſoient liés entr'eux, en ſorte qu'ils ſe confirment mutuellement, que les ſeconds ſuppoſent les premiers, & qu'avoir vu les uns ſoit autant qu'avoir vu les autres.

3°. Qu'il ne puiſſe y avoir eu de concert entre les témoins qui rapportent ces choſes aux perſonnes qui ne les ont pas vues.

4°. Que les témoins donnent toutes les aſſurances qu'on peut exiger de leur exactitude & de leur déſintéreſſement.

Ces caracteres n'ont aucun besoin d'être développés. Il ne faut que les appliquer. Ce que l'Evangile présente n'est pas une opinion imaginaire, créée dans une tête, & arrangée avec art. C'est une suite de faits bien attestés. Les œuvres de l'Esprit de Dieu qui ont été produites en preuves de la mission évangélique, & publiées par les premiers Chrétiens, n'étoient nullement sujettes à illusion, soit qu'on les considere en elles-mêmes, soit qu'on les considere par les dispositions de ceux qui les rapportent. La Démonstr. évangél.

Pouvoit-on se méprendre avec d'autres, avec douze autres, avec cinq cents autres, en entendant la voix de Jesus après sa résurrection, en touchant ses cicatrices, en le voyant agir & manger au milieu de ses Disciples?

Les Eglises pouvoient-elles se méprendre sur le fait de la résurrection, lorsqu'on les avertissoit trente ans après cet événement, que la plupart des cinq cents freres qui avoient vu le Sauveur ressuscité, étoient encore en vie?

Ceux qui n'avoient pas vu le Christ ressuscité, avoient pu être témoins de l'effusion de son Esprit. Ceux qui n'avoient pas vu les miracles de Pierre, avoient vu ceux d'un autre Disciple. Les

La Démonstr. Évangel. derniers faits tenoient lieu des premiers : & tous étoient preuve soit de la vérité de la résurrection, soit de la vérité de la mission & de l'Ecriture évangélique. Toutes ces choses étoient inséparables : une seule prouvée, tout étoit prouvé.

Les témoins qui les avoient vues, touchées, ou entendues, se présentoient partout sans concert, sans soupçon, ni apparence, soit de crédulité, soit d'imposture.

Les Fideles du second siecle étoient convaincus tant par les faits dont ils étoient témoins eux-mêmes, que par les faits qu'ils tenoient des premiers témoins les plus respectables de tous. La Grece & l'Italie, très-probablement la Gaule & l'Espagne, avoient vu & entendu S. Paul, ou S. Marc, ou S. Clément. Les habitans de Lyon joignoient leurs connoissances personnelles au récit qu'Irénée leur faisoit de ce qu'il avoit vu & entendu du vénérable Polycarpe son maître. Celui-ci rapportoit aux Eglises d'Ionie les conversations qu'il avoit eues avec S. Jean l'Evangéliste, & avec d'autres Disciples, sur les actions & sur les paroles du Seigneur. Ces seuls exemples nous en font concevoir dix mille, qui étoient les mêmes par-tout.

Euseb. Hist. Eccles.

Ceux

Ceux qui rendoient aux Miniſtres de l'Evangile le témoignage d'avoir vu leurs œuvres, étoient parfaitement dignes d'être écoutés. C'étoient des hommes faits, qui étoient devenus Chrétiens par choix, & avec connoiſſance de cauſe. Les Juifs convertis avoient, conformément aux avis des Apôtres, comparé les promeſſes & les prophéties avec les événements. Les Gentils avoient vu un concours étonnant d'œuvres merveilleuſes qui établiſſoient la même miſſion.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

II. Petr. 1: 19.

Perſonne n'ignore combien il y avoit peu à gagner pour les témoins de ces merveilles : & cette preuve de leur probité a été maniée trop de fois pour avoir beſoin d'être retouchée. Au-lieu de montrer de nouveau toutes les paſſions, & tous les intérêts humains réunis, pour écraſer les premiers Fideles; arrêtons-nous à ce qu'ils eurent à éprouver de la part de leur propre cœur : nous comprendrons par leurs combats intérieurs, que la ſeule force de la vérité en a fait des témoins.

Force du témoignage rendu par les premiers Chrétiens.

Si vous exceptez une eſpece de gens qu'on a de bonne heure accoutumés aux entrepriſes hazardeuſes par l'attrait du pillage, & en qui le grand uſage des crimes a ruiné la conſcience, ou éteint le reſpect des Loix, tous les hommes ſont

fortement attachés à la Religion dans laquelle ils ont été élevés. Ils ne tiennent pas moins fortement à leur Patrie & aux intérêts de leur famille. Il n'eſt pas aiſé non plus de rompre les liens qui les attachent à une demeure, à des poſſeſſions, à des plaiſirs, ou à des pratiques dont ils ont contracté une longue habitude. Ce ſont tous ces liens enſemble qui arrêtent ceux à qui l'Evangile eſt annoncé, & qui les retiennent d'autant plus fortement que ce ſont des liens agréables. Comment réſiſter à une femme éplorée, qui remontre à ſon mari le déſaſtre inévitable que ſa créance va faire tomber ſur tout ce qu'il a de cher. On conçoit ici mille obſtacles également terribles, qui doivent naturellement rendre l'Evangile infructueux. Je ne vois point d'hommes ſur la terre qui ne doivent y apporter une oppoſition invincible, s'ils écoutent leurs intérêts, ou ſeulement leurs préjugés.

Les préjugés des Juifs, entiérement contraires à l'Evangile.

Annonce-t-on l'Evangile aux Juifs? Ils ſont pleins de vénération pour leurs pratiques extérieures, pour la Loi qui les diſtingue des autres Peuples, pour la famille qui exerce le Sacerdoce, pour le Pays que Dieu leur a accordé en propre. Leur Temple eſt le lieu que le Seigneur a choiſi pour y faire ſa demeure. Ils

feront à jamais le Peuple de Dieu. Ils font les enfants d'Abraham & d'Isaac ; la postérité chérie. L'avenir le plus brillant leur est réservé. Ils attendent un Messie qui les mettra en honneur, en leur soumettant les Nations. Comparent-ils ces idées avec la doctrine évangélique? On leur déclare que la Loi, le Temple, le Sacerdoce, & la concession du Pays de Chanaan, ne sont que des préparatifs, divins à la vérité, mais passagers; qui servoient à régler & à contenir la Nation dépositaire des promesses jusqu'à la manifestation du Messie ; qu'il doit être mis à mort; que son sacrifice sera désormais le seul que Dieu agrée; qu'on n'en célébrera plus d'autre; qu'après cette œuvre accomplie le Temple va être supprimé, & le Sacerdoce anéanti; que le Messie au-lieu d'être le Conquérant des Nations, en va être le Docteur & le Sauveur; qu'il va leur communiquer par ses Envoyés le culte du vrai Dieu, & en faire des enfants d'Abraham par la Foi ; que les Juifs, qui se croyoient le Peuple de Dieu par exclusion, ne seront plus son Peuple; & que la Nation qui a abreuvé de fiel & crucifié son propre Roi, selon la parole des Prophetes, va être, selon les mêmes prophéties, arrachée de sa terre natale, pour

demeurer esclave & vagabonde parmi toutes les Nations.

Quelles impressions une telle annonce doit-elle naturellement faire sur les Juifs? Leur premier mouvement est de ne vouloir ni rien examiner, ni rien voir, ou entendre de ce qu'on leur dit, ou qu'on leur montre au doigt. Leur zele, qui est déréglé par l'amour-propre, & qui n'est plus qu'une passion brutale, se convertit en fureur: & au-lieu d'écouter les faits, ou de voir le rapport des événements avec les prophéties, ils se bouchent les yeux & les oreilles; ils commencent par poursuivre, même par lapider les Prédicateurs.

On sent ici quelles révolutions ont dû se faire dans le cœur d'un Juif, pour le détacher de ses premieres pensées, & pour lui en faire prendre de si différentes. Qu'un témoignage a de force quand il est rendu à une vérité de fait par des cœurs qu'elle gagne au milieu de ces préventions! Un Paul, un Silas, un Barnabé, convertis de la sorte, ne sont ni des fanatiques échauffés dès l'enfance par les discours de leur famille, ni des indépendants qui se révoltent contre la Loi de leurs Peres. Ce sont des hommes prudents & de sens rassis, qui comparent les promesses qu'on leur a faites avec les effets qu'ils voient, & qui,

bien loin de mépriser la Loi de leurs Peres, commencent à en sentir la vraie excellence, en recevant les biens réels dont elle étoit la préparation & l'annonce.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

De là le soin extrême que prend saint Paul dans toutes ses Lettres adressées aux Eglises où il y avoit beaucoup de Juifs convertis, comme dans celles aux Romains & aux Galates, à plus forte raison dans l'Epître aux Hébreux, de leur faire observer dans la Loi dont ils avoient connoissance, une économie & des desseins que ni lui, ni eux n'y avoient vus; mais que les événements leur mettoient nettement sous les yeux.

Opposition des Samaritains à l'Evangile.

Porte-t-on l'Evangile chez les Schismatiques de Samarie? Ils respectent Moïse, & ont la Nation Juive en horreur. Ils ne pourront donc ni entendre dire que la Loi de Moïse n'a plus d'exercice; ni soutenir la pensée de recevoir des Juifs l'accomplissement des promesses, & l'annonce du salut.

Préventions des Gentils contre l'Evangile.

L'Evangile est-il porté aux Gentils? Ils boivent l'iniquité comme l'eau. Point de regle qui les gêne. Leurs plaisirs au contraire sont autorisés par la Religion publique, & consacrés comme des actions agréables à autant de Divinités spéciales, qui prennent soin de les récom-

penſer. Les Nations les plus puiſſantes ſe ſont toutes préoccupées très-fortement de cette penſée, qu'il falloit être ſcrupuleuſement fideles aux Dieux auteurs de leur proſpérité, & fermer ſévérement la porte à toute Religion étrangére.

Diſpoſition des Philoſophes.

Porte-t-on l'Evangile dans les écoles des Païens? Les Philoſophes, malgré leurs diviſions, ſe réuniſſent tous en un point, qui eſt d'idolâtrer leur raiſon, & d'eſtimer peu le rapport des ſens. Comment recevront-ils une Doctrine dont le premier but eſt d'humilier la raiſon? comment recevront-ils une Doctrine qui gît en faits, & qui n'eſt point l'ouvrage de leur intelligence? A coup ſûr ils rejetteront l'Evangile, & préféreront leur jugement aux atteſtations les plus claires, dont ils ſe débarraſſeront en traitant les rapports les plus uniformes de tous nos ſens, de moyens illuſoires, & peu propres à inſtruire un Philoſophe. Prenez les hommes dans telle Nation & dans telle façon de vivre, ou de penſer qu'il vous plaira : il faut en leur adreſſant l'Evangile, les réſoudre à refondre toutes les idées qu'ils ont priſes, pour s'en former de neuves; à renoncer à tout ce qu'une longue habitude & l'applaudiſſement de la coutume paroiſſoit rendre auſſi eſtimable

que néceſſaire. Il falloit tout enſemble les réſoudre à embraſſer une Religion pleine de gravité, une regle impitoyable, qui pour remédier au libertinage des ſens, & à la fierté de la raiſon, réduiſoit la raiſon & les ſens en captivité. Par un nouveau ſurcroît d'obſtacles, il falloit recevoir des leçons de créance & de conduite, d'une Nation qu'on ſavoit deſtituée de philoſophie, & à laquelle ſon extrême ſingularité avoit attiré un mépris univerſel.

Mais de quoi les Emiſſaires de cette Nation ſont-ils porteurs? Ils annoncent au genre-humain qu'il faut reconnoître pour Sauveur & pour Maître, un homme qui s'eſt dit plus grand que les Prophetes; antérieur à Abraham; mis ſous les yeux d'Abraham comme paſſant par avance de la mort à la vie; né avant tous les temps dans le ſein du Pere; le Fils de l'Homme tout enſemble, & le Fils de Dieu; l'héritier de toutes choſes; qui s'eſt dit la Sageſſe venue d'en haut; qui en un mot s'eſt dit Dieu; mais qui a cependant habité parmi nous dans un corps mortel, & a ſouffert la mort. Il eſt vrai qu'on l'annonce revenu à la vie : mais il ne paroît pas; & les biens qu'on promet de ſa part ſont éloignés & inviſibles.

Veut-on qu'à propos d'un événement

incroyable dans la diſpoſition où ſont tous les eſprits, & ſur la parole de quelques diſcoureurs ſans talent, les hommes renoncent à leur façon de vivre, à leurs plaiſirs, à tous les agréments d'une Religion brillante & ſenſuelle? Les hommes ne ſe mettent pas à l'étroit de gaieté de cœur; il n'y a rien ſur-tout dont ils ſoient plus jaloux que de l'indépendance de leur raiſon : & ſi peu, ſi peu qu'elle leur ait produit par leurs recherches perſonnelles, ils ont peine à ſouffrir ce qu'ils ne peuvent concevoir.

Tels ſont cependant les ſacrifices qu'on fait par-tout en devenant Chrétien. Préjugés, habitudes, poſſeſſions, raiſonnements, liberté de ſentiments, voilà ce que les hommes mettent par-tout ſous leurs pieds. Il faut qu'il y ait eu des événements bien ſinguliers, pour produire de tous côtés cette révolution : & l'on peut juger de la force des motifs qui ont touché les Juifs, les Gentils, les Barbares, les Philoſophes mêmes, par le renouvellement univerſel qui s'eſt fait en eux. Nouvelles idées, nouvelles eſpérances manifeſtées au dehors par une vie toute nouvelle.

Jeſus-Chriſt fait entendre à un Docteur de la Loi qui le conſultoit, quelle eſt la nature de ce renouvellement intérieur que

l'Evangile doit opérer dans les cœurs: & il compare cette opération ſpirituelle au ſouffle de l'air dont on entend la voix, & dont on reſſent les ſecouſſes, quoiqu'on ne ſache ni d'où il part, ni où il ſe porte. "Ce n'eſt pas aſſez, dit-il, que „ l'homme renaiſſe d'eau, (en faiſant par une purification extérieure la déclaration publique de vouloir changer de vie,) „ mais il faut qu'il renaiſſe de l'Eſprit; „ qu'il change d'idées & d'inclinations; que l'Eſprit en faſſe un homme nouveau. On ne voit ni d'où provient en lui ce changement, ni le terme & les eſpérances où il le conduit. Mais la force de l'Eſprit qui le touche, & la conviction des biens que le Fidele attend, ſe montrent au dehors par une réforme qui embraſſe toutes ſes actions & ſa vie entiere.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Jean. 3: 3. *&c.*

Cette vie admirable qui après les libertés & les énormités précédentes ſuivoit perſévéramment le Baptême, étoit donc l'expreſſion la moins équivoque du changement que la vue des miracles & la grace venoit d'opérer en eux. Ainſi, quoique la raiſon fût confondue dans les objets de la révélation, & que les biens promis fuſſent inviſibles, Dieu honoroit l'intelligence de l'homme, & vouloit qu'il fût Chrétien par une détermination ſage, en

le frappant au dehors par des motifs auxquels la prévention ou les passions seules pouvoient résister.

III.

Le témoignage du Sang.

Je m'apperçois que j'ai fait sentir par avance tout le mérite du troisieme témoignage, qui est celui du sang. Car l'homme n'ayant rien de plus à cœur que sa vie, s'il la sacrifie plutôt que de désavouer ce qu'il a vu, entendu, & touché, c'est le plus fort témoignage qui se puisse produire d'une chose sensible. Cette attestation se nomme simplement LE MARTYRE, *le témoignage.* Le martyre est en effet la preuve par excellence; parce que si celle-là n'est pas reçue en matiere de fait, ou de choses palpables & soumises au commun rapport des sens, il ne faut plus recevoir ni dépositions, ni attestations. Il est impossible de rien constater. Lettres de noblesse, chartres, titres d'acquisitions, prise de possession, lettres-patentes, sceaux, promulgation de Loi, notoriété, tous ces moyens d'être instruits de ce qui a été vu, de ce qui a été dit ou réglé, deviennent frivoles & sans validité. Ce sont toutes choses sensibles : il

n'y faut plus faire fonds. Il n'y a donc plus de certitude, ni de juste sécurité en rien. Car sur quoi comptera-t-on donc, si l'on ne reçoit pas le témoignage que plusieurs hommes sages & de sens rassis, que des hommes de tout âge, de tout état, de tout caractere, & de tout Pays, rendent sans se connoître, en différents temps, en tous lieux, à des choses qu'ils ont vues, ou entendues; sans être ébranlés ni par l'infamie, ni par les rigueurs, ni par la perte de la vie. Nous n'avons rien de comparable à ce témoignage. Il peut y avoir des fous : mais la folie ne fut jamais un mal épidémique.

Ce qu'il faut penser de ceux qui meurent pour une opinion.

Rien n'est si peu à sa place que le discours qu'on a coutume de rebattre à l'occasion des Martyrs du Christianisme. „ Les fausses Religions, dit-on, se vantent „ d'avoir eu leurs Martyrs.

Je sais qu'on peut mourir pour le Mahométisme, & pour toute opinion dont on s'est laissé prévenir. Mais mourir pour une chose qu'on n'a ni vue, ni apprise par des rapports certains, c'est attester sa persuasion, non la chose même.

Celui qui meurt plutôt que de désavouer le voyage de Mahomet au Ciel, dont qui que ce soit n'a été témoin, n'atteste que sa propre prévention en faveur

de ce célebre Arabe. Il n'y a point de Mahométan qui se soit jamais donné pour témoin oculaire d'aucune partie de la mission du prétendu Prophete. Quelqu'un l'a-t-il accompagné sur l'escalier de lumiere? Quelqu'un a-t-il vu le grand coq, & exactement pris ses dimensions? quelqu'un au défaut du mesurage des cieux fait par lui-même, a-t-il entendu des Experts qui lui aient certifié cet arpentage, & ces curiosités si peu importantes à la sanctification des ames? C'est trop insister sur des choses ridicules. Le Mahométisme, & toutes les révélations qui se sont passées dans le secret, peuvent bien avoir des Confesseurs : mais elles n'ont point de Martyrs.

Au contraire quelqu'incroyable que paroisse un événement, il y a lieu à le démontrer par un témoignage vraiment juridique & convainquant, lorsque les témoins ont pu faire usage de leurs yeux, de leurs oreilles, & du concours de tous leurs sens, sur-tout s'ils l'ont fait sans concert, si d'autres qui ne les connoissent pas y joignent de semblables témoignages, même au péril de leur vie.

L'homme ne peut donner une plus grande preuve de sa sincérité, ou de sa persuasion. Mais comme cette persuasion

n'eſt rien quand on n'a ni vu, ni appris les faits par le témoignage de ceux qui les ont vus; cette perſuaſion d'avoir vu & ſuivi les faits, quand elle eſt atteſtée par la perte de la vie même, eſt la plus forte preuve de la réalité des faits qui ſe ſont paſſés ſous le ſoleil. C'eſt de la ſorte que le martyre eſt la grande preuve du Chriſtianiſme, & l'équivalent de tous les autres témoignages.

La Démonstr. évangel.

Ceux qui par des motifs que nous nous diſpenſerons d'approfondir, ont eſſayé de réduire les témoins de la vérité de l'Evangile à un très-petit nombre, ont été parfaitement réfutés par les faits infinis, & par les autorités reſpectables que Dom Thierry Ruinard a rapprochés dans la célebre Préface qu'on lit à la tête des *Vrais Actes des Martyrs*. Ces paradoxes ne ſont pas moins réfutés par un nombre infinis d'Ecrivains contemporains, & par une foule de monuments réels, qui pour n'être pas des pieces par écrit, ou des faits détaillés, ne laiſſent pas d'être des preuves ingénues des exécutions barbares que le Chriſtianiſme occaſionna par-tout. On mettoit les Chrétiens aux priſes avec les bêtes dans toutes les arenes que chaque grande Ville ambitionnoit d'avoir à l'imitation de Rome. Les priſons, les ga-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. leres, les carrieres & les mines étoient remplies de Chrétiens. Il y a même plusieurs faits qui démontrent que la haine du Christianisme, malgré la douceur & les précautions de plusieurs Empereurs modérés, avoit dégénéré par-tout en fureur, & occasionné le massacre de plusieurs familles à la fois. Je n'en produirai qu'un trait. On retrouve dans les cimetieres qui étoient autrefois hors des portes de nos anciennes Villes, des lieux que la piété des Fideles a toujours distingués par le nom de Cimetiere des Martyrs. En y creusant pour faire des fondations, on a souvent trouvé des tombeaux de tuf, de pierre, ou de craie, dans lesquels sont couchés des squelettes, avec des cloux enfoncés dans les coudes & sur la tête, ou avec des broches de fer qui les traversent par les épaules en se croisant sous la poitrine. Quelques-uns de ces tombeaux se sont trouvés assez spacieux pour contenir à la fois plusieurs grands corps, & plusieurs petits d'une taille inégale. (a) Presque tous portent des marques d'une semblable cruauté. On voit ce que cela signifie. On n'a jamais fait souffrir aux enfants des malfaiteurs, la peine due aux crimes

(a) Voyez *Rom. subterr. Gallonius*, & *Præf. Histor. Metropol. Remens. Domni Marlot.*

de leurs peres : & la sépulture honorable qui se refuse aux scélérats, a visiblement été procurée à ces familles, par le même Esprit qui eut la force de demander à Pilate le corps de JESUS, & de le déposer avec distinction dans un caveau qui n'avoit pas encore servi.

Les Auteurs des trois premiers siecles, & les trois anciens Continents, sont pleins non de vestiges équivoques, mais de monuments très-expressifs de la constance & du nombre de ceux qui ont donné leur sang plutôt que de désavouer les faits dont ils étoient parfaitement instruits. D'habiles Critiques (a) en ont recueilli & fait valoir les preuves, en écartant non-seulement le faux, mais même l'incertain.

Cette preuve qui est proprement le témoignage des témoignages, s'est accrue comme le nombre des Chrétiens, & s'est fortifiée trois cents ans de suite. L'œuvre du salut avoit déja cessé d'être locale, par l'universalité de la prédication : mais comme toute la terre a entendu les Prédicateurs, & vérifié leurs écrits ; toute la terre a vu couler le sang des témoins : & Jesus-Christ avoit donné par avance à ce témoignage une force invincible, en prophétisant contre toute vraisemblance,

(a) Adrien Baillet, Claude Fleury, & les Bollandistes.

qu'il lui feroit rendu devant les Tribunaux des Juifs & des Gentils.

Par tout ce qui précede, il eſt ſenſible qu'on ne peut raiſonnablement douter de la coexiſtence des Livres du Nouveau Teſtament, & des Egliſes qui nous les ont uniformément atteſtés & tranſmis. Les témoignages rendus par le Pere à ſon Fils & à ſes Envoyés, ſont également ſûrs, puiſqu'ils ſont rapportés par ces Livres, & en même temps remplacés aux yeux de toute la terre, tant par le changement des Nations converties, que par la mort conſtante d'une foule de témoins.

OBJECTION.

Voici ce que j'ai oui avancer de plus ſpécieux pour infirmer cette preuve, par des perſonnes qui avec beaucoup de juſteſſe & de conſéquence dans l'eſprit, ne laiſſoient pas d'héſiter ſur la certitude de la révélation, par un effet de l'habitude où nous ſommes tous de perdre de vue les preuves claires quand notre raiſon y oppoſe une demi-lueur, ou ſeulement quelques obſcurités.

Nous ne diſconvenons nullement, diſoient-ils, que l'Evangile n'ait une parfaite proportion avec les beſoins de l'homme,

ſoit pour humilier ſa raiſon préſomptueuſe en l'aſſujettiſſant à la regle de la révélation ; ſoit pour incliner ſon cœur à la pratique de toutes les vertus néceſſaires à la ſociété, en lui en préſentant les exemples les plus forts, & les motifs les plus touchants. En ce ſens nous applaudirons toujours au Chriſtianiſme. Nous n'avons point d'amis plus ſolides que les vrais Chrétiens. Nous avouons encore, à la gloire de l'Evangile, qu'en le mettant en parallele avec la doctrine des hommes les plus judicieux, tels qu'ont été Socrate & Confucius; celle-ci eſt froide & deſtituée d'encouragement, n'ayant rien de plus pour animer nos eſpérances que quelques raiſonnements conformes au goût d'un petit nombre de perſonnes qui réfléchiſſent, mais ſupérieurs à la portée du commun des hommes. Or qu'eſt-ce qu'une morale qui n'eſt que pour les Philoſophes; pour des gens qui ſe croient tous capables d'en faire une autre encore plus belle? Au-lieu que la morale de Jeſus-Chriſt eſt intelligible aux plus petits. Il ne ſe pouvoit rien concevoir de plus populaire, que de nous montrer l'un d'entre nous déja placé dans la gloire qui eſt réſervée aux autres. Mais ce n'eſt pas aſſez que l'annonce de cette œuvre ſoit belle

& touchante, il faut pouvoir en administrer les preuves dans tous les temps; & c'est ce qui ne paroît pas facile aujourd'hui.

Si l'Evangile s'annonçoit comme une simple Histoire, ou comme un Traité de Philosophie, nous ne serions pas étonnés d'en voir paroître des interprétations différentes, ou des preuves plus ou moins vraisemblables. Mais on nous présente l'Evangile comme une alliance que Dieu fait avec l'homme. Et dans la vérité il le faut pour le besoin de la multitude qui se perd dans une opinion disputable, mais qui entend très-bien les promesses faites à Abraham, & l'alliance présentée par son descendant à tout le genre-humain. Or il n'y a point d'alliance sans ambassade; & cette ambassade doit nécessairement être une comme l'intention de celui qui l'envoie. Comment donc accorderons-nous l'indispensable unité de la mission avec la multiplicité des ministeres qui changent la doctrine, qui s'entre-condamnent, & qui cependant nous disent tous avec une égale confiance : *Venez à nous, nous sommes les Envoyés ?*

Quand enfin il resteroit dans la société un ministere qui s'y montrât avec des marques plus avantageuses que n'en ont

les Auteurs des nouvelles ſectes, il faudroit que ce miniſtere pût prouver ſon envoi comme le Parlement de Paris prouve ſa royale inſtitution ; ou par ſes Lettres-patentes, ou en remplaçant la lecture de celles-ci par ſon Greffe, par ſes priviléges, & par les atteſtations perpétuelles de tout ce qui l'environne. En cela le Parlement ne ſe rend pas témoignage à lui-même; il n'eſt que porteur des témoignages qu'il a d'abord reçus, & continué de recevoir. Mais en eſt-il de même du miniſtere évangélique ? peut-il aujourd'hui faire revivre les témoignages des œuvres de l'Eſprit; & les témoignages humains qui ont été rendus à l'œuvre évangélique? Quand il ſeroit réel qu'ils ont été rendus : ce n'eſt plus qu'une très-ancienne renommée: il n'eſt plus poſſible de les diſcuter, ni de les comparer avec ce qui en pouvoit ſûrement montrer la force, ou l'invalidité. Le tout eſt ſi loin de nous, que c'eſt comme s'il n'étoit plus.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Mais ſi l'éloignement & la difficulté d'éclaircir les preuves de la miſſion en ont ruiné la certitude, les Porteurs de l'alliance, quels qu'ils ſoient, n'ont plus que des *oui-dire*, pour alléguer les droits qu'ils s'attribuent. Ils ſe rendent témoignage à eux-mêmes, au-lieu de ſe préſen-

ter à la ſuite d'un témoignage qui les prévienne : & l'Evangile n'étant plus qu'une affaire de raiſonnement, nous ne lui voyons plus d'autre mérite que la ſingularité des hazards. Il en ſera comme de la métempſycoſe de Pythagore, qui a trouvé grace chez les Bramines ; ou de cette beauté intellectuelle de la vertu, qui toucha Socrate, & après lui quelques ſectateurs capables de penſer.

Il ne ſuffit donc pas, ajoute-t-on, de produire, comme l'ont fait tant d'Ecrivains, les preuves de la Religion Chrétienne. Le commun des hommes ni ne lit, ni ne peut entendre ces diſcuſſions : & ceux qui y trouvent le plus de vraiſemblance, ne ſont pas beaucoup plus avancés. Le principal point leur manque.

La Religion Chrétienne ſe donnant en effet pour être eſſentiellement l'alliance de Dieu avec les hommes, c'eſt de cette alliance qu'il faut adminiſtrer la preuve toujours vivante, toujours intelligible aux moins inſtruits, comme aux plus Savants. Il faut leur montrer une commiſſion donnée & clairement perpétuée : car on ne peut être ſûr ni des vrais articles de l'alliance que par ceux qui ont la commiſſion de l'annoncer ; ni ſur-tout de la réalité de leurs pouvoirs, que par des

témoignages qui ſe puiſſent toujours vérifier. Mais ſi les Lettres de créance, ou les témoignages équivalents ne ſubſiſtent plus, comment nous les produira-t-on? Nous n'avons point vu les œuvres de l'Eſprit qui pouvoient prouver la miſſion: nous n'avons point vu couler le ſang des témoins qui en étoit comme le remplacement. Les actes de leur martyre ſont perdus, & des légendes communément fabuleuſes en ont pris la place. Le miniſtere reſtant ſans preuve, l'Evangile peut-il paſſer pour une alliance réelle; & n'avons-nous pas un juſte ſujet de craindre que le tout ne dégénere en illuſion?

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Pour répondre à cette difficulté qui eſt très-preſſante, & qui ſuppoſe notre propre diviſion de matieres, c'eſt une néceſſité indiſpenſable de montrer la perpétuité du miniſtere qui eſt porteur de l'alliance, & la perpétuité des témoignages qui garantiſſent l'un & l'autre à toutes les générations.



CHAPITRE III.

La perpétuité des Témoignages rendus au Miniſtere évangélique.

CEtte multiplicité de ſectes détachées du corps de l'Egliſe, qui indiſpoſe tant de perſonnes, ne déshonore que l'eſprit particulier qui en eſt l'auteur, & n'affoiblit en rien la certitude du Chriſtianiſme. Le gouvernement d'un Etat ceſſe-t-il d'être unique & reconnoiſſable, parce qu'il ſe montre dans quelques Provinces des troupes de mécontents, qui ſans avoir entre elles aucuns liens, ont chacune à part leur banniere, leur nom, & leur méthode?

On peut diviſer le nom Chrétien: Marcion, Manès, & Arius ſe peuvent dire Chrétiens: mais on ne peut non plus diviſer le Chriſtianiſme, qu'on ne peut diviſer l'Apoſtolat. Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Médiateur, qu'une alliance, une foi, & un corps très-connu d'Ambaſſadeurs qui ſera le même pour tous les ſiecles. Où ſera l'Apoſtolat, là ſera le Chriſtianiſme.

Les auteurs & les fauteurs des ſchiſmes font voir qu'ils ne connoiſſent pas, ou

n'exécutent pas la volonté de leur Maître, qui n'a pas mis dans la bouche de ses Envoyés des paroles de contradiction, ni fait partir plusieurs Ambassades au-lieu d'une. Il faut donc que les Ministres schismatiques ou n'aient point reçu de pouvoirs, ce qui rend leurs plus beaux talents inutiles pour le salut de ceux qui les écoutent; ou qu'ils aient perdu à notre égard le droit d'être écoutés, en exerçant à l'écart & dans l'indépendance, une mission qui devoit s'adresser en tout temps à l'Univers entier, & s'exercer solidairement.

Précautions de J. C. pour rendre sa mission toujours reconnoissable.

Les deux grands objets qui ont occupé le Sauveur sur la terre, sont la rédemption du genre-humain par son sang; & le soin d'établir un ministere capable par les leçons & par la forme qu'il lui donna de porter à tous les Peuples les mêmes dogmes avec les preuves de cet envoi. C'est pour prévenir toutes les démarches arbitraires de la raison humaine; c'est pour fixer à jamais les Fideles par le moyen le plus familier & le plus sûr, que Jesus-Christ a adressé à toutes les Nations & à tous les siecles son Apostolat, c'est-à-dire, un corps d'Ambassadeurs indissoluble & immortel.

Dans le dessein de former son Eglise de Juifs & de Samaritains, de Grecs &

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. de Barbares, il ne commença point par leur préſenter un Livre, parce qu'un Livre peut être ſuſpect aux uns, inintelligible pour d'autres, & différemment entendu. Il ne jugea pas à propos de leur préſenter un Prédicateur unique, parce que cet Envoyé n'auroit pu être préſent par-tout, & qu'il auroit pu abuſer de ſon pouvoir ſe voyant ſeul chargé de l'œuvre. Mais il leur adreſſa un corps de Députés, auxquels il avoit commandé d'annoncer conjointement, & juſqu'à la fin des ſiecles, ce qu'il leur avoit preſcrit; ſoit en le publiant de vive voix, ſoit en le mettant par écrit.

Ce miniſtere auquel Jeſus-Chriſt lui-même a donné le titre d'Ambaſſade, *quos & Apoſtolos nominavit*, coupe pied à toutes les entrepriſes de l'eſprit de l'homme, puiſqu'*il eſt comme les autres miniſteres inſtitués par maniere de compagnie; inſtitution dont l'effet, comme l'intention notoire, eſt de prévenir, ou de ſupprimer les nouveautés & les vues perſonnelles.* Il faut en même temps, puiſque ce miniſtere doit être perpétuel, que ſes preuves l'accompagnent & le rendent toujours reconnoiſſable. Le moyen de juſtifier la perpétuité du miniſtere de ſes preuves eſt ſous nos yeux. Il eſt dans toute la ſociété.

Luc. 6:13.

Les

Les exemples s'en trouvent dans chaque Nation, dans chaque Province, & dans chaque Ville. Quand nous lisons dans l'Histoire de France, quel Roi a rendu le Parlement de Paris sédentaire, qu'on ajoute à quelle intention il fit cet établissement, à la décharge de qui, avec quelles obligations & quelles attributions; nous devenons certains de la vérité de cette Histoire, en voyant le même corps se soutenir jusqu'aujourd'hui avec toutes les marques publiques de sa royale institution. Cette Histoire par elle-même ne fait point preuve; mais elle est prouvée par les témoignages subséquents & permanents. De même, nous trouvons la mission évangélique dans une Histoire aussi ancienne que l'Eglise, & avouée de toutes les Sociétés qui se sont dit Chrétiennes dès le premier siecle. Nous ne produisons point cette Histoire pour preuve de l'établissement du Ministere Apostolique: moins encore avons-nous recours à l'inspiration des Livres qui la contiennent. Indépendamment de l'esprit qui en a dirigé les Ecrivains, leur Histoire ne peut manquer d'accuser juste à l'égard du Ministere unique & immortel, si cet établissement qu'elle rapporte se perpétue dans tous les siecles; toujours dans sa premiere forme, toujours

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. accompagné des témoignages qui le rendent reconnoiſſable, & qui n'autoriſent que lui. Commençons par les traits qui caractériſent la miſſion dans le récit de tous les Evangéliſtes. Nous en verrons enſuite les effets juſtificatifs & perpétuels dans la ſociété.

1°. Jeſus-Chriſt en quittant la terre, n'adreſſa rien aux hommes par écrit : mais il leur adreſſa l'Apoſtolat. Auſſi l'Egliſe fut-elle formée avant que la parole de la prédication fût écrite; & jamais aucune Egliſe n'a été formée par la lecture d'un Livre, mais par la prédication des Envoyés. *La Foi vient de l'ouie & de la parole qui a été prêchée.* Rom. 10: 17.

Quand bien même les Prédicateurs auroient préſenté d'abord un Traité écrit, encore auroit-il fallu préalablement faire connoître leur perſonne, & certifier le Traité par la juſtification de leur envoi. Cela ſe pratique chez les Peuples policés, & chez les Peuples barbares : parce que tous veulent être ſûrs des perſonnes avec qui ils traitent. L'Apoſtolat devance donc l'Ecriture.

2°. Jeſus-Chriſt én établiſſant le Miniſtere n'a point parlé à un ſeul Miniſtre, mais à pluſieurs enſemble. *Ite. Docete.* C'eſt donc un corps d'Ambaſſade qu'il

envoie, & qu'il nous faudra retrouver. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

3°. La commission de ce corps embrasse toute la terre. *Docete omnes gentes.* Le Ministere n'est donc point local dans sa totalité. Il n'est point comme le Sacerdoce Lévitique, attaché à une Ville & à un Temple unique. Il est universel.

4°. Quoique dispersé par-tout, ce Ministere est étroitement astreint à une doctrine unique, & porteur précisément des mêmes intentions, comme doivent l'être tous ceux qui composent une Ambassade, ou une Magistrature. On ne les met en corps, on ne les assujettit à la loi des correspondances & de la subordination, que pour empêcher le partage & les caprices de l'esprit particulier. *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.*

Il y aura donc concert & solidité dans le Ministere : sans quoi nulle uniformité dans la commission, nulle certitude dans le Traité; chacun le pouvant interpréter à sa façon, s'il fait son œuvre à part, & sans en être comptable envers sa compagnie.

5°. Jesus-Christ en établissant des Pasteurs & des Docteurs, leur promit son assistance pour tous les jours jusqu'à la consommation des temps : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* C'est donc une légation

permanente & une œuvre immortelle. Si la légation ne ſubſiſte plus, toute cette œuvre eſt ſans réalité : & ſi cette œuvre dure juſqu'à la fin des temps, elle ſe perpétue par une ambaſſade qui ne peut être qu'une d'un bout du monde à l'autre. En ſuivant littéralement les paroles de l'Inſtituteur, voilà une compagnie miſe en regle, qui a pour objet le ſalut des hommes par la participation de la doctrine & des mérites du Chriſt ; pour département, toute la terre ; pour durée, tous les ſiecles ; pour premier devoir, de ne dire que ce que la premiere légation a reçu de ſon Inſtituteur. Mais on apperçoit qu'il faut ici quelque choſe de plus. Puiſque le Miniſtere Chrétien eſt une compagnie établie à demeure & pour toujours, elle doit, comme toutes les autres, avoir les moyens de créance qui autoriſent & font connoître, même long-temps après l'inſtitution, toutes les Compagnies permanentes. Ces moyens ſont deux. 1°. La publicité du Miniſtere & de ſes preuves. 2°. L'unité des Miniſtres, ou leur ſubordination qui n'en fait qu'un corps.

La publicité met au grand jour les témoignages qui ſont rendus à la miſſion : & l'unité ou la ſubordination réguliere des membres qui agiſſent chacun à leur

maniere au nom d'une compagnie & de la part du Légiſlateur qui l'a autoriſée, manifeſte le légitime uſage d'un même pouvoir, quoiqu'exercé par différentes perſonnes, en différents temps & en différents lieux. Ceux qui ſont hors de cette unité, ou n'ont rien reçu, ou abuſent de tout. Ici rien n'eſt arbitraire : ces regles ſont faites avant nous; elles ſont avant l'Egliſe Chrétienne, & ſont les mêmes par-tout. Ce ſont les Loix de l'humanité; c'eſt par elles que les hommes ſont ſûrs de leur état : & le Verbe en ſe faiſant homme, a conformé l'établiſſement de ſon Egliſe aux moyens qui notifient tous les établiſſements. Il s'eſt bien gardé de ſoumettre ſon alliance & ſes volontés à l'examen des Philoſophes, ou à la déciſion des beaux eſprits, qui ſont à cet égard auſſi ignorants que le reſte des hommes, & plus dangereux, parce qu'ils ſont plus ſuffiſants & plus ſuſceptibles de vues paſſionnées : mais il a préſenté ſon alliance & les vrais biens à tous les hommes par la voie qui fait leur ſûreté, par un miniſtere public & autoriſé.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Qu'un homme s'érige en Ambaſſadeur, ou entreprenne d'établir une chambre de Judicature, en s'aſſociant des Collegues & des Subalternes; on n'y a point d'égard,

parce qu'on ſait d'où il vient, ou qu'on ſait même très-certainement par le ſimple défaut de témoignage, qu'il s'eſt arrogé ce pouvoir, & qu'il n'en a point de réel qu'il puiſſe communiquer à qui que ce ſoit.

D'une autre part, qu'un membre légitime du Sénat de Genes, ou de quelqu'autre Conſeil public, entreprenne de former un Tribunal à part, pour régler d'une façon nouvelle les affaires d'une Vallée ou d'un Bourg, & qu'il veuille pour cela ſe rendre indépendant du corps dont il s'eſt détaché ; ſon entrepriſe eſt vaine. L'homme le plus ignorant peut en ſentir l'inſuffiſance. Chacun ſait la nouveauté de ce démembrement. Il porte un nom différent du Sénat de Genes, & il n'eſt ni avoué ni ſouffert : ou s'il ſe prévaut de quelques ſupports pour ſe maintenir, il ne peut ni anéantir l'autorité de l'ancien Sénat, ni tranſmettre à d'autres un pouvoir légitime.

L'auteur de la premiere entrepriſe s'arroge ce qu'il n'a point reçu : l'auteur de la ſeconde abuſe viſiblement de ce qu'il a. Le premier ne pouvoit devenir juge qu'étant incorporé à la compagnie qui a les pouvoirs ; & l'autre, quoiqu'Envoyé, perd le fruit de ſa miſſion, parce qu'il ne

l'exerce pas conjointement avec les autres Envoyés, & conformément à l'inſtitution du Miniſtere commun. On ſait le lieu & le jour où il a commencé à faire bande à part. Depuis ce jour-là ſon œuvre a ceſſé d'être celle du corps dont il s'eſt retiré.

Par une ſuite néceſſaire de ces regles univerſellement reçues, il nous eſt à tous auſſi aiſé de ſavoir s'il y a un Traité d'alliance qui nous réconcilie avec Dieu, que de ſavoir s'il y a un Traité de paix entre la France & la Hollande. Ce n'eſt point pour nous une recherche pénible de ſavoir où eſt le miniſtere qui met l'homme en ſociété avec Dieu par Jeſus-Chriſt. Il eſt public : il ſe préſente avec tous ſes témoignages dans l'Egliſe, qui a notoirement étendu ſa foi à tous les temps & à tous les lieux.

Nous n'avons pas beſoin de montrer en détail que telle & telle ſociété, comme celle des Ebionites, celle des Manichéens, celle des Ariens, ne ſont point l'Egliſe de Jeſus-Chriſt; puiſque le Miniſtere qui les a aſſemblées eſt de nouvelle introduction, & qu'il a prétendu, contre toute regle, dégrader le Miniſtere ancien qui étoit immortel, pour ſe mettre en ſa place. Nous n'avons pas beſoin de montrer que la ſociété des Coptes, ou celle des

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. Arméniens, n'eſt pas l'Egliſe de Dieu ; puiſque le Miniſtere qui les gouverne, quoique provenu de la vraie Egliſe, a rompu avec le corps de l'ambaſſade univerſelle, & condamne comme anéanti un Miniſtere qui continue juſqu'à la fin des ſiecles à fructifier d'un bout du monde à l'autre. L'Egliſe Catholique eſt celle qui fait porter la parole de vie *à toute créature* ; celle qui montre l'ancienne & immortelle ambaſſade ; toujours reconnoiſſable par ce qui a toujours caractériſé toute ambaſſade ; je veux dire par la publicité des témoignages qui l'accompagnent, & par l'unité qui éleve les actions de pluſieurs Miniſtres à la gloire de devenir les actions du corps entier.

Marc. 16: 15.

I.

La publicité du Miniſtere Catholique, & de l'Egliſe Catholique.

C'eſt un langage ſynonyme de dire que l'Egliſe Catholique, ou que le Miniſtere Catholique ſe montre en tout temps & à toute la terre, avec des témoignages parfaitement clairs & certains. En effet, quoique l'Egliſe ſoit fort différente du Miniſtere ; quoique les Fideles qui compoſent

l'Eglise n'aient reçu ni conséquemment pu donner de pouvoirs à personne, & que le ministere lui vienne nécessairement de Dieu, qui a daigné traiter avec elle, c'est pour elle qu'est le Ministere, c'est pour elle que sont les Envoyés & le Chef de la mission : *Omnia vestra sunt, sive Apollo, sive Cephas.* C'est par ce Ministere qu'elle jouit de tous ces titres. Elle n'est sûre des biens qui s'acquierent chez elle, & ne les promet avec confiance, que par la certitude où elle est de la sainteté de son Ministere. Elle confesse que c'est Jesus-Christ qui est l'auteur & le consommateur de sa foi; qu'il est le Maître unique de qui elle tient sa Doctrine; qu'il est le modele de ses mœurs & le principe de sa justice : c'est par lui qu'elle est sainte, & que la sainteté est en tout temps communiquée au moins à un nombre de ses membres. Mais comme il n'y auroit point d'alliance pour elle ni pour personne s'il n'y avoit point d'Envoyés, elle est autorisée à se dire l'Eglise sainte, unique, & Catholique, s'il est notoire qu'elle a reçu l'unique ambassade qui apporte aux hommes la bonne nouvelle & les biens de l'alliance. De cette sorte, elle a la sainteté intérieure que l'Esprit-Saint communique aux justes, & qui ne se voit pas. Elle a en

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

I. Cor. 3: 22.

même temps la ſainteté extérieure & ſenſible, qui eſt l'avantage de tout le corps, & à laquelle tous les particuliers, même les mauvais Chrétiens, ont part; étant notoirement unis au Miniſtere qui a les pouvoirs. Elle connoît & annonce les titres qui la diſtinguent, parce que c'eſt chez elle, & uniquement chez elle que ſe retrouve la forme conſtante de la premiere & irrévocable miſſion. Perſonne ne peut ignorer que la forme réguliere & conſtante des établiſſements publics eſt ce qui en maintient le fond & qui en montre les pouvoirs, tant qu'ils ne ſont point révoqués. Cette forme ôtée, la ſociété ne ſait plus à quoi s'en tenir. Si donc il y a un Apoſtolat immortel, nous devons par la forme extérieure du Miniſtere qui perpétue le premier envoi, retrouver ſans équivoque la vraie Egliſe que ce Miniſtere eſt venu former & ſervir. A côté du Miniſtere nous devons retrouver la perpétuité très-ſenſible des preuves qui ont d'abord manifeſté la miſſion, & établi le Chriſtianiſme. Ajoutons que les progrès de cette perpétuité qui ſe retrouve uniquement dans l'Egliſe Catholique, ſont les mêmes que dans une compagnie de Judicature, & dans une Chambre Souveraine qu'on reconnoît long-temps

après son établissement sans ambiguité & sans crainte de méprise. Cette espece de tradition, ou de transmission, qui ne demande ni Livres ni lectures pour être entendue, n'est pas seulement publique, mais infaillible. Elle tient à des élections, à des réceptions, à des actes publics, à des bâtiments dont chacun sait l'usage; à tant de moyens conspirants & permanents, qu'il ne se peut rien trouver de plus certain dans la Société.

La lecture des Lettres d'établissement ne se réitere pas tous les jours : elle n'a même été faite qu'au commencement, & ne se demande plus. Cinq cents, ou cinq mille témoins, la chose est indifférente, ont d'abord entendu faire cette lecture. Leur témoignage est ensuite remplacé par l'attestation de ceux qu'ils en ont instruits; par l'exercice même des Ministres qui commencent l'établissement; par l'incorporation publique de ceux qui leur succedent, & qui remplissent les places vacantes; par l'acquiescement des Peuples qui portent leurs affaires à ce Tribunal; par la distinction des Chambres, & des affaires dont elles connoissent; par la diversité des fonctions assignées aux différents membres qui les composent; par la perpétuité des lieux, des usages, des habits, &

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

des privileges qui leur sont affectés. Le concours de ces circonstances est équivalent à la réitération journaliere des témoignages de l'établissement : il y supplée.

Les pouvoirs accordés par la Puissance législative dans les affaires temporelles, ne sont pas plus visibles que les droits & l'envoï du Ministere Catholique : & comme ces pouvoirs temporels sont attestés extérieurement par des marques durables, les droits de l'Eglise Catholique se produisent avec la même évidence par la conservation de son extérieur, & par la publicité des témoignages rendus d'un jour à l'autre à son ministere. Suivons cette comparaison dans quelque détail.

Perpétuité des témoignages de l'Esprit qui a formé l'Eglise Catholique.

Les cinq cents Disciples qui eurent le bonheur d'entretenir en Galilée le Sauveur ressuscité, & les huit mille Juifs qui se convertirent aux premieres prédications de S. Pierre, appuyées des merveilles de l'Esprit-Saint, voilà avec les Apôtres les premiers garants de la mission de Jesus-Christ. Les autres Fideles qui grossirent bientôt l'Eglise de Jérusalem, conjointement avec ceux qui dans toute la Judée déposoient ce qu'ils avoient vu & entendu ; voilà les nouveaux témoins de l'œuvre du Messie, & des pouvoirs Apostoliques. C'est par eux que

commence la publicité. Cinq cents ou cinq mille témoins de la résurrection, huit mille ou quatre-vingt mille témoins de la descente du Saint-Esprit, c'est la même chose pour les siecles suivants; parce que les uns & les autres étant morts, leur témoignage a dû être remplacé par ceux qui les ont ouis : or, nous sommes aussi sûrs d'une attestation universellement rendue au rapport uniforme de cinq cents témoins, que de celle qui auroit été rendue à cinq mille.

Si cependant on veut qu'il y ait, même pour nous, plus de certitude dans les attestations rendues par les Fideles du premier âge au récit de cinq mille témoins de la résurrection, qu'à celui de cinq cents; & à quatre-vingt mille témoins des merveilles de l'Esprit-Saint qu'à huit mille; je dis que l'Eglise jouit de cet avantage, & d'un avantage fort supérieur. Elle a publié & transmis par des moyens sûrs à tous les âges suivants, les dépositions non de quelques centaines, ou de quelques milliers de témoins de la premiere mission; mais d'une vraie nuée de témoins non suspects.

Ils ne sont point suspects, parce qu'il ne peut y avoir ni illusion dans ce qu'ils ont vu publiquement, ni collusion dans

le rapport de gens qui ne se connoissoient pas. Ce n'est pas un événement unique, attesté par les habitants d'une seule Ville, mais divers événements que des témoins sans nombre assurent avoir vus en différents Pays, dans des Villes célebres, dans une longue suite d'années; & tous événements qui supposent le même pouvoir, qui tendent à la même fin. Il est égal d'avoir vu Lazare sorti du tombeau après quatre jours de sépulture, ou d'avoir vu le Sauveur ressuscité. Plusieurs ont vu les merveilles & les premiers dons de l'Esprit: d'autres ont vu les résurrections opérées à Joppé & à Troade; d'autres des miracles aussi peu équivoques: plusieurs les ont vus la plupart. Or attester par troupes les faits postérieurs, c'est attester la résurrection & l'effusion des dons de l'Esprit-Saint, dont ils sont les effets & les preuves. De cette sorte, les premiers témoins non-seulement ne sont point suspects, mais se trouvent réellement innombrables. La résurrection du Sauveur, & la mission Evangélique, acquierent par ce moyen une illustration qui s'étend & se perpétue de toute part.

L'Eglise formée à Jérusalem ne cesse de communiquer ses témoignages & ses preuves aux autres Eglises naissantes, qui

lui en rendent d'auſſi touchants. Tout s'oppoſe à cette correſpondance : & elle s'établit avec une facilité qui eſt elle-même un prodige. La haine n'empêche pas les Samaritains de recevoir des Juifs le ſalut que ceux ci annoncent. La jalouſie n'empêche pas l'Egliſe de Jéruſalem de ſe réjouir à la nouvelle que l'Eſprit-Saint, qui avoit manifeſté parmi eux ſa préſence, s'étoit communiqué de même aux nouveaux Fideles de Samarie. Quand on connoît les préjugés & les dédains des Iſraélites à l'égard des Nations idolâtres, on ſent que la ſeule force de la vérité a pu porter les Juifs & les Samaritains convertis, à glorifier Dieu de ce qu'il avoit fait part aux Gentils du don de la pénitence pour les conduire à la vie; au-lieu qu'auparavant ils s'attendoient que leur Meſſie n'auroit affaire aux autres Nations que pour les écraſer, ou pour les mettre en ſervitude.

Act. 11:18.

Les Grecs d'Antioche, quoiqu'accoutumés à un langage poli, & à des diſcours ſavants, ne s'offenſent point de la ſimplicité de ceux qui leur apportent l'heureuſe nouvelle. La vérité leur ſuffit, avec ce qui en eſt la marque. L'évidence des faits l'emporte donc par-tout ſur les haines nationales, ſur le mépris qu'on faiſoit

 des Juifs, & sur la doctrine de la Croix, qui, séparée de ses preuves, paroissoit une extravagance. Tous ne font plus qu'un Peuple, une même ame, un même nom: Leur gloire n'est plus d'être habitants de Jérusalem ou d'Antioche. L'Eglise est formée. En quelque lieu qu'on soit, on peut prendre naissance dans cette Ville, & en être Citoyen. *Psalm. 86.*

Une telle publicité est incomparablement plus grande que n'auroit été celle d'une apparition du Sauveur, vu après sa résurrection dans le Temple de Jérusalem en présence de vingt mille habitants. Ce n'eût été qu'un fait : & pour éluder une rencontre unique on allégueroit les illusions des sens, la magie, la fascination. Nous ne serions pas, à beaucoup près, aussi touchés aujourd'hui du témoignage rendu dans le siecle suivant au récit de cette apparition par les enfants des premiers témoins, que nous le sommes des témoignages rendus sans concert à la prédication Apostolique par ces Eglises nombreuses, contre leurs inclinations, malgré leurs préjugés, malgré leurs querelles, malgré l'intérêt le plus capital. Et de peur que vous ne vous teniez sur la défiance à l'égard du Livre qui raconte quelques-uns de ces faits arrivés à Lydda,

à Joppé, à Damas, à Salamine, à Iconium, à Troade, à Philippes, à Thessalonique, à Corinthe, à Malthe, ou à Rome ; c'est précisément dans ces lieux que se forment subitement des Eglises que les profanes y ont connues & attestées, qui subsistent encore, & qui ont garanti tant les faits, que l'histoire qui les rapporte. C'est ainsi que les Duché & Comté de Bourgogne sont encore la preuve justificative de l'Histoire qui établit les Bourguignons dans ces quartiers. C'est ainsi que le changement du nom de Gaule en celui de France, justifie l'histoire qui incorpore les Rois Francs aux armées Romaines, & qui nous en montre l'agrandissement dans la décadence de l'Empire.

Quand on parle devant certains esprits de l'établissement de l'Eglise, il semble qu'on leur conte une aventure d'invention, dont on a mis la scene où l'on a voulu, par exemple à Thessalonique, à Corinthe, & à Rome, plutôt qu'à Torneo de Laponie ; & que pour la rejetter il suffise de dire : Nous n'y étions pas.

L'Eglise étoit formée en Italie, conformément au récit de S. Luc, sous les premiers Successeurs de Tibere ; puisqu'au rapport des Païens mêmes, on brûloit ses enfants enduits de poix pour servir de

Juvenal.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Pline le jeune.

fanaux ; illumination digne des jardins & des fêtes d'un Néron. L'Eglise étoit très-nombreuse dès-lors dans toute l'Asie-Mineure, puisqu'un Magistrat Romain, envoyé par Trajan en Bithynie, fut blessé de voir conduire une telle multitude d'habitants au supplice, & d'être contraint lui-même par l'usage à les y envoyer, sans leur connoître d'autre crime que le nom de Chrétien.

L'Eglise qui va se perpétuer comme le Ministere de qui elle a tout reçu, ne cessera plus d'en attester les œuvres & les pouvoirs. Tous les nouveaux actes, tous les établissements que nous allons voir paroître dans ce Corps dispersé par-tout, vont devenir non de simples monuments historiques, propres à exercer les Savants, mais des témoignages populaires universellement rendus au Ministere, aussi visibles à tous, & aussi immortels que lui.

La premiere boucle de cette chaîne de témoignages qui tient aux premiers Fideles & s'alonge jusqu'à nous, est l'Ordination publique. Ce fut en effet la premiere démarche des Apôtres, à leur retour de la montagne des Oliviers, lorsqu'ils étoient encore tout pleins des regles que le Seigneur venoit de leur donner avant son départ, & des promesses d'un Mi-

La succession très-publique des Ministres.

nistere qui dureroit comme la succession des siecles.

Le premier des Apôtres * se leve au milieu de l'Eglise, qui consistoit alors en six vingts personnes. Il y propose l'élection d'un homme parfaitement instruit de la vie publique du Sauveur, depuis le baptême de Jean jusqu'à la résurrection, & capable de remplir la place qui étoit vacante dans le College Apostolique. Toute l'Eglise se met en priere, & Mathias reçoit les pouvoirs de l'Apostolat. Telle fut la premiere succession dans le Ministere. La notoriété n'en pouvoit être plus grande, puisque toute l'Eglise y étoit: & c'est avec la même sûreté que l'Eglise a toujours reçu depuis & connu les nouveaux Ministres à qui les Anciens communiquoient les pouvoirs & les fonctions pour la perpétuer elle-même.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

* *Act.* 1:15.

Nous voyons par plusieurs autres traits du Livre des Actes, par les regles que S. Paul donne à Tite & à Timothée, par l'ancien Recueil des Constitutions qui venoient la plupart des temps Apostoliques, & par la pratique de tous les temps qui ont suivi, que l'Eglise a toujours employé l'imposition des mains de son Clergé, avec le jeûne solemnel & les prieres de tout le Peuple, afin de rendre la succes-

La Démonstr. Évangel. fion dans le Miniftere très-publique & très-refpectable. Le Peuple y a toujours pris part ; non pour donner aux nouveaux Envoyés des pouvoirs qu'il n'a point reçus, mais pour obtenir la bénédiction du Ciel fur l'œuvre évangélique; pour rendre témoignage à la probité de ceux qui y font appellés; & pour montrer à tous la ligne de ceux qui font chargés de l'alliance & de la communication des vrais biens.

La publicité de la réception des nouveaux Magiftrats n'eft pas une vaine cérémonie, mais une nouvelle atteftation des pouvoirs de la compagnie dans laquelle ils prennent place. On ne peut s'y méprendre : & dans l'Eglife Chrétienne, comme dans l'état civil, cette forme d'inftitution n'a été mife en ufage que pour prévenir les entreprifes illégitimes, en notifiant le vrai Miniftere fans en renouveller davantage les premieres preuves. Mais puifque ces preuves font remplacées, elles font perpétuées.

Le Miniftere connu par les trois ordres de la Hiérarchie.

Nous voyons l'adminiftration des premieres Eglifes entre les mains des Apôtres, des Prêtres, & des Diacres. Tous enfemble, felon le degré de leurs pouvoirs & de leurs fonctions, ils veilloient au bien

Act. 20 : 28. commun. *L'Efprit-Saint vous a établi inf-*

specteurs pour gouverner l'Eglise de Dieu, est-il dit aux Prêtres de l'Eglise de Milet. Mais cet mot d'*Inspecteurs* n'exprime visiblement ici que les devoirs généraux du Clergé, & la vigilance nécessaire à tous les ordres ; il n'est ni un titre, ni un nom distinctif : il le devint ensuite par la réserve spéciale qui en fut naturellement faite en faveur du premier ordre.

Les Apôtres, & ceux qui leur furent associés, comme Mathias, Barnabé, Paul & Silas, se transportoient par-tout où ils étoient appellés par l'occasion, ou par le besoin. Ils étoient nécessaires pour fonder les Eglises, pour ordonner le Clergé, pour confirmer les Néophytes, pour juger définitivement les questions sur la Foi. Mais bientôt après, lorsque ceux qui composoient le premier ordre furent attachés à demeure au gouvernement spécial d'un troupeau, ils prirent uniformément, & s'approprierent le nom modeste de *Surveillant*, (a) qui en les distinguant les avertissoit de la sollicitude pastorale dont ils avoient la principale part. Ainsi tous les premiers associés & successeurs des Apôtres, sur-tout à mesure qu'ils devinrent sédentaires, furent distingués dans le Clergé par ce nom d'*Evêque*, comme

(a) Ἐπίσκοπος, Evêque.

Timothée & Onésime à Ephese, Tite en Crete, Marc à Alexandrie, Evodius à Antioche, Polycarpe à Smyrne, Lin & Clément à Rome. Cette distinction des trois ordres, chargés des différents services nécessaires aux Eglises, n'a jamais discontinué nulle part, & nous montre en se retrouvant encore la primitive Hiérarchie.

Le nom de Pape ou de Pere, qui a été commun à tous les Evêques, fut par la suite réservé à celui qui remplit la premiere Chaire, & qui continue la primauté de Céphas, centre nécessaire de l'Apostolat dispersé. Ce titre exprime la juste vénération des Fideles pour celui qui étant le premier dans l'Episcopat, le Chef du Ministere & de l'Eglise universelle, n'a pas seulement l'inspection particuliere du Diocese de Rome, mais embrasse le maintien du Christianisme universel dans l'étendue de ses devoirs & dans la généralité de sa jurisdiction.

Le Ministere s'étoit montré au premier siecle avec toutes les opérations extraordinaires de l'esprit qui l'autorisoit : il en montra de nouvelles au suivant : mais par la notoriété qu'elles avoient acquises les unes & les autres, il commença à n'avoir plus besoin de les réitérer. La publicité des

preuves précédentes se transmit comme le Ministere, & ne s'en sépara en aucun temps. Comme il se montroit suffisamment par l'ordination & par la distinction invariable des trois ordres d'ouvriers, il n'attiroit pas moins les yeux par les actes avoués & continuellement réitérés de ses différents pouvoirs.

Le Ministere connu par ses actes.

Il n'en est pas des actes d'une compagnie comme d'un monument à demi-rongé, ou d'une médaille qu'on peut soupçonner de fausseté, & dont l'explication peut être contestée. Les actes d'une compagnie sont aussi vivants qu'elle, & n'ont pas besoin d'explication. Ils produisent en tout temps deux effets; l'un, de remplir l'objet dont la compagnie a les pouvoirs; l'autre, de la montrer elle-même tous les jours, & d'en entretenir la notoriété. La longue inaction la feroit perdre de vue: au-lieu que la réalité de ses titres se fait toujours sentir par la perpétuité de ses fonctions. De même les différents actes du ministere évangélique, & toutes les pratiques ou les établissements émanés de ce pouvoir, ont le double effet de sanctifier les ames, & de nous transmettre les témoignages d'un Apostolat immortel. C'est aux Pasteurs & aux Théologiens à nous apprendre l'excellence & l'appli-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

cation réguliere des moyens par lesquels le ministere communique aux Fideles ses effets de l'alliance. Ce que nous considérerons ici dans ces pratiques aussi anciennnes que l'Eglise même, c'est l'avantage qu'elles ont par leur visibilité, d'être les monuments aussi indestructibles que publics de la Doctrine apostolique & de la légitime autorité. Car il est aisé de voir que ces pratiques étant significatives & permanentes comme le Ministere qui les emploie sans interruption, elles sont une vraie pérpétuité de témoignages toujours rendus tant aux dogmes qu'elles expriment, qu'à la mission de Jesus-Christ & aux pouvoirs de ses Envoyés, dont elles sont l'exercice. C'est de cette sorte que les actes, les réglements, & le cérémonial même d'une compagnie de Députés ou de Sénateurs attestent la réalité de ses pouvoirs & la nature de son département.

Nouvelle preuve de la perpétuité de la mission, tirée de l'établissement des fêtes Chrétiennes.

Après l'ordination qui devoit perpétuer le ministere & ses fonctions, le premier établissement apostolique fut celui d'une fête hebdomadaire, qu'on nomma *le jour du Seigneur ;* & d'une fête annuelle, qu'on nomma *la Pâque* ou *la Résurrection.* La célébration de ces fêtes étoit une profession claire de la création de tout par un seul Dieu, de l'incarnation du Verbe

éternel

éternel, de la mort du Messie pour notre salut, & de sa résurrection pour garantie de nos espérances. Ces fêtes par leur nom, par l'instruction des Pasteurs, & par le sens de la priere publique, ont toujours été le Catéchisme vulgaire de la Doctrine Evangélique, & un exercice toujours nouveau de tous les sentiments de la piété. Mais les mêmes fêtes perpétuées, portoient avec elles, d'une semaine à l'autre, & d'un siecle à l'autre, les preuves de la Mission salutaire. Elles en continuoient sans interruption les témoignages, parce que la certitude de la Mission est inséparable de l'attestation des faits dont on glorifie Dieu dans chaque solemnité, & de la fonction de présider aux Assemblées.

1°. Nous ne pouvons effectivement refuser aux fêtes Chrétiennes les témoignages qui résultent chez les autres Peuples de leurs fêtes annuelles, sur-tout quand elles sont liées d'ailleurs à des monuments connus. Il en résulte d'abord l'attestation la moins ambiguë, & la plus grande célébrité d'un fait.

Le College des Prêtres d'Auguste, & les sacrifices qu'ils lui faisoient en certains jours, étant liés avec les actes & les divers monuments de ce Prince, attes-

toient d'une façon très-marquée qu'il avoit vécu, & qu'on l'avoit déclaré Dieu après sa mort. Voilà les deux faits qui résultent de l'établissement du College Augustal, & de ses fêtes : mais rien de plus. Ni les Pontifes du premier âge, ni leurs Successeurs, n'attestoient qu'Auguste eût été vu parmi les Dieux.

Les Ismaélites d'Arabie, d'Afrique, de Perse, & de divers autres Pays, n'ont pu conspirer dès le commencement & malgré leurs divisions, à célébrer l'Hégire, ou la fuite de Mahomet hors de la Mecque, sa Patrie, pour se rendre à Médine, sans garantir d'une façon incontestable la réalité de ce fait.

Or, nous ne demandons autre chose pour le Christianisme. Les faits sont réels de part & d'autre, parce qu'ils ont été vus & attestés par-tout sans concert : ou que si un Peuple en a célébré la mémoire à l'exemple d'un autre Peuple, c'est par un effet de la conviction où ils étoient également de la vérité du fait, touchant les uns comme les autres à la source de cette connoissance.

Mais attester qu'on a vu fuir un homme hors de sa Patrie, & qu'on l'a su arrivé, puis établi ailleurs, où il s'est effectivement montré en bien des rencontres les

armes à la main; ce n'eſt pas atteſter qu'on l'ait vu revenir du Ciel avec les marques de ſa miſſion. Ce n'eſt pas atteſter qu'on ait oui la voix de Dieu qui le déclaroit ſon Prophete. Mahomet a voulu être cru ſur ſa parole; & s'il n'a point prouvé ſon ambaſſade, il n'a pu la perpétuer. Ceux qui viendront après lui pourront dire qu'il a tout vu dans le Ciel: mais comme les premiers n'ont été témoins de rien, ceux qui leur ſuccedent n'atteſtent rien de plus que l'exiſtence, la fuite, & les guerres de Mahomet d'une part, & de l'autre leur vaine confiance en ſon Apoſtolat: au-lieu qu'atteſter qu'on a vu le Sauveur reſſuſcité, ou qu'on a été témoin de l'effuſion de ſon Eſprit, & des merveilles par le concours deſquelles les Envoyés ont établi la foi de la réſurrection & l'Egliſe, c'eſt diviniſer l'Evangile, & c'eſt le faire avec droit. Atteſter enſuite, comme ont fait les Fideles qui célébroient les mêmes fêtes au ſecond ſiecle, qu'ils avoient entretenu les Inſtituteurs de ces fêtes, entendu leurs témoignages, connu leurs intentions, vu leurs œuvres admirables; c'étoit tranſmettre au troiſieme ſiecle & aux ſuivants les aſſurances de la vérité des faits, & le droit de la publier. Les témoignages rendus d'abord aux faits évangéliques, & à

La Démonstr. évangel.

La Démonstr. Evangél.

la divinité de la mission qui en est inséparable, sont donc très-publiquement perpétués par la célébration annuelle & hebdomadaire des fêtes Chrétiennes. Elles sont dans leur durée l'exacte répétition des mêmes témoignages. C'est la même certitude & la même valeur.

S'il y avoit en Orient & en Europe des fêtes annuelles ou hebdomadaires de la Dictature de César, instituées par Auguste, & toujours célébrées depuis, au moins dans les deux mois qui portent leurs noms ; ou si les Allemands, les Italiens, & les François avoient constamment renouvellé d'année en année des tournois & une fête générale en mémoire du couronnement de l'Empereur Charlemagne, en l'an 800 ; ce seroit alors apparemment que l'esprit humain trouveroit qu'il est beau de n'ajouter foi ni à la Dictature de Jules-César, ni à l'origine de la dénomination des mois de Juillet & d'Août, ni au couronnement de Charlemagne.

2°. Ces fêtes & le ministere sont inséparables. On n'a jamais livré ni le ministere, ni la présidence des fêtes au premier Bourgeois, ou au premier Artisan qui voudra ouvrir sa porte, & attrouper le monde pour les célébrer. Le Pasteur

qui les annonce & qui y préside, a toujours été pris dans la ligne très-connne qui perpétue les pouvoirs. Ainsi ces fêtes, en nous conservant la confession des faits, & en montrant le Pasteur, perpétuent les preuves de son ministere, comme l'exercice réglé de la Judicature perpétue la notoriété du pouvoir des Juges.

Témoignages perpétuels par l'extérieur des Sacrements.

L'Eglise a fait plus que d'entretenir la premiere confession des faits essentiels à sa Foi par les mots de *Noël*, ou *Dieu avec nous*, de *Résurrection*, de *descente du Paraclet*, d'*Epiphanie*, & autres noms très-significatifs qu'elle donne à ses fêtes. Avec les objets de sa joie & de sa créance, que ces noms expriment sommairement, l'Eglise a transmis à tous les âges suivants les motifs de sa persuasion & la réalité de l'envoi de ses Ministres, par des moyens qui ajoutent une force infinie aux témoignages précédents. Elle n'a pas institué les Sacrements; mais elle en a réglé l'administration selon l'intention de Jesus-Christ, de maniere à en faire une nouvelle école, où les mêmes vérités se répetent, & ne vont point sans leurs preuves.

On sait par tous les monuments historiques, & par la Lettre de Pline à Trajan, que l'Eglise Chrétienne tenoit ses assemblées au jour du Soleil, " pour chanter

„ des Hymnes au Chriſt comme à un „ Dieu, puis pour s'entr'exhorter à la „ vertu & à la haine de toute infidélité „ dans le commerce de la vie. „ On ſait par les premiers Apologiſtes du nom Chrétien, que l'Egliſe aſſembloit ſes enfants le jour du Seigneur, qui eſt celui qu'on nommoit *du Soleil*, pour leur lire les écrits de ſes premiers Miniſtres, pour les encourager à la pratique de ce qu'ils venoient d'entendre, & pour leur diſtribuer les préſents qu'elle avoit reçus pour eux de ſon Inſtituteur. Jamais ni ce Miniſtere, ni ces lectures, ni cette diſtribution, ni le choix de ce jour n'ont diſcontinué. C'eſt la raiſon naturelle qui nous prouve que ces Livres, qui ſe retrouvent par-tout les mêmes, comme le Miniſtere, les Aſſemblées, & les communes pratiques, ſont indubitablement auſſi anciens que l'Egliſe, & qu'ils contiennent la véritable hiſtoire des témoignages univerſellement rendus par les premiers Chrétiens à la Miſſion évangélique. Mais à côté de ces Livres, dont nous tâcherons dans peu de faire connoître l'excellence, l'Egliſe en préſente d'autres plus courts, auſſi intelligibles, & en un ſens très-véritable, encore plus précieux pour les Fideles; puiſque ſi les Livres ſaints contiennent la

Doctrine ſalutaire, les Sacrements qui ſont les Livres dont je parle, avec la doctrine qu'ils expriment, contiennent la grace & la réalité des biens promis.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Parmi tant de pratiques & de fêtes commémoratives, arrêtons-nous à celle de Pâque. D'abord l'antiquité en eſt la même que celle de l'Egliſe, puiſqu'il y avoit partage pour le choix du jour entre les Gentils convertis & les premiers Fideles Juifs qui ſuivoient encore les uſages de la Synagogue. La Pâque Chrétienne étoit accompagnée de la célébration du Baptême, de l'impoſition des mains de l'Evêque ſur les nouveaux baptiſés, pour leur communiquer les dons du Saint-Eſprit; & enfin de leur premiere participation au repas du Seigneur.

Les prieres de l'Egliſe ſont l'expoſition de ſa Foi.

Quoique les Sacrements inſtitués par Jeſus-Chriſt tirent leur force & leur validité de ſon inſtitution, remarquons que l'Egliſe en demande cependant l'effet par des prieres ſolemnelles, qui de la ſorte ſe trouvent être une excellente expoſition de ſa Foi : comme la priere que Jeſus-Chriſt nous a enſeignée, ou la demande que font tous les jours les Fideles du pain qui eſt actuellement ſous leurs mains, eſt une excellente confeſſion de leur diſette

naturelle, & de la gratuité des présents que leur fait la Providence.

Prieres pour les Catéchumenes.

C'est ainsi que l'Eglise confessoit & confesse encore l'état malheureux qui précede le Baptême Chrétien, en demandant pour les Catéchumenes la délivrance de la tyrannie jusques-là exercée sur eux par les esprits de ténebres.

Cérémonies instructives.

La Foi qui se trouvoit nettement développée dans les formules de ses prieres, ne l'étoit pas moins dans ses saintes cérémonies. Elle publioit ainsi l'égale puissance des trois Personnes divines, en conférant le pardon des péchés & la justice, par l'égale invocation de tous les trois, & en joignant en bien des lieux la triple immersion à la triple invocation.

Gal. 3 : 1. Rom. 6 : 3 & 4. Hebr. 6 : 4, 5, 6.

Les nouveaux Chrétiens étoient mis dans un état de mort sous les eaux du Baptême. Ils en sortoient comme des hommes régénérés, ou rendus participants d'une vie nouvelle. L'action même extérieure étoit donc une profession claire de mourir au péché, pour ne plus vivre que de la vie de celui qui étant mort & ressuscité n'éprouve plus la mort. Cette peinture extérieure qui retraçoit vivement en eux la mort & la résurrection du Sauveur, n'étoit donc pas moins une déclaration

publique de la commune croyance de la résurrection, qu'un engagement à vivre dans l'éloignement du péché. La Démonstr. Évangel.

La réception du Baptême étoit par sa forme le précis de toutes les instructions qui avoient précédé; & toutes ces instructions n'étant que les simples conséquences d'autant de faits très-publics, le Baptême étoit un témoignage rendu, non à des opinions systématiques & suggérées, mais à des événements faciles à justifier.

L'Eglise ne recevoit dans ses assemblées ni des visionnaires, ni des enthousiastes, ni des Philosophes prévénus d'une doctrine par des raisonnements. Elle savoit que toutes ces voies conduisent par l'incertitude à la confusion & à l'égarement. Elle ramenoit avec soin la raison à l'excellent moyen qui la fixe en tout temps, & dont Dieu a fait choix pour se manifester sans équivoque au genre-humain. Ce moyen c'est la preuve testimoniale, & la parfaite notoriété des faits. Tous les jours l'homme sage se rend, malgré ses préventions, à ce qui a été vu & attesté par des témoins oculaires & désintéressés. L'Eglise n'admettoit ses Catéchumenes au Baptême qu'après de longs préparatifs, dont le moindre degré, ou le préalable nécessaire étoit que les Catéchumenes prissent soin

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

de s'informer des faits évangéliques, & puſſent ſe répondre à eux-mêmes comme aux autres, qu'ils avoient vu les premiers Miracles, ou qu'ils en avoient vu d'équivalents, ou que les premiers & les ſuivants leur avoient été aſſurés par des témoins non récuſables. L'Egliſe ne craignoit rien tant qu'une crédulité légere & une confeſſion chancelante. Elle aimoit mieux compter un moindre nombre d'enfants, que d'avoir à déplorer leurs chûtes.

Les Néophytes eux-mêmes ſavoient que la réception du Baptême devenoit la condamnation du Judaïſme, & de la vie des Païens. Cette démarche les conduiſoit aux avanies, aux inſultes, à la perte de leurs biens, au martyre. Le danger du témoin le mettoit dans la néceſſité d'aller exactement aux enquêtes, & ajoutoit à ſon témoignage le mérite de la prudence.

La Confirmation, témoignage rendu aux Dons du Saint-Eſprit.

La Confirmation qui ſuivoit le Baptême, atteſtoit tout enſemble la premiere effuſion des Dons du Saint-Eſprit, & la continuation ſenſible de ces Dons, qui venoient de former tant d'Egliſes où le ſouvenir en étoit encore récent.

L'Euchariſtie, publication immortelle de la Miſſion évangélique.

Le Néophyte étoit enfin admis au repas du Seigneur; & par cette action, qui étoit le grand objet de ſes deſirs, comme le grand motif des épreuves préparatoires,

il atteſtoit nettement tous les faits évangéliques. Il devenoit vraiment le Prédicateur de l'œuvre du ſalut; & en perpétuoit la prédication d'un ſiecle à l'autre, juſqu'à l'avénement du Fils de Dieu. La Démonstr. Évangel.

Le Baptême étoit la peinture la plus vive de la nouvelle vie de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, & du renouvellement intérieur du Catéchumene. C'étoit l'abjuration de ſa vie précédente pour paſſer à une conduite oppoſée. Mais ce Sacrement ne ſe réitéroit pas. Au-lieu que le repas euchariſtique étant la participation à la Victime ſainte, & devenant la nourriture ordinaire du Chrétien, il y trouvoit ſans ceſſe l'avertiſſement de ſa vocation, & les motifs les plus touchants, ou même les plus terribles, de ſe maintenir dans une extrême pureté. L'Euchariſtie de la ſorte devoit à jamais, & tous les jours, montrer le Miniſtere qui a le droit de la diſpenſer; répéter la doctrine dont elle eſt la prédication, & animer les mœurs dont elle eſt le plus fort encouragement. C'étoit perpétuer le Chriſtianiſme en entier & ſans variation. En effet, les variations n'ont point d'accès dans les compagnies qui ont leurs formules réglées, & leurs fonctions connues de tout un Royaume. A plus forte raiſon les diverſes parties de l'Egliſe

Catholique, ſi déſunies d'intérêt, & ſi diſperſées ſur la terre habitable, nous ont-elles fidélement tranſmis les témoignages & la confeſſion des premiers Fideles, en continuant à s'aſſembler ſous la préſidence du même Miniſtere, & en attachant toujours à ſes fonctions des idées uniformes. On les retrouve les mêmes juſques dans ces ſociétés dont la Providence a très-anciennement permis la ſéparation d'avec le corps de l'Egliſe Catholique. L'Inſtituteur a viſiblement attaché la certitude au moyen de tranſmiſſion dont il a fait choix dans l'établiſſement de l'Euchariſtie.

Voyons de quoi toutes ces anciennes ſociétés glorifient unanimement le Sauveur dans cette importante action. Voyons le préſent qu'il nous y fait, & les vérités que confeſſent de tout temps tous ceux qui le reçoivent.

Le repas euchariſtique ne conſiſtoit pas ſeulement dans l'ancienne offrande de quelques fruits de la terre, pour remercier Dieu de la création des êtres, & des moyens qui les conſervent. Telle étoit l'Euchariſtie de l'homme innocent. Cet hommage preſcrit avec tant de juſtice au premier homme, fut continué après ſa chûte, & ſe continue encore, comme les préſents que la Providence continue

d'année en année à lui départir. Tous les Peuples y ont anciennement ajouté ce qu'ils avoient appris d'Adam & d'Abel par Noé; je veux dire, l'effusion du sang des bêtes qu'ils mettoient en la place du leur, & qui étoit non l'expiation, mais la confession de leurs péchés.

Le repas eucharistique des Chrétiens étant enfin la participation à la Victime de l'alliance éternelle, à l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, c'étoit toujours l'Hostie d'Abel & l'Eucharistie du pécheur, mais du pécheur enfin réconcilié : c'étoit tout ensemble le plus grand de tous les présents, & l'action de graces du Fidele intimement uni au sacrifice propitiatoire.

Ce repas étant ce que la Religion avoit de plus grand, & ce qui intéressoit le plus les Fideles, n'en prenons pas les idées dans nos raisonnements, mais dans les rapports des premiers témoins.

Recevoir ce que l'Eglise distribuoit dans ce repas, ce n'étoit plus se nourrir d'un pain & d'un breuvage communs. L'Apologiste du Christianisme, S. Justin, qui nous le dit, aussi-bien que S. Ignace d'Antioche, & S. Irénée de Lyon, ses contemporains, ajoute comme eux, que c'étoit recevoir le Corps & le Sang même de

La Démonstr. évangel.

Jesus-Christ. " L'Eglise étoit très-certai-
„ ne, selon l'énergique expression du saint
„ Martyr, que la toute-puissance du Verbe
„ divin, qui avoit éclaté dans l'Incarna-
„ tion, en se revêtant d'un corps humain,
„ étoit la même qui agissoit dans l'Eucha-
„ ristie, en nous nourrissant de sa chair.

Cette confession, qui est du commencement du second siecle, est parfaitement d'accord avec les épreuves exigées des Fideles : & c'est la nature de la doctrine qui étoit le fondement de la rigueur des regles ecclésiastiques.

Otons pour un moment cette confession du premier âge : réduisons le pain & le vin eucharistiques à un simple signe, à un symbole institué selon des idées modernes, pour nous avertir de penser à celui qui a été brisé, & qui a versé son sang pour nous. Ce signe sera un mémorial d'institution. Nous pourrons, en le voyant & en le recevant, exciter en nous un sentiment de reconnoissance. Mais cette action ne demande ni de grandes épreuves, ni n'occasionne des regles séveres, ni n'attire aucunes conséquences effrayantes. On peut voir un symbole, & même un beau tableau de la mort de Jesus-Christ sans courir le risque de devenir plus criminel, faute d'une épreuve

précédente. On feroit encore plus touché de la lecture détaillée de la mort du Sauveur, ou d'un difcours pathétique fur fes fouffrances. Le figne, la lecture, & la prédication peuvent être confeillés aux plus grands pécheurs. Cette action peut bien leur être inutile : mais loin de leur nuire, elle peut les rappeller au milieu de leurs défordres, & il n'y a perfonne à qui il ne faille l'accorder. Il n'en eft pas de même de l'Euchariftie, & elle n'eft pas fimplement un tableau. Les termes dont S. Paul s'eft fervi pour en régler les approches & la participation, jettent l'épouvante dans tous les cœurs.

Si cependant il a plu à l'Inftituteur d'exiger l'épreuve & l'affurance raifonnable d'une bonne conduite pour recevoir ce figne; alors la néceffité de ces faintes difpofitions découlera de la volonté expreffe & de l'ordre marqué du Légiflateur, non de la nature même du préfent qu'il nous fait. Or c'eft de la nature même du don que recevoient les Fideles, & du *changement opéré dans l'Euchariftie par la toute-puiffance de la Parole* de Dieu, que provenoient leurs frayeurs, & les alarmes où l'Eglife étoit pour eux.

Pour nous en convaincre, il ne faut que reprendre la confeffion que nous

tenons des premiers Chrétiens, selon laquelle la toute-puissance du Verbe agit autant en nous donnant son corps qu'elle a agi en s'en revêtant. Voici les conséquences naturelles que nous en tirons nécessairement.

I. Cor. 10: 17.

„ D'abord, puisque ce pain est unique,
„ étant plusieurs, nous ne sommes plus
„ qu'un seul corps; car nous participons
„ tous au même pain.

De là la tendre charité qui doit nous unir tous : de là l'égalité qui nous place comme les enfants d'un même Pere à une même table : de là l'incompatibilité des distinctions dans l'assemblée eucharistique avec la charité & l'égalité inséparables du repas du Seigneur.

I. Cor. 11: 20 & 21.

I. Cor. 10: 18.

„ Jettons les yeux sur les Israélites, &
„ même sur les sacrifices de la Gentilité.
„ Ceux qui mangeoient de la victime ne
„ participoient-ils pas au sacrifice? „ C'est ainsi que nous avons part à celui de Jesus-Christ; ce qui ne seroit pas, si ce que nous recevons n'étoit pas ce qui a été offert en expiation.

De cette sorte l'Eucharistie est l'association à l'alliance nouvelle & éternelle. C'est le don du Ciel : c'est le don par excellence. Mais quoique la réception en doive pénétrer le Fidele de joie & de re-

connoiſſance, il y a une juſte crainte inſéparablement attachée à l'excellence même du don qu'il reçoit. Cette action inſpire la frayeur à l'Egliſe entiere auſſi-bien qu'à chaque Particulier. La ſollicitude de l'Egliſe pour ſes enfants a dû conſéquemment produire des regles, preſcrire des épreuves, des délais, des refus. L'effet de la frayeur des Fideles a dû être de s'éprouver, de ſe juger eux-mêmes avant de recevoir leur Juge; parce que ſe préſenter indignement, & ſans apporter à une action ſi ſainte les diſpoſitions que l'Egliſe demande, " c'eſt ſe rendre coupable de „ la profanation de ſon Corps & de ſon „ Sang. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. I. Cor. 11: 16.

Ce défaut d'épreuve & de changement de conduite eſt une diſpoſition ſemblable à l'indifférence de celui qui n'y connoîtroit qu'un pain commun, & qui " n'y „ diſcerneroit pas le Corps du Seigneur: Ibid. „ mais ne l'y pas diſcerner lorſque le „ Tout-Puiſſant l'y met, *comme dans „ l'Incarnation*, certes c'eſt manger ſon „ propre jugement, & boire ſa propre „ condamnation.

L'Euchariſtie eſt de cette ſorte, & par une ſuite néceſſaire de ce qu'elle contient, *la plus grande œuvre* du Miniſtere Chrétien, le grand objet de la diſcipline de

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. l'Eglise, le sujet de l'effroi des pécheurs, aussi-bien que de la reconnoissance des justes, le motif d'une vigilance perpétuelle, l'ame des bonnes mœurs, l'action de graces de tous les bienfaits, la confession de tous les mysteres; disons tout en un mot : *C'est la perpétuité de la Prédication Chrétienne.* (*a*) Tous les Chrétiens en ce sens deviennent à jamais par la réception de l'Eucharistie, les Prédicateurs du Christ, puisque toutes les fois qu'ils la reçoivent, " ils annoncent par leur action „ l'œuvre du Seigneur & l'attente de son „ dernier avénement.

I. Cor. 11 : 26.

Psalm. 44.

Ces paroles, *memores erunt nominis tui*, ne signifient pas un simple souvenir, mais la confession publique du Nom de Dieu, & l'emploi honorable de le faire connoître à toute la terre : de même ces paroles, *in meî memoriam facietis*, ne signifient pas seulement : Vous vous souviendrez de moi; mais en recevant mon Corps rompu pour vous, autant de fois vous publierez mon sacrifice. Votre action sera la prédication de ma mort, de ma résurrection, & de vos espérances. (*b*) Toutes ces conséquences qui se tirent de la doctrine de l'Eucharistie, même par les

(a) *In memoriam meî facietis.*
(b) *Mortem Domini annuntiabitis donec veniat.*

plus ſimples, en font néceſſairement la plus expreſſive confeſſion des vérités évangéliques, & la plus puiſſante exhortation à la vertu. Quelle différence entre un ſymbole froid ou un ſouvenir paſſager de la mort du Sauveur, qui laiſſe l'homme à toute ſon indifférence, & un mémorial qui nous donne le bien qu'il annonce, & tient tous ceux qui s'en approchent ſalutairement, émus des retours qu'ils font ſur eux-mêmes, ſans pouvoir être raſſurés que par l'accord de leur vie avec leur confeſſion!

Mais ce commentaire de la doctrine des ſaints Martyrs Juſtin, Ignace & Irénée, n'eſt pas le mien. C'eſt une explication qui les a précédés; c'eſt une explication auſſi ancienne & auſſi étendue que l'Egliſe même, puiſque c'eſt celle de ſaint Paul. Elle n'étoit point particuliere à l'Egliſe de Corinthe, qui atteſtoit l'avoir reçue de lui, comme il l'avoit lui-même reçue du Seigneur. Les autres Egliſes ont trouvé cette doctrine & la foi des Corinthiens conforme à celle qu'on leur avoit annoncée. Ni S. Juſtin, ni S. Ambroiſe, ni S. Cyrille, * ni l'Egliſe Catholique n'auroient eu recours dans ce myſtere à l'opération de la toute-puiſſance pour y trouver une repréſentation, un avis. Il ne faut

* *Hieroſol. Catecheſ.* 4.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

point de toute-puissance pour établir un signe nud : & jamais la raison des Fideles dans son obéissance à la Foi, n'a été blessée d'entendre demander, comme le font toutes les anciennes Liturgies grecque & latine ; *que le pain & le vin deviennent le Corps & le Sang de Jesus-Christ :* jamais la raison des Fideles n'a reproché à l'Eglise Catholique de lui faire illusion, ni de ruiner dans son dogme la vérité du rapport de nos sens qui voient un signe & reçoivent une réalité différente, parce qu'il n'est point fait d'illusion à nos sens quand nous sommes avertis. Or Jesus-Christ nous avoit avertis qu'il nous donneroit sa propre chair à manger, & nous associeroit à son sacrifice. Il le répete dans les paroles de l'institution. S. Paul le redit après lui. Tous les Docteurs, toute l'Eglise nous en ont avertis. L'Eucharistie Catholique nous pénetre donc de respect, de reconnoissance, & d'une salutaire frayeur, sans nous tromper en rien. C'est au contraire une économie visiblement proportionnée à notre état ; & les mêmes témoins de la Foi primitive qui nous ont attesté l'action de la toute-puissance dans l'Eucharistie, n'ont pas moins relevé la charité tendre qui nous communiquoit la chair & le sang de la Victime excellente,

ſous le voile invariable d'une nourriture ordinaire.

Ces ſublimes vérités ne ſont point une tradition de quelques bruits populaires qui ſe diverſifient de bouche en bouche, ou d'opinions ſcholaſtiques abandonnées aux jugements des Particuliers. C'eſt une Foi générale à laquelle une Egliſe ne peut toucher que les autres ne la réclament; une Foi notoire, & qui ne peut être ignorée de perſonne, parce qu'elle tient aux fonctions les plus diſtinguées du Miniſtere; à des fêtes ſolemnelles dont le retour eſt invariable; à des devoirs & à des regles qui embraſſant tous les états, ne laiſſent perſonne dans l'ignorance à cet égard. Ce ne ſera pas une diſſertation philoſophique du neuvieme ſiecle, abandonnée dans le fond d'une Bibliotheque poudreuſe, qui viendra informer l'Egliſe qu'elle trompe ſes enfants en exagérant les préſents qu'elle leur fait. Ce ne ſera pas l'onzieme ou le ſeizieme ſiecle qui nous apprendra ce qu'il en faut croire. Nous répétons aujourd'hui la même œuvre & la même confeſſion que nos Peres ont reçue avec les Livres ſaints des Succeſſeurs des Apôtres, & qui leur a été certifiée comme ces Livres par les témoignages unanimes de toutes les Egliſes. Nous célébrons cette

Pâque ſolemnelle, & nous réitérons ce repas ſalutaire dans des Temples de ſept cents ans, de mille ans, de douze cents ans; dans des ſociétés de quinze & ſeize ſiecles. Ce ſont toujours les mêmes Autels, les mêmes inſtruments, la même Liturgie, la même préſidence, une œuvre & un ſens qui ne peuvent changer. Et comme il n'y a point ſur la terre de pratiques plus univerſelles ni plus ſolemnelles que celles qui ont tranſmis juſqu'à nous ces trois parties eſſentielles à nos aſſemblées, ſavoir le banquet Euchariſtique, la publication des ſaintes Ecritures, & le Miniſtere qui préſide à l'un & à l'autre; il n'y a point non plus de certitude qui puiſſe être portée à un plus haut degré que celle de la perpétuité indiviſible de l'Euchariſtie, de l'Ecriture ſainte, & du Miniſtere.

Dans tout l'extérieur du Chriſtianiſme nous n'avons juſqu'ici fait uſage que de la fête de Pâque; & dans cette fête nous avons choiſi uniquement la réception que l'Egliſe faiſoit à ſes nouveaux enfants. Si une ſeule partie du Rituel des fêtes Chrétiennes, même avant que le Paſteur eût commencé à inſtruire par lui-même, contenoit déja tant de lumieres & de ſentiments, que ſera-ce de la totalité des autres

fêtes, des cérémonies, & des leçons qui leur étoient propres ; des prieres auxquelles tous les Fideles s'unissoient au moins pour l'acclamation d'*Amen ;* en un mot des secours sans nombre qui étoient dans le Ministere & dans toute la Liturgie?

Je ne dirai plus : Quelle publicité ! mais je dirai : Quelle infaillibilité, & quelle étendue d'instructions ! Je vois des milliers d'assemblées Chrétiennes : mais je ne vois qu'une école : c'est par-tout le même Catéchisme. Voilà le Livre de tous les états & de tous les âges. On y lisoit, & on l'entendoit au dixieme siecle comme au quatrieme & dans le nôtre.

Les Savants accoutumés à recueillir les lumieres que les Livres fournissent, connoissent le mérite des Livres, & y attachent avec raison leur estime. Mais cette estime peut quelquefois être accompagnée d'injustice & d'inattention, quand ils ne sentent pas assez le mérite souvent supérieur des autres secours par lesquels Dieu nous transmet la vérité. Nous cherchons les témoignages de la Foi dans Tertullien, dans Origene, dans Eusebe, dans Théodoret, & dans ceux qui ont suivi ; c'est une méthode qu'il n'est pas permis de négliger, & qui est singuliérement en recommandation dans l'Eglise Catholique :

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. mais quelquefois à côté de l'expofition de la Foi Catholique, il fe trouvera dans les Livres de ces Docteurs une explication qui fe reffent de la philofophie & des recherches de la raifon; parce qu'il arrive affez fouvent que plus elle eft cultivée, moins renonce-t-elle à fes penfées propres; moins veut-elle s'en tenir modeftement à la fimplicité de la révélation. Il faut alors des difcuffions : c'eft une néceffité de difcerner ce qui eft la Foi commune de l'Eglife, d'avec les penfées des Philofophes, & d'avec les méthodes humaines. L'Eglife profite des fecours qui fe tirent de la conformité des témoignages de tous les fiecles. Mais elle diftingue toujours le Docteur d'avec le témoin, & ne fouffre en rien de fes imperfections, puifqu'elle a d'autres moyens d'une certitude entiere & d'une précifion parfaite pour connoître la doctrine révélée, & pour l'éclaircir quand il faudra. Ces moyens fûrs & toujours préfents, font les objets très-diftincts de fes fêtes, de fes pratiques, & de fes prieres univerfelles. Elle trouve la regle & la preuve de fa doctrine dans la conformité très-publique de la croyance de tant d'Eglifes particulieres, toujours en état d'attefter les dogmes & les Ecritures qu'elles ont reçus dès le commencement.

Ceux

Ceux qui veulent ſavoir à fond les droits & les uſages du Parlement de Londres, ou de l'Egliſe Catholique, ont recours aux Livres qui en ont parlé dans la durée des différents âges. Ils peuvent eux-mêmes en faire de nouveaux. Mais ces grands établiſſements n'ont eu beſoin de Livres, ni pour ſe former, ni pour exercer leurs droits, ni pour les faire connoître. Ils devancent les Livres ; ils font diſparoître par l'éclat de leur notoriété les petites objections qu'on peut tirer de tel ou tel Ecrivain, contre des maximes univerſellement reconnues. Ni le Parlement, ni l'Egliſe ne dépend des hiſtoires ou des diſſertations qu'on en fait. Les Livres ne peuvent ni leur rien acquérir par leur juſteſſe, ni leur faire rien perdre par des expoſés faux ou imparfaits. Les Fideles peuvent devoir des lumieres ou des ſecours aux bons Livres : mais les bons Livres & la ſaine Théologie doivent tout à l'Egliſe, & à ſon immortelle prédication.

Suivons les effets qui ont naturellement découlé de la premiere conſtitution de l'Egliſe. Un ſeul & même Miniſtere l'a d'abord formée par-tout, & lui a donné par-tout la même Doctrine, la même Hiérarchie, les mêmes Fêtes, & les mê-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

L'extérieur n'eſt pas ſeulement une école, mais un chartrier.

mes pratiques. D'où il ſuit que le culte extérieur n'eſt pas ſeulement une inſtruction perpétuelle, mais un dépôt de témoignages immortels, & un chartrier de pieces incorruptibles qui fixent la foi de tous les ſiecles. Les moyens de connoître toute vérité dans l'Egliſe Catholique, à qui toute vérité a d'abord été confiée, ſont inaltérables. Les Paſteurs pour inſtruire les Fideles, n'attendent ni n'oſent annoncer aucune nouvelle révélation. On ne les écouteroit pas. La révélation de toute vérité a été faite par la premiere prédication. Les Succeſſeurs des Apôtres n'ont fait que répéter ce qu'ils tenoient des Apôtres, qui le tenoient de Jeſus-Chriſt. Les actes des uns & des autres ſe ſont diverſifiés ſans fin : mais ce ſont les mêmes intentions, & les mêmes vérités. Ceux qui viennent après eux ſont dans la néceſſité de conformer leurs enſeignements aux pieces du dépôt, & au langage univerſel. Quand les Paſteurs ſe laiſſerent ſurprendre au temps de l'Arianiſme par des formules équivoques, & qui n'exprimoient rien diſtinctement, la prédication commune, & la leur propre, ramenerent au grand jour le dogme qu'on avoit en quelques lieux laiſſé obſcurcir.

Si les Paſteurs venoient à ſe taire, comme

dans les siecles d'ignorance, les pierres & tous les instruments du service public se feroient entendre en leur place. Si quelqu'un d'entr'eux avoit dit : Jesus-Christ n'est pas Dieu comme son Pere, on lui auroit montré la forme du Baptême, où il est invoqué comme le Pere. Si un Pasteur osoit dire : Unissez-vous par la pensée à celui qui a été immolé ; mais le pain que vous avez offert sur cette table est toujours le même pain ; l'Eucharistie n'est point la victime. On lui diroit, & on eût dit dans les premiers siecles comme aujourd'hui : Nous avons un sacrifice, nous avons un Autel, & l'Autel est fait pour la victime.

Ceci seroit la matiere d'un article vraiment utile, mais d'une trop grande étendue pour avoir place ici. On y verroit, & chacun voit sans que j'en entreprenne le détail, que tout est lié dans la formation & dans la propagation de l'Eglise ; que le corps des pratiques extérieures, en perpétuant les témoignages des intentions Apostoliques, a rendu la Foi de l'Eglise sensible à tous les esprits, & nécessairement invariable : parce que comme le Ministere & les pratiques s'entr'aident & reviennent aux mêmes vérités, quand on suit ce qui a été cru d'abord & partout, l'instruction & les pratiques s'entré-

condamneroient au contraire à la moindre innovation, à la moindre altération. Le Miniſtre peut héſiter; mais le dépôt eſt ſans paſſion & ſans héſitation.

Perpétuité du témoignage de l'eau.

Les établiſſements Apoſtoliques ne ſont pas ſeulement la répétition journaliere des Lettres de créance qui ont d'abord autoriſé le Miniſtere; ils ne ſont pas ſeulement la confeſſion publique & immortelle de l'Incarnation, de la Réſurrection, des dons du Paraclet, accordés, ſelon la promeſſe du Sauveur, à ſon Egliſe, & de toutes les œuvres par leſquelles l'Eſprit-Saint a prouvé au genre-humain la réalité de la bonne nouvelle, & la réalité de ſon Ambaſſade. On y retrouve auſſi le témoignage de l'eau, ou la preuve qui réſulte de la converſion ſurprenante des Juifs, des Idolâtres, & des Barbares. La perpétuité même de l'Egliſe, eſt la perpétuité de ce témoignage.

On ne nous débite point des hiſtoires brillantes, ou devenues incertaines par la diſtance des temps, quand on nous dit que les Juifs, les Samaritains & les Gentils, malgré les préventions les plus fortes, malgré la ſéduction de la coutume, malgré la perte de leur repos & de leur vie, ſe ſoumirent à l'Evangile par le ſimple effet de la conviction des événements dont

ils furent les témoins. Trois cents ans de persévérance dans la profession de cette Foi, concourant avec trois cents ans d'une haine dénaturée contre ceux qui s'y rangeoient, il en sortit un témoignage plus touchant sous Dioclétien, qu'il ne l'avoit été sous Néron. Et ce témoignage si fort se fait encore entendre ; puisqu'il est bien plus notoire que c'est ce témoignage qui a rendu la Grece, l'Italie, la Gaule, & l'Espagne Chrétiennes ; qu'il ne l'est que les Grecs, les Italiens, les Gaulois, & les Espagnols ont acquis avec plus ou moins de réserve le droit de Bourgeoisie Romaine. On n'hésite pas sur la vérité de ce droit de nos Peres, quoiqu'il ne soit plus rien. Bien moins peut-on hésiter sur la réalité de cette étonnante conversion dont notre Christianisme est la suite & la preuve encore subsistante.

On ne nous débite point des faits douteux, quand on nous dit qu'il y a deux Religions qui ont fait par-tout des prosélytes, la Mahométane & la Chrétienne ; mais que la Mahométane n'a prospéré que parmi les nombreuses Tribus d'Ismaël, & parmi quelques autres Peuples qui leur étoient unis par de grands intérêts ; que le Mahométisme n'a rien changé aux pratiques des Ismaélites, & n'y a introduit

d'autre nouveauté que de leur assurer l'indépendance & la protection; ou de les écraser en cas de refus : au-lieu que les autres Barbares tour-à-tour ont volontairement abjuré les leçons de leurs Peres pour embrasser le Christianisme, & conséquemment les Loix de l'humanité.

Je conviens que les conversions des temps postérieurs n'ont pas dans le même degré le mérite du témoignage rendu par les Chrétiens des premiers siecles, qui avoient tout contre eux. Mais il n'y a point de Pays où le Baptême & le Ministere Chrétien ne se soient introduits. Le témoignage est donc rendu à la vérité par toute terre & en tout temps, soit parce que les dernieres conversions sont traversées comme les premieres par toutes les oppositions de la nature & de la coutume ; soit parce que Jesus-Christ & les Apôtres ont prédit la propagation du Christianisme jusqu'aux derniers climats, & jusqu'aux derniers âges.

N'omettons pas ici que la réalité des faits évangéliques, si singuliérement attestés de toute part, étant le fondement de toute conversion solide, la perpétuité de la Foi est la continuation d'une obéissance éclairée.

Mais quoique tous les premiers témoi-

gnages tiennent à des fêtes immortelles, à des monuments durables, & à des effets permanents, il est juste de faire valoir un nouveau moyen d'illustration que la Providence a encore accordé à son Eglise. Nous allons voir sortir du quatrieme siecle une nouvelle lumiere qui éclaire tous les siecles Chrétiens, & qui répand jusques sur les derniers jours tout l'éclat des preuves dont les premiers Fideles ont été touchés.

La Démonstr. Évangel.

On a quelquefois essayé, non pas d'anéantir, car il est impossible, mais d'obscurcir les preuves précédentes, en alléguant la liberté rendue aux Chrétiens en ce siecle par la politique de Constantin. Voilà, dit-on, ce qui a ruiné l'Idolâtrie, & étendu le Christianisme de façon à nous ôter le droit de trouver du surnaturel dans ces deux événements.

Réponse à l'objection qui se tire de la faveur accordée par Constantin au Christianisme.

C'est un peu dommage pour l'honneur de cette objection, qu'elle vienne trop tard. Il y a trois cents ans que le Christianisme dure, malgré les oppositions de tout ce que le monde a de fort, & que l'idolâtrie s'ébranle de tous côtés, par les attaques de ce que le monde a de plus foible; cet événement est incroyable, & il a été prédit. Le Christianisme a donc fait ses preuves avant Constantin; & l'en-

tiere décadence de l'idolâtrie, loin d'y déroger, y ajoute une force nouvelle, puisqu'entre tant d'événements prophétisés & accomplis, celui-là manquoit encore.

Quand on croit pouvoir donner quelque couleur à cette objection, il faut se résoudre à avoir deux poids & deux mesures. Tout est politique dans Constantin. Il ne persécuta point les idolâtres ; & en favorisant le Christianisme, il se contenta de rendre l'idolâtrie ridicule. C'étoit la vraie façon de s'y prendre. On veut que ç'en soit assez pour devoir très-naturellement anéantir l'idolâtrie, & mettre le Christianisme en vogue. Si on ne change point de regle & de méthode de raisonnement, que doit-il arriver sous Julien? Il est tout-puissant comme Constantin : mais à sa qualité d'Empereur viennent se joindre le savoir & la dextérité. Son goût pour les connoissances extraordinaires l'a détaché du Christianisme, qui ramene l'homme au sentiment de ses bornes, & le réduit à croire non ce qu'il conçoit, mais ce qui lui est attesté. Julien s'est mis en tête que les sublimes conceptions & les austérités extraordinaires d'Eunapius, de Porphyre, de Maxime, & d'une troupe de Philosophes qui l'obsedent, le conduiront à toutes les sciences occultes, & l'uni-

ront intimement avec les Dieux. Il eſt devenu ſyſtématiquement idolâtre, & n'en eſt que plus ardent à établir ce qu'il croit entendre : même il attaque la Religion Chrétienne avec les armes qu'elle lui a fournies, conſervant toujours les grands ſentiments & l'eſtime de la vertu que ſon éducation lui avoit inſpirée. Il ſe garde bien d'employer la violence ouverte : mais après avoir ôté aux Chrétiens leurs Temples, leurs Livres, & leurs Ecoles, il emploie ſon éloquence & celle des plus grands Maîtres, pour ſpiritualiſer le plus qu'il ſe pourra le culte des Dieux, en attaquant en toute rencontre la Religion Chrétienne par le côté qui y paroît déſavantageux. La folie de la Croix devient, en un mot, la matiere d'une ſatyre univerſelle. Pour le coup c'en eſt fait du Chriſtianiſme : qui pourra le maintenir contre ce nouveau genre de perſécution ?

La main de Dieu, qui a promis de le maintenir juſqu'aux derniers jours, malgré toutes les Puiſſances réunies pour le perdre, fait tourner ces attaques à ſon avantage. Les efforts de l'Empereur demeureront impuiſſants. Sa faveur, qui enhardit les excès des Philoſophes, achevera, en les produiſant au grand jour, de les accabler d'un ridicule dont ils ne ſe

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

releveront jamais. Leur grand malheur est d'avoir écrit & constaté leurs visions.

Pauvre philosophie! que ne demeuriez-vous dans votre ancienne obscurité! Les ténebres de vos Mysteres faisoient révérer de loin ce qu'on n'entendoit pas. Mais vos partisans vous ont trahie, & ont désabusé le Public en lui présentant par écrit vos prétentions & vos preuves.

Ces hommes avides de merveilleux avoient, en courant le monde, assemblé quelques restes des vérités révélées dès le commencement à tout le genre-humain, & outré les plus anciennes pratiques de sobriété. Ils y avoient ajouté les imaginations de tous les Prêtres idolâtres, & leurs propres égarements. C'est ainsi qu'on vit un Apollonius & bien d'autres Philosophes errants, chercher, depuis Cadix jusqu'à Babylone, les disputes les plus animées, les Interpretes les plus suffisants de la position des astres & de la route des influences planétaires, les plus savantes leçons de magie; mais sur-tout les plus beaux faits de Théurgie & de Nécromance. Ils couroient par-tout de cave en cave, & d'antre en antre. Ils parvenoient enfin à voir quelque spectre, quelque illusion nocturne préparée par un imposteur, ou par le pere du mensonge.

À la vue de ces prétendues merveilles toute la doctrine de Platon ſur les Dieux & ſur les Génies, devenoit indubitable. Hé ! qui pouvoit raiſonnablement héſiter ſur leur exiſtence & ſur leurs facultés? Socrate même, le ſage Socrate, en avoit un qui étoit à ſon commandement. Il ne falloit qu'un certain régime, certaines abſtinences, certains ſacrifices pour plaire à l'un, pour ſe délivrer de l'autre. On comptoit parvenir aux extaſes, & aller de plein pied dans toute vérité.

Tout ce ſavoir emphatique tomba en pouſſiere avec Julien : & le Chriſtianiſme ſubſiſta. Ce Prince avoit prêté l'oreille à la philoſophie, & il fit honneur à celle-ci des lumieres & des ſentiments qu'il ne devoit qu'à ſon éducation Chrétienne. Cette ingratitude n'eſt point rare. On lui fit des promeſſes comme on en fait aujourd'hui à ceux qui ſe laiſſent infatuer de la profondeur des connoiſſances de l'homme. Voyez, lui diſoit-on, juſqu'où la raiſon ſeule peut parvenir. La vôtre eſt faite pour atteindre à tout ce qu'il y a de plus ſublime. Il ſecoua le joug de la Foi, qui le renfermoit dans des vérités de pratique, ſans rien offrir à ſa vanité : & cherchant en lui-même ſa ſageſſe, il alla de délire en délire, parce que qui *ne ſuit pas*

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

l'unique Maître que Dieu nous a donné, *marche dans les ténebres.*

Le quatrieme siecle; lumiere de l'Eglise.

La chûte des visions de Julien & de toute cette extravagante érudition, est le moindre des divers avantages que le Christianisme remporta dans ce siecle. Avec la liberté l'Eglise acquit toutes les facilités de faire valoir ses preuves aux yeux de tout l'Univers, & de les rendre plus durables que le marbre & le bronze. Durant trois cents ans l'Eglise avoit eu peine à conserver quelques bâtiments en propre. Ils étoient communément saisis pour d'autres usages, ou abattus presqu'aussi-tôt que construits. Si on pénétroit dans ses assemblées, on y trouvoit plus l'apparence d'un Sénat que d'un Temple. Son Autel étoit une table : son sacrifice ne montroit aucune trace de la moindre effusion de sang : on ne connoissoit point ses Ministres, on ne comprenoit rien à ses fêtes ; & on ne connoissoit guères l'Eglise que par ses souffrances.

Elle sortit enfin des cimetieres & des diverses retraites où elle cachoit ses solemnités, & où elle encourageoit ses enfants à la persévérance, en leur montrant les urnes qui contenoient le sang & les cendres de ses témoins. Elle n'oublioit rien de ce qui lui étoit cher. Ses fon-

dateurs, ſes maîtres, ſes martyrs, leurs leçons, leurs lettres, leurs ſouffrances, les actes de leur miniſtere & de leur confeſſion, tout lui étoit préſent : tout étoit recueilli & écrit. La mémoire qui s'en renouvelloit d'année en année dans ſes fêtes, ſe renouvelloit d'un jour à l'autre dans les converſations de ſes enfants. Quand il lui fut libre, non-ſeulement de célébrer ſes Solemnités, mais de publier & de prêcher par-tout ſa Foi ; au-lieu de s'occuper à réfuter l'idolâtrie & la philoſophie, comme il étoit raiſonnable & d'un uſage très-ordinaire auparavant, (*a*) l'Egliſe produiſit toute ſa doctrine au grand jour. L'Egliſe montra par-tout ſon ancienne hiérarchie, la ſucceſſion de ſes Evêques, ſes anciennes inſtitutions, & la confeſſion des vérités qui étoient inſéparablement unies à ſes pratiques. Ainſi s'ouvrit au quatrieme ſiecle le Chartrier du Chriſtianiſme. Les actes qui le compoſoient étoient la plupart auſſi familiers aux Chrétiens du commun, qu'à ceux qui inſtruiſoient les autres. Les inſtruments & les établiſſements Apoſtoliques, quoique multipliés comme les Egliſes, ſe retrouverent par-tout les mêmes. La croyance

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

(*a*) Voyez Lactance, Arnobe, Clément d'Alexandrie, &c.

des Eglises d'Asie, mise auprès de celle des Eglises d'Afrique & d'Europe, ne se trouva en rien différente. Quand on la sentit incompatible avec la métaphysique d'Origene ou d'Eusebe de Césarée, ou de quelqu'autre nom célebre, on profita de ce qu'ils avoient de bon. Mais toutes leurs pensées sur les Anges, sur la Résurrection, sur la génération du Verbe, & sur d'autres points qui ne se trouverent pas d'accord avec la Foi commune des Eglises, furent proscrites comme des doctrines étrangeres & pernicieuses. Cette regle si simple de *ne dire que ce qui avoit toujours été dit*, fidélement observée à Nicée par les témoins de cette Foi qui s'y étoient rassemblés de toute part, transmit aux siecles suivants le Christianisme des premiers avec la preuve de sa pureté. Il est vrai que chaque siecle Chrétien annonce au suivant ce que le précédent lui a appris : mais c'est d'une façon très-spéciale que le quatrieme siecle devint la publication & la répétition du Christianisme des trois premiers.

Il y eut en celui-ci des disputes très-vives : mais par leur nature elles sont la gloire de l'Eglise, & notre sûreté. Les uns plaidoient pour leurs pensées, ou pour la doctrine d'un Maître célebre :

ce qui a toujours été & sera toujours la maladie de l'esprit humain. Les autres plaidoient pour ce qui avoit été prêché & reçu ; pour ce qui étoit cru par-tout, & attesté, soit par les prieres publiques & par la commune prédication, soit par les pratiques constantes, soit par les autres instruments de la foi des Apôtres. Ce qui a toujours été, & sera à jamais le salut de l'Eglise.

Cette extrême fermeté des Peres de ce siecle à énoncer nettement & uniformément non ce qu'avoient pensé Origene, Philon, ou Platon ; mais ce que confessoient les Pasteurs & les Fideles de l'âge précédent, qui touchoient à la source de toute vérité, se trouve accompagné d'un autre caractere de droiture qui appartient en propre à leur siecle, & qui en fait pour nous, après le temps du Sauveur, le siecle le plus respectable, & le plus lumineux.

On venoit de passer subitement d'une longue & cruelle oppression, à la liberté la plus entiere. Ce moment n'étoit pas fort propre à donner naissance à aucune innovation. La plupart des Prélats & des Prêtres menoient depuis long-temps une vie errante & pleine de dangers. Un grand nombre de ceux qui survivoient à la per-

sécution portoient les cicatrices & les marques d'une confession généreuse, ou étoient exténués par les rudes travaux des mines & des carrieres. De tels hommes connoissoient le prix de leur Foi, & n'étoient pas de caractere à annoncer, ou à souffrir des fables, ni des systêmes frivoles, quand la liberté fut rendue. On les trouve simples & entiers. Ils sont sur le langage de la Foi d'une délicatesse extrême : ils se déclarent hautement contre ceux qui veulent allier les pensées de l'Ecole avec la philosophie du Sauveur : & la même uniformité qu'ils veulent dans la Foi, ils la demandent dans la conduite: ils veulent en tout la même droiture.

Epiphan. in hæres. Meletianor.

„ Qu'il vous sied mal, disoit Potamon, Evêque d'Eracléople, à Eusébe de Césarée, qui malgré sa doctrine plus qu'équivoque sur la divinité du Verbe, siégeoit à Tyr dans le Concile assemblé contre le grand Athanase; " qu'il vous sied mal de „ vous asseoir ici en qualité de Juge! & „ peut-on souffrir qu'un Athanase soit „ accusé, paroisse ici debout, & attende „ son jugement d'un homme tel que vous? „ Je vous connois parfaitement : nous „ nous sommes trouvés ensemble dans les „ fers au temps de la persécution. J'ai „ perdu cet œil pour la vérité : mais,

„ vous, quelle perte avez-vous faite? LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.
„ Quel eſt le martyre qu'on vous ait fait
„ endurer? Il ne vous reſte aucune mar-
„ que de votre confeſſion : parlez, quel
„ autre moyen trouvâtes-vous pour vous
„ faire ouvrir les priſons, que celui de
„ promettre à nos perſécuteurs que vous
„ ſacrifieriez? & peut-être n'eſt-il que
„ trop vrai que vous avez tenu parole. „
Euſebe ne put tenir contre ce reproche, & quitta le Concile, ſous prétexte d'aller aſſiſter à la Dédicace de la nouvelle Egliſe de Jéruſalem.

Qu'on a droit de ſe faire écouter avec de pareilles preuves de conſtance & de ſincérité! La plupart de ceux qui illuſtrerent pour lors la Foi de l'Egliſe, ou par leurs écrits ou par leurs atteſtations portées au Concile général, ou par d'autres ſervices, étoient autant de Confeſſeurs. Quelques-uns étoient ſavants. Pluſieurs s'en tenoient à la ſimplicité de la doctrine Chrétienne : ils rediſoient avec candeur ce que leurs Prédéceſſeurs leur avoient appris. L'Egliſe étoit leur école ; ſes écritures & ſa liturgie leur Bibliotheque. Voilà les hommes qui perpétuerent le Chriſtianiſme, & qui en attacherent les témoignages à des ſolemnités publiques, à des bâtiments, & à des inſtruments auſſi

La Démonstr. évangel.

durables que tout l'avenir. Voilà les maîtres qui en ont formé d'autres, tels qu'Hilaire, Jérôme, Ambroiſe, Auguſtin, Chryſoſtôme, Léon, & tous les Docteurs du premier ordre. L'Egliſe s'étoit montrée juſques-là, par ſes miracles, par la ſainteté vraiment prodigieuſe des hommes les plus pervers devenus ſes enfants, & par les ſouffrances de ſes témoins. Mais ſa beauté étoit défigurée aux yeux du genre-humain par les opprobres; & une vaine philoſophie prévaloit. C'eſt le quatrieme ſiecle qui plaça l'Egliſe dans une ſituation avantageuſe pour être vue. La Croix fut exaltée par-tout, & c'eſt principalement de ce ſiecle ſi éclairé, puis du ſuivant, que nous viennent les premiers Recueils de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, les Liturgies célebres, les Collectes de nos Fêtes, les inſtructions de toute eſpece, le rétabliſſement des Baſiliques, les dédicaces & la forme de tout le culte extérieur; en un mot, le parfait modele de tout ce qu'il falloit croire & pratiquer d'après l'inſtitution des Hommes Apoſtoliques.

La perpétuité du témoignage du Sang.

Ils couronnerent cet ouvrage ſi important pour nous, par la perpétuité du témoignage qui renfermoit généralement tous les autres, & qui en tenoit lieu. Ils renouvellerent par-tout les bâtiments &

les Autels consacrés à Dieu, sous le nom des *Témoins*, ou sous le nom de *Mémoires de tel ou tel Martyr.* On y indiqua les assemblées des Fideles; & ces solemnités qu'on ne fréquentoit auparavant qu'avec inquiétude & qu'avec beaucoup de précaution, se célébrerent par-tout en grand concours. Ce témoignage qui intéressoit le cœur des Fideles par les impressions les plus touchantes, commença par toute terre, comme toutes les vérités précédentes, à tenir à des fêtes qui le vont rendre présent à tous les siecles. *Au-lieu donc de nous faire aujourd'hui à nous-mêmes des institutions & des idées du Christianisme qui nous autorisent à condamner, même dans les premiers siecles, ce qui ne s'ajustera pas avec ces idées; notre sagesse est uniquement d'observer les témoignages des trois premiers siecles, & de prendre nos idées dans la lumiere du quatrieme, pour y conformer soigneusement notre créance.*

Ce n'étoit pas une coutume qui fût particuliere aux Chrétiens, d'ensevelir les morts avec honneur, de célébrer des fêtes anniversaires aux tombeaux des personnes d'une grande considération; d'y chanter des hymnes, ou d'y faire l'éloge du défunt, & de descendre processionnellement dans les Cryptes souterraines avec

un cierge ou une lampe à la main. On voit par les Historiens, par les Poëtes, & par les inscriptions qui nous restent, que les anniversaires & tous les honneurs rendus aux morts sont aussi anciens que le monde. On peut lire dans la Thébaïde de Stace les fêtes célébrées sur la sépulture d'Archémore; dans le cinquieme Livre de l'Enéïde, l'anniversaire d'Anchise; & dans l'ancien Testament, les honneurs annuels qui ont été rendus à la fille de Jephté, aux Patriarches, & aux Prophetes aussi-tôt après leur mort, & long-temps après leur mort. L'Ecriture ne blâme ni les monuments, ni les fêtes funebres, ni les éloges des morts, mais la détestable coutume de leur sacrifier, d'évoquer les esprits, & de prétendre les interroger sur l'avenir, en s'asseyant familiérement avec eux autour du sang des victimes mortuaires, dont on les croyoit fort avides.

L'Ecriture parle de cette pratique dans le Livre du Lévitique, (*a*) dans Ezéchiel, (*b*) & bien ailleurs. L'Odyssée nous en fournit le détail le plus conforme à celui d'Ezéchiel, dans le sacrifice que fait Ulysse à l'ombre de Tirésias. C'est un abus insigne d'une ancienne pratique très-

(*a*) *Lævit.* 16 : 27, & *Hebr.* 13 : 11.
(*b*) *Ezech.* 43 : 25.

innocente, & c'étoit en même temps une preuve parlante de l'ancienne & universelle persuasion où l'on étoit de l'immortalité de l'ame. Les Poëtes font preuve en ce point; parce que leurs fictions supposent & imitent ce qui étoit d'usage.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Les Mémoires des Temoins, moyen infaillible de perpétuité.

Ce qui étoit particulier aux Chrétiens à cet égard, & qui ne pouvoit être d'usage ailleurs, c'étoit de poser au jour de l'anniversaire d'un Martyr, la table Eucharistique & le Corps du Seigneur sur les restes qu'on avoit sauvés du corps de son témoin; ou de poser ces restes sous un Autel à demeure. L'Eglise mettoit ainsi auprès de l'Eucharistie, non un second objet d'adoration, mais la preuve la plus touchante, soit de la réalité des biens que les Fideles y venoient recevoir, soit de la sainteté du Ministere qui les leur dispensoit.

Le mot de *Reliques* déja introduit par l'usage où on étoit en bien des lieux de mettre les corps sur le bucher, & d'en conserver les cendres dans la famille, devint encore plus commun dans les fêtes Chrétiennes, où l'on ne plaçoit sous l'Autel que les restes informes d'un corps à demi-brûlé, d'un corps mis en pieces par la violence des bourreaux ou des bêtes.

Gardons-nous toujours de prendre

quoi que ce ſoit dans nos propres penſées pour l'attribuer à l'Egliſe ; & connoiſſons les intentions des premiers Chrétiens dans cet uſage, par le rapport des Docteurs les plus reſpectables que le quatrieme ſiecle ait produits, puiſque le premier fruit de la liberté que l'Egliſe y obtint, fut de célébrer à découvert les fêtes du Seigneur & les anniverſaires de ſes Témoins. Mais on y trouve en même temps la preuve de leur délicateſſe ſur l'uniformité. Ils avertiſſent de ne faire que ce qui ſe faiſoit dans les temps de contrainte, & ſe plaignent amérement de la nouveauté des grands repas, qui depuis la liberté de l'Egliſe devenoient communs auprès de ces tombeaux. Ce déſordre & leurs plaintes ſervent à conſtater la très-ancienne célébrité de ces fêtes, la perſévérance des témoignages, l'uniformité de la doctrine, & l'oppoſition du Miniſtere à toute nouveauté.

Saint Ambroiſe, dans le diſcours qu'il adreſſe à l'Egliſe de Milan, pour la féliciter d'avoir recouvré les corps de ſes deux martyrs Gervais & Protais, nous inſtruit tout à la fois de l'ancien uſage où étoit l'Egliſe d'ériger ſes Autels ſur les cendres des Martyrs, & de la différence infinie qu'elle mettoit entre le culte rendu

à Jesus-Christ & le souvenir honorable de ses Saints. " Honorons, dit-il, le
„ triomphe de Jesus-Christ, en lui ame-
„ nant ces victimes dans le lieu où il
„ est victime lui-même. Mais il appar-
„ tient à celui qui est mort pour tous
„ d'être sur l'Autel : au-lieu que ceux
„ qui ont été rachetés par sa mort sont
„ sous l'Autel.

Saint Augustin parle de cet usage avec la même justesse & avec le même feu :
„ Le Peuple Chrétien, dit-il, (*a*) fré-
„ quente les Mémoires (*b*) des Martyrs,
„ & les honore par de saintes solemnités,
„ pour s'animer à suivre leur persévéran-
„ ce; pour être associé à leurs mérites;
„ pour être aidé par leurs prieres : avec
„ cette réserve cependant que nous n'éle-
„ vons point d'Autels aux Martyrs, mais
„ au seul Dieu des Martyrs, même dans
„ les Temples qui portent leurs noms.
„ Car quel est le Prêtre qui en célébrant
„ à l'Autel sur *le lieu où reposent les corps*
„ *saints*, ait jamais dit : C'est à vous, Pier-
„ re, ou Paul; c'est à vous, Cyprien, que
„ nous faisons l'oblation. Mais ce qui est
„ offert, est offert à Dieu, qui a couronné

(*a*) *Libr.* 20. *contr. Faust. cap.* 21.

(*b*) On donnoit ce nom aux bâtiments aussi-bien qu'aux fêtes.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

„ ses témoins, & lui est offert dans les Mé-
„ moires de ceux qu'il a couronnés.....
„ Nous honorons donc les Martyrs de
„ ce culte de dilection & d'association
„ par lequel nous honorons même les
„ saints hommes de Dieu qui sont encore
„ en vie, avec cette différence que nos
„ sentiments pour ceux qui ont confessé
„ la Foi, sont plus animés, parce que les
„ Martyrs n'ont plus de chûte à craindre
„ après les combats dont ils sont sortis
„ victorieux. Mais nous n'honorons ni
„ n'enseignons à honorer que Dieu seul
„ de ce culte, que les Grecs appellent de
„ Latrie. C'est à son culte seul qu'appar-
„ tient l'oblation du sacrifice. De là vient
„ qu'on donne le nom d'idolâtres à ceux
„ qui offrent le sacrifice aux idoles. Nous
„ sommes fort éloignés de le faire : nous
„ n'en offrons pas même ni n'enseignons
„ à en offrir à aucun Martyr, ou à aucune
„ Ame sainte, ou à aucun Ange.

Après avoir nettement expliqué ce que l'Eglise se propose dans les anciennes solemnités de ses Martyrs, S. Augustin se plaint des désordres qu'une joie peu mesurée y introduisoit, & que l'Eglise ne souffroit qu'avec un déplaisir extrême, en attendant qu'il lui fût possible de les arrêter. Cette exposition de la créance des

Peres

Peres du quatrieme ſiecle, eſt celle de la Foi Catholique actuelle; en ſorte que ſi quelqu'un oſe rejetter celle-ci, c'eſt une néceſſité qu'il rejette auſſi la doctrine des Peres du quatrieme ſiecle. Mais leur doctrine n'eſt que la propagation de celle des trois premiers ſiecles précédents : & elle eſt d'autant moins ſuſpecte, que tenant à des uſages & à des fêtes d'une notoriété univerſelle, elle n'a pu être inventée par aucun Docteur du quatrieme ſiecle. C'eſt une atteſtation très-ſolemnellement rendue aux pratiques de l'Egliſe, qui avoient été par-tout pour les premiers Chrétiens de puiſſantes leçons & de grandes conſolations dans leurs ſouffrances.

On conçoit avec quelle affection les Chrétiens qui avoient perdu ce qu'ils avoient de plus cher ſous les quatre Prédéceſſeurs de Conſtantin, ſe porterent à immortaliſer les derniers témoignages, & à les aſſocier aux précédents. C'eſt ainſi que le quatrieme ſiecle eſt le lien de la Foi des premiers Chrétiens & de la nôtre. Car comme la nôtre ſe retrouve à chaque page dans les Ecrivains de ce ſiecle, qui ne firent que publier ſur les toits ce qu'on étoit contraint auparavant de ſe dire à l'oreille; il s'enſuit que l'Egliſe Catholique a dans tous les temps la même

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Foi, les mêmes fêtes, & les mêmes témoignages.

Après quoi il devient peu néceſſaire d'accumuler ici les atteſtations rendues à l'antiquité des Mémoires par S. Cyprien, par Tertullien, par les actes du martyre de S. Ignace, & d'autres auſſi anciens; par la Lettre de l'Egliſe de Smyrne à celle du Pont; & par tant d'autres monuments qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire d'Euſebe & ailleurs.

La forme de nos Egliſes, moyen de perpétuer le témoignage.

Il étoit naturel que les monuments de cette pratique ſe trouvaſſent par-tout. Elle étoit en effet des temps Apoſtoliques, & faiſoit une partie de la forme qui fut donnée dès le commencement aux aſſemblées des Chrétiens. Cette forme conſiſtoit dès le premier ſiecle en quatre ou cinq parties principales, toujours réunies : une Chaire diſtinguée & placée derriere l'Autel, mais à quelque diſtance & au fond du bâtiment où la vue ſe terminoit ; c'étoit le ſiege de l'Evêque : à côté de lui, à droite & à gauche, d'autres ſieges pour les Prêtres : au milieu de l'aſſemblée un Autel, ſur lequel on célébroit l'Euchariſtie : ſous l'Autel, une ou pluſieurs urnes où l'on conſervoit ce qu'on avoit pu recueillir ou ſauver, ſoit du ſang, ſoit des cendres, ou des autres dépouilles des Martyrs:

enfin un ou plusieurs candélabres pour soutenir les cierges ou les lampes qui éclairoient les Ministres & les Fideles. Cette forme se trouve encore dans l'Eglise de S. Pierre de Rome, dans plusieurs anciennes Cathédrales, dans quelques Eglises Abbatiales, & autres; sur-tout selon que les Décorateurs ont pris l'antiquité pour leur regle. S. Jean, dans sa révélation voit la gloire céleste, selon des idées conformes à l'ordre des assemblées Chrétiennes; un Trône dans le fond; des sieges de part & d'autre pour les vingt-quatre Prêtres rangés à côté de celui qui est assis sur le Trône : un Autel sur lequel est l'Agneau comme *une victime égorgée ;* sous l'Autel les Martyrs revêtus d'habits blancs; enfin plusieurs candélabres pour éclairer l'Autel & l'Assemblée.

Tanquam occisum.

Le fruit de cette pratique.

Le fruit comme l'intention de cet établissement Apostolique, a été de rendre la mémoire des Martyrs toujours présente & chere à la postérité, & de certifier leur confession à tous les âges par la plus grande publicité qui se puisse concevoir. De la sorte les Fideles ne participerent jamais au mémorial de la mort, de la résurrection, & de l'ascension du Sauveur, sans en avoir devant eux le témoignage le plus fort que des hommes

aient pu rendre; qui eſt de mourir pour ce qu'ils ont vu eux-mêmes, & appris de toute part par d'autres témoins oculaires.

Ces monuments, très-touchants par eux-mêmes, devinrent avec cela très-célebres par le concours. Dans une infinité de lieux ils ſe convertirent en de grandes Baſiliques, ou même en des Villes très-peuplées, qui en prirent leur nom. Et c'eſt parce que le ſang des Martyrs a coulé par-tout, que ce témoignage eſt devenu univerſel. On ne ſolemniſe nulle part ni les ravages d'Alexandre en Aſie, ni ceux des Scipions en Afrique. Quelle part en effet le genre-humain y prendroit-il? mais où ne célebre-t-on pas depuis ſeize cents ans les expéditions entrepriſes par Pierre & par Paul, pour gagner des cœurs à Jeſus-Chriſt? connoît-on des Conquérants plus aimables? en eſt-il de plus utiles? avec cela connoît-on des conquêtes mieux avérées? eſt-il un Continent, un Royaume, une Iſle, où l'on ne montre les monuments du paſſage de quelqu'un de ces Miniſtres de paix, & où l'on ne diſe que par eux nos Peres ont connu la vérité, & ſont entrés dans la voie du vrai bonheur?

Nous ne l'attachons pas ce bonheur à la pompe des cérémonies, ou à la magni-

ficence des bâtiments. Mais Dieu a permis qu'en visitant le plus beau Temple qui lui soit élevé sur la terre, on puisse dire : Voilà où est la chaire & le tombeau du premier des Envoyés Evangéliques. Le Vatican, où il est venu terminer sa carriere, est tout ensemble le mémorial d'un autre Héros qui a fait la conquête des Gentils. Quel témoignage que le mausolée commun de ces deux Vainqueurs placé sur les débris de l'idolâtrie ?

LA DÉMONST. ÉVANGÉL.

Les autres Cathédrales montrent par-tout sous leur Autel, ou à côté, les monuments de leurs premiers Evangélistes. Il a été dit à ces illustres Témoins, d'attendre le rétablissement du corps qu'ils ont généreusement quitté : mais semblables aux os de Joseph, ils ont continuellement annoncé à l'Eglise de Dieu sa vocation, & ses espérances. La mort n'a pas mis fin à leur prédication. Ces urnes conservées par-tout, ces phioles de sang, ces débris échappés à la dent des bêtes, ces os noircis par le feu, les baisers des Fideles, leurs magnifiques présents qui ont couverti les Mémoires des Témoins en autant de monuments immortels, & les ont en plusieurs lieux accompagnées d'une Chaire Episcopale ; ici tout est parlant. Après tant de siecles nous retrouvons les

LA DÉMONSTR. ÉVANGÉL.

fêtes des premiers Ambaſſadeurs, leurs tombeaux, leur œuvre, & leurs Succeſſeurs. Cet aſſemblage de monuments publics & conſpirants, eſt particulier à l'Egliſe Catholique. Les pierres, le bronze, & les Livres, ſur le concours deſquels on fait tant de fonds pour s'aſſurer des événements de l'Hiſtoire profane, ſont, quoiqu'ils ſe trouvent ici par mille, les moindres inſtruments de la gloire des Martyrs. L'Egliſe par ſes fêtes leur a acquis une célébrité infiniment ſupérieure. Il y a donc perpétuité, & les preuves du Miniſtere Catholique ſont en tout temps à côté de lui.

Comme nous avons vu les monuments des promeſſes diſperſés ſur toute la terre, nous voyons les témoignages de l'accompliſſement, & les preuves de l'alliance également répandues. Mais quoique le concours de tant de voix ſoit d'une force invincible, chacun de ces monuments pris à part, porte encore avec lui la célébrité d'un témoignage auſſi durable que les ſiecles.

Les actes & les monuments du moyen âge répetent & conſtatent ceux du premier.

Comme le premier effet de la liberté du quatrieme ſiecle avoit été de rétablir avec ſplendeur les Mémoires des Martyrs que la perſécution avoit abattues ou profanées; les mêmes bâtiments venant

par la ſuite à périr de vétuſté, le moyen âge les renouvella, & nous communiqua tous les mêmes témoignages par des Dédicaces nouvelles, & par des Tranſlations qui atteſtent d'année en année, non les inventions du neuvieme ou du onzieme ſiecle; mais le rétabliſſement des fêtes & des bâtiments qui avoient précédé. Quelle précaution falloit-il prendre qui n'ait pas été priſe, pour certifier les faits, & pour continuer la chaîne des témoignages?

La Démonstr. Évangel.

La certitude ſort avec naïveté des déſordres mêmes. On la retrouve dans les excès & dans les tumultes inſéparables du grand abord des Peuples. On la retrouve dans l'indiſcrétion même des Légendaires du moyen âge. N'ayant point par-tout les Actes des Martyrs recueillis ſelon la pratique de bien des lieux, & communiqués par les Notaires (*a*) mêmes, pluſieurs enchérirent par des traits d'invention ſur l'ancienne renommée pour fournir dans ces fêtes les éloges qui étoient d'uſage, & donnerent lieu tant aux ſaintes regles de l'Egliſe, qu'au diſcernement d'une ſaine critique. La fauſſe monnoie

Les déſordres reprochés à l'Egliſe Catholique prouvent la vérité de ſes monuments, & de ſon miniſtere.

(*a*) Les Greffiers ſe nommoient Notaires, parce qu'avec le ſecours des notes abrégées, ils écrivoient dans les Tribunaux les demandes des Juges & les réponſes des accuſés, d'une façon très-expéditive. La main alloit comme la langue.

se discerne & se rejette sans préjudice de la vraie : elle la suppose.

La certitude de la vérité se retrouve dans les débats des Peuples pour ces monuments de leurs premiers Prédicateurs, & jusques dans l'indécence avec laquelle ils se les sont quelquefois arrachés.

Cette vénération pour les tombeaux des Martyrs, devenus les Autels du Seigneur, fit accorder de très-bonne heure ou la même sépulture, ou une place honorable à côté de l'Autel, à ceux qui, sans verser leur sang, avoient édifié l'Eglise par une éminente piété, & par des services persévérants. Le même respect pour tous ces vases d'élection, fit cesser l'horreur qu'on avoit auparavant pour les corps morts : & l'habitude de réserver cette distinction à la vertu, fit souhaiter, puis accorder peut-être trop aisément la sépulture dans les Eglises au commun des Fideles. Mais ni cet abus, si c'en est un, ni les autres, même les plus réels, n'infirment en rien la suite de la perpétuité ; & le Ministere Catholique se trouve Apostolique, par la conservation de tous ses témoignages : ils sont inséparables de sa succession, de ses fêtes, de ses établissements, de ses bâtiments, de son exercice public & uniforme, de ses assemblées

annuelles, & des monuments de toutes les insignes vertus que le Christianisme a enfantées de siecle en siecle. C'est un tout indivisible.

La Démonstr. évangel.

Mais il y a une sorte d'Actes qui fait la plus grande publicité des Compagnies de Judicature, ou d'autres, & qu'il est bien nécessaire d'observer séparément. C'est le perpétuel & principal exercice de leurs fonctions. Leurs anciens Actes se conservent par écrit. L'exercice actuel en est la continuation. Il en résulte un tout qui annonce nettement les mêmes pouvoirs, & la premiere intention. Rien ne montre mieux un Parlement à tout son ressort, que cette suite de Réglements & d'Arrêts qui décident les cas survenus, qui préjugent les semblables, & que les Peuples alleguent pour la regle de leur police, & de leurs professions.

Jamais on ne s'est avisé de troubler les Peuples dans la certitude où ils sont d'avoir des Traités de commerce & des Compagnies de Judicature, qui les reglent. Jamais on ne s'est avisé de trouver dans leur persuasion un cercle vicieux, qui seroit de montrer l'établissement & le département d'une Compagnie par les actes qu'elle a toujours exercés; puis de prouver l'autorité de ses actes par son éta-

bliſſement & par les pouvoirs qu'elle a reçus de la puiſſance légiſlative. Ce qui fait que ces deux procédés ſont bons ſans ſe nuire l'un à l'autre, c'eſt qu'à côté de l'établiſſement de la Compagnie, & à côté de l'exercice de ſes pouvoirs, ſe trouve la ſociété entiere qui a pris connoiſſance de l'un & de l'autre; & par qui ſon acquieſcement nous garantit que l'un eſt la ſuite de l'autre. Alors pour prouver les pouvoirs & la nature du département d'une Compagnie, il devient indifférent, ou de recourir aux Lettres de ſon établiſſement, ou de juger de la teneur des Lettres par les Actes qui ſont émanés & émanent de ſon pouvoir; parce que le Public a une autorité ſuffiſante, diſons même, une infaillibilité naturelle pour nous répondre de la réalité de l'établiſſement, & du droit conſéquent de l'exercice.

Il en eſt de même de la poſſeſſion où eſt le Miniſtere Catholique d'enſeigner toute vérité, de l'éclaircir, & de la définir. La Dialectique nous accuſe d'attribuer à ce Miniſtere un pouvoir qu'il nous eſt impoſſible de juſtifier; parce que tantôt nous prouvons l'autorité de l'Apoſtolat & du Miniſtere immortel par les paroles des Ecritures qui en ſont émanées, & par la poſſeſſion où il a été d'âge en

âge de prêcher & de définir la vérité; tantôt nous prouvons l'autorité des Ecritures, & des Actes postérieurement émanés du Ministere Catholique, par la certitude de la mission Apostolique.

Ce procédé pourroit paroître défectueux, si l'excellence de l'Apostolat, & l'excellence de ses Actes, ne nous étoient également démontrées par un moyen infaillible. C'est l'attestation & l'acquiescement d'une société vraiment immense, répandue par-tout, incapable de collusion, incapable de méprise sur l'objet de son attestation. Telle est l'Eglise Catholique : elle a vu, touché & attesté par toute terre les œuvres de l'Apostolat; elle a semblablement attesté & garanti la réalité des Ecrits provenus des hommes Apostoliques. Elle nous a instruits des droits du Ministere qui a succédé aux Apôtres en recevant sa prédication, ses regles, les décisions de ses Conciles, ses professions de Foi, les prieres de sa Liturgie, enfin les écrits même des Docteurs particuliers, à proportion de l'analogie que le Ministere y a reconnue avec la prédication précédente. Tous ces Actes recueillis, attestés, & employés tous les jours par une Société qui ne meurt point, forment un

dépôt aussi public & aussi indéfectible que la Société même.

Nous honorons avec une juste reconnoissance la saine critique & l'érudition qui éclaircit les doutes, & qui redresse les méprises. Mais il y a une notoriété fort supérieure à l'érudition. La plus savante histoire de notre Magistrature, & de nos Traités de paix, n'est pas ce qui nous assure nos possessions, nos limites, & nos privileges. Nous en sommes redevables à la réalité du Ministere qui les a réglés; & cette réalité nous est garantie, non par la plume des Historiens, mais par le témoignage très-public & très-persévérant de la Société qui en a pris connoissance.

Nous n'avons pas besoin de montrer ici en détail combien la simplicité de ces moyens, & la concorde de tous ces Actes successifs du Ministere, joints au langage uniforme des pratiques universellement les mêmes, donnent de facilité aux Pasteurs pour former leur prédication; ni combien les Fideles y trouvent d'abondantes ressources pour être invariablement instruits de la Foi des siecles précédents, même dans les temps d'héréfies, de schismes, de persécutions, de

nuages, de ſcandales. Ce que nous avons néceſſairement à faire voir, c'eſt la certitude parfaite où nous ſommes dans l'Egliſe Catholique d'avoir le vrai Miniſtere & la conſervation réguliere du dépôt de la Foi.

Or on ne peut non plus conteſter ni l'un, ni l'autre à l'Egliſe Catholique, qu'on ne peut conteſter à la France la réalité de ſes Parlements, ou à Veniſe la connoiſſance de ſon Sénat & de ſes Actes.

Ce qui fait qu'une grande Société ne peut ſe méprendre ſur l'établiſſement d'une Cour ſouveraine, c'eſt que le fait eſt très-public, & que la Société y a applaudi comme à un établiſſement très-avantageux. Cette connoiſſance une fois priſe ſe perpétue dans la même Société: on ne réitere plus les premieres preuves des pouvoirs accordés aux Juges. Leur ſucceſſion, leurs jugements, leurs réglements, & l'exercice actuel, montrent ce qu'ils ſont. Seulement ſi l'un d'eux excédoit ſes pouvoirs, ou ſi tous enſemble ils entreprenoient de régler ce qui n'eſt pas de leur département, par exemple, les opérations militaires; la Société, ſans rompre avec eux, les renfermeroit dans leurs bornes.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Comme il n'y a jamais eu de publicité comparable à celle de l'Ambassade Evangélique, puisque la voix des Ambassadeurs, & les preuves de leur mission ont été portées par-tout ; il n'y a point eu non plus de consentement ni plus touchant, ni plus soutenu, que celui qui a été donné au Ministere Chrétien par l'Eglise universelle ; puisque c'est dans le fort de la durée des preuves qui ont mis au jour la vérité de l'Apostolat, que cette Eglise s'est formée de Juifs, de Samaritains, de Grecs, de Romains, d'Africains, d'Asiatiques, & d'Européens, malgré le savoir & la politesse des uns, malgré la barbarie des autres, malgré les dédains & les préventions réciproques, malgré des oppositions terribles, malgré des intérêts très-vifs qui tendoient & tendent plus à les séparer qu'à les unir. Cette conviction dans une multitude d'hommes si divisés, si innombrables, si inébranlables dans une même Foi, ne pouvant être en matiere de faits publics & soumis au rapport des sens, que l'effet des preuves les plus palpables & les plus victorieuses, la simple persévérance de cette grande Société dans son attachement au Ministere évangélique le dispense de réitérer ses preuves. La Société perpétue elle-même

les témoignages de l'établiſſement, & la notoriété des droits du Miniſtere. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

De là vient d'abord, que comme le Magiſtrat rend la juſtice ſans avoir beſoin de prouver ſes pouvoirs, le Paſteur Catholique adminiſtre la parole & les Sacrements ſans ſe mettre en peine de montrer le droit qu'il a de le faire. Sa Société, les bâtiments, les monuments, l'œuvre qu'il perpétue, tout parle pour lui. L'inquiétude & les efforts ne conviennent qu'à ceux à qui tout l'univers reproche leur nouveauté, & la témérité de leur ſéparation.

Il eſt vrai que divers accidents ont détruit pluſieurs Egliſes célebres, & que le ſchiſme a détaché pluſieurs Sociétés d'avec l'ancien Corps de l'Egliſe Catholique. Mais leur témoignage n'eſt pas détruit pour cela. Celui que l'Egliſe d'Egypte a rendu au Diſciple Marc, d'avoir été le premier Evêque de ſa Capitale, & d'avoir écrit une Hiſtoire Evangélique, ſubſiſte toujours. Toutes les Hiſtoires nous ont conſervé ce témoignage; & il eſt auſſi certain que celui qui a été rendu par les Egliſes d'Aſie à l'Apôtre S. Jean, d'avoir réſidé à Epheſe, d'avoir été exilé à Patmos, d'avoir écrit l'Evangile & l'Apocalypſe qui portent ſon nom. Le témoi-

gnage rendu à S. Paul par les habitants de Theſſalonique & de Corinthe, de leur avoir adreſſé les quatre Lettres qui portent ſon nom & le leur, n'a jamais été obſcurci par le moindre nuage, non plus que celui par lequel les Romains nous ont conſtaté la Lettre qui les regarde. Toutes ces Egliſes s'entre-communiquoient ainſi leurs richeſſes : elles ont revu leurs Fondateurs & leurs Maîtres depuis la réception des Réglements & des Ecrits qu'ils leur avoient adreſſés. Ils ſont morts au milieu d'elles, en leur donnant tout leur ſang pour derniere preuve de la vérité de leur miſſion.

Sous la garantie de tant d'Egliſes, témoins de la réalité des miracles, de la réalité des Ecritures, & des établiſſements Apoſtoliques, le Miniſtere n'a plus eu beſoin dans les ſiecles poſtérieurs que de ſe montrer avec le dépôt de ſes Actes, & avec le corps de ſes pratiques univerſelles, double moyen de rendre à jamais ſa prédication invariable.

Sous la garantie de tant d'Egliſes qui n'en ſont qu'une, il eſt également ſûr ou d'écouter le Miniſtere pour connoître le ſens des Ecritures & des inſtitutions primitives, ou de prendre dans les écritures & dans le dépôt des autres Actes du Miniſ-

tere, la connoiſſance des légitimes pouvoirs des Paſteurs, & de leur juſte étendue.

LA DÉMONSTR. ÉVANGÉL.

Tel eſt l'avantage de celui qui fait partie d'une grande ſociété, par exemple, de la Nation Françoiſe; qu'il eſt ſûr de ſon propre état, ſans être obligé de faire de longues recherches; & que s'il les veut faire, il importe peu qu'il commence par examiner ſes propres titres, ou qu'il débute par s'aſſurer de la réalité du Notariat qui les garde, ou du Parlement qui les a réglés. Ses démarches le menent toujours à la certitude, & la Nation abrege tout en ſa faveur. De là vient encore que ſi un eſprit ſéditieux attaquoit les Droits du Parlement, cette Compagnie le condamneroit & le puniroit, ſans craindre le reproche d'avoir jugé dans ſa propre cauſe.

L'entrepriſe d'attaquer les droits du Miniſtere ne les infirme point : la ſociété les maintient.

La République applaudit à cette conduite, & atteſte les pouvoirs que cette Cour ſouveraine a reçus pour tenir tout dans l'ordre. Tel eſt le repos dont jouit le Citoyen dans un Etat policé; telle eſt la ſécurité du Catholique : elle eſt même fort ſupérieure.

Pour le faire voir d'une autre ſorte, analyſons l'Egliſe & la Foi : ne voyons dans l'Egliſe que ce qu'elle a d'extérieur. N'enviſageons dans la foi du Particulier

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

que le procédé de l'esprit de l'homme. Laissons à part l'opération de l'Esprit-Saint, qui est avec son Eglise, qui forme un cœur fidele, & qui perfectionne la condition de l'un & de l'autre.

La foi du Catholique prise humainement, est la persuasion d'avoir part à l'alliance éternelle par le Ministere qui n'a cessé, lui dit-on, d'en faire l'annonce de la part de Dieu par-tout où il est possible de pénétrer.

Cette foi ne seroit qu'une crédulité légere, si le Ministere n'étoit garanti : mais la prédication du Clergé Catholique inclinant l'esprit par la plus grande autorité qui soit sur la terre, & par la plus grande sûreté que l'homme puisse desirer, notre acquiescement ne peut être pour lors qu'une conduite très-sage, & notre refus ne peut être qu'inexcusable.

Les Ministres des Rois obtiennent des pouvoirs pour former un établissement : mais le Particulier qui veut y prendre part n'est sûr de rien que par le témoignage public & soutenu que la Société rend à cette commission. L'Apostolat qui s'est dit immortel & universel, est digne de notre soumission, s'il est divin ; mais comment serons-nous certains que cette condition est remplie ? Pour nous en con-

vaincre pleinement, il eſt juſte que ce Miniſtere ait d'abord fait ſes preuves, & qu'une Société digne d'être crue ne ceſſe point de nous les perpétuer. C'eſt le cas où nous ſommes, & il ne ſe montre nulle part plus avantageuſement. Nous recevons le Miniſtere Catholique ſous la caution d'une Société immenſe, & diſperſée par-tout; Société originairement témoin des mêmes faits & des mêmes preuves dans la diſperſion; incapable à cet égard d'illuſion & de colluſion; rendant témoignage aux mêmes vérités de fait contre ſon intérêt capital, & donnant pour toujours à ſon témoignage la plus extraordinaire notoriété; d'abord par trois cents ans de ſouffrances, puis par une foule de monuments indeſtructibles, & placés de toutes parts ſous nos yeux.

Tous ces articles ont été prouvés précédemment. Le concours & l'éclat de ces preuves ne ſe trouvent nulle part dans un degré comparable à ce que nous voyons dans l'Egliſe Catholique. Elle a toujours porté ce nom, parce que ceux qui la composent n'ont par toute terre, & dans tous les ſiecles, qu'une même prédication, & qu'un même culte extérieur. Ils ne ſe ſont point d'abord aſſemblés ou unis pour rendre témoignage à ce qu'ils avoient vu

& appris: mais l'uniformité du témoignage qu'ils ont rendu dans leur diſperſion au Miniſtere Apoſtolique, eſt ce qui a le plus contribué à les mettre en un corps de ſociété. Ni l'hiſtoire du genre-humain, ni les communs moyens de garantie ne nous offrent rien qui approche de l'autorité de ce magnifique témoignage rendu par les premiers Fideles; & c'eſt parce qu'ils ont compris l'avantage qui en revenoit à leurs enfants, aux autres Peuples encore égarés, & à toutes les générations à venir, qu'ils ont pris ſoin d'attacher leur témoignage, leur créance, & tous les Actes ſucceſſifs du Miniſtere, à des moyens de publicité & de conſervation que rien ne pût détruire, ni même obſcurcir.

Rien de plus lumineux ni de plus ſûr que la regle de la Foi Catholique : " Ne „ pratiquer, ne dire que ce qui ſe prêche „ par-tout, que ce qui ſe trouve dans „ les Actes de la prédication univerſelle: *Quod ſemper, quod ubique.*

Rien de plus ſenſible, ni de plus efficace que les moyens d'uniformité parmi les Catholiques. Leurs fêtes, leur liturgie, les Mémoires des Témoins, tout l'extérieur, voilà l'ancienne & immortelle expoſition de la Foi Catholique, avec ſes preuves toujours viſibles. Que ſera-ce

quand on y joindra les témoignages écrits?

Vienne se présenter, qui l'osera, pour livrer l'attaque à un point de la créance, ou des pratiques universelles. Arius ose-t-il ouvrir la bouche contre la divinité du Verbe qui s'est incarné, & qui est notre Emmanuel, Dieu avec nous? Vigilantius ose-t-il blâmer l'Eglise de placer honorablement sous la table de son sacrifice les cendres de ses Témoins? Tout est réfuté par avance. La seule dissonance, la nouveauté suffit pour confondre toutes les sectes. L'Eglise Catholique les voit naître à gauche, à droite, & rentrer l'une après l'autre dans leur néant. Seule elle subsiste & enseigne avec autorité, parce qu'elle ne se montre qu'avec un Ministere immortel & divin, dont elle a perpétué les preuves & tous les actes.

Ce n'est pas ici une tradition du caractere de l'histoire Chinoise ou Egyptienne; ce n'est pas une renommée comme celle qui fait honneur à Fohy & à Mercure d'avoir inventé & communiqué à leurs Peuples des secrets très-importants après lesquels on court encore; ce ne sont point de vieux *oui-dire*, qui prennent des formes différentes d'un Pays à l'autre,

d'un jour à l'autre, d'une bouche à l'autre. Tout eſt prédication dans l'Egliſe Catholique, & elle eſt hors d'état de rien changer à la créance qui tient à des moyens de notoriété auſſi ſtables que ceux qui caractériſent les établiſſements humains; avec cette différence, que les bâtiments & les actes qui montrent le Parlement d'Angleterre ſont uniquement dans cette Iſle, au-lieu que les diverſes pratiques, tout l'extérieur de la Religion Catholique ſe perpétuent ſans fin, & ſont les mêmes par-tout.

La condition de l'Egliſe Catholique eſt donc bien éloignée de ſe trouver inférieure à celle des Républiques qui certifient & même s'approprient les Actes de leur Magiſtrature, en ſorte que le Public y puiſſe déférer avec ſécurité. Dans l'Egliſe Catholique c'eſt exactement parlant le Miniſtere ſeul qui prêche, qui offre le ſacrifice, qui s'aſſemble en Concile, qui faſſe des réglements & des définitions, qui inſtruiſe & qui engendre des enfants à Jeſus-Chriſt. Mais l'Egliſe Catholique, qui fait que le Miniſtere eſt inſtitué pour ſon avantage & pour l'édification de tout le corps, s'en approprie les actes ſans injuſtice, en s'y ſoumettant & en s'y conformant. La doctrine qu'elle reçoit, elle l'appelle ſa doc-

trine. Le ſacrifice qui s'offre en elle & pour elle, elle l'appelle ſon ſacrifice. Elle renouvelle dans ſes fêtes la publication de ſes écritures, de ſes ſymboles, & de toute ſa créance : elle met le tout à l'uſage de tous ſes enfants, & ne craint rien tant que de voir ſes richeſſes demeurer inutiles faute d'être connues. Où trouveroit-on une plus parfaite notoriété & une plus conſtante publicité. De même donc que les pouvoirs & les opérations de la Magiſtrature, toujours atteſtés pas le même extérieur, & toujours maintenus par la République pour qui le tout eſt familier & uſuel, ne ſont ni une tradition obſcure, ni un établiſſement incertain ; le Catholique trouve un repos auſſi parfait dans la garantie de l'Egliſe univerſelle, qui ne peut s'approprier & perpétuer les Actes de l'ancien Miniſtere ſans être vraiment pour nous *la colonne de la vérité.*

Cherchons un autre moyen de vérité & de ſûreté, s'il s'en peut trouver un. Voyons celui auquel ont eu recours en divers temps des hommes déciſifs, qui offenſés d'appercevoir des défauts dans les Miniſtres de l'Egliſe, ou bleſſés de ſe voir aſſujettis à croire des myſteres au-deſſus de leur intelligence, crurent devoir ſe rendre indépendants. Pluſieurs eſ-

ſayerent dans cette vue de détruire le Miniſtere, qu'ils regardoient comme un poiſon dans la ſociété; c'eſt ce qu'ont fait les Donatiſtes: d'autres d'extirper la doctrine commune, qui leur paroiſſoit une gangrene; c'eſt ce qu'ont fait les Ariens. Les uns & les autres ont eu des imitateurs.

Suppoſons qu'il ait été donné aux derniers venus d'abattre par-tout les Chaires Epiſcopales, d'exterminer le Clergé, de diſſiper toutes les aſſemblées Chrétiennes, & de mettre à néant tous les Actes du Miniſtere, à l'exception des Livres Saints. Comme la choſe a été tentée, on peut demander, en cas d'une réuſſite entiere, s'il n'eût pas été poſſible d'introduire dans la Société un Chriſtianiſme plus pur.

Laiſſons à part l'exceſſive abſurdité d'une ſuppoſition où le Miniſtere ſe trouve abandonné de Jeſus-Chriſt contre ſa promeſſe, & où les hommes entreprennent de faire quelque choſe de plus beau que ce qu'a fait Jeſus-Chriſt lui-même. Je réponds directement à la ſuppoſition de l'entier anéantiſſement du Miniſtere Chrétien; qu'en ce cas, il n'y a plus de Chriſtianiſme ſur la terre, & qu'on ne pourra l'y faire revivre. La preuve en eſt ſimple.

Quoique l'Eglise universelle ait perpétué son Ministere & son Dépôt par des moyens de conservation aussi sensibles que ceux des Sociétés humaines, il s'y trouve une différence essentielle. Le témoignage rendu publiquement & perpétuellement par des hommes qui se succedent, est le même dans l'Eglise & dans l'Etat. Voilà l'exacte ressemblance extérieure. Mais les pouvoirs auxquels le témoignage est rendu, sont fort différents. Les pouvoirs des Ministeres civils viennent des hommes: la mission Apostolique vient de Dieu. Des mécontents peuvent entreprendre de ruiner les Bâtiments & les Actes du Sénat de Venise ou de la Compagnie des Indes. Mais la République & la Couronne sont invulnérables. La République peut se rendre un autre Sénat, si on avoit tué ses Sénateurs; & si des séditieux avoient fait main-basse sur la Compagnie des Indes, le Roi peut en former une autre. Mais si le Ministere périt dans l'Eglise, tout est perdu pour elle. On disoit d'elle qu'elle baptisoit, qu'elle offroit, qu'elle ordonnoit, qu'elle enseignoit; parce que le Ministere qui a reçu la propriété des pouvoirs les exerce pour elle. Mais si l'homme qui voit, parce qu'il a des yeux, vient à les perdre, il sera

pour toujours dans les ténebres. Qui lui rendra des yeux? Dieu ſeul peut conſtruire l'œil : Dieu ſeul peut faire revivre l'œil pour le ſervice de l'homme. Dieu eſt auſſi le ſeul qui puiſſe donner des pouvoirs à ſes Envoyés, & par eux vivifier le Corps de l'Egliſe. Mais dans l'anéantiſſement du Miniſtere de ſalut, la ſource des dons ſalutaires eſt tarie pour l'Egliſe : elle ne peut plus donner d'enfants à Jeſus-Chriſt : elle n'eſt plus que le ſquelette d'un corps qui a vécu.

On a, dites-vous, ſauvé les Livres ſaints de la déroute univerſelle. Le Texte évangélique nous demeure en entier. Mais qu'en penſez-vous faire? Approchez ce Livre de votre ſquelette d'Egliſe, & eſſayez de lui rendre la vie. Vos efforts ſeront vains. L'Ecriture évangélique eſt un des premiers Actes du Miniſtere : mais cet Acte eſt ſans utilité, depuis que le Miniſtere qui le faiſoit valoir n'eſt plus. C'eſt la plus belle partie de la prédication : mais il n'y a plus de prédication, puiſque tous les Envoyés ſont exterminés.

C'eſt encore dans les idées univerſellement reçues que nous allons prendre la vraie notion de l'eſtime qui eſt due à l'Ecriture-Sainte, au plus ancien

Acte que le Ministere nous ait laissé par écrit.

L'activité de l'Ecriture.

En général toutes les Ecritures, soit sacrées, soit civiles, sont par elles-mêmes sans activité & sans authenticité. Elles sont sans activité. Un Livre ne vient pas à nous; il faut que quelqu'un nous le mette en mains. Le Traité de Munster, ni aucun autre, ne s'est mis en marche vers nous : & ce qui passe pour un Traité de paix, de limites, ou de commerce, ne le seroit pas, ou demeureroit sans effet, si quelqu'un n'étoit chargé de le produire.

L'activité d'un instrument devient ensuite la même que celle du Dépositaire. Si celui-ci n'est que garde-note & conservateur, l'Acte demeure chez lui, & est sédentaire comme lui. Il faut aller trouver le Notaire pour avoir l'Acte. Mais si le dépositaire est Ambassadeur; & encore plus, si c'est une Compagnie, un Corps permanent qui se montre à tout le Public, & qui soit chargé d'instruire les autres de ce que ces Actes contiennent, d'en renouveller la publication, de faciliter à tous le moyen d'en prendre connoissance, sans jamais rester dans l'inaction; alors quoiqu'on puisse & qu'on doive s'adresser à ce corps pour être instruits, le grand mérite

des Actes de cette espece, leur vraie activité, n'est pas seulement d'instruire quiconque cherche la lumiere ; c'est sur-tout de nous prévenir, & de ne laisser personne dans l'indifférence. Telle est l'immortelle activité des Ecritures dans l'Eglise Catholique. Son Ministere les porte partout, les publie par-tout, & il est le seul qui le fasse. Par-tout de fête en fête, & de jour en jour, il annonce par un signal clair, le moment où il renouvelle par partie la même publication. Par-tout dans nos Eglises, le premier objet qui s'offre aux yeux des assistants, est la Tribune qui sépare le Peuple d'avec le Clergé, & d'où se fait l'annonce de l'Ecriture Apostolique aux Fideles ; & les Infideles n'en sont pas exclus.

Cette lecture, l'exhortation du Pasteur, & l'offrande du sacrifice, voilà le fond de toutes les Liturgies, & de ce qui se pratiquoit dans les assemblées des Chrétiens du premier âge. (*a*) L'assemblage de ces trois parties se retrouve dans les solemnités Catholiques des quatre Continents. C'est donc chez les Catholiques que l'Ecriture est vivante ; c'est par eux qu'elle est annoncée universellemen t

L'authenticité de l'Ecriture évangélique.

Comme une Ecriture est d'elle-même un instrument mort, ou sans activité,

(*a*) Voyez l'Apologie de S. Justin.

elle eſt encore par elle-même ſans authenticité. Il ne ſuffit donc pas qu'une main en nous l'apportant, ou une bouche en nous la liſant, lui donne une ſorte de vie. On ne ſait pas pour cela d'où elle vient ni par quelles mains elle a paſſé. Il faut pour être reçue & reconnue comme vraie, que l'Ecriture & le Porteur aient une garantie.

Il n'y a perſonne qui ne ſache qu'une Lettre, un Teſtament, une Sentence, une Patente, un Traité, ont beſoin pour être reçus, qu'on en connoiſſe la main, le Notaire, le Tribunal, le Sceau, l'Ambaſſadeur. Mais enſuite quand ces pieces ont été vérifiées, qu'elles ont été avouées par le Public, & ſur-tout par une Société très-nombreuſe qui en devient le témoin & le répondant, l'Acte ne ſe montre plus ſans la parfaite notoriété de ſa valeur, & l'on y trouve à jamais des lumieres ſûres.

La Société conſerve en même temps les autres inſtruments écrits ou non écrits, les monuments, les pratiques, & toutes les circonſtances relatives, ſoit à la réalité, ſoit à l'éclairciſſement de l'objet de cette Ecriture.

Mais ce qui acheve de faire la ſûreté des Actes conſervés par écrit, ce qui forme en leur faveur une évidence d'expérience

à laquelle on ne résiste que par entêtement ; c'est que le Corps ou le Ministere de qui ces Actes sont émanés, soit subsistant, & les maintienne. On sent la différence qui se trouve entre le Recueil, tant des communes Loix Françoises, que des Réglements de nos Cours Souveraines, dont la manutention demeure confiée à des Compagnies permanentes ; & les Loix d'Athenes ou de Lacédémone, qu'on ne trouve plus que dans les Livres. On peut bien douter que celles-ci soient de Lycurgue ou de Solon, parce qu'aucun Sénat n'a plus la commission d'en conserver le texte : aucune Compagnie de Judicature n'est avouée & autorisée à les interpréter, ou à les appliquer. Elles n'ont plus d'effet.

Ainsi les Loix, les Traités, les Actes, & toutes les Ecritures civiles & saintes, tombent par terre sans validité, quand on les sépare des Dépositaires qui en ont reçu la garde, & qui sont autorisés à en maintenir l'exécution.

Mais de même que les Loix humaines méritent tout le respect qui est dû à la Puissance législative, quand elles sont présentées & maintenues par le Ministere public chargé d'en faire l'application ; à plus forte raison recevrons-nous comme

divines les Ecritures que nous appellons ſaintes, quand nous en entendons faire la publication & l'interprétation par le Miniſtere notoirement chargé de cette double commiſſion. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Si un Quaker, ou quelqu'un qui fait profeſſion de l'Arianiſme, ſe préſente pour nous expliquer l'Ecriture-Sainte, cette parole, lui dirons-nous, eſt ſans autorité dans votre bouche. Il eſt vrai que le Texte en vient des Apôtres, & que la ſucceſſion Apoſtolique continue à la publier. Mais du moment que vous avez rompu avec ce Sénat, on ne vous connoît plus de fonction. Vous n'êtes plus Miniſtre de la parole : & écrite ou non écrite, elle n'eſt dans votre bouche que la parole d'un homme qui la tourne comme il veut. C'eſt le ſens de ce Texte, & non la Lettre qui en fait le mérite. Mais le Miniſtere ancien & univerſel, notoirement chargé de publier ce Texte & de nous en tranſmettre le ſens, eſt tout enſemble aidé & gouverné dans ſon interprétation par les lumieres du dépôt public, & de la prédication univerſelle.

Ce Texte peut avoir été copié avec des variantes. Il peut avoir été bien & mal traduit. Mais ces imperfections n'allarment point l'Eglise Catholique : elles y

ſont compenſées par des inſtruments corélatifs, qui ſe trouvent ſans nombre dans le dépôt. Elles y ſont pleinement réparées par le Miniſtere qui a prêché toute vérité avant la publication des Ecritures évangéliques, & qui depuis cette publication n'a perdu ni ſes droits, ni ſes connoiſſances.

Mettez les Loix Françoiſes auprès d'un homme qui ſache lire ; vous ne formerez pas un Tribunal. Mais qu'un Roi ou une République autoriſe un Miniſtere permanent à publier, à interpréter, à appliquer ſes Loix : pour lors on connoît la validité des Loix & de tous les Actes conſéquents, parce qu'on connoît le Miniſtere que l'Etat autoriſe.

L'Ecriture-Sainte n'a donc pas l'unique avantage de nous prévenir par l'activité du Miniſtere qui nous l'annonce : elle a de plus le double mérite d'une authenticité qui lui eſt aſſurée par l'Ambaſſade que l'Egliſe Catholique honore, & d'un ſens que tout concourt à fixer. Correſpondance des Actes de toute eſpece, correſpondance du Miniſtere qui tient par-tout le même langage, aveu de la Société qui connoît de tout temps les pouvoirs de ſon Miniſtere ; voilà les ſecours publics & conſpirants qui aſſurent l'état du Citoyen.

Les mêmes secours assurent l'état du Catholique. Tel est de part & d'autre le progrès de notre certitude. Nous sommes sûrs des Actes par le Ministere : & nous avons la notoriété du Ministere par l'aveu de la société.

Quoique les promesses de Jesus-Christ, si persévéramment accomplies jusqu'à nos jours, forment un témoignage supérieur à tous les autres, continuons à voir combien il y a de certitude dans les moyens humains que l'Eglise Catholique nous présente comme toute autre société.

Cet aveu d'un seul Ministere, auquel il faut s'adresser, est aussi clair & aussi constant dans l'état civil, que les établissements publics & les revenus qui y sont attachés. Cet aveu est aussi ancien & aussi persévérant dans l'Eglise Catholique que les Chaires Episcopales, que les Temples où nous nous assemblons, que les revenus qu'on y a très-anciennement attachés pour le maintien du même Ministere, & de la même œuvre.

L'extérieur est le même, dit la Métaphysique : mais qui empêche que l'esprit & la Doctrine ne changent? Il faut alors revenir à l'Ecriture.

Ce changement peut arriver dans les sociétés qui ont ruiné le Ministere : elles

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

ont en même temps ruiné l'extérieur, & les Actes qui les incommodoient, mais qui nous fixent. Chez elles tout est pure intellection, pure métaphysique, & l'Ecriture y tourne comme l'esprit qui la mene : en vain y revient-on. Mais dans l'Eglise Catholique la Foi & le sens des Ecritures sont invariables. La réalité de cette persévérance du Ministere dans la saine prédication, est le fruit de la célebre promesse : & l'un des plus parfaits moyens de crédibilité qui nous puissent faire sentir notre avantage, se trouve dans la stabilité du dépôt public. Il y a de la sorte deux prédications immortelles : l'une muette, l'autre très-sonore. Elles se maintiennent ; elles s'entre-éclairent, elles s'entre-justifient.

On comprend après cela, combien il y a de justesse dans ce mot que nous répétons d'après un grand homme. " Je n'a-„ jouterois point foi à l'Ecriture évan-„ gélique, si je n'y étois déterminé par „ l'autorité de l'Eglise.

Comme nous avons distingué dans la Foi ce qui vient de Dieu lorsqu'il touche un cœur, d'avec la conviction de l'homme qui croit sur de bons témoignages ce qu'il n'a point vu ; nous laissons ici à part l'autorité spirituelle que l'Eglise reçoit du

Chef qui la ſanctifie, & qui remplit le cœur de ſes enfants d'une ſécurité ineffable. Nous n'enviſageons pour le préſent que cette infaillibilité naturellement inſéparable d'une grande ſociété, lorſqu'elle atteſte des faits très-publics. Les Egliſes, comme les Etats, en ſe perpétuant perpétuent les témoignages. Cette voie, auſſi ſûre qu'abrégée, & à laquelle l'homme étoit fait, eſt celle dont Dieu a fait choix pour lui montrer clairement l'Ambaſſade de la grande Alliance. La Société la plus croyable en matiere de fait, nous a tranſmis, ſans incertitude, cette Ambaſſade & ſes Actes, dont l'Ecriture du Nouveau Teſtament eſt le plus ancien.

L'Ecriture du Nouveau Teſtament nous ſoumet au Miniſtere.

Ce Livre ne nous procure pas ſeulement le bonheur d'entendre ceux qui ont été immédiatement éclairés de l'eſprit de Dieu : il nous eſt encore ſinguliérement avantageux, en nous avertiſſant de ce qu'il ne nous livre pas, & en réglant la meſure du reſpect qui lui eſt dû.

Quoi donc ſe peut-il faire qu'on excede dans le reſpect qu'on porte à l'Ecriture de la nouvelle Alliance? Ce mot a beſoin d'une prompte explication, & elle ſe préſente.

L'Ecriture ſans le Miniſtere eſt une lettre morte : & quoiqu'en elle-même elle

ſoit une philoſophie admirable, une philoſophie vraiment divine, on ne peut pas cependant la regarder comme un inſtrument qui ſuffiſe pour livrer les effets de l'alliance. On ne peut pas même montrer qu'elle contienne toute la doctrine néceſſaire au ſalut.

La preuve s'en trouve dans la nature & dans le caractere de chacune des pieces qui composent le Recueil de cette Ecriture. Ce ſont diverſes parties de la prédication apoſtolique miſes par écrit. Mais la prédication & le Miniſtere fructifioient précédemment. L'Egliſe étoit formée. Ce n'eſt donc pas l'Ecriture qui forme l'Egliſe. Pour la former dans tous les ſiecles, il faut que l'Ecriture évangélique, & tout le dépôt ſubſéquent ſoient accompagnés & appuyés du Miniſtere qui les a devancés. Trois ou quatre faits peuvent le faire voir : & ils ſe trouvent dans les événements qui donnerent lieu aux différentes parties du Nouveau Teſtament.

La connoiſſance exacte que S. Luc prit de toute la vie publique de Jeſus-Chriſt, en fréquentant aſſidument les Apôtres, lui donna lieu d'écrire un Evangile plus détaillé que les Hiſtoires qui en avoient été recueillies par pluſieurs Particuliers. Les blaſphêmes de ceux qui nioient, les

uns la réalité du Corps de Jeſus-Chriſt, les autres la divinité du Verbe, donnerent lieu à S. Jean d'écrire une Hiſtoire évangélique, où il inſiſte beaucoup ſur ces deux points & ſur les derniers diſcours du Sauveur pour recommander à ſes Diſciples la perſévérance dans l'unité. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Les Actes des Apôtres ſont la ſeconde partie de l'Evangile de S. Luc, & contiennent non les actions ou les diſcours de Jeſus-Chriſt, mais l'établiſſement de ſon Egliſe.

La diſpute ſurvenue à Rome entre les Juifs & les Gentils convertis, ſur la préférence que les uns croyoient avoir à bon titre ſur les autres dans la nouvelle alliance, fut l'occaſion & le ſujet de l'Epître aux Romains, qui les réduit tous à un égal beſoin de la grace du Sauveur.

Les queſtions propoſées par les Corinthiens, & les déſordres qui s'étoient gliſſés dans leur Egliſe, donnerent lieu aux deux Epîtres que S. Paul leur adreſſe.

L'entrepriſe faite par pluſieurs Docteurs Juifs de ſoumettre les Gentils, quoique baptiſés comme eux, à la réception des uſages de la Loi de Moïſe, fut l'occaſion de l'Epître aux Egliſes de Galatie.

La vénération bien fondée, mais peu éclairée, que les Hébreux de la diſperſion

conſervoient pour les ſacrifices & pour les autres obſervances de la Loi, eſt ce qui engagea S. Paul à les inſtruire, ſans ſe nommer lui-même, ſur l'excellence du Sacerdoce éternel de Jeſus-Chriſt, & ſur l'unité de ſon Sacrifice, qui ſupprimoit les autres en accompliſſant tout ce qui avoit été promis.

Par ce court expoſé, il eſt ſenſible que les pieces qui compoſent le Recueil du Nouveau Teſtament ſont inſpirées comme les Ecrivains qui les ont données. Ce ſont différents Actes de la premiere prédication. Les lire & en entendre la publication, c'eſt entendre les paroles des Apôtres, & de celui qui les inſtruiſoit. Mais cette haute idée que nous avons des Ecritures, & qui eſt en connoiſſance de cauſe, ne nous mene point à négliger les autres moyens de ſalut, pour nous renfermer dans celui-ci. Ce reſpect ſi néceſſaire & ſi juſte, a donc ſa meſure.

Il eſt ſenſible que ces différents Actes de la premiere prédication, ont d'abord été des inſtructions locales, & ſur des ſujets particuliers : on n'en peut pas conclure que ces différents écrits ſoient, ni chacun à part, ni tous enſemble, toute la Prédication, tout le Traité qui a été livré au Miniſtere. Les Apôtres avoient reçu leurs

inſtructions précédemment, & la parole a été féconde avant que d'être écrite. Mais quand il ſeroit réel que les Ecritures évangéliques renferment le germe de toute vérité, comme elles le renferment ſans doute, elles n'ont pas également développé tout. L'interprétation n'en eſt pas abandonnée à l'eſprit particulier, mais confiée au Miniſtere dépoſitaire du Texte & du ſens. Elles nous avertiſſent elles-mêmes dans les termes les plus précis : " Que „ la foi vient de l'ouie, que l'ouie eſt fon„ dée ſur la prédication, comme la prédi„ cation vient des Envoyés : „ qu'il faut donc recevoir l'Ambaſſade ; que le Miniſtere a reçu de l'Eſprit toute vérité, & l'a communiquée à l'Egliſe ; que l'Egliſe qui nous montre à jamais le vrai Miniſtere, eſt ainſi *le maintien de la vérité*.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

I. Tim. 3 : 15.

D'où il ſuit que le reſpect ſi juſtement dû à la doctrine du Nouveau Teſtament, n'autoriſa jamais perſonne à rejetter le Miniſtere, ni à rejetter l'Egliſe ; mais, au contraire, mettra toujours à la tête de nos devoirs celui de recevoir tous les dogmes qu'elle enſeigne unanimement ; parce que ſachant toute vérité néceſſaire, elle nous l'enſeigne à jamais ; qu'au beſoin elle peut la décider quand elle eſt obſcurcie ; & que le conſentement des Egliſes

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

ſur un dogme, ne peut être que l'expreſſion d'une vérité révélée aux Apôtres pour faire partie du dépôt.

Ainſi, quoique Jeſus-Chriſt n'ait pas voulu que la Foi fût jamais pareſſeuſe, puiſqu'il avertit ſes Diſciples de demander, de chercher, de frapper à la porte, de ſe précautionner contre les dangers & contre les mauvais Maîtres, de croître dans la ſcience du ſalut, & de ſavoir la vérité pour la pouvoir confeſſer; on ne peut qu'admirer les moyens ſi ſimples, ſi publics, ſi indiviſibles, qui forment & affermiſſent la Foi dans l'Egliſe Catholique.

C'eſt là que nous trouvons tout, de même que le Citoyen trouve tous les ſupports dont il a beſoin dans le concours des Loix & de l'autorité, qui enſemble maintiennent tout le Corps de la République, & l'état des Particuliers.

Ici figurez-vous un Particulier, puis un autre, & à leur exemple un troiſieme, qui diſent chacun à part: "Ne me parlez „ plus du Miniſtere public. La Magiſtra„ ture a perdu tous ſes droits : elle ne „ mérite que nos mépris, & j'y renonce. „ Eſt-ce ainſi qu'on rend la juſtice? Je la „ rendrai, moi, & je la rendrai bien. Il „ ne faut que me laiſſer faire : j'ai une

„ bonne copie des Loix. Je les appliquerai juſte, & les interpréterai conformément à la droite raiſon, qui en derniere analyſe eſt le ſouverain Juge, & qui conſéquemment doit juger de tout. Il eſt vrai que d'autres pourront les interpréter autrement que moi : mais il n'importe ; les gens choiſiront ; on s'adreſſera à celui qu'on trouvera le meilleur Juge, & l'Etat ſera réformé.

Certes ce n'eſt point là la réformation de l'Etat ; c'en eſt la confuſion & la ruine : ou plutôt, ſoit dans l'Etat, ſoit dans l'Egliſe, le particulier ne regle rien. Les Loix elles-mêmes, ni les Réglements écrits n'operent rien ; c'eſt le Miniſtere qui conduit les particuliers, qui applique les Loix, qui enfin opere des effets ſolides & durables.

Mais n'eſt-ce pas mettre dans la Société un pouvoir qui peut y devenir exorbitant, & y porter le trouble, parce qu'il paroît illimité ?

Conduite néceſſaire dans l'abus des deux Puiſſances.

Il n'y a au contraire rien de plus limité ou de moins arbitraire que le pouvoir Eccléſiaſtique. Les Miniſtres de l'Egliſe Catholique ſont porteurs de la parole & des Sacrements ; mais ils ne dominent pour cela ni ſur les Nations, ce qui n'appartient qu'aux Souverains ; ni ſur la Foi, ce qui n'appartient qu'à celui qui en eſt l'auteur.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Dès le commencement, le Médiateur de la nouvelle & éternelle Alliance instruisit nettement les Envoyés de ses intentions, & leur ordonna de les communiquer à tous les Peuples sans y rien retrancher, sans y mettre du leur : *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.*

Regle prescrite par Jesus-Christ.

La regle des premiers Envoyés fut de consulter fidélement leurs instructions, avant que d'adresser la parole à leurs Auditeurs : *Omnia quæcumque mandavi vobis.* La regle de leurs Successeurs dans le Ministere qui devoit durer comme le monde, fut de garder le dépôt qui leur avoit été confié : *Depositum custodi.*

Regle de S. Paul.

Le Corps Episcopal n'avoit point d'autre regle dans les siecles suivants. " Qu'il ne „ soit rien changé : *Nihil innovetur.* N'an„ nonçons, ne pratiquons que ce qui nous „ a été transmis : *Nisi quod traditum est.*

Regle du Pape S. Estienne.

„ Ce que les saints Peres nous ont ap„ pris, disoit-on au quatrieme siecle, nous „ l'annonçons à ceux que nous avons à „ instruire. „ L'avertissement de Vincent de Lérins n'est qu'une application perpétuelle de cette maxime aux plus célebres questions de Foi.

Regle de S. Basile.

Tous les siecles ont répété & suivi la même Loi : il est même impossible à qui que ce soit de s'y soustraire impunément,

parce que cette Loi n'eſt pas ſeulement dans des Livres : elle eſt vivante ; elle eſt parlante & intelligible à tous, puiſqu'elle n'eſt point différente de l'immanquable conformité qui ſe trouve dans la prédication univerſelle. Si on l'altere en un lieu, elle crie & réclame dans dix mille autres. Ajoutons qu'elle eſt toujours devant nous, & qu'elle eſt auſſi publique que l'œuvre la plus publique qui ſoit au monde. Les Offices de l'Egliſe ne ſe célebrent pas à huis clos. De quoi ſont compoſées ces Homélies, ces Collectes, & ces Liturgies que nos Prélats font réimprimer & traduire avec un zele ſi édifiant ? Que contiennent-elles avec l'Evangile, ſinon les écrits, les prieres, & les exemples ; en un mot, la foi des premiers Fideles? Quand le Clergé voudra changer ou déguiſer la Foi des premiers ſiecles, c'eſt une néceſſité qu'il commence par ſupprimer la Priere publique, & le ſignal qui en annonce l'ouverture.

Si des Miniſtres de l'Egliſe ſont quelquefois ſortis de leurs bornes auſſi connues que l'Evangile, & ſe ſont portés à des procédés qui excédoient ou leurs pouvoirs ou la prudence de leur Miniſtere, quelle devoit être alors la conduite des Fideles?

La conduite qu'on a dû tenir, & qu'on

a tenue en effet par-tout où l'on ſuit les regles de l'Evangile & les exemples des premiers Chrétiens, a été de ſe comporter dans les entrepriſes du Clergé ſur le temporel, comme les vrais Fideles ſe comportent à l'égard des Princes qui empietent ſur la Religion. Ces deux maux ne ſe guériſſent ni par la rebellion, ni par le ſchiſme. Le parfait Catholique demeure ſoumis à Conſtance; mais ſans abandonner la Foi de Nicée : & il demeure uni à Sixte-Quint; mais ſans méconnoître le droit inaliénable de la famille des Bourbons. Il remplit toute juſtice, & concilie tous les devoirs. Là uniquement eſt la vraie patience & la ſage tolérance, où l'on ne bleſſe ni l'intégrité du dépôt, ni l'autorité, ſoit temporelle, ſoit ſpirituelle.

Quand on procede avec droiture, dira-t-on, l'on ne peut diſconvenir que les ſcandales ne ſoient compenſés dans l'Egliſe Catholique par la prédiction que le Seigneur en a faite, & par cette multitude de voix toujours parlantes qui y tiennent le même langage juſqu'à la fin des temps, & ne ceſſent d'y publier la même foi & les mêmes regles. Mais ſi les Actes que nous ont laiſſés par écrit les Hommes Apoſtoliques, ſi leurs établiſſements, & tous les témoignages des premiers ſiecles ſe ſont

perpétués de compagnie avec le Ministere sous les yeux d'un grand nombre de Nations toujours subsistantes; ce Ministere si bien avéré ne sera-t-il pas aussi Apostolique à Corinthe qu'à Rome ? A la bonne-heure qu'on se détourne de toutes ces Eglises de nouvelle institution, dont les Architectes s'entendent aussi peu que les ouvriers de Babel. Mais le Ministere qui nous prévient sans interruption avec sa Foi, avec ses Autels & ses monuments, avec l'immortel aveu de ses Eglises, n'est-il pas aussi digne d'être écouté dans les Sociétés Orientales que dans l'Eglise Latine ?

Cela étoit véritable tant que les Eglises Orientales & l'Eglise Latine ne furent qu'un corps. Mais le Ministere de Corinthe & celui d'Alexandrie ne sont plus le Ministere Catholique, depuis qu'ils ne sont plus partie de la Légation, qui de droit & de fait porte la parole évangélique à tout l'Univers, en conservant encore la premiere forme qui a toujours servi à montrer ses pouvoirs.

Ces Sociétés comme leurs Ministeres, se sont détachées les unes des autres, & d'avec la premiere Chaire, qui en étant auparavant le lien commun, étoit aussi la marque de l'unité du tout. Ce n'est pas

assez qu'elles conservent un Ministere qui soit originairement Apostolique. Il est volontairement vitié & soustrait à la regle de l'Ambassade, puisqu'il est exercé à l'écart & sans liaison avec le corps très-connu des Ambassadeurs. Ces Sociétés sont ainsi retombées dans l'incertitude de la philosophie, & dans les désordres de l'esprit particulier. Ceci nous conduit au principe de l'unité, qui est la seconde qualité essentielle à un Ministere pour le rendre légitime & reconnoissable.

I I.

L'unité du Ministere Catholique, & de l'Eglise Catholique.

La Sagesse éternelle, en assujettissant notre raison à la croyance de ses Mysteres, lui laisse tout le mérite d'un acquiescement juste, & y joint le repos de la certitude : puisque pour nous mettre en état de discerner sans méprise les Envoyés qu'elle a chargés de traiter de sa part avec nous, elle a fait connoître leurs pouvoirs par les deux moyens également sûrs & simples qui montrent toutes les Compagnies autorisées, & qui distinguent sans discussion les Légations per-

manentes d'avec les pouvoirs irréguliers & uſurpés. L'un de ces deux moyens eſt la publicité de l'exercice actuel du Miniſtere & la publicité des Actes de l'exercice précédent; c'eſt ce que nous venons de voir : l'autre eſt l'unité du Corps, quoique diſperſé en différents lieux.

C'eſt encore dans les procédés très-communs de la Société que ſe trouve la juſte notion de l'unité. Un enfant en eſt capable : & elle épargne toute recherche au Savant, que la multitude de ſes vues expoſe ſouvent à ſe méprendre. Auſſi le Chriſtianiſme qui eſt pour tous, a-t-il été réglé ſur le pied des établiſſements ſenſibles qui ſe diſcernent du premier aſpect.

Notion commune de l'unité.

Dans le reſſort d'une Cour ſouveraine, qui eſt une Légation perpétuelle, l'Appariteur a ſon pouvoir particulier. Le Juge Commiſſaire en exerce un autre. Le Procureur-Général & ſes Subſtituts ont leurs fonctions. Les Tribunaux ſubordonnés & les différentes Chambres ont leur département propre. Mais toutes ces actions, quoiqu'exercées par différentes perſonnes & en différents lieux, reviennent à l'unité. Chaque Tribunal ſe montre par le concert de ſes Membres ſous la préſidence d'un Chef. Chaque Chambre a le ſien. Le premier Préſident eſt à la tête de la

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. premiere Chambre, & de toutes les Chambres. Il est le Chef de tout le Corps. Tout y est ainsi dans une correspondance connue : en sorte que les actions particulieres étant faites au nom & de l'aveu de la Compagnie, portent le nom & sont les actions du Corps, comme les actions de l'œil, du pied & de la main sont les actions de l'homme.

Telle est l'unité que Jesus-Christ a mise dans le Ministere, qui conséquemment la communique à l'Eglise universelle, dont il est extérieurement le principe sanctificateur, l'agent nécessaire, & le lien visible.

La fin de la mission du Sauveur, & de l'œuvre évangélique, est " non-seulement de procurer le salut promis à la
" Nation Juive, mais aussi de rassembler
" les autres enfants de Dieu malgré leur
" dispersion * sur toute la terre ; " c'est de former de ces différentes Eglises une seule Eglise, dans laquelle les vrais adorateurs, unis à leur Chef, rendront à jamais au Pere le culte qu'il demande, qui est de l'adorer du cœur & en vérité. Le Verbe divin a daigné devenir l'un d'entr'eux, les appeller ses freres, & ne faire qu'un corps avec eux. L'Incarnation & l'Apostolat ne tendent qu'à former ce Corps. *In ædificationem corporis Christi.* Ephes. 4: 12.

* *Joan* 11: 51. 52.

Ceux

Ceux qui d'âge en âge ſont, malgré leurs imperfections, admis dans ce corps d'adorateurs, ſont profeſſion de n'être qu'un entr'eux, comme ils ne veulent être qu'un avec leur Chef & avec le Pere, par la charité. Quoique diſperſés par-tout, ils doivent s'unir par les ſentiments intérieurs, croire les mêmes vérités, attendre les mêmes biens, embraſſer dans leurs prieres, dans leurs ſervices, & dans leur tendre dilection, toute la fraternité.

Cette communion des Fideles qui nous eſt donnée * comme la marque à laquelle on reconnoîtra à jamais les Diſciples du Sauveur, a toujours été conſéquemment caractériſée au dehors par des liens reconnoiſſables, toujours guidée, facilitée, & ſoutenue par l'union extérieure de pluſieurs familles avec un Paſteur du ſecond ordre, de pluſieurs Paroiſſes avec un Evêque, de pluſieurs Paſteurs du premier ordre, & de pluſieurs Egliſes nationales avec le premier Siege, avec le Chef du Miniſtere Apoſtolique.

* *Joan.* 13: 35.

L'amour de l'ordre & de la paix ne ſuffit pas dans la Société pour y établir la paix & l'ordre. Il faut des Loix, des Traités de partage, un Miniſtere, une promulgation, une magiſtrature, une police

réglée. L'amour de l'union ne suffit pas non plus pour faire des Chrétiens : mais c'est pour opérer, régler, & montrer cette union, que Jesus-Christ a institué un Ministere*, & une association connue, comme la réception de ce Ministere. †

* Eph. 4 : 12.
† Luc. 9 : 16.

Ceux qui s'en séparent, portent du jour de leur rupture, le caractere de l'esprit particulier qui sort de la regle, & à qui il n'a rien été promis. " Ne suffiez-vous, ,, dit le Sauveur, que deux ou trois Dis- ,, ciples ; assemblez-vous en mon nom, ,, & je serai au milieu de vous. ,, Livre-t-il ensuite toutes ces petites Sociétés de Chrétiens attroupés en différents lieux, à l'incertitude de leurs pensées, & à l'indépendance inséparable d'une telle solitude ? C'est, au contraire, pour prévenir la diversité de conduite, & la diversité de doctrines, qui est le fruit de l'indépendance, qu'il a donné au genre-humain un Ministere composé des différents ordres de Pasteurs, d'Evangélistes, & d'Ouvriers subordonnés, travaillant de concert & dans un même esprit, à former un seul corps & un même cœur : *Unum corpus & unus Spiritus.*

Ephes. 4 : 4.

Réunir des hommes dispersés sur toute la terre & dans des siecles différents, en une même Foi & en un même esprit,

Ib. 11, 12, 13.

voilà la fin de l'Incarnation. Rien de moins compatible avec cette intention, que des Prédicateurs isolés, & sans subordination. Rien de plus efficace pour y parvenir, que la concorde des actions d'une Compagnie, dont les différents ordres travaillent conjointement à la même œuvre : *Per omnem juncturam subministrationis.*

Ibid. 16.

Cette unité d'un Ministere répandu en différents lieux, est, selon les idées humaines, la marque la plus visible de la Société dont il est le mobile & le lien.

Mais est-il sûr que ce soit là réellement la constitution de l'Eglise, & qu'elle soit une par l'unité de sa foi, opérée par l'unité de son Ministere? N'attribuons point d'intentions à Jesus-Christ : mais apprenons celles qu'il a eues, par les discours & par les établissements que toutes les Eglises ont reçus des Apôtres, & nous ont transmis. Le Sauveur en expliquant ses intentions à ses Envoyés, leur avoit expressément recommandé " d'enseigner & „ de faire observer toutes les choses qu'il „ leur avoit ordonnées. „ Il y avoit ajouté la promesse de leur envoyer l'Esprit qui leur donneroit l'intelligence de tout ce qu'il leur avoit précédemment enseigné, & qui leur suggéreroit toute vérité. Ce que les Envoyés après ces assurances vont

Math. 28: 20.

Joan. 14: 26.

La Démonstr. Évangel. dire, faire, & établir pour toujours, c'eſt Jeſus-Chriſt qui l'aura inſpiré. Commençons par leurs diſcours.

Saint Paul eſt ſi plein de la communication de tous les ſecours que Jeſus-Chriſt a mis dans l'unité, qu'il n'eſt point d'image qu'il n'emploie pour inculquer cette vérité importante. Il met en oppoſition l'incertitude des Philoſophes, livrés, chacun à part, à la vanité de leurs penſées, avec le bonheur des Fideles qui ne ſont plus emportés à tous les vents des opinions humaines, mais qui ſont guidés & fixés *Ephef.* 4. dans l'unité de la même Foi par différents Miniſteres ſubordonnés entr'eux, pour travailler de concert à la même œuvre.

Ibid. 8 : 16. *& Coloſ.* 2 : 19. Il va juſqu'à comparer l'Egliſe entiere avec le corps de l'homme; juſqu'à comparer les fonctions du Miniſtere, qui communiquent à l'Egliſe entiere les lumieres & les graces, avec les liaiſons des vaiſſeaux miniſtériels & ſubordonnés, qui malgré leur diſperſion & la multiplicité de leurs opérations, ne laiſſent pas de diſtribuer conjointement la vie & la ſanté au corps humain. Tout membre qui eſt détaché du corps, ou des vaiſſeaux nutritifs, n'a plus en lui l'influence, ni l'action qui vivifie.

C'eſt de cette comparaiſon, qui eſt

familiere au ſaint Apôtre, qu'il tire les avis les plus néceſſaires aux Fideles pour les tenir dans une étroite union avec leurs Paſteurs; & les plus ſalutaires aux Paſteurs eux-mêmes, pour empêcher, par exemple, que l'œil trop fier de ſa fonction ne diſe au pied : Je n'ai pas beſoin de vous.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Cette unité n'eſt pas un trait d'éloquence, ou une peinture ingénieuſe des avantages de la concorde. C'eſt la forme eſſentielle que Jeſus-Chriſt avoit donnée à ſon Egliſe pour être perpétuée, & facile à diſtinguer juſqu'aux derniers jours. Jugeons-en préſentement par les faits, par les établiſſements Apoſtoliques.

L'Apoſtolat n'eſt qu'un, & par lui toutes les Egliſes n'en ſont qu'une.

S'il ſuffiſoit à chaque Egliſe, pour être inſtruite, & guidée dans les voies du ſalut, de ſe donner à elle-même un Miniſtre ſans avoir rien reçu d'aucune autre Egliſe, alors ni les Miniſtres ne ſeroient ſubordonnés entr'eux, ni les Egliſes ne feroient un corps. Quelle unité pourroit-il y avoir entre différents Miniſtres qui ne forment point une Compagnie? Il ne peut conſéquemment y avoir ni place vacante, ni aggrégation néceſſaire dans une Compagnie qui n'eſt point : & n'ayant point d'unité entr'eux, ces Miniſtres n'en pourront mettre dans les ſociétés qu'ils con-

duisent. L'esprit, les principes, & les noms en seront différents. Ce n'est point là l'Eglise de Jesus-Christ. L'Eglise éternelle est une par l'unité très-visible de son Ministere, & par la profession qu'elle fait en le recevant d'être unie à tous ceux qui le reçoivent.

Ce Ministere renfermé dans Jérusalem, ne fut d'abord qu'un : dispersé & accru par la suite, il ne fut toujours qu'un. C'est parce que l'Apostolat est un corps, que la place qui y vaque est remplie par un Disciple qui n'est pas seulement choisi, mais *aggrégé publiquement.* (a)

Avec le College Apostolique, nous voyons dès le commencement deux autres Colleges; celui des Prêtres, & celui des Diacres subordonnés au premier. Mais le même objet, le même esprit, les réunit tous : & quoique l'excellence de leurs services ait différents degrés; quoique leurs actions ne soient pas les mêmes, aucun n'a son action à part : tout se fait conjointement, & il n'y a qu'une Hiérarchie : d'où il suit qu'il n'y a qu'une Eglise.

Concert du Ministere, preuve de l'unité.

Le trésor commun des Fideles est la même Foi. Il n'y sauroit être porté atteinte dans une Eglise, que les Recteurs des

(a) *Annumeratus est cum undecim.* Act. 1 : 26.

autres Egliſes, que tout le Miniſtere ne s'allarme & ne vienne au ſecours. On héſite, on ſe partage à Antioche ſur une queſtion importante. Les Apôtres, pour en connoître & pour rendre le calme à cette Egliſe, interrompent leurs différents travaux : ils ſe rendent à une aſſemblée commune. *Convenerunt Apoſtoli.*

La Démonstr. Évangel.

Act. 15.

v. 2.

Le premier ordre honore & conſulte le ſecond : *Convenerunt Apoſtoli & ſeniores videre de verbo hoc.* Selon la lettre du Texte grec ; " les Apôtres & les Prêtres „ s'aſſemblerent pour diſcuter ce point. „ Après qu'ils en eurent beaucoup con- „ féré enſemble & confronté ce que Dieu „ avoit révélé & opéré à cet égard, Pierre „ ſe leva, & prononça ſon jugement. „ Barnabé & Paul y joignirent le leur. Jacques, Evêque de Jéruſalem, où ſe tenoit l'aſſemblée, termina la ſéance par le ſien. *Et ego judico.*

La pluralité de tous ces jugements qui concourent à n'en faire qu'un pour fixer l'Egliſe entiere ſur un dogme précis, caractériſe parfaitement l'unité du Miniſtere qui la gouverne.

Forme de l'unité dans toutes les Compagnies.

Cette Egliſe étendue en très-peu de temps hors de la Judée, & au-delà même des limites de l'Empire Romain, ne changea point de forme. La hiérarchie s'y re-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

trouve la même, & les trois Ministeres subordonnés reparoissent par-tout. Ce sont en tout temps les mêmes fonctions: & quoique les Ministres se multiplient, tous leurs services ne font qu'une même œuvre. Ils s'entre-donnent avis de tout: ils blâment ce qu'ils trouvent de répréhensible dans le travail de leurs collegues: ils confirment le bien par l'approbation qu'ils y donnent : & le concert continue à manifester l'unité.

L'aggrégation au College Apostolique, preuve de l'unité.

Le College Apostolique s'augmente comme les besoins de l'Eglise. Barnabé, Silas, & d'autres, y sont cooptés. Mais c'est l'association même qui continue à montrer l'essentielle & indivisible unité de l'Apostolat. Il ne faut point de cooptation, où il n'y a ni Corps, ni Compagnie.

La conduite de saint Paul suppose la Loi de l'unité.
* *Gal.* 1 : 11, 12 & 17.

Paul instruit par l'Esprit de Dieu, annonce l'Evangile en Arabie & dans l'Asie, sans en avoir * conféré avec aucun homme. Quelque temps après, pour rendre sa doctrine, non pas plus certaine, puisqu'elle étoit autorisée des dons du Saint-Esprit, mais plus profitable à tous par la visibilité de son parfait accord avec tout le Ministere; il alla visiter Pierre, puis par un ordre exprès de Dieu, le College Apostolique, " de qui il reçut les témoigna-" ges de l'unité de son œuvre avec la

Gal. 1 : 18, & 2 : 2.
Secundùm revelationem.

„ leur, „ & le département ſpécial de ſa prédication. * *Dextras dederunt mihi & Barnabæ ſocietatis.*

* *Ibid.* 2; 7, 8, 9.

La correſpondance entre les ouvriers s'étend comme l'Egliſe, & ne ſauroit être plus publique. Si donc celui d'entr'eux qui n'avoit rien reçu des † hommes, qui tenoit ſa doctrine immédiatement de Jeſus-Chriſt, évite par une révélation ſpéciale de travailler à part, & " craindroit, dit-„ il lui-même, de courir en vain, „ ou d'avoir rendu ſon travail infructueux, faute d'avoir, par un concert marqué, reconnu & honoré la fraternité Apoſtolique; eſt-il après cela au pouvoir de quelqu'un de ſéparer ſon œuvre propre de celle du Corps Sacerdotal? Il eſt clair que le repos de l'Egliſe eſt le fruit de l'unanimité, comme l'unanimité eſt le fruit de l'obſervation de la regle. Or la regle eſt connue dans toutes les Sociétés humaines, & elle ſe montre à découvert dans les progrès du Miniſtere évangélique. Ceux qui l'exercent ſe multiplient de jour en jour, à proportion du nombre des Fideles. Mais comme il n'y a qu'une alliance, & qu'une même foi qui doit les ſanctifier tous, il n'y a toujours qu'un Apoſtolat. Deux Ambaſſades indépendantes ſeroient un monſtre, ou une ſource de con-

† *Galat.* 1; 1.

fusion : & quoique la mission prît de jour en jour des accroissements nouveaux d'un Continent à l'autre, l'unité y subsista : l'unité embrassa toute la terre.

Les Successeurs des Apôtres continuerent à tenir le premier rang ; à ordonner les différents Ministres, qui devoient perpétuer les trois Ordres ; à confirmer les Néophytes ; à s'assembler au besoin ; à juger définitivement de la Doctrine ; & à faire tous les réglements convenables dans leurs Synodes ; enfin à exercer conjointement la plénitude du pouvoir. Quoiqu'ils eussent chacun à part l'inspection d'une Eglise, ils travailloient en commun pour toutes les Eglises, en leur communiquant les mêmes professions de Foi, en rendant générales les décisions formées dans les assemblées particulieres selon l'analogie de la commune prédication ; enfin en s'assemblant en commun de toutes les parties de l'univers, quand la chose devint possible & nécessaire.

L'Eglise devenue libre au quatrieme siecle, avoit déja produit au grand jour sa Doctrine, ses Fêtes, & tous ses anciens usages. Les disputes suscitées par la Philosophie sur le point fondamental de la Religion Chrétienne, acheverent de montrer la forme primitive & essentielle de

l'Eglise, en illustrant par une Assemblée écuménique, son gouvernement & son unité. Cette unité, qui avoit toujours été, & qui devoit toujours être la regle visible des esprits, & le caractere précis de la vraie mission, parut à Nicée dans le plus grand éclat. Le modele en avoit été dans le premier Concile de Jérusalem, tenu par les Apôtres mêmes : & le premier fruit de la liberté de l'Eglise fut de confondre une erreur capitale, en opposant à la Philosophie d'Arius la créance ancienne & générale, les témoignages des Députés de toutes les Eglises, les Ecritures Apostoliques, les anciennes professions de Foi, les prieres communes; enfin la décision infiniment réguliere du premier Ordre, prononçant avec une autorité divinement & naturellement infaillible. Elle l'étoit divinement, puisque c'est avec les Apôtres, & conséquemment avec leurs Successeurs, répétant ce qu'ils ont reçu, que Jesus-Christ a promis d'être jusqu'à la consommation des temps. Elle l'étoit naturellement, comme le sont toutes les Compagnies qui ne peuvent ignorer leurs propres Loix, sur-tout en consultant juridiquement la possession & les Actes publics, où ces Loix sont énoncées.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

L'unité toujours visible, même dans la dispersion des Evêques.

Mais l'Eglise Catholique, dont l'unité est rendue visible par la réunion des Présidents des Eglises particulieres avec leurs Docteurs en un Concile général, ne perd rien de ses droits, ni de sa visibilité dans sa dispersion. Elle n'a pas tous les jours besoin de faire des décisions : mais elle a tous les jours besoin de faire voir son unité, afin qu'on ne se méprenne point dans le choix d'une Eglise. La marque de cette unité doit donc toujours subsister.

La primauté du Siege de S. Pierre.

La place qui étoit la premiere dès le temps des Apôtres, l'est encore aujourd'hui : ceux qui l'occupent ont la présidence & la prérogative dans les Conciles; ils l'ont dans l'Eglise dispersée. De même que Pierre avoit eu la primauté parmi les Apôtres, étant nommé *le premier*, agissant, parlant, & jugeant le premier, à Jérusalem, à Antioche, & à Rome, où il termina son Apostolat par le martyre que Jesus-Christ lui avoit prédit; ses Successeurs dans ce dernier Siege, eurent le même rang parmi les Evêques, & dans toute l'Eglise. Le Siege de Pierre, de son vivant, & après sa mort, fut toujours regardé comme le centre commun de la prédication évangélique. Toujours on re-

garda comme travaillant hors de l'unité, & sans regle, ceux qui étoient sans rapport à ce centre.

Cette primauté du Successeur de Pierre n'est ni un honneur frivole, ni une domination arrogante, qui dégrade ses collegues, ou qui anéantisse leurs pouvoirs; c'est une présidence qui les montre, c'est un lien qui associe leurs fonctions à l'œuvre universelle, & qui en prouve la valeur. C'est une forme non de bienséance, mais de nécessité. Cette forme étoit connue par-tout dans les sociétés humaines: & de même que l'Apostolat, elle est de l'institution de Jesus-Christ. Celui qui a fait choix d'une Ambassade pour instruire à jamais les Nations, a pris soin de la distinguer de toutes les missions qu'il plairoit à des aventuriers de se donner. Il n'a fait de tous les Envoyés qu'un corps unique. Tous les membres de ce corps ont un Chef. Par cette union le Corps entier, le Chef, & les Membres, sont à jamais reconnoissables. Les Clergés, les Chaires, & les Evêques, sont dispersés partout. Mais l'Episcopat n'est qu'un. Toutes les Chaires n'en font qu'une : & comme nous n'avons qu'un maître, qui est Jesus-Christ, il n'y a qu'une école sur la terre, qui est l'Eglise Catholique.

La primauté d'institution divine.

La Démonstr. évangel. Rien de plus visible, comme rien de plus nécessaire, que l'unité des Ambassadeurs : rien conséquemment de plus visible, ni de moins sujet à méprise, que la société qui a reçu l'alliance avec la vraie Ambassade infailliblement reconnoissable à son unité. C'est ainsi qu'ont parlé de l'Eglise rendue vraiment une par l'unité de l'Episcopat, tous les Peres les plus respectables, Irénée, Tertullien, Cyprien, Athanase, les Peres de Nicée, Augustin, Optat, & tant d'autres, dont les témoignages expriment bien moins leurs pensées particulieres que la commune confession des Eglises, & la réalité de leur union indissoluble avec le Siege Apostolique.

C'est cette invariable & très sensible unité du Ministere, qui en rendant au dehors l'Eglise de Dieu aussi visible qu'une Ville située sur une montagne, y opere intérieurement les plus heureux effets.

1°. Cette unité assure l'état du particulier, que la nécessité de son travail dispense d'une étude approfondie.

2°. Cette unité éclaire & dirige le choix du particulier qui veut s'instruire & se mettre en état de défendre la cause de l'Eglise.

3°. Elle opere l'infaillibilité de la com-

mune prédication. Où ſubſiſte l'unité de l'Ambaſſade, là eſt le même langage, & l'effet du Traité.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

4°. Cette unité en même temps oblige de toute néceſſité les Miniſtres de la Parole à faire une étude exacte de la doctrine Chrétienne, bien loin de les en diſpenſer. Les trois premiers articles ont été éclaircis : le dernier n'eſt pas moins évident. L'unité du Miniſtere oblige les Miniſtres à une étude aſſidue, parce que l'unité de l'Ambaſſade étant deſtinée à introduire par-tout la même foi, & les mêmes eſpérances, c'eſt une néceſſité que tous les Ambaſſadeurs aient reçu les mêmes inſtructions, & publient le même Traité. Or ils n'ont que deux moyens pour y parvenir : c'eſt, ou d'apprendre le tout par une révélation nouvelle, que Dieu ni ne promet nulle part, ni n'accorde à perſonne; ou de prendre leurs inſtructions dans le dépôt, comme S. Paul l'ordonne, & comme il ſe pratique dans toutes les Légations permanentes. Ils ſont donc obligés, pour n'avoir qu'un langage, comme ils ne font qu'un corps, de former leur ſavoir ſur les Actes du dépôt que leurs devanciers dans la Légation leur ont laiſſé. Mais tel eſt l'avantage des Miniſtres Catholiques, que leurs fonctions mêmes

L'unité du Miniſtere rend la Foi une, & infaillible.

font des leçons pour eux, que la Liturgie est pour eux une Théologie excellente, & qu'ils ne peuvent prier beaucoup sans commencer à savoir beaucoup.

La conformité de leurs instructions, nécessairement puisées dans les archives de l'Ambassade, la solidité de l'œuvre qu'ils accomplissent en commun, & l'inspection de tout le corps sur le travail de chaque ouvrier, assurent conséquemment à l'Eglise une Doctrine invariable.

Cette infaillibilité, naturellement digne de notre confiance, se trouve relevée & vraiment divine par la promesse que fait Jesus-Christ à l'Ambassade de la maintenir tous les jours jusqu'à la fin des temps. L'effet est conforme à la promesse : la mission non-interrompue se fait encore entendre jusqu'aux derniers climats, & n'y annonce rien qu'elle ne le justifie par les Actes de l'ancienne prédication.

Mais la condition du Fidele Catholique est-elle aussi avantageuse qu'on le dit? son Pasteur, & tout autre Pasteur, ne peut-il pas abuser plus ou moins de son Ministere? parmi les Pasteurs, même du premier ordre, S. Pierre ne fut-il pas répréhensible? Victor ne fut-il pas blâmé par les Evêques d'Occident ou de dureté, ou d'imprudence? Ne compte-t-on pas les

chûtes ou les égarements du Pape Libere, d'Honorius, de Jean XXII? quelle conduite que celle d'Alexandre VI? Si les conducteurs sont aveugles, ils conduiront d'autres aveugles dans le même précipice : ou s'il faut que les Peuples réforment leurs Pasteurs, de quoi leur sert-il d'être gouvernés?

Cette objection qui a été tournée en cent façons, tombe à plomb sur les sociétés désunies; elle en découvre l'incertitude & l'extrême misere. Mais bien loin de déshonorer l'Eglise Catholique, elle en releve les avantages : elle en montre les richesses, qui sont faciles à acquérir; faciles à recouvrer quand on a eu le malheur de les perdre; communes à tous; toujours abondantes & indestructibles.

Les défauts des Pasteurs seroient déplorables dans l'Eglise Catholique, s'ils devenoient les défauts de l'Eglise même. Mais la perpétuité & l'unité de sa prédication remédient suffisamment à tout. Dans les Sociétés qui se sont donné de nouveaux maîtres & de nouveaux noms, l'erreur du maître devient celle de la Société. Trois Eglises modernes en présence, se reprochent nécessairement l'incertitude de leurs voies, par leur propre variété : & comme elles se réservent le droit de se

réformer, ſouvent elles corrigent une doctrine fauſſe par une autre auſſi peu ſûre.

Hors de l'unité, l'erreur de celui qu'on écoute eſt néceſſairement contagieuſe, & la vérité qu'il enſeigne eſt dans ſes mains un tréſor périſſable. L'unité ſeule remédie à toute erreur: & non-ſeulement elle enſeigne, mais elle garantit toute vérité; parce que l'unité eſt viſible, & qu'elle rend les pouvoirs, l'alliance, & toute vérité auſſi viſibles qu'elle. Saint Cyprien ſe trompa ſur la rébaptiſation: mais en ſe gardant de rompre l'unité Sacerdotale, & en ſuppoſant pour regle de Foi de s'en tenir à la déciſion & à l'unanimité du Corps des Succeſſeurs des Apôtres, il nous montra lui-même le remede de ſa mépriſe. Son attachement à l'unité empêcha les ſuites de ſa faute, qui fut ainſi couverte par une grande charité. La précipitation, les foibleſſes inſéparables des penſées humaines, l'erreur même peuvent paroître dans l'unité; mais ce ſont les défauts de tel & de tel. Jamais ils ne deviendront ceux de l'Egliſe, parce que l'unité redreſſe ce qui eſt déréglé; qu'elle réfute ſuffiſamment toute erreur; qu'elle conſerve & publie à jamais toute vérité.

Cette infaillibilité qui eſt aſſurée à l'E-

glise Catholique, & qui l'est à elle seule, est le fruit de son unité, & l'unité de ce Corps est l'effet de l'unité de son Ministere. Plusieurs Provinces, qui auparavant n'avoient aucun autre lien que celui d'être limitrophes, viennent-elles à être soumises à une même Magistrature & aux mêmes Loix? ces Provinces forment ensemble un ressort. L'unité de leur Magistrature & la perpétuelle application qui leur est faite des mêmes Loix, leur communiquent non-seulement l'unité, mais la connoissance certaine de leur état commun, & des procédés qu'il faut suivre pour s'y maintenir. Le temps fortifie les liens & la certitude. Il n'y a qu'égarement & qu'affliction pour toute famille qui voudra se soustraire à l'unité de ce gouvernement.

Cette unité des Ministeres humains, si propre à lever toute incertitude, est visiblement ce que le Sauveur a eu en vue dans les promesses qu'il fit à S. Pierre. Pour savoir tout ce qu'elles signifient, voyons-en l'exécution.

Exécution des promesses faites à saint Pierre.

Aussi-tôt après l'effusion de l'esprit qui devoit montrer les effets de l'œuvre de Jesus-Christ, & consoler les Disciples de la retraite de leur Maître; Pierre commence à exercer publiquement la commission d'instruire au nom du Seigneur,

La Démonstr. Évangel.

& de dire qui est Jesus-Christ. Il fait usage du pouvoir de lier & de délier : il accorde le baptême aux cœurs pénitents, & refuse la rémission des péchés aux conversions fausses ou équivoques. Il fait usage des clefs que Jesus-Christ lui avoit promises, comme la future récompense de son excellente confession : *Tibi dabo claves regni.* Au moment même de cette promesse, le Sauveur lui avoit défendu, & aux autres Disciples, de dire à personne qu'il étoit Jesus le Messie. Enfin la défense est levée. Le moment d'exercer le Ministere est arrivé : & par ce pouvoir, comme par la parole de vie, Pierre forme & fonde l'Eglise, il lui communique les effets de l'infaillibilité & de l'indéfectibilité promises pour elle à l'Apostolat : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

Matt. 16 : 20.

Pierre est relevé de sa chûte. Il est affermi : & par les prieres du souverain Médiateur, il est inébranlable dans sa foi : *Rogavi ut non deficeret fides tua.* C'est alors que toutes ses fonctions & toutes ses qualités se déclarent. Il est Pierre & fondement de l'édifice où Dieu sera à jamais honoré par une foi pure & par de saintes mœurs.

Mais cet Apostolat qui fonde & forme l'Eglise, lui est commun avec d'autres En-

voyés, puisqu'il est le *premier de tous.* * „ Recevez l'Esprit-Saint, leur a-t-il été „ dit en commun. Ceux dont vous re- „ mettrez les péchés, ils leur seront re- „ mis. „ † Par ces pouvoirs communs, & par leur Légation commune, ils forment l'Eglise conjointement avec Pierre. Leur Apostolat ne se divise point. Pierre est le fondement, & ils sont le fondement : *Fundamentum Apostolorum.*

* *Matt.* 10: 2.

† *Joan.* 20: 22, 23.

Ephes. 2: 20.

Dans la révélation faite à S. Jean, les noms des Apôtres sont écrits sur autant de pierres qui font les fondements de la Cité sainte, & qui ne forment qu'un édifice, dont Jesus-Christ est l'appui commun: *Ipso summo angulari lapide Christo Jesu.*

Voilà donc deux importantes vérités que l'Eglise n'a jamais desunies; l'une que le Ministere qui la forme & qui la gouverne sera jusqu'aux derniers jours sous la protection de celui qui en a fait l'envoi, en sorte que le corps des Envoyés prêchera toujours la vérité : *Allez*, leur dit-il, *enseignez, & assurez-vous que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des temps ;* l'autre que tous les Envoyés ensemble ne feront qu'un avec le premier de tous, & que le premier de tous étant par excellence la pierre, la

Matt. 28: 19, 20.

premiere pierre du fondement, tout édifice qui ne tient pas à cette pierre eſt hors du fondement, hors de l'unité, hors de la ſtructure de l'Egliſe : au-lieu que l'édifice bâti ſur cet appui ſera l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & en recevra l'immobilité, qui doit rendre toutes les attaques de l'enfer inutiles.

Si les promeſſes du Sauveur ſur l'immobilité & ſur la viſibilité que la vraie Egliſe tirera de la forme même extérieure de ſon Miniſtere, avoient beſoin d'être expliquées, où faudroit-il raiſonnablement en prendre l'interprétation? Par quel privilege les derniers ſiecles pourront-ils mieux entendre les paroles du Sauveur que les âges précédents? Il eſt prudent & néceſſaire de n'en chercher le ſens que dans l'exécution même des promeſſes. Le vrai, le grand éclairciſſement des paroles du Sauveur ſur ſon Egliſe, ſe trouvera ſans doute dans la forme de l'Egliſe des premiers âges, dans le langage conſtant des anciens Docteurs de tous les Continents, & ſur-tout des Docteurs du quatrieme ſiecle, qui ſortant avec toute l'Egliſe de l'oppreſſion & des ténebres où elle étoit forcée de ſe tenir, commencerent à montrer aux Fideles, aux ſchiſmatiques, & à tout l'univers, l'unité de leur Société, quoique ré-

pandue par-tout, quoique soumise à divers Pasteurs qui n'étoient tous ensemble qu'un seul & même Ministere par leur communion entr'eux, & avec le Successeur de Pierre. Tel est leur principe & leur style.

L'effet naturel de cette forme extérieure n'est nullement obscur. Le Sauveur, en protégeant invisiblement sa Légation, cache son opération sous le voile des procédés ordinaires de la prudence humaine. Ces liens publics, cette communion marquée de tous les Pasteurs entr'eux & avec un Chef connu, voilà ce qui rend le corps Sacerdotal sensiblement semblable à tous les corps institués par des Législateurs. Il en résulte un double effet, qui est de rendre le gouvernement visible à tous, & de perpétuer à jamais l'exécution des volontés du Législateur.

L'unité seule opere les mêmes pratiques, le même langage, le même dépôt. Otez l'unité extérieure, il n'y a plus de perpétuité ni d'unanimité.

S'il survient donc, comme il surviendra sans doute, quelque partage d'avis sur un point; tout alors sera éclairci suivant les témoignages de la Doctrine que chaque Eglise a reçue & toujours professée. Tout sera au besoin réglé & défini par le concours du Chef & des premiers Pasteurs

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Modération nécessaire aux Fideles.

dans l'exposition des mêmes dogmes. Quelque autorisés que soient les Fideles à chérir & à pratiquer les vérités qui se trouvent énoncées dans le dépôt, ils n'ont point d'autorité pour condamner ceux qui les contestent : c'est au Corps Pastoral qu'il a été dit d'enseigner, & qu'il appartient de placer à temps sa définition.

Si le Sauveur n'a pas d'abord tout dit, ni développé ces regles à ses Apôtres dans le temps où ils lui faisoient sur la primauté & sur la nécessite de leur être associés, des questions qui decéloient leur orgueil; c'est parce qu'il réservoit à l'Esprit-Saint qu'il devoit répandre sur eux, de les guérir de l'amour des distinctions & de la jalousie des avantages personnels; de leur apprendre à temps la forme du gouvernement de son Eglise; & de leur révéler toute vérité nécessaire. Il la leur apprit de bouche dans tous les entretiens qu'il eut avec eux depuis sa résurrection. Il leur en donna l'intelligence, & leur en fit sentir la force & l'étendue, par la communication de son Esprit. Ce qu'ils ont pratiqué vient donc de Dieu : c'est là, & non dans les pensées d'aucun homme, que nous trouverons notre regle.

Le commentaire de tout l'Evangile & le modele de tout l'avenir doivent conséquemment

quemment ſe trouver dans la conduite des Apôtres. Deux traits que nous y pouvons choiſir, embraſſent tout.

La conduite des Apôtres, modele de tout l'avenir.

Hymenée & Philet, trop accoutumés aux diſputes des écoles Grecques, & ne pouvant ſe réſoudre à admettre comme révélé ce qu'ils ne pouvoient concevoir, ſe mêlerent de dogmatiſer dans l'Egliſe de Corinthe ſur la réſurrection des corps, & d'en nier la poſſibilité. Les Fideles indignés, en avertirent S. Paul, leur premier Prédicateur. Il réfuta les penſées de ces diſcoureurs, & raffermit la foi de ceux qu'ils avoient ébranlés. Bientôt le ſoulévement général des Fideles, très-bien inſtruits même dès auparavant de cette vérité capitale, & la très-explicite confeſſion qu'en faiſoient toutes les Egliſes en célébrant annuellement la réſurrection du Sauveur, fermerent la bouche dans Corinthe à ces Philoſophes, & décréditerent leur ſavoir par-tout où ils oſerent oppoſer leurs raiſonnements à la révélation. Le ſcandale ceſſa. Chacun apprit la néceſſité de captiver ſon intelligence ſous l'obéiſſance de la Foi; & il ne fut point aſſemblé de Concile, parce qu'on avoit le conſentement des eſprits & l'unanimité dans la doctrine. On avoit par avance ce qui auroit été le fruit du Concile.

Il n'en fut pas de même d'une autre vérité très-importante & très-connue, mais obſcurcie dans quelques Egliſes par une grande diverſité de ſentiments. Le juſte reſpect qu'on ne manquoit pas de conſerver pour la Loi de Moïſe, & le zele mal réglé avec lequel pluſieurs Hébreux convertis entreprenoient d'aſſujettir les Gentils aux pratiques de cette Loi, jetterent pluſieurs Fideles & des Egliſes entieres dans de grandes perplexités.

Saint Pierre, de retour de chez Corneille le Centurion, avoit déja informé l'Egliſe tant de la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Gentils, comme ſur les Juifs baptiſés, que de la défenſe expreſſe que Dieu lui avoit faite de regarder davantage comme impurs ceux que ſa grace avoit ſanctifiés.

Dès auparavant le ſaint Précurſeur, & Etienne le premier Martyr, avoient nettement annoncé la fin de la Loi, & la ceſſation des Sacrifices pour faire place au ſeul Sacrifice de Jeſus-Chriſt.

La doctrine de ſaint Paul étoit très-publique & très-préciſe ſur cette matiere. La vérité étoit connue ; elle faiſoit partie de la prédication univerſelle : mais elle étoit traverſée par les vues particulieres de pluſieurs Miniſtres de la parole, qui

avoient des talents, du crédit, & un desir extrême de se rendre importants. Comme la jalousie & non l'amour de la vérité étoit l'ame de leur conduite, ils s'appliquerent à exténuer les services de S. Paul & des bons ouvriers; d'une autre part, à égaler par des sophistiqueries étudiées, la Loi préparatoire à la Loi évangélique : en sorte que bien des Fideles du nombre des Gentils se croyoient tenus à la profession de l'une & de l'autre.

Il fut donc accordé au besoin des Eglises, & à l'agitation que cette querelle y causoit, d'assembler le corps des Envoyés. Tout fut discuté par les témoignages conspirants de ce que l'Esprit-Saint avoit opéré & déclaré par-tout, tant sur l'adoption des Gentils, que sur la cessation des effets de la Loi depuis les jours de Jean-Baptiste.

Le principal fruit de la discussion ne fut pas d'apprendre à l'Eglise un dogme nouveau, puisque l'Eglise décida la vérité qu'elle prêchoit dès auparavant; mais ce fut de réunir les jugements sur ce point, & de rendre plus sensible l'unanimité qui étoit déja très-réelle. Après quoi le dogme sur lequel on avoit supporté l'hésitation de quelques-uns, étant mis dans un nouveau jour & précisément défini, ce

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

point acquit le droit de foumettre tous les efprits.

Telle va être à jamais l'autorité de l'Eglife ou difperfée, ou repréfentée dans un Concile par fes Députés. Toutes fes démarches découlent de l'unité, & y reviennent. Ses procédés déformais font connus : fa forme eft conftante, & il n'y fera point fait de changement.

Cette forme, qui eft l'interprete des volontés de Jefus-Chrift, fera à jamais la fûreté de l'Eglife. La Primauté n'y anéantit pas les autres pouvoirs : au contraire, elle les fuppofe. L'Eglife eft fervie par le concours de tous les témoignages, par l'exercice de tous les droits, & par l'ufage d'une jufte liberté : mais toutes ces actions n'en deviennent qu'une, parce que la Primauté en fait la liaifon, & en montre l'unité.

L'Eglife n'eft point de pire condition fous les Succeffeurs des Apôtres, qu'elle l'étoit au commencement.

Voici cependant auffi-tôt après la mort des Apôtres, une nouveauté qui femble être un affoibliffement dans l'Eglife, & donne lieu à de juftes défiances. Les Apôtres pouvoient enfeigner fûrement & définir avec autorité, parce qu'ils avoient notoirement l'efprit de Dieu. Mais lorfque les Succeffeurs de leurs places voudront de même faire des décifions, le pourront-ils avec la même certitude ? Il

leur eſt nettement commandé de garder le dépôt de la Foi : *Depoſitum cuſtodi*. Ils ſont obligés de la ſorte, & s'engagent à conſulter toujours le dépôt. C'eſt là qu'ils prendront leur prédication : c'eſt là qu'ils prendront au beſoin la déciſion d'un dogme connu, mais obſcurci par des diſputes. Ne peut-on pas dire qu'il y a en ceci un grand affoibliſſement dans le Miniſtere, puiſque les Miniſtres précédents pouvoient prendre leurs connoiſſances dans l'immédiate révélation de l'eſprit de Dieu ; au-lieu que ceux qui vont ſuivre, ne s'attendent point à une pareille inſpiration ? Ils ne doivent dire que ce qui aura été cru, & toujours, & par-tout : *Quod ſemper, quod ubique*. Leur condition ſe trouve donc fort inférieure à celle du premier Miniſtere, & la nôtre conſéquemment moins avantageuſe que celle des premiers Chrétiens.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Mais en cela il ne ſe trouve ni déſavantage, ni changement réel. C'eſt au contraire un moyen ſûr, commun, & efficace pour perpétuer ſans équivoque les intentions du Légiſlateur. Comme il n'y a qu'un ſeul Seigneur qui a une fois notifié ſes volontés à ſon Ambaſſade, il n'y aura qu'un Traité & une même Doctrine pour tout, & par-tout. Ceux qui

composent l'Ambassade enseignent conjointement, & s'entre-éclairent solidairement. L'arbitraire ne s'y peut présenter que les autres ne se récrient; & comme l'Ambassade avec ses actes dure autant que les siecles, la Foi est une dans tous les temps.

Si la condition de l'Eglise Catholique est heureuse, ce n'est pas seulement parce que les mêmes dogmes ne peuvent être unanimement reçus par tant de Nations qui la composent, qu'ils ne soient Apostoliques & uniformément transmis; mais parce que les Ministres de l'Ambassade Catholique ayant encore les mêmes fonctions, les mêmes places, le même Chef, la même universalité, & la même unité, en recevant ce Ministere, nous sommes sûrs de recevoir l'Apostolat qui devoit toujours durer.

On peut bien, par des accusations affectées ou étrangeres au sujet, rendre l'Eglise Catholique odieuse, comme si elle pouvoit, quand elle voudra, faire passer des erreurs en dogmes. Mais cet inconvénient n'est à craindre que dans les Sociétés où l'on se donne un maître, où l'on écoute un homme. Pour nous, c'est le Ministere de tous les siecles que nous écoutons. Ce qui vient uniquement

des écoles, non du dépôt public, nous en portons le jugement d'eſtime, ou de tolérance que l'Égliſe en porte elle-même. Nous n'en faiſons point la regle de notre créance, & le laiſſons pour ce qu'il peut valoir. Mais notre commune Foi, la Doctrine qui nous ſauve tous, eſt préciſe & annoncée par-tout. Jamais il n'y ſera retranché un iota.

Quand une vérité n'eſt pas encore décidée par un jugement ſpécial, elle eſt cependant déja connue, puiſqu'elle ne pourroit être définie, ſi elle n'étoit déja dans le dépôt public où l'Egliſe prend tout ce qu'elle annonce. La publication d'aujourd'hui ne peut donc impunément être différente de celle d'hier; & les déciſions qui ſe pourront faire dans cent ans, ſont des vérités publiées dans les Livres ſaints, & dans les monuments des premiers âges, quoiqu'elles n'aient pas été l'objet d'une définition ſpéciale. L'Evêque de Samoſate, un Prêtre d'Alexandrie, un Archidiacre d'Angers, peuvent annoncer de nouveaux dogmes: mais tout le Miniſtere veille ſolidairement pour les réprimer. Ce qu'un Miniſtre avance de faux, les autres le réfutent. S'ils ſe taiſoient durant un temps, le dépôt parleroit toujours en leur place. Au contraire, ce que l'un d'en-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

tr'eux dit de bon, les autres en avouent, en louent la conformité avec la prédication universelle : & en lisant l'exposition de la Foi par M. de Meaux, ce n'est pas Bossuet qu'on écoute ; on écoute tout le Ministere qui y a reconnu la Doctrine de tous les temps. Par la forme même que le Sauveur a donnée à l'Apostolat, la vérité est inexterminable dans l'Eglise Catholique, & jamais l'erreur n'y peut être érigée en article de Foi.

L'esprit particulier peut sans doute causer de grands maux, même dans l'Eglise Catholique : mais nous sommes munis contre ses entreprises, & il ne peut empêcher ni l'indéfectibilité de l'Eglise, ni l'indéfectibilité de la prédication qui sanctifie l'Eglise.

L'erreur. Quelqu'un ose-t-il ajouter au dépôt, ou en retrancher? Voilà l'erreur. Mais cette erreur, quoique haïssable à proportion sur-tout qu'on est instruit, ne reçoit pas d'abord les qualifications qu'elle peut mériter. C'est même un devoir d'en supporter les défenseurs avec autant de patience que l'Eglise en montre, si elle differe à condamner cette opinion erronée.

L'hérésie. On ne lui donne le nom d'hérésie qu'après la condamnation. De la sorte, la rébaptisation étoit dans S. Cyprien, Firmilien,

& leurs adhérents, une erreur : mais depuis la définition de Nicée, c'eſt une héréſie.

Le ſchiſme.

Quelqu'un oſe-t-il toucher à l'unité du Miniſtere, ſoit d'abord en ſe ſouſtrayant à l'ancienne Hiérarchie Catholique, comme tombée en ruine ; ſoit, en ſecond lieu, en s'arrogeant une miſſion nouvelle & extraordinaire, pour faire revivre l'Egliſe ; ſoit enfin en exerçant dans l'indépendance & ſans ſubordination un Miniſtere réguliérement acquis dans ſon origine ? Voilà le ſchiſme, pire encore que l'erreur. Il ruine dans l'exacte vérité les effets de l'alliance, en ruinant la charité, qui eſt l'ame du Chriſtianiſme ; & il eſt tout à la fois la ſuite de l'erreur qu'on s'obſtine à défendre, & l'occaſion des nouveaux égarements qu'amene l'indépendance.

On dit aux Partiſans de la premiere & de la ſeconde ſéparation : Où eſt la révocation de l'ancienne Ambaſſade ? où eſt la vraiſemblance de ſon extinction après les promeſſes préciſes que Jeſus-Chriſt lui a faites, d'être avec elle juſqu'aux derniers jours ? & quand il ſeroit poſſible que Jeſus-Chriſt, contre ſa parole formelle, eût laiſſé ſon ancienne Ambaſſade à l'abandon & ſans ſupport, où ſont les marques de la vôtre ? qui êtes-vous pour réprouver le

Ministere précédent, & pour vous introduire en sa place ? & quand vos plaintes seroient justes, lui ôtent-elles sa mission, & vous l'attribuent-elles? pourquoi voulez-vous qu'on vous écoute par préférence à Ebion, à Manès, à Arius, à Donat, & à tant d'autres qui prennent, comme vous, la qualité d'Envoyés ? Vous les réprouvez, & ils vous réprouvent ; vous vous rendez mutuellement justice : & sans délibérer, nous vous la rendons à tous, parce que vous êtes sans titres.

Tous tant que vous êtes, vous vous présentez l'Ecriture-Sainte à la main. Vous ne voulez point d'autre regle : mais loin de vous donner quelque droit, elle vous couvre d'opprobre. Le Traité d'alliance, selon cette Ecriture, a été confié à une Ambassade immortelle qu'il faut écouter : & l'on connoît les différentes dates de vos prétendues missions. Cette Ecriture facilite la connoissance & la méditation des principaux articles du Traité : mais on ne peut pas dire qu'elle soit tout le Traité : le supplément en est donc dans le Ministere qui a publié les intentions du Législateur avant que d'écrire, & qui continue à faire l'annonce verbale du Traité entier, depuis la collection des Ecrits Apostoliques comme auparavant.

Mais quand il feroit vrai que l'écriture du Nouveau Teſtament feroit tout le Traité, eſt-ce aſſez que vous en ayez une copie pour vous dire Ambaſſadeurs?

La Démonstr. Évangél.

La confuſion ſeule eſt le fruit de cette multiplicité d'Ambaſſades : & comme vous n'avez chacun à part aucun titre qui attire la confiance, vous n'avez chacun à part aucune regle qui vous fixe. Vous prenez tous l'Ecriture pour regle; mais elle n'en eſt plus une pour vous. Puiſque le ſens en eſt ſous le gouvernement de votre eſprit, au-lieu d'être comme eſt l'Ecriture dans l'unité Catholique ſous l'interprétation du Miniſtere qui en eſt porteur, & tout enſemble ſous l'éclairciſſement du dépôt univerſel. Dépôt infiniment public, dépôt qui fixe l'interprétation, & maîtriſe autant les Ambaſſadeurs qu'il les aide. Dans l'Egliſe Catholique tout ſe prête des ſecours mutuels : chez vous tout s'entredétruit.

Loin de pouvoir juſtement prétendre à la qualité d'Envoyés qu'on ne ſe donne point, vous ne pouvez pas même raiſonnablement vous flatter de la qualité d'enfants de l'Egliſe. Car ſi celle qui vous a enfantés étoit l'Egliſe, vous n'avez pas dû la quitter. Si la vraie Egliſe étoit quelque part ailleurs, par exemple en Abyſſi-

Verron. Boſſuet, Nicole.

La Démonstr. évangel. nie, ou en Grece; pourquoi ne vous y êtes-vous pas unis? & si l'Eglise n'étoit plus, qui vous a engendrés à Jesus-Christ? vous avez tout perdu pour vous-mêmes, & égaré vos Disciples en enseignant hors de l'unité.

Quant à ceux qui croient avoir conservé le Ministere Apostolique, mais qui l'ont démembré du total, qui ont réprouvé le reste, & concentré l'Eglise dans leur société particuliere, on leur dit: Vous avez une apparence de succession dans le Ministere. Mais vous en avez perdu le fruit en l'exerçant à votre gré, & en vous soustrayant à la Loi de toutes les Légations permanentes, qui est d'être uni au Chef, & de travailler sous l'inspection du corps de l'Ambassade entiere. Celle-ci n'étoit nécessairement qu'une, soit pour annoncer les mêmes vérités & la même alliance à tout le genre-humain; soit pour rendre l'Eglise de Dieu reconnoissable en la distinguant des Sociétés irrégulieres par l'unité visible du Sacerdoce universel. Il ne tient pas à vous que la Foi ne soit devenue équivoque, & le choix d'une Eglise incertain. Vous avez à jamais perpétué les haines & le trouble, en multipliant les Eglises. A quel titre avez-vous pu, chaque Canton à part, vous approprier la Léga-

tion? une parcelle détachée du corps de l'Ambaſſade devient-elle toute l'Ambaſſade? après cette rupture, quelle certitude aurons-nous de l'intégrité de votre commiſſion, & de la conſervation du dépôt dans vos mains? en rompant avec le Corps Sacerdotal, vous n'avez plus de garants qui répondent de la bonté de votre œuvre? ſi l'erreur s'eſt gliſſée parmi vous, où avez-vous trouvé une lumiere fidelle? & ſi vous êtes tombés, qui a pris ſoin de vous relever?

La Démonstr. Évangél.

Ne voyez-vous pas qu'aucune Egliſe particuliere ne ſe ſuffit à elle-même, & qu'il n'y en a aucune qui ne publie qu'elle croit la Communion des Saints? mais en vain le dites-vous comme les autres, ſi vous vous privez de cette Communion & de ſes effets, ſi vous rompez le lien extérieur qui le communique. En vain ces ſaintes Sociétés, répandues par-tout, enverront-elles leurs témoignages ou leurs Députés, pour procurer aux Particuliers & au Corps entier des avertiſſements, des réglements, des déciſions. Ces précieux effets de la Communion des Saints ſont perdus pour vous. Toute Egliſe qui s'arroge l'indépendance en ruinant les liens de cette Communion univerſellement honorée, introduit une forme d'Egliſe que

La Communion des Saints perdue pour les Schiſmatiques.

les Hommes Apoſtoliques n'ont pas établie. Elle perd ſa propre autorité, & ſe refuſe le profit de l'autorité que les autres conſervent, en demeurant inſéparables.

Vous aviez, dites-vous, des griefs qui demandoient votre ſéparation d'avec le Siege de Rome & d'avec les Occidentaux. Ils ſe rendoient indignes d'être plus long-temps dans la Communion de vos Egliſes, en continuant, malgré vos plaintes, à inſérer dans le Symbole que l'Eſprit-Saint procede du Fils comme du Pere; à célebrer l'Euchariſtie avec du pain azyme; & à interrompre pendant le Carême le chant de l'*alleluia*.

Quand vos reproches ſeroient plus fondés & plus graves, votre ſéparation n'en ſeroit ni plus prudente, ni plus légitime. Vous tous qui, avec les Paſteurs d'Occident, partagiez le Miniſtere Catholique, & ne faiſiez qu'un avec nous, vous aviez dans vos mains, auſſi-bien que nous, les Ecritures, la prédication univerſelle, les maximes des ſaints Docteurs, & tout le dépôt qui contient, avec les principes de tout bien, la réforme réguliere des abus, l'avertiſſement des ſcandales à venir, & les moyens de vous en défendre. Parmi ces moyens vous n'avez point trouvé celui de la rupture. Vous y

avez appris, au contraire, que les Envoyés même couroient en vain, s'ils prétendoient exercer leur Légation, indépendamment du Corps de l'Apoſtolat. *

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

* Gal. 2: 2.

Tout l'univers a condamné les Donatiſtes qui concentroient chez eux l'Egliſe. Tout l'univers a applaudi à la maxime d'Auguſtin, qu'il ne peut y avoir de juſte cauſe pour faire une Egliſe à part en rompant avec les autres.

Si vous pouviez vous éloigner des Occidentaux, c'étoit au cas que l'Egliſe univerſelle les eût convaincus de quelques faux dogmes, & les eût manifeſtement retranchés ſur le refus opiniâtre d'abandonner telle & telle erreur. Mais la choſe implique dans les termes, & ne peut être arrivée. Comment voulez-vous que la moitié de l'Egliſe & le Chef commun ſe retranchent eux-mêmes, ou puiſſent être retranchés par l'autre moitié? Quand les ſcandales & les erreurs auroient été réels, c'étoit le cas de ſe ſupporter en paix. L'unique parti légitime étoit d'aider modeſtement la vérité à prendre par-tout le deſſus, & d'attendre ſans amertume l'éclairciſſement de vos prétendus griefs.

On ne remédie à rien par l'impatience; & quand il ſeroit vrai que toutes nos Egliſes étoient pleines d'ivraie, nous

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

étions avec vous la commune moiſſon du Seigneur : nous étions dans le même champ. Or il avoit expreſſément défendu à ſes ouvriers d'arracher tout d'un coup l'ivraie avant la moiſſon, & de la jetter dehors. Il falloit, dans la ſuppoſition de ſon mêlange général avec le bon grain, la ſouffrir avec le bon grain, de peur d'emporter le bon grain, en voulant extirper l'ivraie par trop multipliée. Une telle réforme ne pourroit être qu'un vrai ravage.

Ce n'eſt pas ſeulement par cette inſigne déſobéiſſance que vous êtes convaincus d'être de mauvais ouvriers. Vous ne l'êtes pas moins par la petiteſſe avec laquelle vous exercez votre Miniſtere. L'Egliſe Catholique ſeule ſe ſouvient à jamais que le ſien n'a point de bornes, & il ſe montre par-tout, parce qu'il eſt pour tous. Sa prédication & ſon zele s'étendent comme ſes obligations. Juſques dans les derniers jours il illuſtre ſa prédication par le martyre. (*a*)

On vous entend faire des plaintes ameres de ſon activité. Nos Miſſionnaires s'inſinuent, dites-vous, dans tous vos

(*a*) Voyez le diſcours de Benoit XIV ſur le martyre de l'Evêque de Mauricaſtre, décapité à la Chine le 26 Mai 1747.

Etats, & dans vos familles. C'eſt une ardeur, une inquiétude qui vous bleſſe : & vous la réprimez par des Loix ſéveres.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Mais jugez mieux de la ferveur de leur prédication, & de la froideur de la vôtre. Vous confeſſez par vos plaintes que le Miniſtere Catholique s'adreſſe au genre-humain. Hé, n'eſt-ce pas là ſa vocation? Il ne ceſſe ou de tirer les hommes de l'infidélité, ou de les ramener de l'égarement du ſchiſme dans l'unité. C'eſt une œuvre à laquelle les Princes & les Peuples Catholiques contribuent noblement. On cultive à Rome, à Lisbonne, & à Paris des Pépinieres Eccléſiaſtiques pour introduire ou pour rétablir la Foi par-tout où il eſt poſſible : & telle eſt l'intention d'une grande partie des ſecours vraiment édifiants, qui ſont envoyés de tous les Etats Catholiques au Clergé de Rome. Au-lieu que vous autres, ſoit inſtituteurs, ſoit fauteurs de Communions ſéparées, vous renfermez votre ſollicitude dans cette petite troupe qui condamne avec vous tout le reſte de l'univers. Contents d'être écoutés en Abyſſinie, en Grece, dans telle Iſle, ou dans tel Canton, vous demeurez muets pour le reſte de la terre, & vous avouez votre inſuffiſance par votre taciturnité.

Nous ne voulons pas dire, en adressant ces paroles aux Sociétés Schismatiques, que les Eglises célebres d'Ephese, de Corinthe, & de Thessalonique, ou les Sociétés Arméniennes, Moscovites, & autres qui se mettent si peu en peine de la propagation de leur Foi, ni du salut des autres, soient absolument sans justice & sans vie.

Plusieurs Sociétés Orientales réclament ouvertement contre cette désunion. Bien loin que le schisme soit consommé dans tout l'Orient, plusieurs particuliers se joignent à nous, tant qu'il leur est possible: des Monasteres, & de plus grandes Sociétés font profession de nous être unies. On en trouve de plus ou moins nombreuses, en Macédoine au Mont Athos, en Syrie au Mont Liban, en Arménie dans un très-grand nombre de Paroisses, & ailleurs. Les Sociétés qui ont fait schisme après avoir réguliérement reçu l'ancien Ministere, ont l'Ordination Apostolique, en sorte que l'Eglise ne réordonne pas leurs Ministres quand ils reviennent à l'unité. Elles ont la succession, sinon des légitimes pouvoirs, au moins des places Episcopales. Elles ont la réalité des Sacrements, & la perpétuité du dépôt plus ou moins pur, parce qu'il n'a pas

été aiſé, même chez elles, de toucher à ce qui ſe tranſmet dans des Sociétés nationales, par la commune prédication des Paſteurs unis entr'eux, & ſubordonnés à un Patriarche, ce qui, avec la Liturgie, eſt un moyen d'une grande publicité & d'une grande ſûreté.

C'eſt en petit l'imitation des liens & de la conſtitution de l'Egliſe univerſelle. Pluſieurs Néophytes reçoivent dans ces Sociétés le baptême, la créance du Symbole, & pluſieurs prieres qui nous ſont communes. Ils reçoivent les Sacrements, & un commencement de vie ſpirituelle. Nous ne connoiſſons ni leurs deſirs, ni les vœux qu'ils peuvent faire pour la réunion. Perſonne n'ignore qu'ils l'ont plus d'une fois demandée par des Députations que les Princes mal intentionnés ont rendu inutiles. Il ne m'appartient pas d'oſer dire ce qui ſuffit ou ne ſuffit pas, pour rendre leur ignorance excuſable ou inexcuſable, ni juſqu'à quel degré les Peuples ſchiſmatiques participent à l'aigreur de la rupture, & à la haine qui diviſe leurs Paſteurs d'avec nous. La premiere penſée qui nous vient, à propos des Egliſes ſéparées, eſt de nous attendrir ſur le ſort de nos freres, & de deſirer qu'il y eût, s'il étoit poſſible, en leur faveur des excep-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. tions à la rigueur de la loi qui attache la ſainteté à l'unité de l'Egliſe, & au ſeul Miniſtere qui forme le Corps des Saints.

Mais cette compaſſion toute humaine doit céder aux vues adorables de la Sageſſe ſuprême, qui n'a établi la loi inviolable de l'unité dans ſon Egliſe, ſelon la commune profeſſion, *credo unam... Ecleſiam ;* que pour rendre la vraie Egliſe & le vrai Miniſtere à jamais reconnoiſſables par des liens ſenſibles, & par un caractere qui fût à la portée de tous. Nous ne pouvons donc que plaindre ces Egliſes ſchiſmatiques, non-ſeulement des dangers, mais des malheurs inſéparables de leurs démembrements.

La Providence qui a permis les inſinuations de la philoſophie parmi les Paſteurs, & les ſéparations que la jalouſie ou la manie des opinions a tant multipliées, en a d'abord prévenu le ſcandale par la prédiction. * Elle en a tiré de plus un avantage très-réel, qui eſt de ménager à ſon Egliſe des atteſtations convainquantes, ſoit de l'antiquité de ſes dogmes, ſoit de l'intégrité de ſon dépôt. Ces atteſtations, ſans être néceſſaires à ſes enfants, ferment la bouche à ſes contradicteurs.

* 2 *Tim.* 4 : 3, *&c.*

Aſſurément la forme de ſon inſtitution empêchoit par des précautions efficaces

& durables l'altération de son Ministere & de sa Foi ; mais rien n'empêchoit qu'elle ne pût être calomniée ou accusée de changement : & voici des Sociétés depuis huit, onze, & douze cents ans séparées d'avec nous, & désunies entr'elles, qui attestent par leur commune créance la même en tout que la nôtre, hors le point qui les sépare, l'intégrité & l'apostolicité de celle-ci. (*a*) LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Nous avons de plus contre toutes ces Eglises, & pour nous, l'aveu unanime qu'elles firent autrefois de l'Apostolicité de notre Hiérarchie, comme de celle de notre Foi. Lorsque toutes ensemble elles n'étoient qu'un même corps avec nous, elles confesserent par une Députation générale à Nicée, & par les réglements de cette Assemblée, l'unité de l'Eglise, la primauté de S. Pierre, celle de ses Successeurs dans le Siege de Rome, en un mot la forme de gouvernement qui duroit depuis trois siecles, & à laquelle nous sommes encore fideles.

(*a*) Voyez les témoignages de la commune créance des Sociétés Orientales, rapportés par M. de Nointel, Ambassadeur à la Porte.

L'Auteur se souvient d'avoir vu, en 1717, le Czar Pierre s'abaisser profondément & avec génuflexion, devant le grand Autel d'une Cathédrale Catholique : action parlante, & témoignage public de la persuasion de ce Prince éclairé.

Les Evêques des différentes parties du monde Chrétien, assemblés dans le voisinage de Bysance, qui alloit devenir la nouvelle Ville Impériale, auroient pu, semble-t-il, faire une démarche très-agréable à l'Empereur & au Clergé de Constantinople, s'ils avoient voulu y transférer la premiere Chaire Apostolique, avec laquelle tout l'Episcopat & toutes les Eglises entretenoient une communion constante. Les politiques s'entre-disoient alors à Nicée: Nous avons l'occasion la plus heureuse d'illustrer à jamais le Clergé de la nouvelle Rome par la Primauté. Ni l'unité de l'Eglise Catholique, ni la visibilité, qui est l'effet nécessaire de l'unité, ne souffriront de ce transport. On peut faire par choix ce qui pourroit arriver par une nécessité inévitable. Des Peuples Barbares peuvent se rendre maîtres de Rome, & y éteindre le Christianisme. L'idolâtrie, dont Rome est encore pleine, peut reprendre le dessus, & en interdire l'entrée aux Chrétiens. Un tremblement de terre peut ruiner Rome, comme il arriva à cette Ville de Nicée le jour de la mort du Sauveur; ou même engloutir Rome, comme il arriva à la célebre Herculane sous l'Empereur Titus. Ce n'est ni a Jérusalem, ni au mont de Samarie, ni aux sept montagnes de Rome, que le

Christianisme est attaché. L'Eglise Catholique peut perdre une Ville ou une Province; mais elle ne peut perdre ni la Chaire Apostolique ni la Primauté qui montre à tout l'univers un seul Clergé, composé de tous les Clergés, & une seule Eglise composée de toutes les Eglises. Rome va s'obscurcir : & cette Chaire éminente, transplantée dans la premiere Ville, n'en seroit, comme elle l'étoit ci-devant, que plus en place pour être vue, & pour entretenir toutes les correspondances. Les Peres du Concile n'en sont-ils pas les maîtres, & une sage politique ne le leur conseille-t-elle pas?

Les Evêques de cette auguste Assemblée penserent bien autrement : ils ne crurent la chose ni utile, ni juste, ni abandonnée à leur pouvoir. Ils savoient que l'Ordre primitif de la Hiérarchie étoit l'œuvre de l'esprit qui avoit constitué l'Eglise, & que cette prééminence destinée à maintenir l'unité du Ministere, ne pouvoit sans doute être anéantie, ni par la caducité des bâtiments, ni par l'invasion d'aucune Puissance ennemie : cependant ils ne déplacerent point ce Siege principal ; & le laisserent toujours uni à la même Ville qui avoit été illustrée par la prédication &

par le ſang du premier Apôtre, puis par la longue ſucceſſion de tant de Docteurs preſque tous Martyrs comme lui. Ils ne voulurent point ſéparer la premiere Chaire d'avec le plus grand témoignage qu'il y eût ſur la terre, & ne connurent point d'illuſtration préférable à celle-là. Les Peres de Nicée ne ſe laiſſerent pas ébranler par l'obſtination de la plus grande partie du Sénat & du Peuple Romain, qui en perſiſtant dans l'idolâtrie ou dans la haine du Chriſtianiſme, ſe rendoient indignes d'avoir chez eux le Chef & le centre du Miniſtere Chrétien. Ils ne toucherent en rien à cette diſpoſition, qui remontoit à la naiſſance de l'Egliſe. C'eût été expoſer à l'obſcurciſſement la ſucceſſion des Chefs de l'ordre Sacerdotal, dont la ligne & l'autorité avoit ſervi depuis trois cents ans à réprouver toutes les Sociétés irrégulieres par la ſimple connoiſſance de ce centre d'unité qu'elles rejettoient.

Le Concile de Nicée ne donna rien à Rome : il reſpecta ſeulement, & fit à jamais reſpecter ce qu'elle avoit reçu. Antioche & Alexandrie avoient les ſeconds rangs : mais par la ſuite Conſtantinople l'emporta ſur ces deux Sieges. Pourquoi donc n'en fut-il pas de même de celui de Rome? Le Concile fit

voir

voir que la primauté du Siege de S. Pierre avoit un autre fondement que la prééminence passagere de la Ville où il étoit placé. Il comprit qu'on répandroit un nuage sur les droits de cette Chaire, en l'introduisant dans la nouvelle Capitale de l'Empire, & qu'il paroîtroit à l'avenir qu'où il n'y auroit plus de premiere Ville, il n'y auroit plus de premier Siege.

On n'ignoroit pas dans l'Eglise, non plus que dans la Société civile, que l'institution d'un Chef perpétuel étoit inséparable d'une Compagnie perpétuelle : d'où il suivoit que comme le Sauveur avoit institué le College Apostolique, en l'immortalisant par une succession réguliere, il en avoit de même institué le Chef; & que cette Primauté, toujours nécessaire au Corps, devoit, comme le corps de l'Ambassade, être perpétuée par la succession. Les Peres de ce Concile & des suivants ne maintinrent que mieux cet ordre essentiel par la précaution de ne pas déplacer la ligne de cette succession, & d'en conserver à Rome le privilege.

L'Eglise ne peut perdre ni son gouvernement, ni la Primauté qui fait le lien de son Apostolat. Mais quoiqu'elle puisse perdre Rome, elle ne regarde pas avec indifférence le lieu où réside cette Chaire

refpectée de tous les fiecles. Ici, comme en tout, l'extérieur attefte & maintient la vérité, par fon invariable uniformité. La confervation du privilege accordé à Rome, a toujours montré & maintenu l'ordre primitif, l'ordre néceffaire, la premiere place, le centre du Miniftere & de toutes les Eglifes.

Les Conciles Œcuméniques laifferent donc à tous les fiecles fuivants le modele de conduite, & la regle qui les devoit fixer. Quelle main téméraire ofera déformais toucher à des bornes fi facrées? qui pourra fe flatter en quittant Rome, de trouver ailleurs cette Chaire principale, & la Primauté néceffaire à l'unité? Quel fera le Clergé, quel le Particulier qu'on doive fuivre, quand il voudra bâtir en rejettant cette pierre fondamentale, à laquelle font jointes toutes les autres pierres du fondement?

On ne manquera pas de fe récrier, que ceux qui fe font affis fur cette Chaire n'ont pas, en plus d'une rencontre, montré la modeftie & la régularité de faint Pierre, ni du très-grand nombre de fes Succeffeurs.

Objection vaine, & qu'on laiffera fans réponfe. A quelles illufions & à quelles extrémités ne s'eft-on pas porté dans la

faufſe méthode d'attribuer à l'Egliſe, malgré les promeſſes qui la rendoient indéfectible, des defauts humains & des prétentions perſonnelles? LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Si depuis l'ancienne idolâtrie il eſt monté dans l'eſprit de l'homme une idée déraiſonnable, & pourtant ſéduiſante par ſes rapports ſecrets avec l'amour-propre, c'eſt la liberté que ſe donna un particulier, puis un ſecond, & enſuite pluſieurs autres de réformer l'Egliſe, tandis qu'elle avoit ſon gouvernement; & de régler les articles de la Foi, tandis que depuis quinze ſiecles il y avoit d'une part un Apoſtolat immortel qui ne ceſſoit de la publier, & d'une autre part un Chartrier indeſtructible qui juſtifioit la prédication.

Les Sociétés humaines ſe gardent bien d'abandonner la Légiſlation & l'ordre public aux vues des particuliers. Jeſus-Chriſt avoit fait plus que d'établir l'ordre commun dans ſon Egliſe par l'inſtitution d'un Corps de Miniſtres autoriſés, unique, & ſucceſſif. A ce moyen qui opere naturellement l'indéfectibilité de l'ordre, & la notification immanquable des intentions du Légiſlateur, il avoit ajouté la promeſſe de ne les abandonner jamais, & d'empêcher l'erreur de prévaloir dans l'Egliſe.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. „ Assurez-vous, leur dit-il, que je serai „ avec vous tous les jours jusqu'à la fin „ des temps. „ Et voici des hommes qui viennent dire en face à Jesus-Christ : Vous n'êtes plus avec vos Envoyés ; & c'est nous qui allons apprendre aux hommes vos intentions.

Le principe de la Réforme a été communément énoncé dans ces termes : *Si on ne réforme pas nos Eglises, nous sommes en droit & dans l'obligation de les réformer nous-mêmes. Or il ne faut pas de moindres pouvoirs pour réformer l'Eglise que pour l'établir. Nous avons donc le discernement des Doctrines, le pouvoir des clefs, & l'Apostolat.*

Pour juger de la valeur d'un pareil principe, il est peu nécessaire de recourir à l'événement : suivons cependant la regle que Jesus-Christ nous a donnée pour faire le discernement des mauvais maîtres. On doit enfin les reconnoître à leurs fruits. S'il y a donc une réflexion capable de ramener à l'unité ceux qui ont pris part aux suites énormes de cet énorme principe, c'est de remarquer qu'on ne s'est si diversement égaré en quittant l'unité, que parce qu'au sortir de l'unité on ne trouve non plus de regle que d'autorité. Le Christianisme alors est d'une condition

fort inférieure à celle des sociétés humaines : il n'est plus qu'une philosophie contentieuse : au-lieu que les sociétés humaines ont un ordre constant & un Ministere immortel, qui arrête l'inquiétude des particuliers. La Démonstr. Évangel.

Les scandales qui se trouvent dans l'unité, ont été prédits. Il est nécessaire qu'il y en ait pour l'exercice des Justes : mais il n'est pas moins nécessaire de demeurer dans l'unité malgré les scandales. Ils sont utiles pour rendre la vérité plus manifeste, & les bonnes mœurs plus précieuses : ils sont donc compensés par de grands profits, & redressés par les ressources, ou les supports sans nombre qui sont dans l'unité, & qui ne sont que là. Les scandales ne deviennent donc jamais un titre pour la quitter. Les dépits & la satyre ne nous acquierent point de droit. Où est l'unité & la patience, là est l'esprit de Jesus Christ. Au contraire là est l'esprit de l'homme & le principe de toute confusion, où regne l'indépendance & la réjection du Ministere autorisé pour toujours.

Au-lieu de nous occuper plus longtemps de la bigarrure déplorable de ces réformes contradictoires, qui ne sont ni la mission ni l'alliance Chrétienne, puis-

qu'elles ſont ſans ſucceſſion & ſans unité ; arrêtons nos yeux ſur la perſévérance de tant de grands Royaumes dans la communion des Martyrs, des Fondateurs de nos Egliſes, & de la ligne de leurs Succeſſeurs. Rappellons-nous l'exemple d'une conſtante & inſigne modération : j'entends celle du Clergé de France & de nos Rois dans la diſcuſſion des intérêts les plus vifs avec la Cour de Rome. Les a-t-on vu délibérer un inſtant s'ils renonceroient au ſaint Siege ? Ils n'ont jamais mis de différence entre renoncer à l'unité Catholique, & renoncer à l'Egliſe Chrétienne.

Qu'on diſe tant qu'on voudra que nos Rois ont eu plus que bien d'autres des ſujets de ſe plaindre. Mais ils ont fait connoître mieux que les autres, qu'il n'y en a point de ſe ſéparer.

Il y a des regles, & ils les ont ſuivies, en rejettant des Décrétales non autoriſées & d'autres notoirement ſuppoſées ; en réclamant au beſoin la doctrine de l'Evangile, les Canons des ſaints Conciles, les exemples des premiers Fideles, & des ſaints Hommes de tous les ſiecles, les uſages & la poſſeſſion ; ils ont adouci, ſouvent terminé de grands maux. Ils ont ainſi avec leur Clergé maintenu l'intégrité des droits de l'Epiſcopat, l'indépen-

dance de leur Couronne, & l'ancienne regle qui fait le repos des Eglises, & la sûreté des Etats. Mais ils n'ont pas acquitté un devoir aux dépens d'un autre devoir : & comme ils ont conservé une liberté réguliere, ils n'ont donné aucune atteinte ni à l'autorité de la premiere Chaire, ni aux liens des Eglises.

Aussi le respect que nous portons à nos Rois est-il animé par la plus vive reconnoissance. Ils nous ont appris la conduite qu'il faut tenir dans la défense d'un droit légitime, & ils nous ont conservé la réalité du Christianisme, en nous conservant l'unité.

Origine du Tolérantisme.

Toutes ces sectes qui ont mis la société Chrétienne en pieces pour la perfectionner, se sont promptement apperçues que l'une renversoit avec chaleur, ce que l'autre s'appliquoit à établir. Elles sentoient qu'il ne falloit point de mission pour une œuvre où tout s'entre-détruit : & la conviction secrete d'un égal défaut d'autorité les disposa presque toutes à n'oser s'attribuer à part ni une mission spéciale, ni le salut par exclusion. Elles n'étoient hardies que contre l'Eglise Catholique, parce qu'une même impatience les avoit armées contre sa regle de Foi, qu'elles traitoient de Tyrannie. Mais elles

ſe trouvoient timides & déconcertées les unes vis-à-vis des autres. On ſe voyoit ſans conformité comme ſans regle. Les confeſſions étoient incompatibles, & l'on s'entr'excommunioit.

Nous nous y prenons mal, pour nous faire écouter, ont dit pluſieurs d'entre les défenſeurs des Prétendues Réformes. Nous entr'excommunier, c'eſt nous reprocher publiquement les uns aux autres de détruire une partie eſſentielle de la Foi. Mais pouvons-nous tout enſemble être les réformateurs de l'Egliſe & les deſtructeurs de ſa Foi? Si nous ſommes ſi chancelants ou ſi diviſés dans la Doctrine, avec quelle vraiſemblance nous dirons-nous Envoyés pour redreſſer la créance du Genre-humain? Nos querelles nous démentent : & ne pas ſavoir nos inſtructions, c'eſt n'en avoir pas reçu. Baiſſons donc le ton : ne parlons plus de miſſion extraordinaire, & tenons-nous-en à une méthode plus prudente, à une façon plus modeſte de tourner le principe qui a donné naiſſance à nos Egliſes. Cette méthode conſiſte à laiſſer à chacun la liberté d'examiner la Doctrine, afin qu'il puiſſe ſe réformer lui-même en ſe déterminant en faveur de l'Egliſe où il trouvera la Doctrine la plus pure & la meilleure façon d'enſeigner. Du principe

de notre réforme, il n'y a plus qu'un pas au Tolérantiſme univerſel, ſi ce n'eſt la même choſe. Car accorder à autrui la liberté de diſcerner & de choiſir une doctrine, c'eſt lui laiſſer la liberté de la ſuivre, ou c'eſt ne lui rien accorder. Peut-on l'excommunier enſuite ſans décider qu'il ruine la Foi; & décider n'eſt-ce pas dominer? Notre conduite n'eſt point d'accord avec notre principe; il nous incline à la modération, & notre conduite eſt pleine de hauteur & d'aigreur. Nos diviſions ne ſont réparées par aucun air de bienſéance, ni par aucune regle qui nous rapproche.

Il regne plus de conſéquence dans l'Egliſe Catholique. Elle a ſes opinions, dont on ne parle pas aux Fideles, & qui n'exercent que ſes écoles : mais elle a une regle qui prévient les diviſions, & qui fixe la conduite comme la foi. L'objet de la creance univerſelle ſe préſente par-tout avec dignité & avec conformité. Quand on ſonne l'annonce du Sermon & de la Priere publique à Marſeille, à Québec, ou à Ponticheri; dans tous les Continents les Fideles Catholiques ſavent, comme le Paſteur, de quel dogme & de quelle vérité on les occupera. C'eſt par-tout le même langage & la même miſſion. Il y

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. a une forme de doctrine universellement connue, qui met le Pasteur en regle aussi-bien que le Peuple.

Le Pasteur renouvelle & perpétue la publication d'une partie de la Doctrine commune. Il en tire de quoi faire naître des sentiments & aimer les bonnes mœurs. Ses talents peuvent éclairer & toucher : mais c'est d'abord la connoissance de la réalité de sa mission qui persuade. On est convaincu que la parole de vérité est sur les levres du Pasteur, parce qu'il ne se présente qu'avec les témoignages notoires de l'envoi Apostolique : & d'une autre part, la même regle qui prévient les égarements du Pasteur, en l'assujettissant à l'étude du dépôt, fait en même temps la sûreté des Fideles. Ceux-ci ne demandent non plus les preuves des dogmes, ou de l'Evangile, ou du Ministere, qu'ils ne demandent les preuves de l'acquisition de leur patrimoine ou de l'établissement de leur Magistrature. La preuve en seroit aisée : mais à quoi bon prouver ce qu'on ne conteste pas. A quoi bon faire par des paroles une démonstration qui est, disent-ils, toujours subsistante, & qui parle à tous les yeux? Il y a une possession publique. Il y a une perpétuité d'actes & de succession. Il y a enfin une regle, qui est d'être sûr des in-

tentions d'un Légiſlateur & de l'effet de ſes Loix, quand ceux à qui il en a donné la diſpenſation ne ſont point révoqués. Il faut avouer que cette confiance ſied bien au Miniſtere qui montre une ſucceſſion de dix-ſept cents ans, & qui fait profeſſion de ne rien dire de lui-même, mais de tranſmettre ce qu'il a reçu.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Quant à nous autres qui ſuivons plus nos lumieres naturelles que l'autorité, & qui fixons la révélation par la raiſon, nous ne croyons avoir de droit d'être écoutés qu'autant que l'argumentation nous en donne : & cette autorité que nous ſentons bien qui manque à notre Miniſtere, nous tâchons de la retrouver dans la force de nos ſyllogiſmes. Nos Sermons de la ſorte deviennent des controverſes par l'éternelle diſcuſſion du pour & du contre. Nos dogmes conſéquemment ſe diverſifient comme nos penſées.

Nous ne connoiſſons aucun frein. Ni les Théologiens qui vivent, ni ceux qui ont vécu, ni les Peres des premiers ſiecles, ni les aſſemblées des Egliſes, ni les formules univerſelles ; rien ne nous ſubjugue, parce qu'un ſeul eſprit, diſons-nous, peut quelquefois mieux voir que tous les eſprits.

Cette maxime, qui ſoumet tout à notre jugement, nous conduit par elle-même,

La Démonstr. évangel.

quand elle est seule, à des divisions aussi interminables qu'indécentes. Mais cette liberté deviendra profitable quand elle sera accompagnée d'une regle qui mette la paix parmi nous. Il y a long-temps qu'on en a senti la nécessité.

Le désavantage que nous éprouvons du côté des lumieres, nous pouvons le réparer par une condescendance sans bornes pour ceux qui pensent autrement que nous: cette douceur découle naturellement de la liberté que nous laissons à chacun d'examiner & de choisir. Faisons-nous-en un devoir, une maxime de conduite qui nous caractérise. Tolérons ce que nous n'avons pas le pouvoir de condamner; & n'ayant que celui de nous réformer nous-mêmes, selon nos lumieres, gardons-nous, soit de noter les sentiments d'autrui, soit d'excommunier les personnes.

Nous ne ferons pas, il est vrai, un même corps par l'uniformité des dogmes consentis: mais nous montrerons la disposition la plus nécessaire pour entrer en société, qui est de ne pas épouser nos propres sentiments avec chaleur. Le nom de *Tolérants* que nous prendrons, sera entre nous une annonce de paix, & ne nous distinguera au dehors que par une modération propre à nous faire aimer.

Sans troubler perſonne dans le choix de ſes opinions, il ne faut que nous réſoudre à ne pas établir les nôtres comme néceſſaires. Voilà le ſûr moyen d'amener toutes les Egliſes Réformées à une concorde univerſelle. Permis de croire Jeſus-Chriſt préſent ſur l'Autel : permis de ne le pas croire. Permis de le confeſſer préſent dans le Sacrement, & de ne l'y pas adorer. Permis à plus forte raiſon de l'y croire préſent, & de l'y adorer.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Liberté de le croire Dieu & co-éternel au Pere : liberté de ne le croire Dieu que par une dénomination d'économie : liberté de confeſſer ſa Divinité, ſa ſatisfaction, tous ſes myſteres, comme vrais & révélés, ſans croire tous les eſprits obligés à plier leur raiſon aux mêmes vérités.

En un mot on ne refuſera le ſalut à aucun de ceux qui ſe diſent Chrétiens. Une telle conduite eſt digne de la charité que le Chriſtianiſme inſpire : & ce moyen ſi dégagé des petiteſſes de l'amour-propre n'eſt-il pas fait pour opérer l'unité ?

Effet de ce ſyſtême.

Cette invention que l'Inſtituteur du Chriſtianiſme n'avoit pas miſe en œuvre, n'a pas laiſſé, par une apparence de généroſité, & par ſa très-grande commodité, d'en impoſer à bien des eſprits. Le Tolé-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. rantiſme au premier aſpect ſemble né pour ralentir les haines. Il tourne les ſectes belligérantes, ſinon à la concorde des ſentiments, du moins à la ceſſation de toute hoſtilité. Si c'eſt une erreur, elle eſt d'autant plus dangereuſe qu'elle plaît, en prenant les couleurs de la retenue & de la politeſſe.

Progrès du Tolérantiſme. Avant que d'en faire l'analyſe, diſons un mot de ſes progrès. Les Sociétés qui ſe prétendent réformées ſont aujourd'hui Tolérantes. La plupart de ceux qui ſe ſont ſéparés par choix, ou qui perſévérent avec leurs familles dans la ſéparation d'avec l'Egliſe Catholique, ne haïſſent plus qu'elle : & comme c'eſt d'elle qu'ils ont reçu ce qu'ils ont de bon, que c'eſt dans cette Egliſe que leurs Peres avoient trouvé la vie, ils la toléreroient elle-même, ſi elle n'étoit intolérante. C'eſt là ſon crime. Ils ne parlent point d'elle tranquillement, parce qu'à leur gré la défenſe de la Foi y eſt trop entiere. Mais ils en uſent honorablement avec la multitude des ſectes, ſi diviſées & ſoudiviſées qu'elles puiſſent être, parce qu'ils y trouvent une condeſcendance réciproque.

Ils embraſſent très-communément dans la généralité de leur patience, j'ai preſque dit, de leur eſtime, le Socinianiſme

même pour qui Jesus-Christ n'est Dieu qu'en figure. Plusieurs ne trouvent rien d'essentiellement mauvais dans le Mahométisme, où Jesus-Christ est honoré avec une réserve encore plus grande. Ce qui surprend le plus, c'est de les voir en bonne intelligence avec le Déisme pour qui l'alliance Chrétienne est une imposture, & qui n'honore la Philosophie de Jesus-Christ que jusqu'à la Croix exclusivement.

Cette double disposition de haine envers l'Eglise Catholique, & de ménagement pour toutes les sectes qui l'ont quittée, se déclare très-particuliérement par le choix des citations qui décorent les écrits des P. Réformés. D'une part ils évitent avec soin de citer les saints Peres, & sur-tout les Peres des quatrieme & cinquieme siecles: ou ils ne les citent que pour les critiquer. C'est une résolution prise de ne pas inspirer aux Lecteurs une vénération indiscrete pour des écrits dans lesquels la Foi actuelle de l'Eglise Catholique se trouve énoncée à chaque page. D'une autre part ils citent, ils compilent avec complaisance les écrits de Pope, de Bayle, & de Montagne ; dont la religion ne les incommode point, & dont ils ne craignent point de faire goûter les

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

principes. Je ne voudrois pas répondre que le Tolérantisme n'ait fait des prosélytes jusques dans l'Église Catholique. Comment se défendre d'un systême qui remet la raison dans ses droits, & qui semble concilier tous les partis?

Nature du Tolérantisme. Il ruine ce que Jesus-Christ a établi.

J'avoue que si je n'étois pas Chrétien, je serois Tolérant. Je le serois même étant Chrétien, si le Christianisme étoit sans regle; si l'on devenoit Chrétien comme on devient Philosophe, & si l'Auteur de la Foi n'avoit établi pour la fixer, une Législation réguliérement autorisée selon les formes usitées par tout, ce qui ne laisse lieu à aucune discussion. Mais le Tolérantisme a un défaut : c'est de renverser ce que Jesus-Christ a établi.

Le Sauveur regle & captive le raisonnement humain par la Foi. Le Tolérantisme abandonne la Foi au raisonnement. Jesus-Christ établit la Foi par un Ministere immortel, qu'on ne peut rejetter sans rejetter le Sauveur lui-même. Le Tolérant se passe du Ministere & du culte extérieur. Il fait plus : il vous permet de vous passer du Ministere, ou de vous en donner un à votre gré. Jesus-Christ avoit tiré les Nations des égarements de l'esprit humain, en les amenant à la confession distincte des mêmes vérités, par la pré-

dication universelle de la même Foi, par l'annonce d'une Doctrine à suivre, non d'une Doctrine à examiner. Sans livrer à la dispute sa Divinité, son incarnation, sa résurrection, sa médiation, il s'est contenté de produire & de perpétuer les témoignages qui doivent garantir l'Apostolat & la prédication jusqu'à la fin. La Foi conduit ainsi la raison par des moyens conformes à son état, & lui épargne les suites de sa fragilité. La Réforme au contraire & le Tolérantisme rejettent la raison dans son ancienne incertitude, en la remettant sous sa propre conduite. Autant valoit-il être sans révélation.

Jesus-Christ après avoir fixé pour toujours l'unité de la Foi par l'unité du Ministere, vouloit qu'on s'attendît à confesser hautement cette Foi, au péril même de sa vie. (*a*) Le Tolérantisme n'oblige à rien; il ne blâme l'ignorance d'aucunes vérités: bien moins en demande-t-il l'uniforme confession. Il ne s'expose à rien, & trouve chacun orthodoxe, à proportion qu'on fait taire ses sentiments, ou les montrer avec indifférence. Les vues du Tolérantisme ne sont donc point celles de Jesus-Christ.

(a) *Qui me confessus fuerit coram hominibus, confitebor & ego eum coram Patre.* Matt. 10 : 32.

La Démonstr. Évangel.

Mais la célébrité & le nombre de ceux qui s'y rangent, ne sont-ils pas capables de compenser ce désavantage ? Ce sont souvent de très-beaux esprits.

En présence de la révélation, l'esprit de l'homme n'est rien.

Les plus grands génies deviendroient la risée de l'univers, s'ils vouloient refaire ou interpréter à leur gré les Traités de Riswick & de Munster, même en laissant aux autres la liberté de les entendre à l'ancienne façon ; ou s'ils quittoient le Parlement pour se donner à eux-mêmes une petite Magistrature à part, faite exprès pour eux, mais sans ôter aux autres la liberté d'aller à la vieille Justice.

Les hommes les plus célebres tombent dans un ridicule encore plus grand, quand ils s'ingerent de nous arranger un autre Christianisme plus raisonnable que le précédent ; sans toucher néanmoins à la liberté d'autrui, & en approuvant gracieusement tous les différents Christianismes nés & à naître.

Ces institutions, concessions, & transactions, sur un Traité dont la Puissance législative s'est visiblement réservé la teneur & la promulgation, sont-elles des démarches qui fassent honneur à l'esprit humain? Elles sont à peu près aussi sérieuses & aussi importantes que la Théologie de saint Evremond, qui décide quelque

part avec plus de gravité que le vin d'Aï n'en inſpire, qu'on réſervera la vigueur du gouvernement Epiſcopal pour les Etats Monarchiques, & la modeſtie du gouvernement Presbytérien pour les Etats Populaires. LA DÉMONSTR. EVANGEL.

Le Chriſtianiſme eſt-il donc un pays nouvellement découvert, abandonné au premier occupant, & où il ſoit libre à chaque nouveau débarqué de s'arranger, comme il le jugera convenable? Rien ne décele mieux l'extrême petiteſſe de ceux qui ſe donnent pour de grands eſprits, que de vouloir être écoutés, quand il eſt notoire que Dieu nous parle; & de ſe préſenter avec leurs ſyſtêmes, quand le ſouverain Légiſlateur nous adreſſe le ſien par une publication réguliere.

La petiteſſe n'eſt pas l'unique défaut de leur conduite. En ſe diſant Chrétiens, ils ſont profeſſion de recevoir la Loi & la parole de Dieu : mais en grands raiſonneurs ils ſe réſervent la liberté d'en fixer le ſens. Ce qui eſt une vraie dériſion.

Il faut opter. S'il n'y a point de Miniſtere, il n'y a point de Chriſtianiſme : & c'eſt une baſſeſſe de ſe dire Chrétien. Mais ſi le Miniſtere & ſes témoignages ſe ſont perpétués, nous ſavons les intentions du Légiſlateur, puiſque c'eſt pour nous les

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

apprendre qu'il y a un Ministere. Qu'est-ce donc au juste que cette liberté d'interpréter l'Evangile par la raison? qu'est-ce que la protestation que font les Tolérants en ramenant la révélation à leur sens, de laisser aux autres la liberté d'une semblable interprétation, sinon un aveu très-intelligible d'une commune infidélité? C'est une convention de pur intérêt entre gens qui n'ont rien de commun que le mépris de la regle, qui ménagent les termes par considération pour eux-mêmes. C'est une contenance telle quelle, qui sert à cacher le désordre de leurs pensées, & la pitié qu'ils se font les uns aux autres.

Le Tolérantisme n'est point la tolérance Chrétienne.

Le Tolérantisme que nous venons de voir si plein de foiblesse & de déguisement, commet une derniere injustice en se donnant les couleurs & le nom de la Tolérance Chrétienne, qui est une vertu très-aimable & très-nécessaire, mais que le Tolérantisme détruit par une cruauté très-réelle.

Nous ne parlerons pas ici de la politique des Souverains qui étendent ou qui resserrent la liberté de professer différentes Religions dans leurs Etats. Il s'agit de régler notre propre conduite & nos sentiments personnels à l'égard de ceux qui

ſe ſont retirés des Aſſemblées de l'Egliſe Catholique. N'y auroit-il pas un mérite réel à les tolérer tous, même à concevoir qu'ils peuvent demeurer tranquilles dans la voie qu'ils ont choiſie, & qu'ils croient bonne? Pourquoi vouloir les allarmer ſur leur état? Nous ne voudrions pas toucher à leurs biens. Mais la liberté de leurs penſées ne leur eſt-elle pas auſſi chere? Nous devrions les laiſſer en paix en faiſant comme eux profeſſion d'une tolérance univerſelle. N'eſt-ce pas là où nous conduit la douceur Chrétienne qui eſt bienfaiſante envers tous?

La douceur Chrétienne & la tolérance Chrétienne, ont également leur principe dans la charité : mais la charité agit fort différemment, & acquitte des devoirs qui ſe diverſifient ſelon les lieux & les perſonnes. Nous devons la douceur Chrétienne à tous les hommes, en quelque ſituation qu'ils ſe trouvent, & de quelque Religion qu'ils ſoient. Mais nous ne leur devons pas indiſtinctement la Tolérance. L'une n'eſt point l'autre : & il eſt de la derniere conſéquence de prendre à cet égard les vraies idées de l'Evangile. Commençons par la douceur Chrétienne. Une des intentions de l'ancienne Loi, & de la ſévérité Judaïque, étoit de conſerver

La douceur Chrétienne.

à part le Peuple dépositaire des promesses malgré son éloignement pour la vraie justice. C'étoit de le préserver de l'idolâtrie, de l'empêcher de se confondre avec les Gentils par des alliances qui auroient rendu la postérité d'Isaac & la ligne de Juda méconnoissables. De là les expulsions, les exhérédations, l'exacte tenue des Registres, les châtiments rigoureux contre les infracteurs de la Loi; mais spécialement contre les Israélites convaincus d'idolâtrie.

Ceux qui crient contre la dureté de ces traitements, ne voient ni la profonde ingratitude de ce Peuple indomptable, ni la sagesse des moyens qui conservoient efficacement le dépôt des promesses, & en empêchoit la dissipation comme celle du Peuple même, malgré son emportement pour les licences & pour les superstitions païennes.

On a vu le châtiment final de leur obstination dans la ruine des dix Tribus persévéramment infideles; & la justesse des vues qui régloient le tout, par la conservation spéciale de la tribu de Juda, qui avoit les promesses.

Rappellons-nous de plus que dans l'institution de la République des Hébreux, le gouvernement en étoit une

vraie Théocratie. (*a*) L'arche portative n'étoit pas ſeulement le dépôt des Loix de la Nation : mais par la poſture d'adorateurs qu'on avoit donnée aux deux ſymboles qui accompagnoient les deux côtés du Propitiatoire, ou du couvercle de l'Arche, elle étoit le Trône du grand Roi, le Trône de l'Inviſible qui y recevoit les hommages de ſon Peuple & lui faiſoit connoître ſes volontés. Les Hébreux pendant quatre cents ans n'eurent point d'autre Roi que Dieu même : & l'acte d'idolâtrie étoit une véritable rébellion, qui ruinoit l'ordre public, donnoit conſéquemment lieu à une juſte rigueur, & faiſoit traiter un idolâtre comme un ennemi déclaré. Le zele de Phinéès reçut des éloges, & ſembloit même donner des armes aux particuliers contre ceux qui étoient publiquement idolâtres.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Mais ni cette ſéparation d'avec le reſte du genre-humain, ni cette maniere de punir de mort les contraventions à la Loi, ne ſont plus l'eſprit du Chriſtianiſme, qui fait des adorateurs par l'amour du devoir, non par la crainte des mauvais traitements. Les Chrétiens ont à vivre avec tous les hommes; * & fuſſent-ils au milieu des loups, leur douceur doit être in-

* *I. Cor.* 5 : 10.

(*a*) Le gouvernement de Dieu.

vincible : ils ſont une profeſſion expreſſe d'aimer les hommes, & leurs ennemis mêmes. Cet eſprit eſt l'ame & le grand objet de la nouvelle alliance. On ne tue point, on ne maltraite point ceux qu'on aime & qu'on eſt obligé d'aimer.

C'eſt ſans déroger au principe de cette bienveillance invariable ; c'eſt ſans ſe ſouſtraire aux ſupports de la ſociété, qu'ils évitent avec prudence le commerce de ceux de leurs freres dont les mœurs ſont ſcandaleuſes, ou les liaiſons nuiſibles. L'activité des ſervices ne ſouffre aucune interruption par cette réſerve : & ce fond de bonne volonté qui les rend reſpectables à leurs ennemis mêmes, ne les abandonne pas quand ils ont à vivre avec des freres ou avec des ſupérieurs d'une conduite injuſte ou irréguliere. Les bons offices ne ſont pas toujours en leur pouvoir : mais ils ne ſeroient plus Chrétiens que de nom ; ils ſeroient devenus Phariſiens, ou faux zélateurs, ſi leur zele étoit meurtrier.

On vit deſcendre ſur Jeſus-Chriſt le ſymbole de cet Eſprit de la nouvelle alliance au moment qu'il en fit l'ouverture, c'eſt-à-dire à la prédication de ſon Précurſeur. Depuis les jours de Jean-Baptiſte, les Prophéties & la Loi ont leur accompliſſement,

pliſſement, puiſque le Sauveur promis eſt l'auteur de la grace & de la vérité : il apporte au genre-humain non l'eſprit de terreur, qui ſeul n'établit qu'une juſtice extérieure ; mais l'eſprit de charité, qui établit la douceur, la bienveillance, la paix, le regne de Dieu dans les cœurs. Il ne nous ſera plus ordonné d'autre violence que celle que nous nous ferons à nous-mêmes pour ravir les vrais biens. Tout ce qui vient enſuite, ſoit dans les leçons du Sauveur, ſoit dans les exemples de ſes Diſciples, inculque d'une façon conſtante au Chrétien de ne ſe porter à aucune violence à la vue des plus grands ſcandales ; de ne point invoquer le feu du ciel ſur ceux mêmes (*a*) qui traverſent l'œuvre de Jeſus-Chriſt ; & ſur-tout de ne point tirer l'épée pour la défenſe de la Foi contre le Miniſtere public, (*b*) contre le gouvernement de l'Etat ; mais de regarder comme indiſſolubles les ſerments qui attacheront les Chrétiens, ou à Tibere, quoique Païen ; ou à Néron, quoique perſécuteur ; ou à Julien, quoiqu'apoſtat.

La Dé-monstr. Évangel.

Ni la fauſſe religion, ni l'irréligion ne peut ſervir de titre à un particulier qu'elle

(*a*) *Luc.* 9 : 54 *& ſuiv.*
(*b*) *Joan.* 18 : 11.

afflige, pour attenter à la vie d'un autre particulier, moins encore à la vie d'un Supérieur. Quand les premiers Chrétiens se virent poursuivis par des loix injustes & inhumaines, leurs ressources furent la priere, la patience, la fuite ; jamais le schisme, jamais la rebellion, ni les poignards.

Mais cette douceur qui se laisse maltraiter plutôt que de maltraiter personne ; cette douceur qui a rendu le Christianisme vraiment grand aux yeux de toute la terre, & qui doit rendre les vrais Chrétiens aimables à tout ce qui les environne, n'emporte point avec elle l'obligation de penser que chacun pourra se sauver dans sa secte, & de négliger la regle de la vérité pour avoir la paix.

On doit tout sacrifier à la paix hors la vérité, & la regle qui nous assure la vérité. Mais la regle de la vérité & de l'alliance Chrétienne, regle à jamais justifiée par la sage pratique de toutes les Sociétés, est de reconnoître la législation par les pouvoirs des Envoyés, & de s'assurer de la réalité de l'alliance par la perpétuité d'un seul & même Ministere. Sans cette regle, la seule propre à maintenir la certitude dans un Corps, l'Apostolat étoit inutile ; & sans l'Apostolat, l'annonce de

l'Incarnation étoit une tentative superflue, puisqu'on annonceroit en vain ce qui ne pourroit être certifié.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Il paroît cependant, disent les Tolérantistes, que S. Paul a proposé sur ce sujet des idées fort différentes de celles des Catholiques. Il ne veut pas qu'on trouve mauvais que chacun abonde en son sens: * c'est déja nous accorder une grande liberté, & nous prescrire la loi de la condescendance; mais il va beaucoup plus loin. Il n'exige qu'une chose comme absolument nécessaire de la part de ceux qui enseignent, * c'est qu'ils supposent tous l'Incarnation du Verbe divin, ou du moins la médiation du Sauveur Jesus-Christ. Voilà le fondement sur lequel il faut que chacun bâtisse. Il souhaite ensuite qu'au lieu de pailles, de bois, de matériaux foibles & combustibles, on n'en ajoute que de bons à l'édifice commencé. Il avoue que Dieu fera la recherche & le discernement de tout ce que les Ministres de la Parole auront enseigné; que tout ce qu'il y aura de foible dans leur Ministere sera perdu & mis au néant. Mais il n'en sera pas de même des auteurs de ces opinions. Leur personne sera sauvée, *salvus erit.* * Et si Dieu les tolere jusqu'à les sauver, sa conduite ne devient-elle pas la

* *Rom.* 14: 5.

* *I. Cor.* 3: 10, &c. *I. Tim.* 2: 5.

* *I. Cor.* 3: 15.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

regle de la nôtre? Nous sommes donc tenus les uns envers les autres à la loi d'une exacte tolérance.

La Tolérance Chrétienne.

J'avoue que S. Paul prescrit ici la regle de la tolérance Chrétienne : mais envers qui veut-il qu'on l'exerce? assurément c'est envers ceux qui honorent l'unité, non envers ceux qui la rompent, en rejettant le Ministere & en multipliant les sectes. Il parle de ceux qui enseignoient dans l'Eglise de Corinthe, & qui à la prédication de l'Evangile ajoutoient déja quelques opinions ou explications différentes. Il leur avoue que Dieu en éprouvant les imperfections de leurs services, pourra épargner leur personne, & leur accorder le salut, parce qu'ils n'ont ni quitté l'Eglise, ni rejetté son Ministere. Mais il intimide tous les ouvriers négligents ou amis de leurs propres pensées, en leur faisant bien comprendre que l'œuvre & l'ouvrier même seront mis à l'épreuve, & à une épreuve aussi terrible qu'est celle du feu. De mauvais matériaux tels que le bois, ou le chaume, employés au-lieu de pierres, employés pour les matieres solides, seront éprouvés & emportés : l'ouvrier lui-même, loin d'en recevoir la récompense, courra un très-grand risque de ne pouvoir échapper.

L'intention, l'intérêt, l'amour-propre, le défaut de charité, tout sera jugé & évalué. S'il se sauve, c'est comme on se sauve en passant au travers du feu. La Démonstr. évangél.

Saint Paul est si éloigné d'autoriser ces bâtisseurs d'Eglises indépendantes, où chacun est sa regle à lui-même, qu'il fait trembler les ouvriers mêmes qui travaillent dans l'unité, en insistant fortement sur la nécessité de travailler de concert sur un seul fondement, & à un même bâtiment; en insistant avec chaleur sur le choix des matériaux les plus solides, & sur la conformité du second travail avec le précédent, tout autre assortiment ne pouvant manquer d'être réprouvé & anéanti.

L'Apôtre en ce même lieu foudroie également & les attachements trop vifs, par lesquels les Disciples donnoient la préférence à certains maîtres, & la fausse sagesse avec laquelle certains maîtres commençoient à joindre des pensées humaines à la doctrine révélée. Cette philosophie l'allarmoit; & les partialités des Fideles, comme la diversité des opinions, lui paroissoient des commencements de schisme. Il ramene tout à l'unité, & par l'unité à l'union.

Bien loin donc d'abandonner l'édifice

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. comme font les Tolérants, à la multiplicité des conducteurs & à la discrétion des travailleurs, il les rappelle sévérement à la loi d'une seule architecture. " Si quelqu'un, dit-il, détruit le Temple de Dieu, Dieu le détruira.

Nous devons sans doute à tous ceux de nos Freres qui se sont retirés de nos assemblées, ou qui persistent dans le schisme de leurs Peres, la douceur & la bienveillance que nous ne refusons pas même aux Infideles, ni aux Juifs, ni aux grands pécheurs. Mais quoique nous ne maltraitions ni les Infideles, ni les Juifs, ni les mauvais Chrétiens, quoique nous honorions dans le schisme le plus consommé les talents, la probité, & sur-tout le respect que plusieurs y conservent pour les premiers Conciles, nous ne tolérons pas pour cela le renversement de la regle : & en est-il un plus grand que d'admettre la prédication d'un Apostolat immortel, sans croire les esprits obligés de s'y soumettre? est-il un renversement pareil à celui d'abandonner la révélation à la discrétion des particuliers, & de réprouver l'ancien Ministere, dont la destination connue est d'amener tous les esprits à une même Foi : *In unitatem fidei?* On ne tolere ni dans un édifice la liberté

Ephes. 4 : 13.

de bâtir ſur deux deſſeins, ni dans une Légation la liberté de publier des Traités qui ſe contrediſent.

La douceur Chrétienne s'exerce envers ceux qui ſont avec nous dans l'Egliſe, & envers ceux qui ſont ſortis d'avec nous. Cette douceur n'excepte perſonne. Mais la Tolérance Chrétienne, que ſaint Paul autoriſe, & que l'Eſprit de Dieu commande, ne peut raiſonnablement avoir lieu qu'envers ceux qui ſont dans la communion du Miniſtere Apoſtolique. Elle n'opere point l'unité : mais elle l'entretient & la ſuppoſe.

Comme la douceur eſt l'exercice de la bienveillance que le Chrétien porte au genre-humain, la tolérance eſt l'exercice de la modération avec laquelle nous devons ſouffrir les défauts de la fraternité. Nous eſpérons le ſalut des Prédicateurs & des Fideles, qui ne ſont qu'un ſeul corps, qui honorent l'unité, qui honorent le commun Miniſtere & la prédication univerſelle. Mais quoique dans la même voie que celle où nous marchons tous enſemble, ce ſont des hommes pleins d'infirmités qui peuvent avoir leurs ſcrupules, leurs ténebres, même des opinions erronées. Nous pouvons être plus ou moins allarmés ſur les ſuites de leurs dé-

fauts : mais nous avons la paix avec tous ceux que l'Eglise laisse dans sa Communion.

Elle a le pouvoir de condamner toute erreur, & de supprimer toute diversité d'opinions dans la Doctrine de la Foi & des mœurs. Mais nous ne sommes les juges ni de ses raisons, ni de ses délais. Sa patience est le modele & la mesure de la nôtre : & c'est en elle une prudence pleine de charité de se contenter pendant un temps de montrer à ceux qui se trompent le dépôt de toute vérité, pour les ramener à l'uniformité de l'ancienne Doctrine, sans les condamner d'abord avec éclat. De notre part quelle prudence & quelle autorité y auroit-il dans des particuliers à vouloir aller plus vite, ou plus loin qu'elle ?

Tels sont les fondements de la vraie & nécessaire tolérance. Elle est essentiellement composée des deux vertus dont l'Eglise nous montre l'exemple : je veux dire, d'une grande patience, & d'une grande prudence. Mais quelle patience & quelle réserve montrerons-nous envers ceux qui ne veulent plus être avec nous ? & quelle prudence y auroit-il à tranquilliser ceux qui étant hors de l'unité marchent à l'aventure sous la conduite

de leur propre esprit? Rejetter l'annonce du Ministere que Jesus-Christ a adressé à tous les Peuples & à tous les siecles, c'est le rejetter lui-même : & ne pas suivre Jesus-Christ, c'est marcher dans les ténebres.

La tolérance est la vertu de ceux qui marchent ensemble dans la voie lumineuse & connue de tout temps. Ils souffrent mutuellement leurs défauts & leurs légers écarts, parce qu'enfin ils ne quittent point la voie. Mais le Tolérantisme est une illusion pleine d'inhumanité, puisqu'au-lieu de troubler ceux qui ne peuvent manquer de s'égarer en prenant des routes différentes, il les rassure en leur persuadant que toutes routes sont bonnes, & aboutissent au terme du salut.

Les esprits les plus sensés & les plus cultivés par l'usage des précautions qui se prennent dans la Société, peuvent voir, indépendamment des secours sans nombre qu'ils trouvent dans les Livres & dans les autres monuments, que la grande certitude de l'œuvre de notre salut a été attachée par une singuliere providence à des moyens immanquables. Ces moyens sont la perpétuité d'un Apostolat toujours visible, & la forme extérieure de l'ancien gouvernement, qui, dans l'Eglise comme

La Démonstr. évangel.

dans toute autre Société, sert à montrer les vrais pouvoirs, & réprouve nettement tout ce qui s'en démembre pour se gouverner à part. De même aussi que le bon usage de la raison n'est pas d'ébranler par des doutes la réalité des établissements notoires, mais d'y acquiescer, & de nous en servir ; ce ne peut être que par le plus grand abus de la raison humaine qu'on a osé dire que l'Eglise n'étoit plus, tandis que nulle puissance ne pouvoit prévaloir contre elle. C'est un égal travers d'avoir cru qu'on pouvoit écouter différents Ministeres, ou absolument se passer de tout Ministere, tandis que le Sauveur en avoit envoyé un pour tous les lieux & pour tous les temps, n'en avoit envoyé qu'un, & en avoit rendu l'unité toujours reconnoissable par la subordination, par l'aggrégation, & par la succession.

Mais cette visibilité que l'Eglise Catholique reçoit de son Ministere, est-elle une vérité aussi accessible pour les esprits bornés, ou peu cultivés, qui font la multitude ?



CHAPITRE IV.

La Démonstration évangélique, proportionnée à la capacité du Peuple.

LEs grands esprits peuvent envisager la Religion Chrétienne sous ses différentes faces, & en tirer des preuves dont l'une fera plus d'impression sur un caractere, l'autre sera plus touchante pour un autre. Par-là ils servent la Religion & le prochain. Mais quelque reconnoissants que nous devions être de leur travail, nous pourrions excéder en le mettant au-dessus de sa juste valeur. Gardons-nous de perdre de vue le principe important, que *les preuves de la Religion ne sont point la communication de l'alliance*, & que ni les savants ni les simples, ni les petits, ni les grands, ne peuvent dans l'ordre commun avoir part aux biens révélés, que par le Ministere porteur de la Parole & des Sacrements : parce que le Christianisme n'est pas seulement une Doctrine qui puisse être enseignée dans des Livres, mais une Alliance qui doit

être reçue de la bouche & des mains que Dieu en a rendu dépositaires.

Cette économie tient tous les esprits sur une même ligne. Nul d'eux, dans l'ordre de la révélation, ne sera à lui-même sa lumiere. Nul d'eux n'entreprendra de se donner pour la lumiere des autres. Tous puiseront la vérité & les biens de l'alliance dans les moyens établis pour la communiquer : & quiconque osera conduire autrui dans les voies du salut, doit avoir reçu son ordre & montrer sa mission. Si sa mission est arbitraire, il égare au-lieu de conduire, parce que celui qui ne peut pas justifier son Ambassade, n'a point de traité valide à présenter.

Cette premiere regle dont chacun sent la solidité à proportion de sa droiture d'esprit, a un autre avantage : c'est de pouvoir devenir palpable & accessible au plus petit Peuple. Essayons de faire voir combien il est aisé aux plus simples, en suivant les usages universellement reçus dans la société, de connoître nettement les pouvoirs & la perpétuité du Corps d'Envoyés qui nous réconcilie *avec Dieu. A la premiere maxime, qui est de juger d'une législation par les témoignages rendus aux Envoyés, la Société joint une

* 2. Cor. 5. 20.

seconde regle intelligible aux simples, comme aux plus savants, qui est que *le Deputé d'une Compagnie connue, met autant de certitude dans les affaires qu'il transige, que si le Corps entier s'étoit transporté sur les lieux.* LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

L'ordre de la Providence a été visiblement de mettre la démonstration de son Evangile à la portée de tous, en l'attachant à des moyens d'usage, & à l'extérieur même de la Religion : mais n'appréhendons-nous point que cette preuve ne s'affoiblisse comme l'exterieur ?

Nous sommes accoutumés à voir traiter la Religion avec un air de grandeur. La magnificence des Temples, l'éloquence des Prédicateurs, un Clergé nombreux & éclairé, la contenance respectueuse des Assemblées Chrétiennes, tout fait sur nous des impressions touchantes. Dépouillons la Religion de cette majesté extérieure, & réduisons-la, si l'on veut, à ce qu'elle a de plus simple. Allons la chercher dans les lieux les plus pauvres. C'est pour nous une nécessité de savoir comment elle y fait ses preuves. Ne rougissons ni de l'extérieur, ni des motifs qui suffisent dans les voies de Dieu pour amener à la sainteté les ames qui lui sont cheres.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. Il n'eſt plus queſtion de Livres, parce que nous avons affaire à des gens qui ne liſent tout au plus que leurs prieres. Mais ils écoutent comme nous la parole de Dieu, puiſque *la Foi*, qui eſt pour eux comme pour nous, *leur vient de la prédication*. Faiſons donc voir ici que les droits du Miniſtere qui leur parle, leur ſont auſſi connus que les établiſſements humains dont ils ſont le mieux inſtruits.

Rom. 10: 17.

Un Prêtre Catholique ſe préſente dans une Paroiſſe de campagne, compoſée de pluſieurs Hameaux : il en a raſſemblé les habitants, pour être mis en poſſeſſion du gouvernement de cette Egliſe peu diſtinguée, & où tout ſe reſſent de l'éloignement des Villes. Il adreſſe la parole à ceux que ſon Evêque lui a confiés, & entreprend de les convaincre que ſa miſſion eſt pour eux auſſi ſalutaire & auſſi certaine que s'ils recevoient immédiatement les premiers Envoyés, & Jeſus-Chriſt lui-même.

Puiſque c'eſt là notre objet actuel, & qu'il reſte à nous montrer, de même qu'on va le faire voir à ces bonnes gens, que les petits peuvent être auſſi clairement inſtruits de la réalité du Miniſtere qui les ſauve, que les habitants des Villes les plus opulentes; jettons-nous dans la

foule des Auditeurs de cet homme qui se dit Envoyé, & spécialement adressé à eux. Ecoutons comment il pourra leur persuader que leur condition se trouve préférable à celle des Sociétés séparées. Entreprendra-t-il de les instruire par des citations de Livres? Ils les entendent peu, ni n'en connoissent le mérite ou l'autorité. Employera-t il une suite de raisonnements? Elle n'a point de prise sur ces sortes d'esprits. Leur traitera-t-il le tout historiquement? Mais son récit ne portera pas ses preuves avec lui. Je le vois seul. Il n'a rien à leur faire toucher au doigt & à l'œil. Il n'a autour de lui ni témoins, ni répondants, ni monuments. Je tremble pour le troupeau dont le Pasteur est si dénué de tout support. Mais plus les circonstances où nous le voyons sont désavantageuses, plus son Discours devient intéressant pour nous. Sachons en l'écoutant, si la Religion Catholique lui fournit des témoignages que les plus simples puissent comprendre, & qui doivent raisonnablement les persuader.



LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

DISCOURS
D'UN CURÉ DE CAMPAGNE
Au jour de sa prise de possession.

MESSIEURS,

Il est aisé de vous dire : *Je suis l'Ambassadeur de Jesus-Christ auprès de vous.* Bien des gens sont venus qui ont tenu ce langage ; mais on les a rejettés : & si plusieurs venoient à vous, vous ne les recevriez pas indistinctement. Pourquoi donc me recevez-vous aujourd'hui sans opposition comme votre Pasteur, comme l'Envoyé qui a droit de vous conduire dans les voies du salut ?

Vous en savez les raisons. Mais il y a pour vous un grand profit à vous les rappeller dans un certain ordre, & à vous entretenir du bonheur de votre condition. Car si vous êtes sûrs d'avoir un Envoyé de Dieu qui soit expressément député pour vous, vous êtes sûrs d'avoir part à l'alliance des vrais biens : & comme la sûreté de votre état est la pensée la plus consolante que vous puissiez avoir

dans vos peines, c'eſt auſſi le plus grand tréſor que vous puiſſiez laiſſer à vos enfants. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Vous avez même un juſte beſoin d'entendre quelquefois parler des vrais avantages de l'Egliſe Catholique où Dieu vous a fait naître. Il ne ſe trouve que trop ſouvent des langues ennemies de votre paix & de tout bien, qui ſemblent prendre à tâche de vous jetter dans le découragement. Qu'avez-vous, diſent-elles, qui vous releve au-deſſus des autres Sociétés Chrétiennes? Y a-t-il même aucune certitude quelque part que ce puiſſe être à l'égard de la vie à venir? Le Paſteur qui vient à vous dans vos ſolitudes, eſt preſque toujours ſans talent ou ſans zele, & vous n'êtes pas inſtruits: ou enfin s'il acquitte les bienſéances de ſon état, ce n'eſt toujours qu'un homme. Où a-t-il pris ce qu'il vous débite? Vous êtes Chrétiens ſur ſa parole: & ne peut-il pas ſe tromper comme un autre? Catholique ou Mahométan, c'eſt toujours même incertitude.

Non, MES FRERES, votre foi n'eſt pas incertaine. Vos eſpérances ne ſont point fondées ſur les promeſſes d'un homme. Le Paſteur qui vous annonce la nouvelle du ſalut, & les récompenſes promiſes à

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. la piété, ne se présente pas à vous sans pouvoir justifier ses titres. Ce n'est point son savoir qui vous répond de ce qu'il vous annonce, comme ce n'est point son ignorance qui rendra votre état incertain : c'est sa mission qui vous sauve, & vous êtes sûrs que sa mission vient de Dieu. Il en a les marques dans tout ce qui l'environne, & dans tout ce qui s'est présenté ailleurs à vos yeux. Il fait partie de l'Ambassade que Jesus-Christ a adressée au genre humain. Par ce Pasteur délégué pour votre Paroisse, vous avez part à l'alliance. Par lui vous êtes vraiment unis à ceux qui vous l'ont envoyé: par eux vous êtes vraiment unis à Dieu même, de qui ils ont reçu leurs pouvoirs & l'alliance qu'ils vous apportent. Bien des gens se persuadent que ces choses sont bien éloignées de leurs sens; elles sont très-réellement sous vos yeux & sous vos mains.

Il est vrai que les biens qui vous sont annoncés ne se montrent pas encore. Dieu a créé des biens de différente nature. Il a créé le bled, l'or, & les perles: mais il n'a établi personne pour faire la distribution du bled, de l'or, & des perles à qui en voudroit recevoir. Le travail les peut obtenir : souvent la cupidité les en-

leve. Dieu nous détourne d'y attacher notre cœur, parce que ces biens font passagers : & il nous avertit qu'il nous en réserve de plus parfaits.

C'est de ces biens durables qu'il a établi l'annonce la plus publique, & l'acquisition la plus sûre. Ces biens font offerts à tous par une Ambassade répandue d'un bout de la terre à l'autre, & reconnoissable aux Petits comme aux Grands. Mais peut-être les marques de cette commission sont-elles trop spirituelles : elles sont au contraire parfaitement sensibles, elles vous sont aussi familieres que les liaisons les plus ordinaires de votre vie.

Je suppose qu'un Prince Etranger, par exemple, un Electeur d'Allemagne, ou, si vous voulez, un riche Marchand de Londres, fasse une estime particuliere du vin qu'on recueille sur vos côteaux, ou du safran que vos plaines produisent, ou de la liqueur qu'on tire de vos oliviers ; vous apprenez que cet homme puissant veut vous engager par un Commissionnaire à lui réserver tous les ans ce que vous avez de meilleur. Ce Commissionnaire arrive, & vous promet un prix toujours supérieur à celui qui vous sera offert par d'autres.

La Démonstr. évangél.

Si son payement n'est point prêt, vous demanderez des répondants; & lorsque vous serez convaincus de l'arrangement qui regne dans les affaires de l'Etranger, comme de la réalité de la commission & des garants, vous vous porterez avec plaisir à faire sa provision par préférence. Vous serez flattés d'un débit sûr & durable.

Mais s'il n'y avoit point de témoignages rendus à l'envoi du Commissionnaire; si, au-lieu d'un, il s'en présentoit deux ou trois, qui, en s'attribuant également la commission, voulussent être livrés sans argent & sans répondants; vous ne seriez pas disposés à écouter de tels aventuriers, moins encore à leur avancer vos marchandises à crédit.

Vous commencez à voir comment, vous savez raisonner très-juste, & vous précautionner à l'égard des absents qui veulent être en correspondance avec vous.

Choisissons des liens qui vous soient plus chers. Vous n'avez probablement jamais vu le Roi. Plusieurs de vos démarches ont cependant rapport à lui. Vous vous réjouissez de ses prospérités, que vous regardez comme les vôtres. Vous priez pour lui : vous êtes fideles à acquitter les impôts, à obéir à ses Ordon-

nances. Vous respectez tout ce qui porte les marques de son pouvoir, l'Elu, le Bailli, l'Intendant, le premier Président. Vous savez que c'est le nom du Roi qui rend leurs commissions ou leurs jugements valides. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Pourquoi, je vous prie, les habitants de Normandie, dans leurs procès, appellent-ils à Rouen, non à Paris? Et pourquoi ceux du Forès ou du Berry portent-ils leurs causes à Paris non à Grenoble? Ils n'ont point vu les Lettres patentes qui établissent les Tribunaux de Rouen, de Grenoble, & de Paris : cependant ils en distinguent les départements sans méprise, & n'en ont jamais regardé les pouvoirs comme douteux. Ces pouvoirs ne se voient point. La volonté de nos Rois, qui ont établi & maintenu ces Compagnies, ne se voit point; mais leurs Lettres d'établissement ont été vues, & ensuite, au-lieu de ces Lettres, leur succession, leurs bâtiments, leurs Actes & les attestations de la Province : voilà des choses qui se voient : celles qui se voient tiennent pour vous la place de celles qui ne se peuvent voir : & comme on ne peut s'y méprendre, elles font votre sûreté.

Allons plus loin. Tous les jours on voit vos attentions & vos liaisons s'éten-

dre à des événements très-éloignés de vous, à des hommes morts il y a plusieurs années, peut-être plusieurs siecles. Leurs noms vous sont connus : vous exécutez avec connoissance leurs volontés; & vous intenteriez procès à qui ne les exécuteroit pas.

Si quelqu'un vous conteste un bien de famille, ou un droit de pâcage, ou vos usages dans la forêt, n'avez-vous pas soin de rappeller aussi-tôt les noms des auteurs & des conservateurs de vos titres? Vous connoissez le Notaire qui en garde la minute : les armes du Roi qui sont sur sa porte, vous font assez entendre qu'on peut lui confier toute sorte d'Actes. Vous avez recours dans le besoin au Greffe où est la copie de la transaction passée entre vos anciens Seigneurs & les habitants du lieu. Vous n'ignorez point que c'est Charles le Sage, ou saint Louis, qui en assurant à vos Seigneurs leur juste possession, y a mis une réserve en faveur de votre Communauté.

Vous tenez donc par des liens très-réels à des hommes que vous voyez rarement : vous tenez à d'autres, que vous ne verrez jamais; & savez ce qui vous attache à des bienfaiteurs morts il y a plusieurs centaines d'années.

Vous ne vous plaignez pas de ces moyens d'arranger vos affaires. Ils vous ſont connus : ils ſont très-commodes & très-capables de vous tranquilliſer. Or ces moyens ſi ſimples ſont ceux dont Dieu a fait choix pour vous inſtruire de votre ſalut, & pour vous en faciliter l'acquiſition. Ils ſont de la même notoriété. Ils ſont encore plus à votre portée : ils ſont plus nombreux & plus vivants, plus touchants, plus immanquables.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Inconvénients des Actes qui ſont le fondement de nos affaires.

Les Actes qu'on met dans le Greffe d'une Juſtice, & les pieces qui compoſent le Secrétariat d'une Ambaſſade, courent bien des riſques. L'eau, le feu, les voleurs, les vers, & la pouſſiere y peuvent cauſer bien du dégât. Si les papiers de l'Ambaſſade de Hollande viennent à périr, l'Ambaſſadeur de Suede ne les remplacera pas. Si les Chartriers de Flandres avoient été pillés ou brûlés, la Provence & le Languedoc ne les rétabliroient pas en y envoyant des copies de leurs propres Chartriers.

D'ailleurs ceux qui ſont chargés de la garde de ces Actes exercent un Miniſtere peu animé. Ils ſe contentent d'en mettre le recueil en ordre & hors d'inſulte, puis de les montrer quand ils en ſont requis : mais ils n'avertiſſent perſonne de ce

La Démonstr. évangél.

qu'ils contiennent, ni de l'intérêt qu'on y peut prendre; & quoique ce soit en eux une sage discrétion de s'en taire, combien se trouve-t-il de choses dans ces Actes dont on est souvent à plaindre de n'avoir pas été instruit?

Enfin il est arrivé plus d'une fois que des Actes qui paroissoient en bonne forme, se soient trouvés faux ou altérés. Voilà les inconvénients qui accompagnent nos titres & nos différents moyens de conservation.

Nuls inconvénients dans les moyens du salut.

Dans l'affaire de votre salut, ce n'est pas de même : vous y trouvez tout ce qui se trouve de commode & de certain dans les précautions que les hommes prennent ensemble. Mais les dangers qu'on peut courir dans les affaires humaines, ne se rencontrent pas dans les moyens préparés pour assurer votre salut. Si vous avez à craindre, c'est de votre part : vos risques sont dans vos résistances & dans votre mauvaise volonté. Les Porteurs & les Actes de l'alliance que Dieu a faite avec vous, ne peuvent ni vous manquer, ni vous dire faux.

Les Actes de l'alliance sont par-tout.

D'abord les Actes de l'héritage qui vous est réservé, sont dispersés par-tout : ils sont authentiques & si multipliés, qu'ils ne peuvent pas se perdre ou tomber dans

l'oubli.

l'oubli. Vous entendrez par-tout publier le même Evangile. Ce sont les mêmes Symboles, les mêmes Prieres, les mêmes Sacrements, les mêmes Fêtes, les mêmes leçons, les mêmes espérances. Voilà vos titres, & ils ne peuvent s'égarer : c'est l'Eglise universelle qui en a le dépôt.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Ajoutons que les articles de l'alliance, & tous les Actes qui y ont rapport, n'ont pas été confiés à des gardiens muets, ou uniquement chargés de la commission de les conserver. L'affaire de votre salut a été au contraire recommandée à des Messagers dont le premier devoir est de vous l'annoncer, & dont les fonctions sont perpétuellement cette annonce, quand ils ne parleroient pas eux mêmes. Leur Ministere est toujours actif & parlant. Les lieux où ils vous assemblent, la priere commune, & les cérémonies auxquelles ils président, ne laissent personne dans l'ignorance de la vérité. Les premiers d'entr'eux veillent de plus sur le travail des subalternes : & ceux-ci, quoique travaillant dans un espace plus borné, ne laissent rien échapper à leur activité. Les détails sont leur département : ils vont porter la lumiere, & gagner des cœurs, jusques dans les retraites les plus sauvages.

Les dépositaires des Actes ne peuvent y toucher, ni les laisser ignorer.

Ils y annoncent l'heureuse nouvelle, & les voies du salut dans l'enfance, dans les principales circonstances de la vie, & dans la maladie. Que deviendroit, surtout, la raison de vos enfants sans les soins du Pasteur? Elle seroit brute, revêche, intraitable. Seroit-ce une raison?

Vous trouvez au contraire la docilité, la douceur des services, & de nouveaux progrès d'intelligence à mesure que vos familles & vos domestiques apprennent la Loi de Dieu, les articles de notre Foi, les prieres de l'Eglise, le Sermon de Jesus-Christ sur la montagne, ses autres discours, & les plus beaux traits de la conduite de ses Saints. Quelquefois de jeunes enfants deviennent votre lumiere. En paroissant vous réjouir, tantôt par la lecture & tantôt par le chant, ils deviennent nos Vicaires. Ils vous instruisent : & ce qu'ils ont appris de leur Pasteur, devient en eux un frein qui regle l'œil, la main, & tous les desirs. C'est tout ensemble un continuel encouragement à tout bien.

Ces secours ne sont point passagers, & cependant on ne s'y borne pas. Les fêtes du Seigneur que le Ministere annonce, sont autant d'instructions réitérées d'année en année, & de semaine en semaine, de maniere à persécuter par-

tout l'oubli & l'indifférence. Chaque fête appelle les pauvres comme les riches. Ceux qui ne jugent pas à propos de s'y rendre, en ont du moins entendu le ſignal. Ils en ont déja compris le ſens : & ſi les cœurs déréglés ont pris nos aſſemblées en haine, c'eſt parce qu'ils ſavent qu'elles ſont une école de vertu.

Mais ce que nous venons de voir, quoiqu'excellent, ne ſuffit pas. Les Paſteurs rendent la Société douce & bienfaiſante par la prédication des bonnes mœurs, & par tous les motifs de l'eſpérance Chrétienne. C'eſt un grand bien : mais il faut beaucoup plus ; il faut qu'ils ſoient porteurs d'une Alliance vraiment ſainte & divine. Il faut qu'ils ſoient Envoyés, & que vous en puiſſiez être convaincus. Leur annonce eſt magnifique : mais eſt-elle certaine dans ſon origine, & votre Paſteur propre peut-il montrer qu'il ait été chargé par le Corps de l'ancienne Ambaſſade, d'une commiſſion ſpéciale qui vous l'adreſſe en particulier ?

De cette ſorte recevoir votre Paſteur, ſera pour vous la même choſe que ſi vous receviez les Chefs de l'Ambaſſade ; la même choſe que ſi vous écoutiez les Apôtres & Jeſus-Chriſt lui-même. Vous ne vous offenſerez plus alors que les plus

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

éminents en ſavoir, que ceux qui ont de beaux talents, & de grandes qualités perſonnelles, tiennent les premiers rangs dans le corps des Ambaſſadeurs, & qu'ils exercent leurs fonctions dans les habitations les plus peuplées. La choſe eſt dans l'ordre: & ſi de ce Corps il a été détaché un Député, revêtu de pouvoirs pour venir dans votre ſolitude vous faire part de l'Alliance Chrétienne, votre condition eſt la même que celle des Paroiſſes les plus diſtinguées & les plus inſtruites.

Votre ſalut de la ſorte ne dépend ni des bonnes, ni des mauvaiſes qualités du Paſteur, mais de la réalité de ſa miſſion. Commencez ſeulement par voir d'où il vient, & de quel Corps il fait partie. Nous verrons enſuite ſi ceux qui l'ont détaché d'entr'eux, ſont eux-mêmes l'Ambaſſade unique & ſalutaire.

Les uſages de l'Egliſe Catholique ſont les preuves de la perpétuité de l'Ambaſſade ſalutaire.

Juſqu'ici, MES FRERES, je n'ai eu avec vous d'autres liaiſons que celles qui uniſſent les cœurs Catholiques diſperſés dans tout l'univers. Mais en ce jour, des hommes dont vous reſpectez le mérite & le rang, vous ont fait connoître & vous ont réguliérement préſenté votre nouveau Paſteur, pour être mis en poſſeſſion de cette Egliſe. La cérémonie ne tend pas ſeulement à le faire jouir de ce modique

revenu qui doit faire sa subsistance : cette réception est pour vous-mêmes. Cet acte public, en installant le nouvel Envoyé, fait la liaison de son œuvre avec celle de ses Prédécesseurs. Elle le constitue dans l'exercice de la même mission. J'ai touché successivement les divers instruments du Ministere public; j'ai reconnu les Livres saints, les Prieres communes, le Rituel des Sacrements & des Fêtes, les pratiques & la créance de la Cathédrale de ce Diocese, les pratiques & la créance de tous les Dioceses Catholiques. Je me suis engagé en présentant les marques de mon envoi, à perpétuer le même culte & la même Foi dont mon Evêque, son Clergé & son Peuple font avec vous une commune & immortelle profession.

La Démonstr. Évangel.

De votre part, en recevant le nouvel Envoyé, vous resserrez les liens qui vous attachent à l'Evêque de qui vous l'avez reçu. Mais vous ne pouvez être unis à votre Prélat, que par lui vous ne soyez unis à tout le Clergé de France, de qui il tient son Ordination. Par l'Eglise de France, dont vous faites partie, vous êtes unis à toutes les Eglises Catholiques dispersées dans tous les Continents. Avec tous ces Clergés & ces Eglises vous êtes unis au premier de tous les Pasteurs, à celui

qui ſait le lien commun des Egliſes, & dont le Siege montre avec la Primauté la ſucceſſion du Miniſtere Apoſtolique. Vous êtes dans l'unité, & vous connoiſſez très-bien cette unité.

Qu'il ſe préſente ici quatre hommes dont chacun ſe diſe Juge-Commiſſaire nommé pour régler, avec des Adjoints, les débats de votre Communauté, & qui tous les quatre s'entre-condamnent. Vous demanderez à voir leur commiſſion : & celui qui produira la ſienne ſcellée du ſceau du Parlement, vous le recevrez. Les trois autres auront beau dire : *Il n'y a plus de Parlement ; c'eſt une Compagnie ſans regle ; c'eſt un bâtiment tombé en ruines. Il ſuffit que votre Communauté m'autoriſe, & j'arrangerai vos affaires dans la plus parfaite équité.*

Ces diſcours ne peuvent contenter que des imprudents. Il n'y a de ſûreté qu'à recevoir celui qui a des pouvoirs réguliers, & qui eſt avoué du Miniſtere public. Il eſt le ſeul des quatre dont les Actes ſubſiſteront, & auront leur effet.

Il vous eſt facile de faire tout d'un coup le diſcernement de tous ceux qui ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Catholique, & qui voudroient vous ſoumettre à un autre Miniſtere, ſoit en ſe donnant eux-mêmes

leur miſſion, ſoit en la recevant de vous. Ils n'ont point de pouvoirs, & vous n'en avez point à leur donner. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Vous ſavez très-bien que ce n'eſt pas à vous à inſtituer vos Juges & vos Magiſtrats. Ce n'eſt pas non plus à des Particuliers, ce n'eſt pas même au Roi de France qu'il appartient de créer des Plénipotentiaires qui viennent traiter avec nous de la part de l'Empereur ou du Roi de Pruſſe. Que ſi ce procédé vous paroît dépourvu de ſens dans le réglement des affaires temporelles entre perſonnes abſentes; à plus forte raiſon ne recevrez-vous la Parole de vie, les Sacrements, l'Alliance Chrétienne, que de ceux qui produiſent les marques reconnoiſſables d'une ſeule & même miſſion qui vienne de Dieu. Je dis ſur-tout d'une ſeule; car comment ſoutenir la penſée qu'il puiſſe y avoir quatre miſſions ou plus, quand il eſt certain qu'il ne peut même y en avoir deux?

Vous confeſſez de bouche l'unité de ce Miniſtere répandu par-tout. Vous la confeſſez encore par votre conduite, lorſque dans vos voyages vous évitez d'aſſiſter aux Aſſemblées qui rejettent le Miniſtere Catholique, & qui ſe tiennent ſéparées. Vous croiriez vous être ſéparés

vous-mêmes en y prenant ſéance. Vous les regardez comme autant de branches détachées de l'arbre, & qui, ne participant plus à la ſeve, ſe ſont deſſéchées.

Ces Sociétés connoiſſent leur ſchiſme: il les inquiete. Elles ne parlent d'autre choſe; & croient à force de nous attribuer divers affoibliſſements, pouvoir ſe tranquilliſer dans leurs ſéparations. Pour vous il n'en eſt pas de même : vous n'avez pas à vous défendre de perſévérer dans l'ancienne unité. Auſſi n'arrive-t-il guères dans l'Egliſe Catholique d'entretenir les Fideles de la doctrine & de la conduite de ceux qui ont renoncé à l'Egliſe. C'eſt à ceux-ci à ſavoir pourquoi ils ſe ſont jettés dans des routes ſi différentes. Ceux qui ſuivent le chemin qui a toujours été pratiqué, ne ſont point en peine de juſtifier leur choix: & il ne leur faut point d'exhortation pour les engager à y perſévérer. Quel repos pour vous, d'être dans la route qui a conduit vos Peres au ſalut, d'être dans la Société univerſellement répandue par-tout, & où l'on n'a jamais ceſſé de dire : " Je crois „ la ſainte Egliſe univerſelle. Je crois l'E- „ gliſe qui eſt une, ſainte, Catholique „ & Apoſtolique.

La vraie Egliſe & votre Egliſe ſont la

même, puisque la vôtre s'étend à tous les lieux, n'ayant par toute terre qu'un même Clergé, un même centre de réunion, un même Chef, lien de tous les divers membres de ce grand Corps, & marque toujours visible d'une unité qui n'est interrompue ni par les trajets de mer, ni par la diversité des Langues; j'ajoute, ni par la durée des temps.

La vraie Eglise & votre Eglise sont encore la même par une durée non interrompue, puisque la vôtre, avec tous les avantages précédents, a celui de remonter jusqu'aux premiers Successeurs des Apôtres, jusqu'à Jesus-Christ, jusqu'à Dieu lui-même, auteur de la bonne nouvelle.

Tout concourt en effet à vous convaincre que les Pasteurs Catholiques, qui n'ont jamais cessé de travailler à l'édifice de votre Eglise, sont les Successeurs des Apôtres; que Jesus-Christ, qui a envoyé les Apôtres, est l'héritier de tout, & que vous êtes appellés à être ses co-héritiers.

Ne vous figurez point que je vous invite à feuilleter des Livres, & à faire des recherches difficiles. Il ne vous faut point d'études ni de Livres pour connoître l'unité, ou la correspondance des Bailliages des environs avec le Parlement, ni pour

ſavoir que le Parlement d'aujourd'hui eſt celui qui ſiégeoit les années précédentes, celui-là même que nos Rois ont établi. Il ne vous faut ni Livres ni efforts, pour diſcerner les Juriſdictions, & les Juges en qui réſident les vrais pouvoirs.

Si de faux Juges, de faux Notaires, ont quelquefois trompé le Public, ou les Particuliers, ç'a été en contrefaiſant quelques-unes des formalités d'uſage. Mais ces faux Actes, ces entrepriſes illégitimes, ſont promptement démenties, parce que ceux qui en ſont les auteurs ne ſont point connus. Ils n'ont pas été reçus dans l'ancien Corps qui a les pouvoirs; ils n'ont pas l'aveu des autres perſonnes en charge : ils ne jouiſſent pas de l'uſage des mêmes lieux & des mêmes procédés. Tout eſt contre eux.

N'eſt-ce pas pour prévenir l'illuſion & les mépriſes, que tout cet extérieur a été preſcrit? C'eſt donc cet extérieur même qui fait votre ſûreté. C'eſt ainſi que ce qui eſt ſpirituel, & qui ne ſe voit point, a été rendu viſible & certain, pour vous manifeſter les volontés des Rois de la terre, & les volontés de Dieu; pour vous aſſurer, ſoit les biens de cette vie, ſoit ceux de l'autre.

Vous ſentez promptement & nettement

ce qui s'éloigne de cet extérieur connu. Celui qui contreferoit les Actes de la Magistrature, passeroit aussi-tôt dans votre esprit pour un faussaire ou pour un séducteur. Celui qui condamneroit la forme de la Justice, la Magistrature établie, & l'autorité publique, vous le regarderiez comme un rebelle ; parce que s'il y avoit des plaintes à faire contre les Juges, ce n'est pas à ce Particulier qu'il appartient de les destituer, ni de se mettre en leur place. L'application de cette regle est facile à faire au Ministere de l'Eglise universelle. Rien n'y est livré aux réformes de celui-ci, ou de celui-là : & tout l'extérieur de l'Eglise Catholique doit faire sur vous des impressions encore plus touchantes, des impressions mille fois plus propres que les établissements civils à vous procurer le repos d'une conduite prudente, quoique sans Livres & sans science.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Dites-moi, je vous prie, des Peuples qui n'ont ni la même langue, ni les mêmes coutumes, ni le même intérêt ; des Peuples qui sont distants les uns des autres de trois & quatre cents lieues, de mille lieues, de plusieurs milliers de lieues, se sont-ils donné le mot pour avoir la même Foi, les mêmes Sacrements, le même

gouvernement? Il faut donc qu'il se soit autrefois répandu parmi eux une Compagnie d'hommes qui leur aient porté la même Doctrine, & qui aient amené ces Peuples à penser comme eux. Le Ministere de ces Prédicateurs n'a en effet cessé en aucun temps d'être présent à la mémoire de toutes les Eglises qu'ils ont réunies. Elles les nomment les Apôtres, ou les Envoyés par excellence. Toutes ont continué à célébrer leurs fêtes & leurs travaux, à rendre témoignage aux écrits qu'elles avoient reçus d'eux, & à les lire de semaine en semaine dans leurs Assemblées.

Avant de vous montrer que ces hommes ont été autorisés de Dieu même à faire ces établissements qui se trouvent par-tout, assurez-vous encore mieux de l'origine commune de toutes vos Eglises, en vous rappellant non ce que vous avez lu, mais ce que vous avez pu voir.

Commencez par comparer cette Eglise Paroissiale avec les Paroisses voisines, & toutes ces Eglises avec les plus éloignées. Rappellez-vous les objets les plus communs qui se voient dans les vôtres, & dans toutes celles dont vous avez connoissance. Le premier objet qui se montre dans les dehors d'une Paroisse Catho-

ſique, c'eſt la Tour & la Croix. Cette Croix qui eſt élevée au lieu le plus éminent, eſt l'abrégé de votre Foi. C'eſt la profeſſion très-publique de n'attendre de ſalut que par le ſacrifice de Jeſus-Chriſt.

Le ſignal de la Priere qui ſe fait fréquemment entendre dans la Tour, eſt tout enſemble la convocation de toute la famille pour louer le Pere commun, & la confeſſion du beſoin continuel où nous ſommes tous de la grace du Sauveur. Les annonces & les marques que l'Egliſe Catholique donne de ſa Foi, ſont les mêmes dans le dehors de ſes bâtiments, par-tout où elle eſt en liberté d'exercer ſes uſages: même uniformité dans l'intérieur. Entrez dans vos Egliſes Paroiſſiales: entrez dans les Abbayes anciennes, dans la premiere Egliſe du Dioceſe, ou dans d'autres Cathédrales; vous y trouverez les mêmes objets & les mêmes inſtruments, ici en petit, ailleurs avec un air d'appareil & de grandeur.

Sous les tours & ſous les portiques ſe voient très-communément d'anciennes ſculptures qui repréſentent des Rois, des Seigneurs du lieu, des Princes bienfaiteurs, d'anciens Evêques reconnoiſſables à leur bonnet & à leur bâton paſtoral, marque uniforme de leur autorité & d'un

gouvernement toujours le même partout. Plusieurs de ces sculptures & de ces tours remontent jusqu'aux premiers siecles de notre Monarchie, & sont preuve d'onze & de douze cents ans. On y montre les sculptures de nos premiers Rois à côté des tombeaux où reposoient les Saints du premier âge. Quand ces bâtiments auroient été relevés, on sait l'année de leurs différentes dédicaces : on en célebre la mémoire, & l'on voit par la ressemblance générale de tous ces bâtiments, qu'ils n'étoient que des imitations des Temples précédents qui périssoient de vieillesse, & qui approchoient des premiers siecles.

La même ressemblance & les marques de la même Foi se voient dans toutes les parties qui les composent. Toute la Religion Catholique se trouve nettement exprimée dans tous les instruments qui servent aux fonctions du même Ministere, & à l'administration des mêmes Sacrements. Vous en comprenez l'intention, vous en avez été fréquemment instruits, aussi bien que des noms des Fêtes. Ces instruments & ces noms vous rappellent la vie de Jesus-Christ, ses mysteres, sa doctrine, sa mort, sa résurrection, sa médiation.

En ſortant des Temples, où toute la Religion ſe retrace à vos yeux, même ſans livres & ſans peintures, vous trouvez une derniere leçon dans le lieu conſacré à la ſépulture de vos familles; c'eſt le cimetiere, c'eſt le dortoir: Voilà, dites-vous, où nos Peres ſe ſont endormis. Leurs corps ſont là ſans mouvement, mais leurs ames ſont vivantes; elles attendent en Dieu le grand jour de leur réunion avec un corps glorieux & dégagé de ſes foibleſſes.

C'eſt ainſi que tous les uſages de l'Egliſe Catholique ſont pour nous, avec les figures peintes, un Livre toujours ouvert, & dont le langage eſt le même en Portugal, en Hongrie, en Allemagne, en Pologne, en Amérique, & par-tout.

Même reſſemblance des trois Ordres du Miniſtere. On ne dit point dans les Monarchies Catholiques: Nous avons beſoin de conſerver le gouvernement Epiſcopal, parce qu'il a plus de vigueur & de dignité. On ne dit point dans les Républiques Catholiques: Supprimons le gouvernement des Evêques, & conſervons celui des Prêtres, parce que ce dernier eſt plus modeſte. On ne délibere point dans l'Egliſe Catholique ſur l'arrangement de ce qui a été réglé il y a

dix-ſept ſiecles. La haute eſtime qu'on faiſoit dans toutes les Egliſes du Miniſtere évangélique, a par-tout diſpoſé le Peuple & les Seigneurs à fixer des aumônes perpétuelles pour l'entretien des mêmes bâtiments & de la même œuvre. Tout ſubſiſte : tout ſe retrouve. Ainſi tout ce que vous voyez dans l'Egliſe Catholique vous annonce la même origine, la même Foi, & le même eſprit.

Telle eſt la premiere prédication qui vous a inſtruits dès l'enfance. Elle a été entendue par les Peres de vos Peres & par leurs devanciers. Cette prédication a précédé la mienne, & je ne pourrai vous dire que ce que vous avez déja entendu.

Vous comprenez à préſent que ce n'eſt point ſur la parole d'un homme que vous êtes Chrétiens. Cette prédication univerſelle de tout l'extérieur de l'Egliſe, vous inſtruit indépendamment de moi, & me fait la loi. Je pourrai par mes diſcours, en vous remettant chaque vérité, chaque myſtere devant les yeux, animer les bons ſentiments & les bonnes mœurs. Mais je ne pourrai ni rien ſupprimer, ni rien changer dans ce qui vous a été appris par le ſimple extérieur de nos Egliſes.

Si j'oſois vous dire que la réſurrection

des morts n'eſt ni concevable ni poſſible; ſi j'oſois ne pas vous annoncer l'aſſemblée du ſaint jour de Pâques; vous me diriez que je ſuis contraire à moi-même, puiſque je me ſuis engagé envers vous à perpétuer dans cette Paroiſſe les uſages de l'Egliſe Catholique, & conſéquemment à y célébrer la premiere de toutes ſes fêtes, la Réſurrection du Sauveur. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Si j'oſois dans mes inſtructions vous diſpenſer de l'obligation d'aimer Dieu, de l'obligation d'employer tout votre être à lui plaire; je ſerois ſur le champ réfuté par le premier des Commandements que vous avez appris. Je ſerois réfuté par la voix du petit Enfant qui vient à la porte de ce chœur publier à haute voix ces paroles : " Ecoute, ô mon Peuple:
„ je ſuis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai
„ affranchi de la ſervitude. Tu n'auras
„ point d'autre Dieu que moi. Tu aime-
„ ras le Seigneur ton Dieu de toute ton
„ ame, de tout ton cœur, & de toutes
„ tes facultés.

Il en ſera de même en tout. Je vous inſtruirai : mais tout m'inſtruit moi-même. Mon langage a été réglé avant que je fuſſe avec vous, & mes Succeſſeurs l'adreſſeront à vos petits enfants.

Les mêmes vérités que j'ai trouvé ex-

primées dans le service universel de l'Eglise, je les ai trouvées peintes ou gravées sur les murailles & sur les instruments du service. Tout ce que j'ai à vous apprendre ou à vous remettre devant les yeux, je l'ai trouvé dans les Collectes ou Prieres communes que nous récitons tous les Dimanches avec toutes les Eglises, & que les saints Conciles nous enjoignent de vous expliquer pour exciter en vous de saintes affections, & pour laisser dans votre intelligence des motifs puissants de vous bien conduire.

On peut dans les grandes Villes entendre des discours plus arrangés : mais on n'y enseigne rien qui puisse, mieux que l'Evangile & l'Office de l'Eglise, donner de la droiture à l'esprit, & inspirer l'amour du bien.

Arrêtons-nous d'une façon plus particuliere sur l'annonce de l'Evangile, parce qu'il égale votre condition à celle des Chrétiens les mieux instruits, & qu'il n'est publié nulle part dans l'Eglise Catholique sans porter avec lui la preuve de sa divinité.

Après que les Apôtres eurent converti les premiers Fideles parmi des Nations inconnues les unes aux autres, ils laisserent des hommes choisis pour continuer

après eux la même prédication. Depuis ce temps elle n'a jamais été interrompue, & la parole de vie qui a d'abord formé l'Eglise, continue à la former. Mais quoique toute vérité nécessaire se trouvât & se répétât dans cette prédication générale qui annonce le Christianisme, & qui fait des Chrétiens; les premiers Fideles recueillirent avec soin tout ce qui avoit été écrit par les Evangélistes & par les saints Apôtres. Les Eglises qui avoient reçu, & qui montroient ces écrits, subsistent encore la plupart. Elles attesterent aux autres qu'elles avoient reçu telle & telle instruction sur leurs différents besoins. Les Apôtres étant encore en vie, & parcourant les Eglises qui avoient reçu leurs écrits, elles ne pouvoient s'y méprendre. Lire ces Lettres, c'étoit entendre les Apôtres mêmes : aussi toutes les Eglises furent-elles attentives à recueillir tout ce qui étoit sûrement d'eux, & en faisoient publiquement la lecture. De là est venue la coutume qui se trouve par-tout de lire dans l'assemblée des Fideles une partie des Epîtres & des Evangiles, afin que cette lecture venue des hommes Apostoliques, servît à jamais non-seulement d'instruction à tous les Fideles, mais de regle à la prédication des Pasteurs. De la sorte

il ne leur a jamais été permis de s'en éloigner, ni possible de le faire impunément.

Quand des Docteurs trop livrés aux vains raisonnements de l'esprit humain, oserent dire que Jesus-Christ avoit la ressemblance de Dieu, mais qu'il n'étoit qu'une excellente Créature, toutes les Eglises opposerent à ce blasphême leur créance commune. Leurs Députés assemblés par les soins de l'Empereur Constantin, réfuterent cette vaine philosophie par deux moyens également simples & également sûrs. L'un étoit la prédication de leurs Eglises, où Jesus-Christ étoit appellé Dieu, honoré, adoré, & invoqué comme le Pere. L'autre moyen étoit la lumiere des Ecritures Apostoliques qui se lisoient par-tout. Ils y trouverent que l'Apôtre S. Thomas avoit appellé Jesus-Christ son Seigneur & son Dieu. L'Evangéliste saint Jean leur avoit appris que la Sagesse, le Verbe qui s'est fait Homme, & qui avoit fait le monde, étoit avant toutes les choses créées; que le Verbe étoit en Dieu, & qu'il étoit Dieu. Ainsi de la parole prêchée dans toutes les Eglises, & de la même parole conservée dans les Ecrits Apostoliques, fut formé le Symbole que vous récitez tous les Dimanches.

Les Eglises dispersées ont toujours eu de la sorte une voix infaillible pour connoître une vérité contestée : c'étoit de rapprocher ce qui étoit cru & publié à cet égard dans chaque Eglise. Voilà la Tradition Apostolique, & celle-ci acquéroit une force invincible en se trouvant d'accord avec les Ecritures Apostoliques.

Voyez à présent la simplicité du moyen qui a été pris pour conserver cette Ecriture, qui devoit rendre à jamais notre prédication réguliere & invariable.

C'est pour opérer ce grand bien ; c'est pour rendre cette divine Ecriture familiere aux Pasteurs, que les assemblées Chrétiennes ont toujours commencé & commencent toujours par en faire entendre la lecture. La preuve s'en trouve dans toute l'étendue de la Société Catholique. Elle ne vous ouvrira aucune Eglise distinguée où vous ne trouviez une ou plusieurs Tribunes, élevées pour y faire à haute voix, vers le Peuple, la publication des Epîtres Apostoliques, & d'une partie de l'Evangile. Ce sont sur-tout les Eglises les plus anciennes, où l'on a été le plus fidele à conserver la Tribune, d'où se doit faire au Peuple l'annonce qui étoit inséparable des assemblées des premiers siecles.

Cette partie des Fêtes Chrétiennes pa-

roiſſoit auſſi néceſſaire que la réception même des Sacrements de l'Egliſe, parce que c'eſt dans l'annonce de la parole qu'eſt le germe & l'accroiſſement de la Foi. De là eſt provenue par-tout la ſolemnité de cette annonce.

Ceux d'entre vous qui voyagent, l'ont quelquefois vu faire dans la premiere Egliſe de la Ville Epiſcopale ou ailleurs. Je la retracerai aux autres qui ne l'ont point vue; & par une ſeule cérémonie, vous jugerez de l'utilité de toutes les autres.

Dignité & utilité de nos cérémonies.

Le Diacre ſe détache du Clergé qui environne l'Autel; & ayant pris un Livre, diſtingué parmi ceux qui ſont de ſervice, il demande au Préſident de l'Aſſemblée ſa miſſion, ou l'ordre d'annoncer au Peuple la parole de vie. Demande vraiment inſtructive pour vous! Cérémonie auguſte, qui vous caractériſe en petit la vigilance des Paſteurs ſur le dépôt de la Foi! En permettant au Diacre de faire la publication de la parole évangélique, le Paſteur ou l'Officiant lui rappelle l'intention de l'Egliſe & du Corps des Paſteurs, dont il devient le Député. L'Officiant fait la même choſe que s'il lui diſoit de leur part : L'Egliſe ne confie ſa prédication qu'à un homme ſûr & choiſi. Servez-la

dignement & fidélement. Partez : & en ouvrant la bouche pour porter aux Fideles & aux Infideles les paroles de l'Alliance, puisse votre cœur être plein de l'esprit de Dieu : Puisse votre annonce répandre la joie & animer le goût de la vertu dans tous vos Auditeurs. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Le Diacre se met en marche vers la Tribune, précédé d'un nouveau cortege. Il porte le Livre élevé, & tous les Assistants s'inclinent profondément sur son passage.

Ce Livre ne reçoit pas les seuls témoignages du respect des vivants ; il est tout couvert des présents de ceux qui nous ont devancés. De riches bienfaiteurs l'ont orné de lames d'or. Des Reines ont détaché de leur tête les rubis & les diamants dont nous le voyons briller. Cette marche est annoncée en dehors par la musique de la Tour. La musique guerriere s'y joint dans les grandes cérémonies. C'est ainsi qu'on annonce les Traités de paix : & le Peuple fidele sait que ce qu'on lui apporte est l'*heureuse nouvelle*.

Au moment où le Diacre fait l'ouverture du Livre, toute l'Assemblée se tient debout, & lui prête un religieux silence.

Quand la publication est faite, soit que le Diacre doive expliquer l'Evangile,

La Démonstr. Évangel. ſoit qu'il le laiſſe expliquer à un autre ; alors le Préſident de l'Aſſemblée, tout le Clergé, & quelques Laïcs repréſentant le corps du Peuple, baiſent le Livre tour-à-tour. Ils applaudiſſent à ce qui vient d'être lu, en diſant : " J'y crois de cœur, „ & je le confeſſe de bouche.

Intention de nos cérémonies. A quoi ce cérémonial & ces reſpects ſe rapportent-ils ? S'il étoit accordé à chaque Fidele d'exprimer dans la priere publique les divers mouvements de ſon cœur, & de faire entendre ſes penſées par autant de paroles, nos Aſſemblées dégénéreroient en une horrible confuſion. L'Egliſe s'y prend avec plus de prudence. Loin d'étouffer les ſentiments de la piété, elle les excite tant qu'elle peut. Elle ſouhaite même qu'ils ſe produiſent au dehors. Mais elle le fait avec ordre & avec dignité.

Elle parle peu elle-même, & nous fait entendre beaucoup plus de choſes qu'elle n'en dit chaque jour. Elle nous fait concevoir & méditer un grand nombre de vérités par les différentes parties de ſon extérieur, où tout a un ſens clair, & un rapport net à ſa Foi.

De même elle ſe contente de la part des Fideles, d'un ſimple ſigne de leur confeſſion, & d'un geſte expreſſif. Qui eſt-ce qui

qui n'entend pas ce que les Fideles déclarent par le baiser de paix qui précede la Communion ? Qui est-ce qui n'entend pas l'aveu de leur confiance au sacrifice unique du Sauveur, quand ils s'abaissent devant une Croix ? Ont-ils une autre intention quand ils expriment la pensée de la Croix, par le mouvement de la main qui la figure ? On parle à tout propos, même en se taisant : & comme on salue de la bouche, on salue du chapeau, on salue de la main.

On ne blâma jamais les Hébreux d'avoir orné de lames d'or l'Arche d'alliance. Les accusa-t-on jamais de superstition pour avoir été dans l'usage, en quelque Pays qu'ils fussent, de se tourner en priant vers le lieu où étoit l'Arche ? Ce geste les rappelloit à leurs obligations, en les occupant de l'Arche & du Livre de la Loi qu'elle contenoit. Nos cérémonies de même ne donnent pas la sainteté : mais elles sont tour-à-tour l'avis & l'expression des sentiments qui nous sanctifient. La vénération des Catholiques ne va ni à l'or, ni aux pierreries qui couvrent la Croix ou le Livre des Evangiles. Ils savent très-bien que ce qui est contenu dans ce Livre est plus précieux que toutes les richesses de la terre.

La Démonstr. Évangél. Ainsi dès avant que vos Pasteurs vous aient fait aucune instruction, l'extérieur de l'Eglise Catholique vous a déja appris très-uniformément les principales vérités. Ce que les Livres disent, le cérémonial le redit en cent façons; & plus le tout se répete, plus le sens en est arrêté. Il n'y peut être touché par qui que ce soit, qu'on n'entende le cri de la Foi qui oppose l'ancienne prédication à la nouveauté.

Mais ce cérémonial si bien entendu, ne vous donne pas seulement d'utiles leçons : il vous offre par-tout preuve sur preuve de la vérité de votre créance. Ces Livres des Epîtres, des Actes des Apôtres, & des Evangiles, ont été en tout temps très-proprement écrits, & conservés avec soin dans les anciennes Bibliotheques, ou dans le Trésor des grandes Eglises. L'écriture s'en trouve souvent d'un caractere plus ancien que l'Eglise même où on les met en œuvre. Cependant en quelque Pays qu'on trouve cette Ecriture, en quelque langue qu'elle ait été mise, c'est toujours exactement le même Livre. Il se retrouve jusques dans ces Sociétés qui se sont très-anciennement détachées de l'Eglise universelle pour se gouverner à leur mode, & qui ont osé

renoncer à la forme d'union dont leurs Peres confessoient la nécessité, à cette union par laquelle les Disciples de Jesus-Christ avoient fait de tous les Pasteurs un seul corps de Pasteurs, & de tous les troupeaux un seul & même troupeau.

Ce troupeau avec ses Pasteurs se perpétue jusqu'à la consommation des siecles. Vous êtes sûrs d'être de cet ancien troupeau; vous en avez la preuve dans la succession & dans l'unité de vos Pasteurs, qui n'ont cessé de venir à vous avec la même Ecriture, avec les mêmes Sacrements, les mêmes instruments, les mêmes symboles, & les mêmes pratiques. Votre Pasteur vous prête son Ministere; & ce sont réellement les Apôtres dont vous entendez la prédication. Mais leur parole est-elle la parole de Jesus-Christ & de Dieu même? Il me reste donc à montrer que qui écoute les Apôtres & Jesus-Christ, écoute le Pere qui a envoyé Jesus-Christ & les Apôtres. La preuve en est devant vous.

La mission de Jesus-Christ est divine, & la preuve en est sensible dans l'Eglise Catholique.

Trois siecles de persécution servirent à rendre le témoignage le plus unanime & le plus extraordinaire aux merveilles de Jesus-Christ, & aux œuvres de ses Apôtres, puis de leurs Successeurs. Dieu rendoit témoignage à son Fils par des

miracles que toute la terre a vus, & par des événements aussi notoirement prédits que fidélement exécutés. Les hommes ont ensuite attesté le tout, jusqu'à la perte de leur liberté, de leur patrie, & de leur vie. Mais le temps a-t-il rendu pour vous ce témoignage incertain? & votre Religion, qui est fondée sur ce témoignage de Dieu, seroit-elle devenue incertaine?

Non, assurément, ni le témoignage que Dieu a rendu à ses Envoyés, ni les témoignages que les premiers siecles ont rendus à l'Evangile, ne sont perdus point pour vous : ces témoignages subsistent : ils sont sous vos yeux, & l'Eglise Catholique vous les conserve.

Si vous aviez vécu dans les premiers temps du Christianisme, vous auriez pu sans doute être témoins par vous-mêmes, ou instruits par le rapport des autres, de plusieurs faits capables de vous convertir, ou de vous affermir. Mais la contrainte des temps, & la vie cachée des Chrétiens auroit dérobé la plupart des événements à votre connoissance. Vous auriez peut-être évité d'en être instruits, pour ne pas courir le risque de devenir Chrétiens. Au-lieu qu'aujourd'hui la confession & la mort courageuse de tous ces témoins se trouvent exposés sous les

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

yeux du genre-humain. C'eſt un corps de témoignages qui ſe trouvent par-tout, & qui ne peuvent ni ſe détruire, ni s'obſcurcir. On fit alors pour vous conſerver l'Evangile & ſes preuves, ce qui n'a été fait pour conſerver aucune hiſtoire, ni pour faire durer le ſouvenir d'aucun homme, quelque célebre qu'il fût.

Les Mémoires des Martyrs ſont la preuve ſubſiſtante de la divinité de la Religion.

Les Fideles qui virent mourir ſous le glaive les ſaints Apôtres, puis leurs Diſciples, & des Martyrs de toute condition, de tout âge, & de tout Pays, recueillirent avec reſpect leur ſang, & les débris de leurs corps : puis ſur le lieu même où ils les avoient enterrés, ils poſoient la Table du Seigneur. Ils y célébroient au moins une fois dans l'année les ſaints myſteres, & s'y aſſembloient quelquefois dans le ſilence de la nuit pour annoncer la mort du Seigneur, & celle des témoins de la vérité. Ils glorifioient Dieu de la force qu'il donnoit à la parole de l'Evangile, & ils atteſtoient par cette ſolemnité à tout l'avenir la conſtance & la conviction des Témoins.

Les Fideles n'érigeoient point d'Autels aux Martyrs. Vous le ſavez très-bien. Mais le tombeau d'un Confeſſeur du Chriſt leur paroiſſoit l'Autel qui lui dût

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL. être le plus agréable, comme il étoit aussi le plus propre à animer leur foi. Ils continuerent à s'y assembler d'année en année au jour de leur séparation. Quand ils en avoient la liberté, ils bâtissoient à cette intention une Chapelle ou une Salle d'Assemblée, sur le tombeau même, ou ailleurs s'ils ne pouvoient faire autrement. Un mouchoir teint du sang des Martyrs, un os furtivement soustrait à la vigilance des persécuteurs, devenoit un mémorial consolant pour les Fideles. Quelquefois dans les rues souterraines où ils avoient, comme le petit Peuple, la liberté d'enterrer leurs morts, ils élargissoient en maniere de salle les caveaux de leurs Martyrs. Tous ces lieux & les fêtes qu'on y célébroit, prirent par-tout le nom célebre de *Mémoires des Martyrs.*

L'Evêque indiquoit chaque fête du Sauveur au tombeau d'un tel, ou d'une telle Martyre. Les Fideles y passoient une partie de la nuit en prieres, pour s'entre-édifier par de grands exemples, ou s'y cachoient pour se dérober à la persécution. Ces mémoires & ces veilles se multiplierent comme les violences des persécuteurs : elles servirent à faire connoître la vérité en tous lieux, & dans tous les siecles.

Nous ne connoiſſons pas, à beaucoup près, tous les noms de ces illuſtres Confeſſeurs, parce que les perſécuteurs prenoient quelquefois la précaution de ſupprimer les Actes juridiques de leur mort, & empêchoient qu'on ne les communiquât aux Chrétiens qui les liſoient dans leurs Aſſemblées. Mais comme le ſang des Martyrs a coulé par-tout, il eſt devenu par-tout une ſemence de nouveaux Chrétiens. Le Chriſtianiſme s'eſt ainſi étendu & perpétué par-tout avec ſes preuves.

Les Fideles de la grande Ville d'Antioche s'aſſembloient au tombeau de leur Paſteur Ignace; ceux de Smyrne, ſur les cendres du vénérable Polycarpe, qui avoit ſouvent entendu raconter les œuvres du Seigneur de la bouche de S. Jean & des autres Diſciples. On s'aſſembloit dans les dehors de Rome, ſur les tombeaux de Pierre & Paul, de Clément, de Sixte, de Laurent, & d'une infinité d'autres de tout âge & de tout état. La Ville la plus illuſtre a eu les témoignages les plus nombreux.

Rien de ſi célebre que les mémoires de Cyprien à Carthage, de Gervais & de Protais à Milan, de Potin, de Blandine, d'Irenée, & de tant d'autres, à Vienne &

à Lyon : par-tout nous continuons à nous aſſembler auprès des Fondateurs de nos Egliſes. Il n'y a rien ſur la terre ni de ſi univerſel que ces Mémoires, ni de ſi ſingulièrement illuſtré que ce Témoignage : & tout ce qui ſe fait dans l'Egliſe Catholique en eſt la ſuite ; ç'en eſt la parfaite perpétuité.

Tout l'extérieur fait preuve du Martyre, comme le Martyre fait preuve des œuvres de l'Eſprit-Saint.

L'Autel, en bien des lieux a la forme d'un tombeau. Par-tout où l'on copie fidélement la ſimple antiquité, le corps de cet Autel eſt couvert d'un rideau par devant, ou d'un ornement auquel on conſerve toujours la forme d'un rideau. On l'ouvroit au jour de la fête pour mettre à découvert l'urne du ſaint Martyr qui étoit placée ſous l'Autel, & qu'on y retrouve encore.

Cette coutume ſi propre à encourager les Fideles à la conſtance dans les approches de la perſécution, & à ſoutenir la piété dans tous les ſiecles, a introduit une autre pratique ; ſavoir, de ne plus ériger d'Autels, ſans y placer les reſtes d'un ſaint Martyr, ou de quelque perſonnage diſtingué par une éminente vertu. Lorſque l'Autel étoit poſé & ſervoit aux aſſemblées du Peuple fidele, les corps de ceux qu'on honoroit comme les vaſes de l'Eſprit-Saint, n'étoient plus rangés ſous

l'Autel, parce qu'il étoit occupé. On les placoit dans les environs & à côté, ou dans le fond de l'abside qui terminoit le bâtiment. Ils venoient, quoique morts, publier leur confiance en celui qui les ressuscitera. C'est ainsi que l'humble Genevieve est placée derriere l'Autel. C'est la situation du Prélat qui a baptisé Clovis & les François. La plupart des Fondateurs de toutes les Eglises se retrouvent de même auprès de la Table où ils ont rompu le pain de vie. La plupart des noms distingués dans chaque Diocese couronnent l'Autel, & attirent tous les yeux dans le fond des anciennes Cathédrales.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Origine des lampes & des cierges dans les Eglises Catholiques.

Autour de ces Autels & de ces tombeaux se voient encore les lampes & les cierges qui éclairoient les veilles des premiers Chrétiens. Quand vous entrez dans nos Cours de Justice, vous trouvez des habits, des procédés, des manieres de saluer, des tours de langage qui vous rappellent aux temps éloignés où ces établissements ont été faits. De même quand nous entrons dans les Eglises Cathédrales de Paris, de Lyon, de Milan, de Rome, & généralement dans nos Eglises, il semble, eu égard à nos mœurs, que nous passions dans un nouveau monde. Nous

voyons en effet les habits, & nous entendons le langage de ceux dont les cendres reposent sous l'Autel. Les formules de leurs prieres, les instruments de leur liturgie, les restes & les marques de leur supplice, conjointement avec l'œuvre publique où ils furent d'abord montrés aux Fideles, & placés à demeure pour les édifier à jamais, tout est venu jusqu'à nous de compagnie. Rien n'a été désuni : & la vérité qu'ils attestoient si hautement, vous sentez qu'ils l'attestent dans les derniers jours comme dans les premiers temps.

Continuez à suivre avec une légere attention le caractere de la plupart de vos cérémonies : vous continuerez à y appercevoir que l'Eglise est née en quelque sorte, ou a pris ses premiers accroissements dans les cimetieres des Martyrs, & que tout ce qui frappe vos sens est un monument de la vérité.

C'est en fréquentant les Mémoires des Témoins, que l'extérieur de l'Eglise s'est arrangé. C'est là qu'elle trouvoit ses richesses en s'y unissant au Chef des Fideles morts, & des Fideles vivants. Elle y fortifioit la foi de ses enfants par de grands modeles pour les rendre invincibles. Elle leur offroit les marques de leur confession,

& le puiſſant ſecours de la communion des Saints, dont la mort n'a pu éteindre la charité, ni diſcontinuer les prieres.

L'Egliſe a tranſmis à la poſtérité, avec leurs cendres & avec leurs fêtes, le témoignage qu'ils ont rendu par l'effuſion de leur ſang, aux événements qu'ils avoient vus. Le témoignage que l'Eſprit-Saint a rendu à Jeſus-Chriſt, a donc été perpétué à jamais par le témoignage des hommes; & ce témoignage ſi courageux & ſi univerſel, a été conſervé par tout l'extérieur de l'Egliſe.

Les hommes les plus fameux dans l'hiſtoire & dans la conduite des affaires temporelles, ſont pour vous comme s'ils n'avoient jamais été. Que je vous parle des penſées de Platon & de Confucius, ou des victoires d'Annibal & de Tamerlan, vous ne connoiſſez point ces gens-là, & c'eſt pour vous une très-petite perte. Mais vous vous réjouiſſez à la naiſſance du ſaint Précurſeur : vous quittez votre travail pour venir chanter les victoires du Diacre Etienne, des ſaints Apôtres, & de ceux qui ont confeſſé dans les tourments les merveilles de la Prédication Apoſtolique. C'eſt à quoi ſe réduit le ſavoir des Campagnes, & c'eſt dans la vérité le ſeul qui vous ſoit néceſſaire,

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

puiſqu'il fait la ſûreté de votre état.

Plus vous étendez vos voyages dans les Pays Catholiques, plus vous trouvez de monuments de la premiere Prédication, & de la conſtance des Témoins. Ceux qui ne voyagent pas les retrouvent ſuffiſamment dans les cérémonies de l'Egliſe, qui ſont les mêmes à la Campagne que dans les Villes.

Comme l'Egliſe ancienne célébroit la plupart de ſes fêtes au tombeau de quelque Martyr, les Paroiſſes s'y tranſportoient proceſſionnellement, ſur l'indication que l'Evêque leur en avoit donnée. Cette indication de l'Aſſemblée à telle, ou à telle Mémoire, a fixé les noms des bâtiments qui porterent ainſi le nom d'un Saint, quoiqu'on n'y adore que Dieu; & cette marche des Paroiſſes convoquées ſe retrouve dans la Proceſſion qui précede encore la célébration de l'Euchariſtie. Le beſoin de diſtinguer les troupeaux dans ces lieux qui avec le temps devinrent d'un grand abord, introduiſit les étendards qui marchent encore à votre tête.

Les Proceſſions.

Les Etendards.

Le récit & le chant des Kyrielles étoit un exercice aiſé dans la longueur de la route vers des cimetieres, toujours placés hors des Villes. L'uſage qui en eſt

Les Kyrielles.

venu d'Orient, a retenu parmi nous les premiers mots de la formule Grecque, qui eſt, vous le ſavez, l'invocation réitérée du ſecours Divin, & la demande des prieres des hommes de Dieu.

L'Egliſe n'ignore pas l'avantage que les Fideles tirent de l'intelligence de ſes prieres. Elle vous les fait entendre comme l'Evangile, en vous les expliquant par des traductions imprimées, & par la bouche de ſes Paſteurs, à qui elle recommande cet important devoir dans ſes Conciles. Elle vous exhorte à croître tous en ſcience, & elle vous y aide : mais elle ne ſe détermine pas à changer ſon langage, ni ſes coutumes, à la premiere clameur de quelque critique, non pas même à la premiere apparence d'un bien qui pourroit réſulter de ſon changement. Ce bien ſeroit d'éclairer plus aiſément les Fideles : mais elle y ſupplée. C'eſt la fonction perpétuelle de ſes Paſteurs ; & l'avantage de parler le langage vulgaire, feroit tomber un autre bien dont elle ne veut pas vous priver.

Votre très-grand bien eſt que vous ſoyez ſûrs de la ſainteté & de l'apoſtolicité de votre Egliſe. Le très-grand bien que l'Egliſe ſe propoſe, eſt de vous convaincre que votre Foi n'eſt point ſortie

de la tête de quelque nouveau venu; mais que vous avez part à l'Alliance promiſe & apportée ſur la terre. Or c'eſt le bien, c'eſt l'aſſurance que l'Egliſe Catholique vous procure par la ſtabilité & par l'uniformité de ſes uſages.

En vous tranſmettant de cette ſorte le langage des premiers Chrétiens, leurs habits, leurs monuments, leurs fêtes, leurs prieres, leurs pratiques, elle vous a conſervé toute l'antiquité, tout le dépôt, la créance & les témoignages.

Ce n'étoit pas aſſez que les preuves de la Foi Catholique fuſſent dans des Livres où les ſavants les peuvent trouver; il falloit des preuves populaires. Vous venez de les voir. L'Egliſe vous les a conſervées dans tout ſon extérieur : & elles ne convainquent pas ſeulement les petits; elles éclairent les ſavants même. Tel eſt le fruit ineſtimable de la perſévérance de l'Egliſe Catholique dans tous ſes uſages. Ses pratiques ſont toujours les mêmes. Quand elle s'eſt relâchée de la rigueur ou de l'uniformité de certains réglements, ç'a été pour un beſoin preſſant; ç'a été par une indulgence prudente. Mais ſes dogmes, ſes inſtructions, ſon eſprit, ſont invariables. Si l'extérieur de l'Egliſe Catholique ne change pas, vous

comprenez que la Foi qui eſt exprimée par tout cet extérieur, & qui eſt publiquement profeſſée chez tant de Peuples, change encore moins. Vous avez donc le bonheur d'être dans l'unité des Egliſes, d'avoir la ſucceſſion des Paſteurs Apoſtoliques; & par eux de tenir à Dieu, qui les a chargés de ſon Alliance avec les hommes.

Ces avantages reconnoiſſables dans toute l'Egliſe Catholique, & dans cette petite Paroiſſe, comme dans les plus grandes, ſont pour vous le plus précieux de tous les biens, & le plus grand ſujet d'une vive reconnoiſſance. Ce n'eſt pas, il eſt vrai, cet extérieur qui vous ſauve; mais il vous atteſte la certitude des moyens de faire votre ſalut.

Le Paſteur qui a été envoyé pour vous ſervir à cette fin, ne baptiſe, ni ne remet les péchés en ſon nom. Les Martyrs qui repoſent ſous l'Autel ne ſont point morts pour vous. Jeſus-Chriſt ſeul eſt votre Sauveur: & ſi vous mourez ſans tenir à lui par l'amour, les avantages extérieurs, que vous avez dans l'Egliſe Catholique, ſeront perdus pour vous. Mais ces liens qui vous uniſſent ſenſiblement aux Fideles de tous les ſiecles, ſont par eux-mêmes d'un grand mérite.

Ils sont les marques de la vraie Eglise.

Les autres Sociétés qui ont rompu ces liens, ont perdu le droit de se faire écouter. Il y auroit une extrême imprudence à écouter des Pasteurs qui n'ont reçu pour vous aucune commission, & c'est une conduite pleine de bon sens de recevoir ceux qui viennent à vous avec les preuves toujours subsistantes d'une mission qui ne devoit jamais être révoquée.

Vous plaindrez-vous à présent, MES FRERES, d'avoir été délaissés à l'écart, & de n'avoir ni connoissance, ni certitude de rien. Vous savez vraiment, ou vous pouvez sans efforts savoir tout le nécessaire. Il s'offre à vous de toute part, avant même que j'aie ouvert la bouche pour acquitter mon Ministere. Avec la vérité vous trouvez la certitude dans tout ce qui vous environne, & cette certitude y est plus éclatante que dans les établissements humains, & dans les alliances temporelles.

Pour passer une grande partie de vos jours dans la solitude, vous n'en êtes ni plus méprisables, ni réellement plus méprisés. Peu vous importe au reste l'estime des hommes. Vous êtes chers à Dieu: que vous faut-il de plus? Vous êtes sûrs de n'être ni destitués du droit de Bour-

geoisie dans la Cité céleste, ni étrangers à l'Alliance? Mais vous êtes les Concitoyens des Saints, & les enfants de la Maison de Dieu. Vous êtes sûrs de faire partie de l'édifice bâti, non sur les fondements chancelants de l'esprit particulier; mais sur le fondement des Prophetes & des Apôtres, parce que vous ne faites qu'un corps avec leurs Successeurs. Vous êtes sûrs conséquemment d'être appuyés sur la maîtresse pierre de l'angle, qui est Jesus-Christ.



CONCLUSION DU TRAITÉ DE L'HOMME.

On voit par ce discours, comme par tout ce qui a précédé, qu'à l'égard du salut & des moyens d'y parvenir, Dieu n'a rien laissé à la détermination de l'esprit particulier. Dans cette société qu'il daigne faire avec nous, & dans laquelle tous sont invités d'entrer, il a voulu que la certitude du gouvernement, & des biens offerts à la Foi, comme la certitude de l'ordre établi dans toute autre société, fût fondée sur des preuves sensibles, subsistantes, & proportionnées à la capacité de tous. Il ne s'en est point remis à la supériorité du savoir de l'homme. Les talents peuvent servir à l'annonce du salut, & à la propagation de la Foi; mais ils n'en feront point l'examen.

Soit en matiere de science, soit en matiere de fait, notre savoir n'est utile que quand il est en regle, & la regle est universellement connue. *Nous prenons dans nos raisonnements ce que Dieu a mis sous*

le gouvernement de la raiſon, & à notre portée : mais ce qui dépend de la volonté d'autrui, ce qui dépend de la volonté des Légiſlateurs, & ſur-tout du ſuprême Légiſlateur, nous l'apprendrons par des Témoins, par des Envoyés, par un Miniſtere chargé de nous en inſtruire. La Démonstr. Évangel.

„ Qui des hommes, en effet, peut ſavoir ce qui eſt dans l'homme, ſi ce „ n'eſt l'eſprit de l'homme qui eſt en lui ; ou celui à qui il confiera ſa penſée? " Nul „ ne connoît de même ce qui eſt en Dieu, „ ſi ce n'eſt l'Eſprit de Dieu ; „ ou celui à qui Dieu révélera ſes intentions. *I. Cor.* 2 : 11.

Autant ce principe eſt ſimple & conforme au ſens commun, autant l'application en eſt ſimple & intelligible à tous dans la cauſe préſente. Les monuments des différents préparatifs de l'Evangile couvrent la terre ; & toute la Société eſt réguliérement inſtruite, ou du moins avertie de la commiſſion du Miniſtere qui nous annonce la Bonne Nouvelle : nous n'avons plus à délibérer ſur le procédé qui nous convient. La part que la raiſon humaine peut & doit prendre à l'Alliance qu'on nous apporte, eſt de voir les preuves éclatantes qui environnent le Miniſtere, & d'entrer dans l'Alliance, non de la ſoumettre à ſon jugement.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Ici ce n'eſt plus comme en Géométrie, comme dans les Méchaniques, & dans les beaux Arts : il n'eſt plus queſtion d'examiner, de décider, de réformer : nous n'avons plus de Tribunal.

Tous tant que nous ſommes, nous avons éprouvé les ténebres de notre raiſon & les bornes qui lui ſont preſcrites. C'eſt ſon bonheur d'avoir un ſupplément à ſa foibleſſe, & de trouver une regle ſûre pour s'inſtruire, ſur-tout de ce qui dépend, non de ſa volonté, mais d'une déciſion étrangere. C'eſt donc ſon très-grand bonheur d'avoir à ſuivre la même regle pour apprendre les dogmes révélés, bien loin d'en vouloir faire le diſcernement par elle-même, & de s'en arroger la vérification. L'Apoſtolat ne prévient la raiſon en lui annonçant tous les jours les intentions de Dieu dans la forme uſuelle de toutes les légiſlations, que pour lui épargner des efforts ſuperflus, & de nouveaux égarements.

S'il eſt donc ſorti de la bouche & du cœur de l'homme des paroles dépourvues de ſens, ce ſont celles-ci. (*a*) "Tout „ dogme qui n'a pas été homologué, „ pour ainſi dire, vérifié & enrégiſtré au „ Parlement ſuprême de la raiſon & de

(*a*) *Bayle, Comment. Philoſoph.*

„ la lumiere naturelle, ne peut qu'être
„ d'une autorité chancelante & fragile
„ comme le verre.

Cette maxime eſt commune aux Réformateurs & aux Incrédules. Ils ſe donnent tous, & leurs diſciples comme eux, pour autant de Juges ſouverains. Ils ont tous un Tribunal ſans appel : tous y montent tour-à-tour pour délibérer en regle, ſi, la raiſon ouie, ils toléreront ou ſupprimeront l'Apoſtolat de Jeſus-Chriſt; s'ils feront ou ne feront pas l'homologation de l'Evangile.

Quand nous marchons à la lumiere des témoignages de la Foi, & que nous conformons nos ſentiments à la parole de vie qui nous eſt réguliérement annoncée; nous honorons Dieu par une confiance éclairée : rien de plus ſenſé que de nous abandonner à ſa conduite & à ſon plan, qui eſt de nous exercer par la Foi, dans l'attente de la pleine manifeſtation. Mais quand on nous voit ſortir de notre petiteſſe, & procéder à la réviſion de la Foi Chrétienne, ou à la ſuppreſſion du Miniſtere Catholique, nous montrons plus de ſuffiſance & de ridicule que des avortons de Juges qui feroient un Code de Loix à leur gré, & caſſeroient l'ancienne Magiſtrature.

Si nous pouvons nous avilir encore

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

plus, c'eſt de quitter les lumieres des témoignages qui nous éclairent de toute part, pour ſuivre les bluettes de Pope, de Bayle, & de Montagne. Ces difficultueux diſcoureurs avouent qu'ils ne ſavent eux-mêmes où ils nous menent : & nous les prenons pour guides. Non, ce ne ſont pas des guides que nous cherchons : nous fuyons la lumiere; nous nous plaiſons dans la liberté des voies détournées, & nous nous croyons autoriſés en nous rencontrant dans la même route avec des gens d'eſprit. Mais que vient faire là leur eſprit? il eſt hors de ſa ſphere. Ont-ils droit de parler ſur ce qu'ils ne ſavent pas? L'Incarnation devient-elle impoſſible, parce qu'ils n'y peuvent atteindre? Et le Soleil eſt-il éteint, parce qu'ils ne peuvent comprendre ni la ſtructure de cet aſtre, ni la marche de la lumiere? Leurs ténebres nous rendront-elles clairvoyants? Et quand nous ſommes déconcertés par leurs doutes, juſqu'à ne plus ſavoir où nous en ſommes, n'eſt-ce pas en nous le comble de l'imprudence de nous laiſſer dire : Avancez hardiment, vous n'avez rien à craindre.

Hors de l'Egliſe, & dans l'Egliſe même, nous nous appauvriſſons à meſure que nous mettons notre confiance dans

les pensées d'un bel esprit, que nous épousons les vues de l'homme qui en impose par quelque brillant, ou par des systèmes hardis. Nul n'est estimable ou digne d'être écouté en fait de Traité public & de dogmes révélés, qu'autant qu'il s'abstient de prendre sa lumiere en lui-même. Prenons-la donc avec lui dans les archives de la Foi, dans la prédication des Pasteurs, & de tout le culte extérieur; prédication aussi persévérante que les Chaires Episcopales, aussi intelligible que les pratiques, & aussi-bien justifiée que la succession des Ministres; prédication aussi unique que ce Corps d'Eglises qui n'ont cessé d'être unies pour l'entendre.

Jesus-Christ n'a jamais rien tant inculqué que le concert de ses Disciples, & que la stabilité de l'unité. Toutes ses exhortations & tous ses établissements nous ramenent là, parce que c'est dans l'unité qu'il a mis nos supports & notre sûreté. Les saints Apôtres, ses confidents & ses interpretes, n'ont rien tant condamné que les vues personnelles, que les interprétations de l'esprit particulier. * Ils ont attaqué & poursuivi cet esprit comme le principe des erreurs * & des séparations. * Ils l'ont trouvé dangereux dans ceux-mêmes qui, en recevant & prêchant

* II. Pet. 1: v. 16 & 20.

* Coloss. 2: 8.

* Ep. Jud. v. 19.

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

l'Evangile, l'altéroient par le mêlange d'une vaine Philoſophie.

Cet eſprit, dès le commencement * de l'Egliſe, introduiſoit des partialités parmi les Fideles, & flattoit quelques Miniſtres de la Parole par la ſatisfaction de voir applaudir à leur méthode & à leurs penſées. S. Paul travailla promptement à étouffer ces premieres ſemences de diviſion. " Il y a parmi vous des jalouſies & des
„ diſputes, dit-il aux Fideles de Corinthe:
„ l'un dit: Je ſuis à Paul; l'autre: Je ſuis à
„ Apollo. Mais qui eſt Paul pour vous au-
„ toriſer à dire, je ſuis à lui? Qui eſt Apollo,
„ pour dire, je m'attache à ſes ſentiments?

* I. Cor. 3.

L'Apôtre choiſit ainſi les noms les plus reſpectés dans cette Egliſe, pour ne point nommer ceux qui étoient devenus l'objet d'une affection peu prudente: par-là il acquiert & adoucit le droit de réprouver toutes ces préventions humaines pour les perſonnes, pour les méthodes, pour les opinions. Nul eſprit particulier ne fera le bonheur des Chrétiens. Il n'y a qu'un langage & qu'une conduite profitables; c'eſt d'être à celui qui nous a acquis, & de tenir à lui, non par tel ou par tel, mais par la commune Prédication du Miniſtere qu'il adreſſe à tous, qui a tout reçu, & qui nous livre tout.

I. Cor. 4: 6.

Bien

Bien loin donc de nous partialiser pour quelque homme que ce soit, nous n'attacherons pas notre salut à l'un des moyens choisis de Dieu même, par exclusion aux autres. C'est la totalité de ces moyens qui fait notre trésor. Ce n'est point Paul, ni même tous les Ecrivains sacrés mis ensemble qui font notre unique regle, puisque la prédication du Ministere qui a devancé ces saints Ecrits, n'a pas discontinué. Ce n'est point proprement la doctrine d'Apollo, ni la doctrine des Peres qui nous suffit. Ce n'est point Céphas ni ses Successeurs qui operent en nous la justice. Ils sont tous, selon les différents degrés de leurs départements, les architectes de cet unique édifice que Dieu chérit. Tous leurs écrits, tous leurs travaux, tous leurs ministeres exercés & transmis, toutes les graces personnelles sont ensemble devenus nos biens communs.

Ce qui assure notre état, c'est comme dans les Sociétés Civiles, le concours très-public & très-indissoluble de tous ces moyens qui s'entr'aident à jamais, & se justifient mutuellement aux yeux de tout l'univers : nous les trouvons tout d'un coup & uniquement dans l'Eglise Catholique, dans la Communion des Saints, dans l'unité.

C'eſt cette immortelle Communion des Saints rendue ſenſible pour nous fixer, toujours viſible par les liens des Egliſes, & anéantie pour ceux qui les rompent; c'eſt cette unité qui embraſſe & nous montre tous nos avantages, en nous donnant en propre la prédication Apoſtolique qu'elle immortaliſe par l'Ordination; les Ecritures qu'elle a garanties depuis le premier ſiecle par une publication journaliere; les Témoignages des Egliſes, qu'elle conjoint malgré leur diſperſion; la Primauté par laquelle dans toute la durée des âges elle montre le corps de l'Egliſe & en unit les membres. C'eſt en un mot l'unité qui nous met en mains l'Alliance avec les preuves qui la notifient & avec tous les profits qui en découlent : il ne s'en perd aucun, parce que l'unité les recueille tous.

Les leçons d'Apollo n'ont pas été pour la ſeule Egliſe de Corinthe, ni celles de Cyprien pour la ſeule Egliſe de Carthage, ni celles de Boſſuet pour la ſeule Egliſe de Meaux. C'eſt pour l'unité que ſont les Prédicateurs de Jeſus-Chriſt & le Chef de la prédication. L'unité a tout diſcerné, tout acquis, & tout perpétué. C'eſt donc par cette unité que tout nous appartient en commun : *Omnia veſtra ſunt, ſive Paulus, ſive Apollo, ſive Cephas.*

Hors de cette unité tout nous échappe, ou ce qui nous demeure est sans profit. LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

Hors de la communion des Saints le Christianisme n'est plus que la Religion de celui-ci ou de celui-là. C'est une apparence de sagesse ; c'est une présomption sans réalité ; c'est l'introduction d'une voie nouvelle ; c'est la condamnation de celle que Dieu avoit choisie pour toujours.

Dans l'unité, au contraire, nous ne nous attachons avec chaleur à aucun homme, ni même à aucune école, parce que nous avons beaucoup mieux. Tout est à nous : nous avons l'Eglise entiere pour notre école, & pour Maître celui qui a établi l'immortelle transmission de ses volontés une fois notifiées à un College de Ministres. Nul établissement plus simple, plus sûr, & plus humain. Ce College s'est accru comme les besoins de l'Eglise : il subsiste, & par lui l'Eglise est toujours une.

I. Cor. 3: 12.

Dans cet unique Temple du Seigneur, avec des imperfections passageres & prédites, se trouvera à jamais la parole de vie, la sainteté, & l'immobilité également prédites.

„ C'est donc là que la piété fait un profit
„ durable du monde & de la vie ; des
„ scandales & des épreuves ; des maladies
„ & de la mort : c'est là que la piété ap-

LA DÉMONSTR. ÉVANGEL.

„ prend à user de ce qui passe, & à s'ap-
„ proprier le salut à venir : *Sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura, omnia vestra sunt.*

Vous tous qui sentez vivement l'extrême insuffisance des noms les plus célebres, vous ne comprenez pas moins la solidité des avantages de l'unité : pauvres partout ailleurs, ici vous devenez héritiers de tout. L'unité vous fait part & des lumieres précédentes, & des services actuels, & des profits de tous les pouvoirs spirituels. Par votre tendre attachement à l'unité du Ministere & du Dépôt, vous acquérez tout ce que l'Eglise possede. " Vous „ ne mettez plus votre gloire dans les „ hommes. „ * Par leurs raisonnements ils ne sont devenus ni les confidents du Très-Haut, ni les dispensateurs des vrais biens. Ni eux, ni vous, à l'égard du salut, vous ne découvrez en vous-même que le besoin d'être aidés : mais dans cette unité, source de toute vérité & de toute certitude, " Tout est vraiment à vous, com-„ me vous y êtes vous-mêmes à Jesus-„ Christ, & Jesus-Christ à Dieu. „ *Omnia enim vestra sunt : vos autem Christi, Christus autem Dei.*

* Ibid.

F I N.



TABLE DES MATIERES.

SUITE DE LA DÉMONSTRATION EVANGÉLIQUE.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le huitieme Tome du *Spectacle de la Nature*, qui traite de *l'Homme en ſociété avec Dieu.* Il m'a paru que la lecture en ſeroit utile & agréable au Public. A Paris, ce 14 Juin 1749.

MILLET.

